



HAL
open science

Mise en patrimoine et fabrication du commun : une socio-histoire de la catégorie de “ patrimoine funéraire ”
à travers le cas du cimetière Saint-Pierre

Eleni Demetriou

► To cite this version:

Eleni Demetriou. Mise en patrimoine et fabrication du commun : une socio-histoire de la catégorie de “ patrimoine funéraire ” à travers le cas du cimetière Saint-Pierre. Sociologie. 2018. dumas-01892367

HAL Id: dumas-01892367

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01892367>

Submitted on 12 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UFR ARTS, LETTRES, LANGUES, ET SCIENCES HUMAINES

Département de Sociologie

Mémoire de Master II

**MISE EN PATRIMOINE ET FABRICATION DU
COMMUN :**

**Une socio-histoire de la catégorie de « patrimoine
funéraire » à travers le cas du cimetière Saint-Pierre**

Présenté par : Eleni DEMETRIOU

Sous la direction de : Mme Constance DE GOURCY

Maîtresse de conférences en Sociologie

Année académique 2017-2018 – Soutenu en Juin 2018

*L'Université d'Aix-Marseille n'entend donner
aucune approbation ni improbation aux
opinions émises dans ce document qui
doivent être considérées propres à l'auteur.*

MASTER II SOCIOLOGIE

Site Schuman : 29, avenue Robert Schuman

Adresse Principale : 13621 Aix-en-Provence Cedex 01

Scolarité pédagogique : 04.13.55.31.79

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans l'élaboration de ce mémoire.

En premier lieu, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Mme Constance DE GOURCY. Je la remercie de sa disponibilité à me conseiller, aider et orienter si généreusement au cours de cette étude.

En deuxième lieu, je tiens à remercier ma tutrice de stage, Mme Fabienne SOLDINI, pour sa disponibilité à relire certaines parties de mon mémoire et à m'orienter vers une définition plus précise de la problématique de recherche.

J'adresse également mes remerciements à Mme Sophia STAVROU pour m'avoir indiqué des lectures précieuses, ouvrant de nouvelles pistes de réflexion.

Je souhaite aussi remercier Margot FLAVEN pour son aide à la relecture et à la correction de mon mémoire.

Enfin, je remercie toute personne ayant donné son avis critique sur ce travail.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
PARTIE I.....	16
CHAPITRE I : ÉTAT DE LA QUESTION	16
I. Introduction.....	16
II. Historique de l'évolution des cimetières et de la politique patrimoniale.....	18
III. Observer et analyser la patrimonialisation.....	28
IV. Conclusion.....	38
CHAPITRE II : HYPOTHÈSES DE TRAVAIL	39
I. Les caractéristiques de mon terrain d'enquête	39
II. De la socio-histoire des catégories à des imaginaires sociaux	43
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	46
I. Introduction.....	46
II. L'approche socio-historique de la catégorie de « patrimoine funéraire ».....	46
III. Les étapes d'analyse du phénomène.....	53
IV. De l'analyse des artefacts interactifs.....	60
V. Conclusion	71
PARTIE II : ANALYSE DES DONNÉES	72
I. Introduction.....	72
CHAPITRE I : De la constitution pré-langagière de la catégorie	72
I. De la monumentalisation du cimetière Saint-Pierre	72
II. La première phase de patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre.....	74
III. De l'apparition de phénomènes de patrimonialisation à l'échelle de la ville.....	82
CHAPITRE II : La constitution officielle de la catégorie de « patrimoine funéraire »	85
I. L'apparition de la catégorie de « patrimoine funéraire »	85
II. La définition de la « règle » de l'inventorisation	88
III. Des nouveaux modes de présentification	91
CHAPITRE III : Patrimonialisation et imaginaires sociaux	98
I. Une « justification » patrimoniale ?.....	98
II. Des modes de présentification	102
III. Imaginaires sociaux.....	105
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	107
TABLE DES MATIÈRES	109

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APPPA : Association pour la Promotion du Patrimoine Historique, Culturel et Artistique d'Aix-en-Provence

ARPA : Association pour Restauration et Sauvegarde du Patrimoine

CIQ : Comité d'Intérêt de Quartier

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie

CSNAF : Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire

DMPC : Direction des Musées et du Patrimoine Culturel de la ville d'Aix-en-Provence

SIG : Service d'Information Géographique

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

INTRODUCTION

Ce mémoire de recherche traite du phénomène de la mise en patrimoine du cimetière Saint-Pierre, situé dans la ville d'Aix-en-Provence. Ayant observé la fabrication d'un nouveau type de patrimoine au sein de ce lieu, j'adopte une approche socio-historique visant à étudier ce phénomène sous l'angle de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire ». À travers cette approche, la constitution de la catégorie apparaît comme une solution à deux situations qui étaient jugées problématiques avant la mobilisation de la catégorie en question par les acteurs de ce phénomène. L'unification de ces problèmes antérieurs en un nouveau problème fait du cimetière une institution culturelle municipale mettant en mémoire l'histoire. Ce fait émerge à travers la thématization du phénomène dans la presse, qui constitue publiquement le cimetière en lieu de mémoire non seulement familiale, mais aussi locale et nationale. En analysant les situations concrètes ainsi qu'un certain nombre de documents cartographiques qui ont été créés par les acteurs de ce phénomène, je mets en question la fonction apparente du cimetière comme lieu de mémoire familiale. Il s'agit, dans un premier temps, de reconstituer le processus d'apparition de cette catégorie, et dans un second temps, d'identifier les imaginaires sociaux que sa constitution met en évidence.

La première situation ayant été publiquement définie comme problématique concernait la gestion et maintenance du cimetière. Les cimetières étant des espaces qui occupent des superficies importantes, leur gestion nécessitait la mise en place d'un système de contrôle de leur extension depuis les années 1950. De ce fait, un problème de gestion de l'espace public municipal est d'abord apparu. Une autre situation de cet ordre relève du constat de concessions qui n'étaient pas entretenues par leurs propriétaires, ce qui a soulevé un problème exprimé en termes de propreté et de sécurité des lieux. Cette dernière situation a conduit à un mouvement de requalification des rapports entre la dimension privée des monuments funéraires et la qualité d'espace public dont relève le cimetière. La configuration de ces deux problèmes a donné lieu à la mise en œuvre d'une mesure législative, qui apparaît en 1996 au sein de l'article L. 2223-17 du Code général des collectivités territoriales. Cet article juridique autorise la mise en place d'un processus de constat de l'« état d'abandon »¹ d'une concession par les mairies, en leur permettant par cela de reprendre les concessions de cet ordre. Par la suite, la concession peut être vendue à un nouveau propriétaire ou, dans le cas où elle n'est pas en état d'utilisation, elle peut être démolie. Ce processus a posé un

¹ Une photographie de concession jugée en état d'abandon apparaît dans l'Annexe N° 2.

troisième problème aux agents des cimetières, concernant cette fois-ci la gestion des monuments des individus qui sont enterrés dans des concessions jugées abandonnées.

Dans le cas du cimetière Saint-Pierre, ce dernier problème était, jusqu'à 2015, résolu de façon officieuse. Un dispositif cartographique du cimetière était utilisé, sur lequel les *dits* « notables » inhumés au sein du cimetière apparaissent dans un nombre de parcours proposés à l'usager de ce dispositif. L'usage de ce document a donné lieu à l'annulation de plusieurs décisions de reprise des concessions, afin de préserver les concessions des individus présentifiés au sein de ces documents. Ce dispositif ne mettait pas exclusivement en carte des monuments funéraires, mais également des monuments civiques qui sont installés dans l'espace du cimetière Saint-Pierre, faisant référence à des événements historiques guerriers de la France. Les monuments de ce deuxième ordre apparaissent tous sur ce dispositif cartographique. En ce qui concerne les monuments funéraires familiaux ou individuels, un petit nombre parmi eux apparaît sur ce plan, en impliquant qu'ils ont été sélectionnés en fonction de certains critères évaluant leur qualité patrimoniale. Ces critères ont été établis par un premier travail d'inventorisation officieux, qui a été effectué en mobilisant les documents de travail nommés « fiches concessions »².

Ce travail a été continué à deux reprises. Après une demande du Comité d'Intérêt du Quartier de la Torse en 2011, l'association APPPA a été mobilisée pour mettre en valeur le quartier, au sein duquel le cimetière se situe. Par la suite, entre 2013 et 2015, un travail d'inventorisation officiel a été mené par la Direction des Musées et du Patrimoine de la ville d'Aix-en-Provence, qui a donné lieu à une publication intitulé « Le patrimoine funéraire du cimetière Saint-Pierre » (Turin et Bellet, 2015). Ces éléments témoignent d'un imaginaire patrimonial préexistant avant que la catégorie de « patrimoine funéraire » ne soit introduite dans le langage des professionnels du patrimoine. La nouveauté qui apparaît à travers ce processus est alors l'appropriation de cet ordre de monuments au niveau institutionnel. Ceci n'a pas toujours été le cas de la gestion des cimetières, comme l'explique l'historien des cimetières Régis Bertrand. Un mouvement de mise en distance géographique et symbolique du cimetière par le reste de l'espace de la ville a été opéré depuis la fin du XVIII^e siècle (Bertrand, 2016). La plupart des cimetières étant, depuis cette époque, repris dans les zones urbanisées des villes se rapprochent des vivants, dans un moment de mutation des pratiques funéraires à l'échelle nationale.

² Il s'agit de documents qui présentent les caractéristiques matérielles du monument funéraire, ainsi que les noms et prénoms des individus qui y sont enterrés. La date et la motivation derrière ce travail ne sont pas connues.

Le cimetière Saint-Pierre comme exemple de muséification des cimetières contemporains

Le changement observé peut être conceptualisé sous le terme de « muséification » des cimetières contemporains³. En parlant de muséification, je me réfère à un processus de transformation de la fonctionnalité des cimetières. Ce processus met en valeur la fonction mémorielle de cet espace, en tant qu'il permet de préserver et de *présentifier* des traces de l'existence d'individus et d'événements qui font sens pour une population à un moment donné de son histoire. En cela, le cimetière Saint-Pierre est un cas exemplaire d'un ensemble de cimetières engagés dans ce type de processus. Ceci peut être expliqué à travers une série de mutations, que je discute dans la première partie de ce mémoire. Le cas du cimetière Saint-Pierre présente toutefois des spécificités par rapport à d'autres cimetières muséifiés, quant à l'appropriation de ce « problème » par la municipalité et la solution cartographique qui en a résulté. En prenant l'exemple du Premier cimetière d'Athènes, nous pouvons observer que la catégorie mobilisée pour justifier de ce processus met en valeur la statuaire du cimetière, en faisant appel à des professionnels du secteur privé qui réalisent le travail de mise en patrimoine. L'introduction de la catégorie de « patrimoine funéraire » dans le langage des professionnels de la municipalité d'Aix-en-Provence appelle également à un traitement spécialisé de cette situation, par des acteurs dont la professionnalisation fournit les modalités d'évaluation de la situation. Cependant, comme leur travail s'appuie sur les catégorisations pré-existantes que fournit l'ancien plan du cimetière, il apparaît, dans un premier temps, comme une reproduction d'un héritage de modes d'évaluation. Une analyse sémiotique des cartes résultant des diverses phases de constitution de cette catégorie permet d'observer, dans un second temps, une différenciation du mode de présence accordé aux individus apparaissant sur ces documents.

Afin de répondre à l'énigme de leur présentification dans un espace dont la fonctionnalité se transforme, je mobilise une approche socio-historique de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire ». J'essaie ainsi de restituer les différents moments de constitution de la catégorie en question. Cette approche m'a conduite à analyser un corpus de données de différents types, à travers le prisme de *l'interaction* à la fois des acteurs entre eux et avec un certain nombre de dispositifs cognitifs mobilisés au cours de leur activité définitoire. J'essaie ainsi, dans un premier temps, de comprendre comment ces interactions produisent la valeur patrimoniale et dans un second temps, de saisir par quelle façon cette activité participe de la fabrication d'imaginaires sociaux.

³ Le terme de « cimetière contemporain » est mobilisé par les historiens Régis Bertrand et Anne Carol (2016), dans leurs travaux sur l'histoire des cimetières et de la mort en France : BERTRAND Régis, CAROL Anne, *Aux origines des cimetières contemporains.*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, 377 p.

Comme ce sujet de mémoire s'inscrit dans la continuité du mémoire de la première année du Master, j'essaie de constituer, à partir de ce texte, une réponse à des questions théoriques et méthodologiques qui ont résulté de la précédente recherche. En proposant un cadre d'analyse élargi, j'ai essayé de prendre en compte certains aspects du phénomène que je n'avais pas abordé dans ma précédente recherche. En exposant l'articulation des choix méthodologiques initiaux, je mets en perspective mon travail afin de voir comment cela m'a permis d'ouvrir sur le projet qui porte sur la patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre.

Les présupposés philosophiques théoriques du premier sujet de mémoire

Ce premier projet de mémoire portait sur la question de la mémoire de l'espace, et sur la façon dont elle participe de la production du sentiment de la familiarité avec des lieux inconnus. Cette question a résulté de l'observation de mon expérience spatiale pendant la première année de mes études sur Aix-en-Provence. Certains éléments des bâtiments du centre de la ville m'évoquaient des souvenirs de lieux que je n'avais jamais visités, connus seulement à travers les récits de mes grands-parents. Dans leurs récits, ils me parlaient de leurs souvenirs de la ville de Lysi, ville au nord de la Chypre où ils ont grandi, qui est occupée depuis une guerre qui a donné lieu à la division du pays. Le fait d'évoquer des souvenirs de lieux où je n'ai jamais vécu m'a amené à penser qu'il peut avoir un type de souvenirs qui n'est pas de l'ordre des *représentations* d'une réalité spatiale vécue, mais dont les qualités peuvent être reconnues à travers la socialisation dans l'espace. J'ai formulé cette problématique en termes de construction du proche, en mettant en opposition le lieu *éprouvé* par la présence et du lieu *raconté* que nous connaissons à travers le récit d'une autre personne qui a été présente dans cet espace. Une hypothèse que je faisais était que la deuxième dimension de l'expérience spatiale dirigeait la première, en nous préparant pour un type d'appropriation de l'espace. Le récit apparaissait ainsi comme une expérience *post-spatiale* d'individus qui ont vécu dans un lieu, et qui transmettent l'expérience de leur vécu sous forme d'une expérience *pré-spatiale* qui propose les critères de l'élaboration des catégories de la familiarité et de l'étrangeté.

Je souhaitais étudier ce processus à partir des images d'archives personnelles d'individus ayant vécu une expérience mémorielle du même ordre que la mienne, en les comparant à des images d'archives officielles. Mon intérêt pour la comparaison avec les archives officielles résulte d'une hypothèse que je faisais concernant mon expérience. Comme la mairie de la ville continue de fonctionner, en menant des élections et en organisant plusieurs activités de commémoration, je faisais l'hypothèse

qu'elle a un pouvoir de diffusion des souvenirs de lieux porteurs d'une symbolique importante pour leurs anciens habitants, en les mettant en récit et en image. De cette manière, en comparant les souvenirs individuels aux représentations officielles des lieux, j'étudierais les qualités spatiales qui apparaissent dans les images et les récits des interviewés, pour comprendre comment la signification de ces lieux se construit pour ces individus. Une autre hypothèse que je faisais était que ces acteurs produisaient et diffusaient *volontairement* ses souvenirs en les mettant en symboles, en choisissant des lieux qui faisaient sens par rapport à l'identité que la ville voulait se constituer. La raison pour laquelle cette volonté de préservation de la mémoire de leur ville me semblait problématique est que je l'analysais comme étant associée au projet du nationalisme grec-chypriote. Ce projet met en mémoire des endroits qui font sens par rapport à la religion de cette sous-population du pays, en occultant symboliquement les habitants du pays qui ne se projetaient pas dans le même projet national, et en les excluant de la possibilité de contribuer à la fabrication du commun. De cette manière, je souhaitais montrer dans un premier temps comment le sensible est socialement construit, et dans un second temps comment la patrimonialisation est un processus qui organise la médiation de cette sensibilité. Je pensais cette médiation comme résultat d'un processus de mise en scène et en récit, c'est-à-dire d'un processus producteur d'images et de significations. En supposant que les significations de ces images (en tant que souvenirs individuels et photographies collectivement diffusées) seraient accessibles par les récits qui les accompagnaient, cela consistait à présenter les images comme étant capables à faire sens uniquement par rapport à un récit.

Le sensible, de Maurice Halbwachs à des nouvelles sociologies de l'espace

L'étude du sensible n'apparaît pas souvent comme étant aussi légitime que l'étude de la pensée ou de l'action. Nombre de sociologues contemporains adoptent une posture méthodologique qui considère les phénomènes comme des « fictions collectives » résultant de « syndromes narratifs » (Farrugia, 2009), collectivement constitués à travers le processus de leur publicisation par les médias. Cette tendance résulte de la réduction du sensible à l'individuel, ce qui fait qu'il est rejeté, comme étant l'objet de la psychologie. La dimension sensible de la vie sociale est ainsi souvent analysée comme un effet en retour du processus de la publicisation des phénomènes, dont l'étude paraît peu heuristique. Cette représentation du sensible comme illusion collective peut s'expliquer par l'histoire de l'opposition de la sociologie à la psychologie dans l'espace francophone. Dans les premiers travaux de Maurice Halbwachs sur les cadres sociaux de la mémoire, un passage sur le rêve (Halbwachs, 1994 [1925], p.1) introduit la question de la mémoire, en opposant le rêve au souvenir.

En distinguant l'enquête sur la mémoire des travaux psychologiques et notamment sur les travaux de Freud, il délimite un champ de recherche sur cette question qui serait propre à la sociologie. En même temps, il constitue ses premiers travaux sur la mémoire comme une réponse à Marx, en acceptant l'idée que la superstructure n'est pas directement ressentie dans l'infrastructure, mais en prolongeant cette conception en proposant de s'intéresser au présent de la classe ouvrière, qui est considérée comme étant « exclue de la mémoire collective » (Halbwachs, 1912). Par cela, la dimension sensible de la vie sociale peut être pensée comme la méconnaissance de l'exclusion, dans cette première période de son travail.

Il développe cette idée plus tard dans ses travaux sur la mémoire collective, à travers une approche qui a été discutée comme une solution novatrice apportée par son travail (Grao et Ramognino, 1993). En essayant, non de réduire le sensible à l'individuel, mais de mettre en évidence la dimension sociale de la vie individuelle, il discute de l'ordre socialement construit dont relève la mémoire, en proposant une approche de l'action comme étant médiée par des « cadres sociaux ». Comme l'a expliqué Gérard Namer, sa conception des cadres était influencée par celle de Durkheim, pour qui les cadres sont des catégories de la pensée et de la pratique (1994). Ceci explique la valeur accordée à la capacité constructive accordée aux individus par Halbwachs, en élucidant le fond théorique de cette solution innovante à la problématique de la convocation des manières de sentir, de penser et d'agir dans la recherche sociologique, en fondant une totalité significative à étudier dans chaque phénomène social. Cette approche se voit prolongée dans les travaux de plusieurs sociologues contemporains. En ce qui concerne plus précisément les travaux sociologiques sur l'espace, la question apparaît reformulée par l'adoption du concept de l'« affectivité » (Feildel et Audas, 2009). Ces chercheurs supposent que la dimension sociale de l'affectivité est exprimée à travers les lieux, qu'ils analysent pour comprendre comment les liens sociaux se constituent dans et par l'espace. Ils proposent de l'analyser à travers le concept des « prises affectives des lieux », qui se réfère à des éléments significatifs pour une population, soit parce qu'elle les a constitués, soit parce qu'elle les a mis en valeur en les préservant. Ce concept fait en cela écho à celui des « marques » spatiales (Veschambre, 2004 ; 2008), c'est-à-dire des artefacts créés pour marquer collectivement une appropriation.

La proposition d'une approche socio-géographique de la patrimonialisation

Les approches, sociologiques et géographiques, de l'espace comme construit social – et en cela, non

seulement comme milieu de l'action, mais aussi comme étant agissant lui-même – ont balisé mon terrain d'étude. Il s'agit d'approches constituées au cours du dit « tournant social » de la géographie des années 1980, ainsi que des approches de sociologie de l'espace qui étudient l'espace, non seulement comme « conteneur » de l'action, mais comme ayant un pouvoir de structuration en retour des interactions sociales. Ces lectures m'ont conduite à travailler le phénomène en question dans le cadre de la recherche de l'année dernière par le moyen des observations des spatialités et des temporalités qui constituent le cimetière Saint-Pierre comme lieu de mémoire. De cette manière, je faisais de ce lieu une échelle spatiale d'objectivation du phénomène en question. En même temps, cette recherche étudiait l'inscription du cimetière dans le reste de l'espace de la ville, pour situer des particularités potentielles de cet espace par rapport au reste de l'espace public de la ville.

Cette approche a été largement inspirée par la conceptualisation du cimetière comme « hétérotopie » par Michel Foucault (1967). À travers ce concept, l'auteur a discuté du cimetière comme un espace inscrit à la fois dans la ville en permettant de l'étudier à *travers* lui, mais surtout comme ayant des particularités qui le distinguaient et qui le mettaient en opposition au reste de la ville, de façon à ce que les mises en opposition qui faisaient société seraient observables à travers cet espace. Pour saisir les spatialités et les temporalités distinctives de cet espace, j'ai mobilisé certaines nouvelles approches socio-géographiques de l'espace, qui étudient les lieux par le marquage, c'est-à-dire en objectivant des traces et des marques qui mettent en visibilité des processus sociaux qui se sont déroulés au sein de ces espaces. J'ai analysé cet ensemble de traces comme étant constitutif d'un réseau de signification pour la ville d'Aix-en-Provence, en restituant la signification qu'ils mettent en visibilité comme relevant d'un rapport allégorique entre symboles. À travers ce raisonnement, j'ai essayé de comprendre la mise en opposition de certaines spatialités, pour comprendre l'imaginaire social qu'elles donnaient à voir. Cette idée reposait sur l'hypothèse qu'elles portaient une version de l'histoire de la ville qui était susceptible de mettre en mémoire la ville, en produisant son historicité. Il s'agissait d'un type de mémoire historique officielle, par opposition aux histoires que l'organisation spatiale occultait. Je la pensais également comme étant propre aux acteurs municipaux et accessible à travers l'étude des traces et des marques du cimetière. Ainsi, cette hypothèse reposait également sur l'idée implicite que l'acteur central de ce phénomène était la municipalité, qui organisait l'espace de la ville par un double processus de mise « en scène » et « en récit » du cimetière et de la ville.

Ces deux processus ont été pensés comme étant complémentaires, et leur dissociation visait à restituer leurs spécificités, afin de mettre en évidence les directions que peut prendre leur relation.

S'agissant de la mise en récit, je l'ai analysée à travers la thématisation de l'événement dans la presse municipale et régionale. En ce qui concerne la mise en scène, j'ai étudié les spatialités concrètes du cimetière et de la ville, et leurs représentations cartographiques, en comparant les éléments patrimonialisés que les documents cartographiques donnaient à voir par rapport aux éléments que j'avais observés dans l'espace du cimetière. Ces documents ont été conçus comme des dispositifs qui stabilisaient et qui véhiculaient un certain imaginaire de la municipalité sur elle-même, en étant à la fois des supports de prise de connaissance de certains aspects de la ville et des supports qui permettaient de l'imaginer à partir de la présentation qu'en faisaient ces supports. J'ai ainsi mis au centre de l'analyse deux types d'image, l'image cartographique et l'image photographique.

Au lieu de poser la question de la fabrication de la familiarité des lieux par rapport à l'étrangeté, j'ai exploré la mise en opposition de la centralité à l'extériorité. Il s'agissait d'une opposition que j'étudiais concernant la place du cimetière par rapport au centre de la ville, en faisant l'hypothèse que le « centre » se constituait par opposition à des localités qui lui sont extérieures, comme le cimetière, qui existe ainsi sous un mode différent du reste de l'espace public. L'analyse de cette mise en opposition a été faite par le moyen des observations, en analysant la forme matérielle des éléments patrimoniaux et l'histoire de leur constitution. Une première difficulté que pose cette approche est qu'elle conçoit la mise en mémoire comme action volontaire, qui reflète un pouvoir. Ceci amène à rechercher la restitution de l'intentionnalité des acteurs qui ont mis en patrimoine les éléments observés.

Étudier la place des acteurs patrimoniaux au sein de ce mémoire de recherche

J'ai voulu approfondir ce questionnement, en étudiant le rôle de la municipalité dans ce phénomène, pour expliciter le rôle des acteurs du patrimoine dans ce processus, à travers l'étude de leurs interactions⁴. Dans cette perspective, j'ai d'abord repéré les divers types d'acteurs qui y participent à travers la présentation du phénomène dans la presse. Il s'agit d'acteurs associatifs et municipaux, avec qui j'ai, dans un deuxième temps, mené des entretiens. Je mobilise cette méthode comme étant complémentaire à la recherche des traces spatiales et des représentations imagées de l'espace du cimetière, en transformant également ma conception de leur symbolique. À travers ces entretiens, je me suis dirigée vers l'analyse de documents archivistiques qui ont été mobilisés au cours de leur

⁴ Je n'ai pu observer directement le déroulement de ces interactions, puisque la forme de la participation des divers types d'acteurs a été transformée, de façon à ce que l'acteur central est devenu le service de la DMPC.

travail définitoire.

Pour cette raison, j'ai adopté une approche pragmatiste « socio-historique », d'après la définition qu'en donne Bénédicte Zimmermann (2003). Cette chercheuse met en avant un regard processuel pour répondre à l'énigme de la constitution des catégories de l'action publique. Il s'agit à la fois de comprendre le phénomène en l'étudiant au moment où il se développe, mais aussi en restituant l'historicité de la catégorie dont elle observe la constitution. Cette approche de la catégorie se focalise sur la façon dont la catégorie est constituée dans et par l'action. Leur action n'est pas analysée comme réification de la signification de la catégorie, mais le potentiel d'inventivité de ces acteurs est étudié à travers la façon dont l'expérience historique des sujets leur fournit de « capacités » (*Ibid*) qu'ils mettent en œuvre et qu'ils modifient au cours de leur activité. De ce fait, la question de la façon dont la mémoire construit l'expérience spatiale se renverse, en me focalisant sur la façon dont l'activité patrimoniale constitue la mémoire d'un événement, son présent et son avenir, de façon à ce que l'enchaînement de ces différentes mémoires de l'événement peuvent apparaître comme une succession linéaire dans le temps. Cette représentation événementielle du temps résulte de la thématization de ce phénomène dans la presse. Par différence, j'essaierai d'analyser comment le « passé » et l' « avenir » du phénomène se constituent, en restituant la complexité temporelle de ce processus.

En ce sens, penser ce problème en termes de constitution d' « imaginaires sociaux » serait pertinent pour expliquer le processus de la fabrication des catégories que les acteurs mettent en œuvre pour agir, en élargissant la durée propre à un phénomène. Ce terme convoque la mémoire du passé en tant qu'elle est structurante et structurée du présent, en permettant aussi de comprendre son rôle dans la projection dans l'avenir, afin de comprendre comment on entre en relation. Le sociologue de l'urbain Jean-François Augoyard a proposé une définition de cette notion qui évoque cette signification ; il pense l'imaginaire comme une « étape intermédiaire entre le présent et le possible » (1979). D'après ce chercheur, la place intermédiaire de l'imaginaire résulte de trois pouvoirs qui le caractérisent. Il s'agit des pouvoirs *d'excéder*, de *réversibilité* et *d'immédiateté*. Le premier type de pouvoir est présenté comme une qualité qui consiste à « donner le tout dans le fragment », en « bouleversant les spatialités construites ». S'agissant du pouvoir de réversibilité, il se réfère à des « reversions entre tout et partie », où le mode d'existence du premier est celui de l'atmosphère qui enveloppe le présent, notion qui fait écho à la notion de l'ambiance. Il visualise le présent en faisant le parallèle avec l'image du cercle, qui, d'après ce chercheur, « emmène le présent vers le possible et ramène le possible vers le présent » par l'intermédiaire de symboles. Le dernier type de pouvoir

discuté est celui de l'imaginaire en tant que « référent » essentiel auquel les espaces renvoient, en donnant un « fond » à chaque vécu présent (*Ibid*). Ceci ne suppose pas que les lieux *représentent* un seul imaginaire social dans leur matérialité, parce que l'existence des imaginaires dépend du processus interactif entre un récepteur et un élément artefactuel dont il reconstitue la signification. S'agissant du cas du cimetière, leur existence est liée à l'interaction entre les visiteurs du cimetière et les éléments patrimoniaux. C'est pourquoi la constitution des imaginaires peut être pensée comme processus concomitant à la définition de la valeur patrimoniale, étant observée à travers l'étude de la constitution de la catégorie, en passant d'un premier moment analytique de la socio-histoire de la catégorie du patrimoine funéraire à un deuxième moment analytique qui permettra la montée en généralité.

Le premier moment analytique prendra la forme d'une approche située des moments d'interaction qui définissent les catégories, pour voir, au-delà de la façon dont la signification de la catégorie se cristallise dans les textes et les images, comment cette signification se produit à travers l'interaction. En proposant une typologie des modes d'évaluation que les acteurs emploient au long de leur interaction, j'essaierai de les situer dans les différents moments de ce processus, pour analyser la façon dont chacun contribue à la constitution des imaginaires auxquels ces modalités renvoient. Il s'agit ainsi d'explorer la pluralité des temporalités auxquelles le phénomène renvoie, en le pensant en termes d'une « opération » sociale, qui est celle de la symbolique, conçue comme processus non achevé, mais en cours au sein de la nouvelle phase de la constitution de la catégorie. Ceci suppose d'analyser pour chaque moment interactif à travers la tripartition que propose Jean Molino pour l'analyse des faits symboliques. Cet auteur propose de prendre en considération à la fois le processus de la *production* de la signification, la *trace* matérielle que cette production laisse et le processus de la *réception* de ces traces « dans leur rapport avec le référent et l'ensemble des signes auxquels ils renvoient » (Molino, 1983). Leur réception étant productrice de signification, peut conduire à une nouvelle série de traces qui relèvent de cette signification. Il s'agit ainsi d'une proposition qui met l'interaction entre producteur-récepteur et trace au centre du travail analytique, pour la compréhension des faits symboliques.

L'enchaînement entre production, trace et réception est analysé de deux façons différentes dans la deuxième partie du mémoire. S'agissant de l'analyse de la première phase de mise en patrimoine de ce lieu, il est estimé qu'elle a eu lieu dans les années 1980. La constitution de la signification patrimoniale accordée aux monuments du cimetière est apparue sans que la catégorie de « patrimoine funéraire » soit mobilisée par les acteurs qui la constituent. Cette signification se

crystallise dans un certain nombre d'artefacts, dont la carte du cimetière Saint-Pierre a permis la diffusion de cette signification auprès des visiteurs du cimetière. Une nouvelle phase de patrimonialisation de ce lieu s'observe en 2006, avec le marquage de la place de la concession de Paul Cézanne par l'installation d'un panneau signalant sa présence dans l'espace du cimetière. Après la demande du CIQ en 2011, le terme de « patrimoine funéraire » s'introduit dans le discours officiel. Il se diffuse dans le langage des professionnels de la Direction des Musées et du Patrimoine de la ville d'Aix-en-Provence, qui se l'approprient en 2015 en la mobilisant dans un ouvrage qui inclut un inventaire d' « éléments remarquables » du cimetière. À l'issue de cet ouvrage, une borne interactive est installée dans le cimetière, qui propose des monuments aux visiteurs, en mettant au centre de ce lieu la concession de Paul Cézanne. Au surplus, un nombre de nouveaux parcours de visite est en préparation à la base de ce document, que proposera une nouvelle interprétation de ces monuments aux visiteurs du cimetière.

Les documents mobilisés au sein du travail définitoire de la catégorie de « patrimoine funéraire » peuvent être conçus comme des dispositifs cognitifs qui participent de la production et de la diffusion de connaissances sur le patrimoine de ce cimetière. Au sein du premier moment analytique, j'analyse ce processus en suivant les approches pragmatistes de la socio-histoire de la catégorie, et de l'analyse des modes de l'évaluation du phénomène. J'analyse ces modes d'évaluation à travers les entretiens et les archives, mais aussi à travers une analyse sémiotique des dispositifs cartographiques du cimetière, en considérant la matérialité visuelle et textuelle dont ils relèvent comme source d'un autre type d'informations sur le phénomène. À l'issue de ce moment analytique, j'essaie de re-dialectiser⁵ ces résultats. Ce moment de re-dialectisation vise à restituer la place du phénomène dans un ensemble d'opérations sociales pertinentes, qui ne sont pas proprement locales. En introduisant le concept de « muséification », j'essaierai d'objectiver des imaginaires sociaux et historiques qui participent de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire ». De cette manière, ce dernier moment analytique peut apparaître comme une proposition pour « monter en généralité » à partir d'une approche située du phénomène de patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre.

⁵ Ce concept se réfère à l'approche proposée par Nicole Ramognino dans son article intitulé : « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, 1982, vol. 14, n° 1, p. 83, doi:[10.7202/006774ar](https://doi.org/10.7202/006774ar).

PARTIE I

CHAPITRE I : ÉTAT DE LA QUESTION

I. Introduction

Du « monument » au « patrimoine »

Le « sens premier » accordé à la notion de « monument » par l'historienne Françoise Choay, est celui d'un « artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances » (2007 [1992]). Cette définition évoque plusieurs entités qui sont traditionnellement mises en mémoire par l'intermédiaire d'artefacts, de façon à ce que ce mode de commémoration peut apparaître comme étant transversal aux sociétés humaines. La spécificité occidentale de ce type de commémorations est mise en évidence plus loin dans son livre, à travers un exposé de transferts culturels qui ont participé de la diffusion de cet ordre de modèles de mise en mémoire vers d'autres sociétés. À travers l'illustration de la spécificité observée dans les sociétés occidentales, une idée non-explicitée qui délimite la portée de cette définition est le fait qu'elle se réfère à des artefacts installés dans l'espace public. La distinction conceptuelle provisoire entre « monumentalisation » et « patrimonialisation » de l'espace public pourrait mettre en évidence les spécificités de ce dernier processus quant à son impact sur la transformation de l'espace public. De plus, l'impact de ce phénomène sur le rapport au temps des sociétés est discuté par cette historienne. Elle décrit la reconstruction d'une « histoire universelle » vers la fin des années 1900, qui s'impose sur l'Asie à travers l'adoption la forme institutionnelle du musée, appelant à préserver de monuments en tant que témoignages du passé. La transformation du rapport au temps réside sur le fait que cette forme, stabilisant des significations pour des événements historiques antérieurs renforce la distinction entre le présent et le passé. Le temps étant « vécu au présent » (*Ibid*) jusqu'à cette époque-là se découpe en périodes qui constituent des références pour une nouvelle mémoire de l'histoire de ce continent. Ce type de transferts peut être expliqué par l'apparition et l'institutionnalisation de la catégorie de

« patrimoine mondial », à travers l'action d'organismes d'influence internationale, comme par exemple l'UNESCO.

La spécificité de la patrimonialisation par rapport à la monumentalisation est abordée par Françoise Choay, en la rapportant à l'apparition de nouvelles « techniques d'enregistrement du passé » (2007 [1992]) telles que la photographie et l'enregistrement textuel ou sonore. De ce fait, elle propose de saisir les nouvelles significations que peut prendre le patrimoine sous le prisme de l'évolution des techniques, afin de comprendre comment il influence la « reconstruction » (*Ibid*) de l'histoire. Cette approche de la patrimonialisation peut apparaître également à l'intérieur de sociétés occidentales au cours de l'histoire de ces pratiques. D'après le Dictionnaire Historique de la langue française, le terme de « monument » acquiert à la fin du XVIII^e siècle le sens de « monument historique » (Rey, 2010 [1993]). Cette signification se stabilise un siècle plus tard avec la constitution de la Commission des Monuments Historiques, ce qui peut être un exemple mettant en évidence l'élargissement du champ de la monumentalisation à l'Occident, en ce que l'inclusion de nouveaux ordres d'artefacts constitue des nouveaux types de monuments. La question qui se pose est ainsi celle de la transformation du rapport aux artefacts monumentalisés. Cette idée apparaît dans les travaux de Françoise Choay, pour qui la création de monuments accorde au passé un mode de présence « sensible », en contribuant à la « médiation de l'affectivité ».

Les travaux du sociologue Ion Martínez Lorea affirment également l'idée de la fabrication de la transcendance. Pour cet auteur, la fabrication d'un monument résulte d'une pensée qui « réévalue le passé au temps présent » (Lorea, 2014). Ainsi, ce chercheur met en évidence que le traitement des monuments au sein du phénomène de la patrimonialisation participe de la construction imaginaire d'entités transcendantes. Dans une perspective constructiviste du patrimoine, Lorea aborde le terme de « monuments » en son sens étymologique. Ce terme renvoyant à l'idée de la procuration de souvenirs par ces éléments, permet à cet auteur d'opérer un élargissement de la définition du terme en question. L'élargissement opéré permet de définir comme « monument » tout type d'artefact susceptible de procurer des souvenirs à une entité sociale collective. Il peut être installé dans l'espace privé ou public, en prenant des formes matérielles diverses. Un texte qui met en mémoire un événement pourrait, par exemple, avoir des qualités monumentales selon cette approche. Pour définir la spécificité de la patrimonialisation par rapport à la constitution des monuments, Lorea propose le concept d' « éléments patrimonialisés » (2014), qui renvoie à l'idée de l'appropriation des monuments en les mettant en patrimoine. Ce concept peut être heuristique pour la recherche sociologique sur le patrimoine, puisqu'il invite à observer et à analyser le processus de construction

de ce phénomène social. En même temps, ce choix conceptuel vise à illustrer le caractère sélectif de ce phénomène, opéré à travers un processus de distinction parmi plusieurs éléments. C'est alors à travers la « mise en visibilité » et l' « occultation » (*Ibid*) d'éléments monumentaux que le phénomène de la patrimonialisation se réalise.

II. Historique de l'évolution des cimetières et de la politique patrimoniale

L'analyse sociologique de la problématique de la construction du patrimoine funéraire a été moins travaillée en sociologie que celle du patrimoine « bâti », « culturel » ou « historique » (Amougou, 2004 ; Martínez Lorea, 2013). Deux types de monuments relevant du patrimoine funéraire sont analysés au sein de cette recherche : il s'agit de « monuments funéraires » et de « monuments civiques » installés dans l'espace du cimetière Saint-Pierre. Le second ne diffère pas des monuments commémoratifs qui sont installés dans l'espace urbain. Il acquiert son statut monumental par le fait qu'il se rapporte à des événements historiques faisant sens pour une population à travers une forme sculpturale institutionnalisée et reconnue comme telle. Quant au premier type de monuments, il obtient traditionnellement son statut monumental par le fait qu'il évoque des souvenirs aux proches des individus inhumés. La particularité que présente ce deuxième type de monuments dans le cas du cimetière Saint-Pierre, ainsi que dans nombre d'autres cimetières dans le monde, est que le caractère monumental des concessions se voit approprié par des entités collectives comme la municipalité ou la Région. Le statut des monuments funéraires se transforme ainsi, sur un continuum entre monument familial et monument historique. À travers le renouvellement de sa signification, il donne lieu à l'apparition de la catégorie de « patrimoine funéraire ».

En même temps, cette transformation met en évidence le statut ambivalent de ces monuments dans l'espace du cimetière. Cette ambivalence résulte du fait que, à l'exception des cimetières privés qui existent, le reste s'organise par une autorité dépendant traditionnellement de l'Église et plus récemment de l'État. De ce fait, les monuments installés dans les cimetières relèvent « à la fois de la propriété publique et privée » (Bertrand, 2006). Afin de situer l'historicité de ces objets en rapport à l'espace du cimetière, j'ai entrepris un exercice méthodologique de constitution de chroniques⁶, sur lesquels apparaissent de façon systématique les mutations en termes de pratiques et d'imaginaires funéraires et patrimoniaux liées aux cimetières français contemporains, et plus précisément celles

⁶ Les chroniques en question apparaissent dans l'Annexe N° 1 : p.34.

liées au cimetière Saint-Pierre. Cet exercice s'inscrit dans la continuité d'un travail du même ordre que j'ai mené au sein de la recherche de l'année précédente. J'ai transformé les chroniques existants en ajoutant des nouvelles informations résultant de recherches d'historiens et d'urbanistes.

Le dispositif d'organisation des données qui en est résulté évoque la question de la représentation graphique du temps, qui peut apparaître, par la forme de ces tableaux, comme étant linéaire ou homogène. Afin d'éviter cette vision du temps et les implications qu'elle peut avoir sur la reconstitution de l'histoire de ce phénomène, j'ai organisé ces données de façon à ce qu'elles apparaissent du général au particulier. Cette forme d'organisation ne vise pas à présenter l'actualité du phénomène comme une version maturée du passé. Elle vise à illustrer les divers types de transfert de pratiques et d'imaginaires d'autres entités sociales à celle étudiée, en historicisant les caractéristiques du cimetière Saint-Pierre. Dans cette perspective, j'ai essayé d'inscrire ces caractéristiques dans la continuité d'autres événements du même ordre, tout en soulignant les spécificités du cimetière Saint-Pierre par rapport à d'autres cimetières.

i. De la mort au patrimoine

Je présente au sein de ce paragraphe le rapport entre cimetière et monument en France, afin de montrer la transformation du cimetière d'un lieu de mémoire traditionnellement familiale à un espace patrimonialisé. Cet exposé est réalisé au croisement de mutations qui ont eu lieu dans d'autres contextes territoriaux, en les rapportant à l'analyse socio-historique de la politique patrimoniale analysée par l'historien Christophe Charle⁷.

*

D'après le Dictionnaire Historique de la langue française, le terme de « monument » avait d'abord le sens de « tombeau », avant de se remplacer par la signification de « monument historique » (Rey, 2010 [1993]). Ce fait peut illustrer le rapport à la commémoration des morts, en montrant la valeur qui lui était accordée par des sociétés prémodernes. Ce rapport était constitué et maintenu à travers

⁷ CHARLE, Christophe. *Pour une sociologie historique du patrimoine* In : *Temps croisés I* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010 (généré le 03 juin 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/917>>. ISBN : 9782735116669. DOI : 10.4000/books.editionsmsh.917.

la religion installée, qui organisait cette commémoration autour des églises. Comme l'expliquent plusieurs historiens (Vovelle, 1982 ; Agulhon, 1978), avec l'avènement de l'époque des Lumières, un mouvement de déchristianisation des lieux de la mort s'observe en France, étant intrinsèquement lié à la création du cimetière contemporain.

L'histoire de ce type de cimetière commence avec la déclaration royale de transfert des cimetières en dehors de l'enceinte des villes, un choix résultant d'une transformation du rapport à la mort. Comme il a été analysé par l'historien Régis Bertrand, ce processus commence en 1776, quand la déclaration royale de transfert des cimetières était annoncée (2016). Cet auteur, ainsi que l'historienne Anne Carol, rapportent cette décision à une « campagne hygiéniste », qui évoque la construction de l'image du danger que les cimetières posaient à la santé des populations (Bertrand, 2016 ; Carol, 2016). Le danger en question était constitué par la diffusion des « théories aéristes »⁸ (Carol, 2016), en problématisant l'inhumation à l'intérieur des lieux de culte et l'installation des cimetières à l'intérieur de l'agglomération. Ceci constitue une des caractéristiques d'un « nouveau culte des morts » qui se stabilise au cours du XIX^e siècle. Les caractéristiques du culte en question sont, d'après l'historien Michel Vovelle⁹, la déchristianisation des lieux de la mort, le flux de statuaire qui a tenu jusqu'à la Guerre de 1914 et la mise en place de rites et de gestes nouveaux autour de la mort (Vovelle, 1992).

S'agissant de la première caractéristique évoquée par Vovelle, elle s'observe surtout aux cimetières des villes et moins à ceux des villages (Bertrand, 2016). Elle est discutée en termes de « transition funéraire » (Bertrand, 2011), dont l'exemple est le cimetière du Père-Lachaise. Il s'agit du premier cimetière de cet ordre, en faisant « figure de prototype » et en diffusant le rôle de « moralisation » accordé depuis cette époque aux cimetières (2016). Ce rôle met en évidence une « expansion » du sens de la notion de patrimoine au sein du premier projet patrimonial identifié par Christophe Charle (2010). Le projet en question évoque, d'après cet auteur, la transformation du « rapport au temps » depuis la Renaissance, qui a permis de valoriser toute relique antique. Avec la Révolution française de 1789, la patrimonialisation se traduit par la « nationalisation des biens privés, monarchiques, religieux ou aristocratiques » (*Ibid*), liés au projet patrimonial pédagogique de l'État en constitution, avec les décrets 2-4 et 13-18 novembre 1789. Entre 1793 et 1794, l'enterrement se réduit au transport du corps au cimetière et à son inhumation et le nombre de rituels publics de

⁸ Ce terme renvoie à des théories d'après lesquelles des « miasmes » s'insinuaient dans les organismes « par les pores de la peau et la respiration » (Carol, 2016).

⁹ Les recherches de cet auteur se concentrent majoritairement sur les « cimetières provençaux » (Vovelle, 1992), mais le nouveau culte funéraire dont il écrit n'est pas spécifique à ce type de cimetières.

funérailles se diminue. La seule exception est celle faite pour les « grands hommes », établie par le décret du 4-10 avril 1791 (Bertrand, 2016). Bien que la sépulture soit devenue gratuite pour tous pendant la Révolution, les concessions familiales apparues pouvaient être distribuées, en premier lieu, aux catégories aisées « en échange d'une œuvre de bienveillance » (Vovelle, 1982). Ceci est arrivé comme réponse aux fosses communes, qui a ensuite amené à la mise en avant de l'idée que les sépultures particulières sont « de droit naturel » (Bertrand, 2016).

Au cours de l'époque post-révolutionnaire, les reliques médiévales se valorisent dans le cadre d'un projet patrimonial « élitiste » (Charle, 2010). Au sein de ce projet, le patrimoine un instrument de ce que Charle a nommé la « prise de conscience du temps historique ». En suivant l'approche sociologique du temps proposée par Norbert Elias, le temps ne peut pas être conçu en dehors d'institutions qui le stabilisent. Cet auteur donne l'exemple de l'Église pour illustrer cette thèse, en permettant de penser ce nouveau projet patrimonial comme une phase de construction sociale du rapport au temps, en stabilisant un imaginaire social lié aux monuments de l'antiquité. Cette idée permet également d'examiner la deuxième caractéristique du « nouveau culte » identifié par Vovelle, s'agissant du flux de statuaire qu'il observe dans les cimetières. Dans les travaux de Maurice Agulhon, le concept de « statuomanie » (1978) est proposé, dans le but d'illustrer le fait que les statues consacrées aux morts des guerres et des révolutions du XIX^{ème} siècle se déplacent, à partir de 1840, des places publiques aux cimetières. Ces travaux se concentrent en partie sur ce qu'il nomme « l'allégorie civique féminine » (1973). Par ce terme, cet auteur se réfère à des statues installées dans l'espace public, qui s'exemplifient par les divers types de « Mariannes ». L'évolution de la création de ce type de monuments s'observe avant et pendant la Révolution française de 1789e et jusqu'à 1914, où elles ont été majoritairement effacées. En analysant cette pratique en termes de « dépolitisation de l'espace public », il évoque le remplacement de l'imaginaire révolutionnaire par l'imaginaire guerrier qui a suivi. Ce dernier relève de la mise en place de monuments aux morts dans l'espace public, mais également dans l'espace du cimetière, en donnant lieu à la constitution des cimetières à l'image de « galerie[s] des grands hommes ou des gloires de la cité » (Vovelle, 1982).

Un autre texte majeur qui exemplifie l'évolution du culte funéraire discuté par Michel Vovelle est le décret sur les sépultures du 23 prairial an XII (12 juin 1804). Il élucide la troisième caractéristique que cet auteur évoque, relativement aux rites et aux gestes nouveaux qui se constituent. En devenant le fondement de la législation des cimetières de l'époque contemporaine, non seulement pour la France, mais aussi pour des pays voisins qui étaient sous domination française, ce décret cristallise

les demandes de la déclaration royale de 1776. Il conduit à la prise de mesures par les pouvoirs locaux, en invitant à l'agrandissement et au déplacement des cimetières urbains (Bertrand, 2016). Un exemple de cimetière d'un autre pays ayant adopté ce décret est le Premier cimetière de la ville d'Athènes. Il pourrait être qualifié de « monumental » dans le sens où un grand nombre de statues existe dans son espace, ayant donné récemment lieu à la publication d'un ouvrage sous forme de guide au cimetière et à sa statuaire.

Un autre exemple de « gestes nouveaux » du culte funéraire observé réside dans le fait qu'ils se présentent comme un « réemploi d'héritages » organisés autour de la famille et de la patrie (Vovelle, 1992). Néanmoins, ils sont employés au sein d'un projet patrimonial en train de se modifier. Entre 1830 et 1840 un grand nombre d'institutions patrimoniales ont été constituées. Tout d'abord, en 1830, le poste d'inspecteur général des Monuments historiques se met en place, qui devient ministre de l'Instruction publique deux ans plus tard (Charle, 2010). Au même moment, Victor Hugo opère un « diagnostic esthétique sans appel », en décrivant l'usage du patrimoine comme appartenant à son propriétaire, tout en le distinguant de sa beauté, qui doit, d'après cet auteur, appartenir « à tout le monde ». À la base de cette conception romantique du patrimoine, il constitue le patrimoine en tant que « patrimoine de l'humanité » avant l'apparition de cette catégorie. Ensuite, en 1835 le Comité des arts et des monuments est rattaché au ministère de l'Instruction publique, et en 1837 la Commission des monuments historiques dresse le premier un inventaire des « monuments anciens » (*Ibid*). De plus, au cours de cette décennie le cercueil se généralise et nombre de cimetières s'agrandissent pour des raisons d'hygiène. Un exemple pourrait être l'ordonnance du 6 décembre 1843, qui tend à faire du cimetière un lieu de « conservation », d'après Bertrand, en raison de la multiplication des concessions. Une distinction entre concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires est introduite, mais les concessions perpétuelles sont moins nombreuses. Au surcroît, elles coûtent plus cher que les autres types de monuments funéraires, afin d'éviter l'agrandissement des cimetières.

Entre 1870 et 1930, l' « âge d'or » (Vovelle, 1982) du cimetière contemporain apparaît, avec l'affirmation d'un style commun des monuments installés dans l'espace du cimetière. Ce style se diffuse plus particulièrement entre 1870 et 1918. En même temps, comme plusieurs cimetières sont repris dans l'enceinte des villes, ce style se transforme. Un « nouveau cimetière civilisé » apparaît, au sein duquel le style des monuments funéraires recouverts de la pierre se diffuse (Vovelle, 1982). L'embourgeoisement aidant, la tradition du monument en pierre ou en granit se perpétue pour « matérialiser une intention d'éternité, en exaltant les vertus de l'individu », lors d'un héritage gréco-

latin (Auzelle, 1976). Cette période coïncide avec le deuxième projet patrimonial dont Charle écrit. D'après cet auteur, des « nouveaux médiateurs » apparaissent au cours de la Troisième République. Par différence à la perspective patrimoniale élitiste des années 1830, le patrimoine se nationalise de nouveau, en devenant accessible à un plus grand nombre d'individus. Ce geste est ainsi qualifié comme indice d'efforts de « démocratisation du patrimoine ». Dans un autre contexte socio-géographique, la rédaction de guides des sites funéraires devient une pratique diffuse. Comme l'explique Anthony Seaton, cette pratique vise à « rendre l'histoire tangible » en créant un sentiment de « continuité historique » que notre étude va essayer de saisir et de problématiser (2002). Néanmoins, une distinction entre des guides adressés à tout le public et d'autres s'adressant exclusivement à des « spécialistes » des sites funéraires apparaît, en posant la question de l'appropriation du patrimoine que ces documents permettent.

Un troisième projet patrimonial analogue aux deux premiers se manifeste au milieu du XX^{ème} siècle. Il est construit à la base des deux premiers, avec une politique de « démocratisation culturelle et patrimoniale » qui se met en place sur la base des conditions déjà créées. La notion de « médiation universelle » se constitue, en allant dans la perspective d'un « patrimoine global », qui reste néanmoins conçu dans des limites nationales. Cette politique se stabilise au sein d'un texte juridique en 1962. Cependant, d'après Christophe Charle, la démultiplication des éléments patrimonialisés qui poursuit cette législation n'est pas en raison de l'apparition du texte juridique, mais il s'agit plutôt d'un « effet en retour » de l'appropriation des symboles patrimoniaux par les élites (Charles, 2010).

Pendant la même période une nouvelle forme de cimetière apparaît en France, le Cimetière intercommunal du Parc à Clamart. Il est réalisé à partir de l'an 1951 à l'image du modèle du cimetière jardin, en introduisant le terme de « parc funéraire » dans le vocabulaire de l'urbanisme français (Auzelle, 1976). L'apparition de ce type de cimetière est décrite par Seaton en la comparant aux cimetières paysagers de la ville de Boston en 1830, qui a été conçu d'après des cimetières de ce type existant en Italie et en Suisse. De cette manière, il explique l'apparition de cette nouvelle forme comme un transfert d'un modèle d'un autre cadre national (Seaton, 2002). La constitution de ce type de cimetière en France apparaît comme un souci de création d'un lieu « pour les parents, les amis » et plus largement pour la société (Bertrand, 2016). Il s'agit simultanément d'un besoin d'économisation d'espace, en vue des vastes terrains exigés pour la création de ce type de cimetières pendant une des premiers moments d'urbanisation en France. Une autre mesure se met en place au cours de cette époque. Il s'agit de la législation permettant les exhumations, au cas où les

concessions achetées viennent à échéance. Ce processus s'établit d'abord afin de pouvoir rechercher les causes de la mort de la personne inhumée, pour les inhumations qui ne sont pas conformes à la législation, ou en raison de la demande de la famille. Dans les années 1980 ce processus se cristallise au sein du Code Général des Collectivités Territoriales, avec la mise en place du processus de reprise des concessions jugées en « état d'abandon ».

ii. Une perspective statistique des pratiques funéraires actuelles

L'articulation des thématiques de la mort et du patrimoine ouvre vers la question de l'évolution des pratiques et des imaginaires funéraires actuelles. Pour mieux comprendre leurs formes actuelles, j'expose ci-dessous un résumé analytique des données statistiques. À travers cela, je mets en perspective mon travail, en recentrant le questionnement à partir d'un point de vue englobant les nouveaux types de gestion du cadavre qui se diffusent au cours du XXI^e siècle. Les travaux statistiques récents sur les mutations des pratiques funéraires résultent du CREDOC sont constitués par des rapports de recherche publiés par des chercheurs du CREDOC, ainsi que par l' « Enquête funescape » qui a été menée en partenariat avec la CSNAF en 2014.

Ces recherches, portant sur les pratiques funéraires contemporaines, analysent les mutations en question sous le prisme de la *diversification* des modes de vie. Par diversification des modes de vie, Lehuédé et Loisel entendent des phénomènes de l'ordre de l'urbanisation, de la croissance des divorces, des ménages recomposés et de la mobilité professionnelle (2003). D'après ces auteurs, ces éléments remettent en cause l'image du cimetière en tant que « lieu de repos éternel familial ». En discutant également de la dégradation du cimetière contemporain et de la disparition des concessions à perpétuité (*Ibid*), ils observent un traitement de la mort qu'ils qualifient de « routinisé ». D'autres données statistiques existant peuvent illustrer les raisons de la routinisation que ces auteurs observent. D'après l'Enquête funescape, le caveau familial est le lieu choisi le plus par les individus qui préfèrent être inhumés au lieu d'être incinérés (CREDOC et CSNAF, 2014). Ceci concerne les individus les plus âgés, les « grands visiteurs des cimetières », et les catholiques. Le cimetière de la commune de résidence est choisi par ceux qui ne vont jamais au cimetière, par les athées, et les individus âgés entre 40 et 49 ans (*Ibid*). Par ce fait, un ancrage aux institutions traditionnelles paraît associé à la pratique de l'inhumation.

L'incinération étant une pratique funéraire plus récente n'est pas la pratique la plus commune en France. Comme l'explique Loisel, moins d'une famille de défunt sur cent choisissait la crémation en 1980. En 2002, cette pratique funéraire concernait 20 % des obsèques (2003). D'après les statistiques plus récentes de Siounandan, la proportion d'individus crématisés a triplé en vingt ans (2014). En comparant l'an 1994 avec 2013, un passage de 10,5 % à 32,6 % s'observe (2014). Ce pourcentage est plus caractéristique de trois régions de l'Est de la France, où la culture protestante est plus prononcée, s'agissant d'Alsace, de Lorraine et de Provence-Côte d'Azur (Loisel, 2003). Dans les régions les plus catholiques et rurales la crémation est beaucoup moins fréquente, en remontant vers 8 % en Auvergne et en Picardie (*Ibid*). D'après l'Enquête funescope, 50 % de la population qui choisit les incinérations préfère la dispersion de ses cendres (CREDOC et CSNAF, 2014). Le 56 % de ces individus ne veut pas une cérémonie religieuse, et il s'agit majoritairement de personnes qui ont entre 40 et 49 ans. Plus précisément, 28 % de ceux qui souhaitent avoir une cérémonie religieuse préfèrent que le repos de leurs cendres aie lieu dans une urne. Au surplus, parmi cette population, nous pouvons constater que le choix de l'emplacement des cendres dans une urne est accompagné par la préférence de l'installation de l'urne dans le caveau de la famille (*Ibid*). En ce sens, la pratique de l'incinération peut aussi être associée à des institutions traditionnelles, puisqu'elle laisse des traces de l'individu incinéré à un espace familial auprès duquel leurs proches pourront se recueillir.

De ce fait, il paraît que le type de cérémonie souhaité ne change pas, mais les critères du rituel qui se transforment. D'après l'enquête menée par Siounandan, des critères comme « l'atmosphère accueillante, la musique, la lecture de textes » comptent plus que la qualité du cercueil et pierre tombale. Une recherche sociologique sur les assurances nommées « contrats obsèques » met également en évidence la préférence pour la cérémonie intime, en montrant le rôle des nouvelles institutions prenant en charge de la mort dans ces pratiques. Ces éléments conduisent à la thèse de la « diversification des pratiques d'inhumation » (Clavandier, 2011), admise à travers les diverses formes d'individualisation qui apparaissent. Clavandier explique ce fait par la volonté de maîtrise du corps et des obsèques, en conduisant à l'appropriation de cette pratique en termes de « réussite » (*Ibid*). Cette idée peut permettre de comprendre comment l'espace du cimetière acquiert sa qualité de lieu de recueillement. Les éléments matériels apparaissant moins dans les préférences annoncées au sein de ces recherches, l'expérience de la cérémonie paraît plus importante. Ceci conduit à l'idée que la commémoration devient une pratique individualisée, bien qu'elle a lieu dans un espace collectif.

En prenant en considération la thèse de la « miniaturisation » du rapport à la mort, de Jean-Didier Urbain (1978), ces éléments peuvent être analysés comme une spécificité des sociétés contemporaines occidentales. La notion de la miniaturisation renvoie à la tendance de rendre les traces de la mort de plus en plus petites, observée à travers l'étude sémiologique des cimetières occidentaux que cet auteur a mené. Cette préférence pour le minime met en évidence l'éloignement du cadre public vers le privé, quant au traitement de la mémoire des proches. Ce processus est analysé par la sociologue Gaëlle Clavandier en termes de « déni de la mort » (2011), dans une nouvelle perspective. Cette auteure vise à expliquer que cela n'est pas de l'ordre d'un tabou anthropologique, mais d'un processus « historiquement daté » (2011). En reprenant les termes de Norbert Elias, ce processus peut être consécutif à un « processus de civilisation » qui ferait que la société de consommation prendrait le dessus sur une prise en charge collective et rituelle du rapport à la mort.

iii. Le cimetière Saint-Pierre de la ville d'Aix-en-Provence

S'agissant plus précisément du cimetière Saint-Pierre, des mutations en termes de pratiques et d'imaginaires funéraires y apparaissent également. En raison du manque d'espace au sein de ce cimetière et du coût des concessions, ce cimetière offre de moins en moins la possibilité d'y être inhumé. Cet élément posant problème depuis les premières années de sa création en 1833 l'a amené à être étendu à plusieurs reprises. Ce fait est analysé par les historiens Michel Vovelle et Régis Bertrand comme un type de « zoning chronologique » (1983) qui caractérise ce cimetière, puisque l'organisation interne des différents nouveaux espaces acquis est hétérogène.

La première extension du cimetière a eu lieu en 1834, avec l'acquisition de terrains vers le nord. Il a ensuite été mis en service en 1835. Entre les années 1830 et 1850, la périphérie est occupée par les concessions perpétuelles et le centre de cet espace se divise en « carrés » ou « îlots » (Bellet et Turin, 2015). Les premières concessions installées sont délimitées par des grilles, un élément qui introduit l'idée de l'individualisation de cet espace. Au milieu du XIX^e siècle, une tentative de faire du cimetière un lieu du « culte civique » de la ville est observée à travers la mise en place de nombreux monuments consacrés aux « bienfaiteurs » de la ville d'Aix-en-Provence (Vovelle et Bertrand, 1983). En même temps, en 1850, les sépultures familiales deviennent accessibles et les épigraphies sont rédigées par la famille de l'individu inhumé. Au cours de la décennie qui suit et

jusqu'à 1865 des « professions moins nobles » ont accès au cimetière (*Ibid*). Ce fait peut être interprété comme un indice de l'importance de l'unité familiale dans la gestion de la mort. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle il reste essentiellement un cimetière familial, qui prend l'image d'un lieu accueillant à travers les divers types d'aménagement qui ont lieu. Une tentative à donner un « cadre solennel » au cimetière est discutée par Vovelle et Bertrand, à travers la plantation d'arbres et le pavement des allées, sous le prototype d'un « jardin bien ordonné » (*Ibid*). En outre, l'augmentation rapide du nombre des concessions perpétuelles amène au déplacement des monuments civiques au croisement de deux allées, en leur accordant un nouveau statut symbolique.

En 1894 une deuxième extension s'observe, donnant lieu à l'installation de nouveaux monuments civiques dans le cimetière (Bellet et Turin, 2015). Néanmoins, son caractère familial paraît plus important que celui d'un lieu muséal. Cette idée résulte de l'observation de différentes sépultures familiales étant « juxtaposées », en mettant en évidence l'hétérogénéisation de cet espace, qui continuera à se développer avec chaque nouvelle extension. En 1917 une troisième extension a lieu et une quatrième en 1925. Pendant cette période, les nouveaux monuments collectifs s'installent dans l'espace urbain et non au sein du cimetière. Simultanément, après 1930 différents types d'ornements couvrent les concessions, en marquant l'espace avec des plaques ou des fleurs. De ce fait, le geste de démocratisation de la mort par l'accessibilité des concessions à tous n'est pas synonyme à l'accessibilité à une façon égale de commémorer les morts. Des fabriques et des consistoires monopolisent les pompes funèbres (Bertrand, 2016), ce qui peut expliquer pourquoi le pouvoir d'acquisition d'un terrain d'inhumation n'est pas le synonyme d'un pouvoir de recueillement égal. Un indice plus récent de rapports de pouvoir au sein du cimetière apparaît à travers la création du plan du cimetière. Il s'agit d'un plan qui met en carte la partie principale du cimetière en marquant les emplacements de certaines concessions et en proposant quatre listes de monuments à son usager. La partie principale du cimetière a été construite avant 1934, avant les deux dernières extensions de son espace. La cinquième extension s'observe en 1934 avec l'acquisition d'un terrain où s'installe l' « Annexe 1 » du cimetière et la sixième et dernière extension en 1945, avec l'acquisition d'un nouveau terrain où s'installe l' « Annexe 2 » (Bellet et Turin, 2015). L'ouvrage de la DMPC qui a fait l'inventaire des « éléments remarquables » du cimetière ne se réfère non plus à des monuments installés dans ces deux annexes. De même, la borne interactive qui a été installée dans l'espace du cimetière à l'issue de cet inventaire propose une représentation cartographique du cimetière qui se réserve à la partie principale.

Cette idée évoque le concept de « zoning social » de Vovelle et Bertrand (1983), qui vise à

expliquer le zoning du cimetière à travers celui de la ville. Leur observation du cimetière Saint-Pierre les conduit à identifier des rapports de pouvoir, à travers leur analyse des concessions comme indices de ce phénomène. Ces chercheurs étudient par la suite l'échantillon de la ville, en observant une élite sociale et politique « nettement différenciée » du reste, composée de membres de la vieille noblesse et de la magistrature d'Aix-en-Provence. Comme l'expliquent ces auteurs, en mobilisant un capital économique important, ce groupe social peut appeler des artistes pour édifier des monuments funéraires « originaux » (*Ibid*) en contribuant à la diffusion du « sens de la lignée », qui organise la forme paysagère que prend ce cimetière. Cette forme diffère de celle observable au nouveau cimetière de la ville, le cimetière du Grand Saint-Jean. Il s'agit d'un cimetière paysager qui offre aux habitants de la ville la possibilité de l'incinération. Malgré le fait que la région PACA fait partie des trois régions de la France dont plus de 30 % de la population choisit l'incinération (Loisel, 2003), le cimetière Saint-Pierre n'offre pas la possibilité de l'incinération et il n'est en cela pas représentatif de cette pratique funéraire.

Dans cette perspective, les nouvelles pratiques de mise en parcours du cimetière peuvent être conçues comme des actes de mise en patrimoine du cimetière, en posant la question du pouvoir de « présentification » des monuments et de la symbolique qu'ils comportent. Cette dernière concerne en premier lieu le type d'historicité des monuments civiques mis en visibilité sur le plan du cimetière, et en deuxième lieu l'histoire des individus enterrés dans les monuments funéraires qui y apparaissent. Il est estimé par certaines employées de la municipalité que le plan en question a été créé au moment de la première législation mettant en place le dispositif de jugement de l' « état d'abandon », invitant à reprendre des concessions anciennes. Ceci peut expliquer que ce plan fonctionne en tant que document de travail indiquant quels monuments doivent être préservés, malgré le fait qu'ils soient jugés en état d'abandon. De ce fait, ce phénomène ne peut pas être analysé au sein d'un cadre touristique ou de « marketing urbain », mais comme exemple de patrimonialisation du cimetière dans une finalité pratique d'économisation d'espace présentant une fonctionnalité symbolique identitaire. Pour cette raison, l'analyse des étapes de ce phénomène de patrimonialisation ne met pas en avant un nouvel imaginaire funéraire, mais un imaginaire patrimonial qui organise la nouvelle forme muséale de ce lieu.

III. Observer et analyser la patrimonialisation

Afin de comprendre comment les phénomènes de patrimonialisation sont analysés, je mets en discussion, au sein de ce paragraphe, plusieurs chercheurs qui étudient des phénomènes de cet ordre. Il s'agit de travaux sociologiques et géographiques, qui proposent des solutions dont l'articulation me paraît heuristique pour analyser le phénomène de la patrimonialisation et la muséification du cimetière qui en résulte.

i. De la notion d' « imaginaire » en Histoire

Nombre de recherches sur les cimetières proviennent de la discipline de l'Histoire, mettant l'accent sur les imaginaires que l'étude de ces localités peut mettre en évidence. S'agissant plus particulièrement de l'œuvre de Michel Vovelle et de Régis Bertrand sur les cimetières contemporains de la Provence, leur analyse a été abordée sous l'angle de l'identification d'« imaginaires urbains » qui organisent ces lieux. Leur proposition encourage ainsi l'analyse du patrimoine funéraire *pour* comprendre le faire-ville, en accordant *a priori* une portée explicative à ce lieu. Le cimetière Saint-Pierre situé à Aix-en-Provence est un des cimetières qu'ils ont étudié, au sein d'une recherche sur des cimetières de plusieurs villes de la Provence. Leur intérêt pour le « zoning social et chronologique » (Vovelle et Bertrand, 1983) met en évidence la conceptualisation du cimetière en une micrographie de la ville. Leur analyse des processus sociaux qui ont amené à la forme spatiale de ce cimetière s'effectue à travers une approche analogique. Ces analogies sont établies entre les données résultant d'une approche démographique de la ville d'Aix-en-Provence et de données résultant d'une analyse ethnographique de l'espace du cimetière en question. De cette manière, leur analyse est basée sur l'hypothèse de la pertinence de ce rapport analogique.

Analyser les monuments sans étudier le contexte pragmatique de leur production est une approche commune en histoire, résultant d'une conception du monument pouvant être qualifiée de « communicationnelle ». Dans l'exemple d'un article plus récent de Régis Bertrand¹⁰, cet historien identifie les « signes » portés par les monuments comme des « messages personnalisés d'une initiative privée » (2006). Dans cette perspective, une typologie des anges des cimetières contemporains est proposée, qui présente trois ordres de symboliques. Le premier ordre distingué est celui de la symbolique « à figuration non-humaine », de motifs architecturaux ou décoratifs. Le

¹⁰ BERTRAND Régis, « Les anges des cimetières contemporains », *Rives méditerranéennes*, 15 octobre 2005, n° 22, pp. 93-108, doi:[10.4000/rives.513](https://doi.org/10.4000/rives.513).

deuxième est celui du mobilier funéraire, qui identifie des formes architecturales des concessions. Le troisième ordre de symbolique est celui de la figuration humaine, à travers lequel cet auteur met en avant son observation de l' « omniprésence de la femme » (*Ibid*) dans les cimetières de la Provence ; elle y apparaît soit comme « orante », soit comme « pleureuse », ou comme une « représentation idéalisée de la morte » (*Ibid*). La mobilisation de la figure féminine est interprétée par cet auteur comme un indice d'une volonté d'expression du deuil, *montrant* des rapports d'inégalité existant dans la société. Dans ses travaux avec Michel Vovelle, il décrit également « une majorité de femmes qui pleurent et qui prient pour une majorité d'hommes » (1983) mais l'analyse de la matérialité de ces figurations ou de leur contexte de production et de réception n'est pas explicitée.

Une autre historienne qui analyse les monuments funéraires est Claire Maignon. Elle inscrit l'histoire des monuments funéraires dans l'histoire plus large du monument national et public (2015). En même temps, elle explique que la sculpture funéraire résulte d'une commande privée qui s'inscrit dans le contexte religieux ou civil, en proposant une typologie de certains monuments qui ont marqué l'histoire de la sculpture funéraire en France. Néanmoins, elle n'explique pas les différences que les cadres religieux ou civil peuvent avoir sur les monuments funéraires, en faisant *a priori* de l'État l'unité pertinente à l'analyse de la monumentalisation. Cette recherche *suppose* en cela le rapport entre une entité collective (l'État) et les traces de son activité (les monuments), sans vérifier ou approfondir cette hypothèse, résultant d'une conception des artefacts et plus largement du cimetière comme un « miroir » de la ville.

La représentation du cimetière qui résulte de sa conceptualisation comme « miroir » sous-tend un discours commun parmi des professionnels, des scientifiques, mais aussi des artistes dont les œuvres portent sur ces localités, en stabilisant un certain nombre de présupposés sur le cimetière et son analyse. La discipline du management urbain et environnemental étant située entre l'approche professionnelle et scientifique contribue à la distribution de cette conception parmi les professionnels de la gestion des cimetières. Des études menées par cette discipline (Dunkley, Morgan et Westwood, 2007 ; McClymont, 2016) s'intéressent à la constitution de l' « image de la ville » vis-à-vis des autres villes, au sein d'un contexte touristique, en supposant la transcendance de cette « image ».

Dans la littérature philosophique, l'idée que le cimetière est un lieu capable de *montrer* les qualités d'une ville apparaît à travers le concept d' « hétérotopie » développé par Michel Foucault (1984

[1967]). Ce terme se réfère à un type de localités étant « hors de tous les lieux, bien que pourtant, elles soient effectivement localisables » (*Ibid*). Un exemple de ce type de localités qu'il discute est le cimetière, qui n'est ni complètement autre à la ville, ni une représentation micrographique de l'espace de cette dernière. Elle « met en scène » des tensions qui permettent de comprendre la ville, telles que le « zoning social » (Bertrand et Vovelle, 1983) de la ville. Le cimetière Saint-Pierre peut être pensé ainsi, dans les termes de Foucault (1984 [1967]), comme disposant de deux types de fonctionnements. Il s'agit, en premier lieu, d'un « fonctionnement interne » et, en deuxième lieu, d'un « fonctionnement externe », en tant qu'il est organisé comme un lieu de mémoire pour la ville. Néanmoins, l'étude du fonctionnement interne est souvent incluse dans l'étude du fonctionnement externe. En pensant le cimetière comme une « image » ou un « miroir de la ville », son fonctionnement interne peut apparaître moins structurant que son fonctionnement externe. Un exemple est la qualité du cimetière en tant que lieu du deuil et de la commémoration, qui présente le cimetière comme un espace enfermé en lui-même, dans une temporalité qui n'excède pas la durée de l'exercice de l'activité du deuil au sein de son espace. Néanmoins, le travail de Foucault rend une importance égale à ces deux fonctionnements, en ouvrant une perspective de recherche qui peut aller au-delà de la métaphorisation du cimetière en image. Ceci peut permettre d'explorer les deux ordres de fonctionnement au sein d'un espace plus large, pouvant être celui de la ville ou de l'État. De cette manière, les temporalités observées au sein de son espace peuvent être analysées au croisement d'autres temps sociaux, comme par exemple les temporalités de l'activité patrimoniale qui organisent la nouvelle forme muséale du cimetière.

Un exemple permettant de comprendre l'apparition de la forme muséale peut être le travail d'une urbaniste, qui illustre le rôle de la recherche dans la diffusion de cette forme. Katie McClymont met en avant la conception dialectique qui lie le cimetière et la ville, à travers une perspective qui vise à légitimer la valorisation de ces lieux dans le cadre de ses recherches pour la création de politiques urbanistiques du domaine du spirituel. En définissant les cimetières de la Grande-Bretagne comme des « paysages politiques et culturels importants » elle les conçoit comme des espaces offrant la possibilité de formation de l' « identité civique » et de promotion de l'idée de la « diversité culturelle » (2016). Elle décrit ainsi le sentiment d'attachement à la localité que ce lieu peut procurer, avec le potentiel de l'expression symbolique de l'identité de la ville. En outre, elle évalue la « contribution » des cimetières dans ce processus identitaire en les comparant à certains espaces verts de la ville. Selon McClymont, la contribution des cimetières diffère de celle des parcs en raison des « qualités spirituelles plus importantes » des premiers (*Ibid*). Au surplus, elle accorde à ce lieu un rôle « stratégique » qu'elle qualifie comme étant « potentiellement conflictuel »

(McClymont, 2016, traduction libre), parce qu'il peut donner lieu à des luttes symboliques pour la revendication de l'identité civique.

La puissance d'institution du commun attribuée au cimetière par Katie McClymont constitue un autre type de discours qui fait du cimetière une « image » de la ville. De ce fait, il paraît que certaines disciplines, comme l'urbanisme ou le management touristique, peuvent diffuser cette représentation du cimetière en la mettant en forme dans son espace. Ces observations renforcent la thèse d'Emmanuel Amougou, d'après qui « un espèce de *sens commun patrimonial* » se construit, sur lequel « idéologues, théoriciens et praticiens s'accordent, indépendamment des différences qui les caractérisent » (2004). Dans le cas des travaux de McClymont, ceci est possible par la mise en avant de la forme « paysagère » du cimetière, faisant de ce lieu un espace vert de la ville et un espace avec un potentiel de sociabilité que les villes doivent exploiter. Néanmoins, au-delà du focus sur la transmission macro-structurelle de la forme muséale que prennent les cimetières et du « sens commun » que celle-ci véhicule, étudier ce phénomène à travers une approche située peut élucider quelles sont les opérations sociales concrètes réalisant cette « transmission ». De ce fait, adopter une approche allégorique de l'analyse de cette forme à travers l'interprétation des monuments peut être moins heuristique que celle de l'analyse du processus social de la constitution de cette forme. Cette dernière approche peut permettre de prendre en considération toutes les dimensions de la constitution du phénomène, s'agissant des dimensions de la production, de la trace et de la réception (Molino, 1995) de ces artefacts, que je développe dans le chapitre suivant.

ii. La question de l'appropriation de l'espace

L'analyse du processus qui constitue la forme spatiale du cimetière a été menée par plusieurs sociologues et géographes s'inscrivant dans une approche de l'espace comme « enjeu de luttes » (Grafmeyer et Authier, 2011). S'agissant plus spécifiquement de l'espace urbain, la sociologie de la ville s'intéresse aux modes d'appropriation « matérielle et symbolique » de la ville (*Ibid*). Les approches de cette appropriation varient entre l'analyse du processus de l'appropriation à l'analyse des traces spatiales de ce processus. J'expose dans ce paragraphe une proposition pour que ces deux approches puissent être cumulables au sein de cette recherche.

Un certain nombre d'auteurs mettent en avant une conception de l'espace moins comme

« conteneur » de l'action (en tant qu'il est structuré), mais comme une dimension structurante des interactions. De ce fait, elles invitent à s'intéresser aux phénomènes qui s'élaborent au sein de lui, en prenant en considération sa dimension agissante. Cette approche de l'espace apparaît à la fois parmi les sociologues et les géographes. Quant à ces derniers, le courant de la « nouvelle géographie » est discuté par nombre de chercheurs, comme l'anthropologue sociale Roxane Caftanzoglou. Elle l'explique que la géographie humaine étudiait des larges aires géographiques, en produisant des synthèses empiriques holistes avant les années 1960, en faisant le parallèle avec la méthode des monographies anthropologiques. De cette manière elle met en évidence la proximité d'une méthode et d'une approche du social entre ces deux disciplines. Au surplus, en discutant de la constitution de la « nouvelle géographie » elle illustre l'apparition de nouvelles approches de l'espace en sciences sociales. Au lieu de concevoir l'espace comme une abstraction de la pensée universellement homogène, cette nouvelle conception propose de voir l'espace comme participant de manière active à la structuration de la société. Elle trace ainsi le déplacement de l'étude de l'espace « objectif et extérieur » vers l'étude de l'espace « intérieur et subjectif » (2001), en mettant en valeur la perception de l'espace par celui qui le vit (conceptions de l'espace perçu et de l'espace vécu).

Les approches de l'espace extérieur et intérieur à l'individu sont conciliées, à travers la question de l'imaginaire. Le géographe Guy Di Méo conçoit la patrimonialisation comme un phénomène renvoyant à un processus qui « conserve une sélection de biens reçus par héritage », dans la perspective d'une projection dans le futur, en instituant des imaginaires sociaux. Il souligne la possibilité de « finalités idéologique, politique et/ou économique » (*Ibid*) que cette pratique peut avoir. Une autre géographe, Christine Davallon, analyse ce processus en termes d' « invention d'une transmission » (2000). En discutant du rôle de la mémoire comme faculté de connaissance, elle met en évidence son caractère socialement construit, qui « assure une continuité entre le passé et le présent » (*Ibid*). Dans les travaux du sociologue de l'urbain Luca Pattaroni (2013), les trois grammaires « du commun au pluriel » de Laurent Thévenot sont abordées, en étant prolongées dans leur dimension spatiale. La première est celle des *ordres de la grandeur*, qui s'intéresse à des larges identités collectives opérées au niveau structurel. Elle fait ainsi écho à la conception de l'espace comme trace et résultat de l'action. L'approche qui correspondrait à celle de l'espace comme interagissant avec les individus à l'intermédiaire des traces est la grammaire du *commun par affinité*, fondée sur le partage « d'affinités personnelles » avec des « lieux communs » (*Ibid*). Il ouvre ainsi une perspective d'analyse de l'espace comme étant porteur de traces de ces affinités, en tant qu'il fournit des repères spatiaux et symboliques aux acteurs sociaux.

Le concept de « marquage » (2004 ; 2008) développée par le géographe Vincent Veschambre peut être pensée comme un outil conceptuel permettant d'analyser ces traces. Ce concept est développé au sein de recherches portant sur des phénomènes de patrimonialisation, en rendant opérationnelle l'analyse de ce phénomène par le prisme de l'appropriation de l'espace. La proposition du concept en question réside dans une approche des biens patrimoniaux comme étant plus que leur matérialité. La marque est ainsi appréhendée comme un signe matériel de la « légitimation d'un effort d'appropriation de l'espace » (Veschambre, 2008), qui peut être contesté et transformé à travers une nouvelle appropriation par un acteur. De ce fait, l'étude du marquage de l'espace invite à « monter » à travers l'analyse des biens matériels au niveau des cadres sociaux qui le mettent en sens, afin d'objectiver les imaginaires spatiaux et patrimoniaux que ces marques mettent en visibilité.

Le dictionnaire « Les mots de la Géographie » opère une distinction conceptuelle partagée par Veschambre, entre « trace », « indice » et « marque » (Brunet, Ferras et Théry, 1993). La première est définie comme un type de marquage involontaire qui se réfère au passé. Le concept de l'« indice » est défini de la même façon que celui de « marque » abordé par Veschambre, c'est-à-dire comme une appropriation résultant d'un marquage volontaire qui se réfère au présent (2004). De ce fait, le phénomène de la patrimonialisation est rapporté au deuxième processus. Vincent Veschambre le définit comme un phénomène opéré par des « inscriptions ponctuelles » (*Ibid*) dans l'espace, qui revendiquent une appropriation précise et volontaire, prenant des formes qui peuvent varier selon la culture.

L'exemple des dénominations urbaines

Un exemple illustrant cette conception du marquage est celui des dénominations urbaines. L'historienne Barbara Sanchez analyse des « processus d'appropriation de l'histoire » par les autorités locales, à travers les exemples de la France et de la ville d'Aix-en-Provence (Sanchez, 2002). D'après cet auteur, les dénominations urbaines organisent un « système », en s'inscrivant dans la réalité de l'environnement urbain. Il s'agit selon lui d'un système « honorifique à caractère local » qui est mobilisé dans des « périodes troublées de l'histoire », qui apparaissent comme des « véritables épurations symboliques ». Cet auteur distingue d'abord les « dénominations traditionnelles », qui ont une fonction plutôt descriptive, des « dénominations de décision » mises en place dans le but de « commémorer les éléments d'une histoire commune » qui s'organise à partir de deux types de mémoires. Il s'agit premièrement d'une « mémoire politique » et d'une « mémoire

culturelle » (*Ibid*).

Elle trace d'abord l'historique de la tradition des dénominations de décision en France, dont le début elle identifie à l'époque de la Révolution française de 1789. Comme l'explique également Christophe Charle, cette époque a institué l'État comme acteur patrimonial. Dans l'exemple des dénominations de rue, les noms des lieux urbains ont été transformés pour effacer les références à, et par conséquent la mémoire de l'Ancien Régime. Napoléon a également créé des dénominations glorifiantes, mais comme l'explique Sanchez, ce n'est que pendant la Troisième République que l'espace quotidien de la ville est devenu un enjeu de monumentalisation. Les toponymes ont ainsi acquis la qualité d' « activateurs » et de « conservateurs » d'une « mémoire historique officielle » (*Ibid*).

L'historienne discute de l'évolution de cette pratique à la ville d'Aix-en-Provence à partir de l'an 1940. Des gestes de rétablissement des dénominations qui avaient été actualisées en 1938 s'effectuent, en actualisant des appellations de toponymie traditionnelle. Cette démarche a été transformée en 1941, avec une délibération qui a négligé le rétablissement de cet ordre de toponymes. Les noms de « célébrités ayant contribué à la gloire de la France », comme Émile Zola, Anatole France et Jules Ferry ont néanmoins été préservés. De plus, après la Seconde Guerre mondiale, le principe de dénomination des lieux urbains se généralise en mettant en mémoire des individus ou des événements qui faisaient sens par rapport à cette période de l'histoire. La seconde moitié du XX^e siècle ce principe s'affaiblit, en donnant lieu à des toponymies de décision s'affiche dans de nouveaux types d'espaces publics à partir de 1980. Ils se trouvent plutôt dans les quartiers « neufs » de la ville, comme par exemple l'Encagnane, le Jas de Bouffan, ou encore la Torse. Dans le centre-ville, la toponymie est de caractère local et régional, liée au patriotisme de la Première Guerre mondiale. En ce qui concerne la ceinture de la ville, elle reflète soit une mémoire politique nationale classique, soit une mémoire historique locale et nationale. Mais la configuration la plus significative est, selon l'auteur, constituée par les voies conduisant au centre et qui portent presque toutes des noms relatifs d'une part à la résistance nationale et d'autre part à la résistance locale (*Ibid*).

D'après Sanchez, les noms des lieux constituent des « instruments privilégiés de la mise en récit d'une histoire officielle » (*Ibid*). Cette idée évoque la notion de marque mobilisée par Veschambre, en ce qu'elle accorde de l'intentionnalité aux acteurs de ce marquage. En même temps, le fait que la pratique du marquage est associée à l'effacement de traces faisant référence à d'autres entités, la

distinction conceptuelle entre « logique de conservation » et « logique de disparition » apparaît (2004 ; 2008). Quant à la première, elle est définie comme le synonyme de la mise en patrimoine. La seconde est pensée comme un acte de « démolition » qui est « pensé et vécu » comme la « négation symbolique de l'autre » (Veschambre, 2008). À travers cette distinction il évoque un « processus cyclique de reconstruction » (*Ibid*) de l'espace-temps et de la mémoire collective dans lequel ces phénomènes s'engagent, en rappelant la dimension temporelle de la patrimonialisation.

En dernier lieu, en évoquant une capacité inégale de « marquer » l'espace, il se réfère à une capacité inégale d'appropriation de l'espace et de fabrication le commun. Cette capacité peut être observée à travers les diverses temporalités de cet acte, variantes de l' « éphémère » d'une occupation symbolique minime au « durable » d'une construction architecturale prestigieuse (*Ibid*). La patrimonialisation apparaît alors comme le résultat d'une appropriation et d'une inscription dans le temps qui s'opèrent à travers le marquage, en mettant en évidence la « dimension spatiale de la violence symbolique » (Veschambre, 2008).

Un problème que cette approche est susceptible de poser est d'ignorer le *processus* qui a organisé les qualités spatiales observées. C'est une critique que fait également Louis Quéré à l'approche de l'espace public en tant que scène, afin de souligner le « travail de publication » qui constitue l'espace comme tel (Joseph, 1992 ; Quéré, 1995). D'après cet auteur, il ne suffit pas d'expliquer la composition de la scène urbaine par l'hypothèse de l'action stratégique. Cette idée présenterait l'action comme une « boîte noire » impossible à comprendre, dont les traces spatiales sont exclusivement accessibles. Ces traces seraient ainsi étudiées en tant qu'elles convoquent l'intentionnalité des acteurs impliqués dans la constitution de l'espace urbain, en le réduisant à un espace univoque au sein duquel la volonté de ces acteurs se matérialise. L'approche « scénographique » d'Isaac Joseph ne réduit néanmoins pas l'espace à une matrice de reproduction des inégalités sociales en tant qu'inégalités spatiales. Cet auteur propose de concevoir l'approche dramaturgique comme « échafaudage méthodologique » et non comme un « postulat ontologique » (Joseph, 1992). En cela, un nombre de composants de l'action peuvent être étudiés à travers cette approche, en découpant l'action en ses diverses dimensions constitutives. Les dimensions qu'il propose de distinguer sont alors les « procédures » d'interaction, structurées en fonction des rôles mutuellement constitués et accordés aux acteurs, ainsi que des « matériaux » qui organisent l'espace en découpages, en le mettant en un récit qui fait sens par rapport aux critères des acteurs qui l'organisent (*Ibid*). De cette manière, l'analyse des traces observées à travers leur historicisation peut permettre de prendre en considération le caractère évolutif des formes de sociabilité que ces traces

présentifient.

iii. Une logique de « lumières et ombres »¹¹ ?

Un sociologue qui propose une telle analyse du patrimoine est Ion Martínez Lorea. Dans le cadre de ces recherches sur la patrimonialisation, il s'intéresse également aux « luttes spatiales » que ce phénomène permet d'étudier. Plus précisément, en analysant des phénomènes de patrimonialisation à l'échelle de la ville, il s'intéresse à la fabrication de « qualités de lieu » (2014) à travers ce phénomène. Ce terme renvoie à l'idée du développement de particularités par des municipalités, au sein d'une démarche qui leur permet de se comparer et de se distinguer d'autres villes. Pour aller plus avant dans le mode opératoire de ce phénomène, il se réfère à des actes de « mise en visibilité » et d' « occultation » de monuments (*Ibid*).

Au surplus, il analyse ces actes à travers l'angle de leurs résultats. En discutant d' « imaginaires sociaux » d'appartenance à une histoire et une tradition propres à la ville en question, il met en question la définition formelle du patrimoine « à découvrir ». L'idée qui se joue derrière l'hypothèse de la construction d'imaginaires est celle de la « mémoire ». En mobilise le concept de « mémoire collective », il se réfère à l'idée que la mise en visibilité de monuments peut participer dans la structuration de la mémoire d'une population. Ceci est expliqué à travers un processus d' « alimentation du passé et du présent » (dimension structurante de la mémoire). Cette double opération peut être effectuée en associant les monuments à un événement historique, de façon à ce que d'autres mises en valeur ne seraient pas possibles. S'agissant de l'alimentation du présent, elle renvoie à l'idée que cette mémoire peut informer l'activité actuelle des individus (*Ibid*). Cette approche du patrimoine peut être qualifiée de « constructiviste », dans la mesure où il adopte un regard critique qui met en question les qualités naturelles des éléments patrimonialisés existant, en étudiant le processus de sélection qui les a constitué comme tels.

Une autre caractéristique de cette approche est le fait qu'elle rapporte les imaginaires sociaux en jeu aux experts qui les réalisent, à travers une logique de « lumières et ombres » (*Ibid*), mettant en visibilité certains éléments au détriment d'autres (*Ibid*). Cette idée est également partagée par Emanouel Amougou. Dans son livre « La question patrimoniale : de la "patrimonialisation" à

¹¹ LOREA Ion Martínez, « Ce que cachent les murailles. Le patrimoine historique comme icône urbaine ». Pp. 51-66 In *Aléas de la patrimonialisation urbaine*, dirigé par J. Remy, Éditions érés, 2013.

l'examen des situations concrètes », il présente un entretien mené avec un architecte des Bâtiments de France. Dans le cadre de cet entretien, il demande à son interviewé de lui « exposer » la « logique de l'Architecte des Bâtiments de France » concernant son domaine d'activité. De ce fait, il vise à élucider l'*institutionnalisation* des critères « de définition et de reproduction » des valeurs patrimoniales.

IV. Conclusion

L'intérêt pour la « logique » patrimoniale apparaît comme l'élément commun sous-jacent ces approches, se reflétant par un choix conceptuel partagé par la plupart des sociologues, anthropologues et géographes qui travaillent sur les phénomènes de mise en patrimoine. Il s'agit de l'usage du terme de « patrimonialisation ». Ce terme qui apparaît comme une nominalisation du verbe « patrimonialiser », mais ni le terme en question, ni le verbe supposé n'apparaissent dans les dictionnaires de la langue française. Elle n'est non plus utilisée par les acteurs du patrimoine, mais elle apparaît dans le discours scientifique et plus précisément dans le texte de l'historien Georges de Lagarde, intitulé « La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen-âge » (1956). Son transfert en sociologie consiste à souligner le caractère socialement construit du processus de mise en patrimoine, et il se diffuse également au sein d'autres disciplines et régions de savoir. Son usage est néanmoins susceptible de présenter les pratiques patrimoniales comme des actes qui reflètent une forme d'intentionnalité propre aux acteurs du patrimoine et relevant ainsi d'une action volontariste d'occultation d'éléments monumentaux, afin de mettre en visibilité certains autres. Ceci peut également conduire à concevoir l'étude du patrimoine comme une actualisation des représentations d'acteurs dominants, apparaissant en tant que médiation illusoire d'idéologies superstructurelles qui organisent l'activité patrimoniale. Dans les deux chapitres suivants, je développe certaines propositions pour cerner le rôle des acteurs sans partir de ce type de présupposés, en ajustant cette approche du phénomène à mon terrain d'enquête.

CHAPITRE II : HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

I. Les caractéristiques de mon terrain d'enquête

Une approche épistémologique et méthodologique pouvant contribuer au dépassement de cette difficulté a été développée par Jean Molino¹², à travers sa proposition pour une analyse prenant en considération la phase de production d'un fait symbolique, ses traces matérielles et la phase de sa réception (1989). Cette approche peut être particulièrement heuristique pour ma recherche, en tant qu'elle aborde une dimension du phénomène qui n'est pas travaillée par ces chercheurs. Cette dimension apparaît en revenant à la définition de la patrimonialisation de Françoise Choay. En faisant de l'émanation de « techniques d'enregistrement du passé » (2007 [1992]) une particularité des pratiques patrimoniales contemporaines, cette chercheuse propose d'analyser leur évolution pour élucider la question de la « reconstruction » (*Ibid*) de l'histoire. S'agissant des pratiques patrimoniales apparaissant dans le cas du cimetière Saint-Pierre, où nombre de dispositifs cartographiques médient son espace, la question des techniques qui opèrent cette médiation est nécessaire pour l'analyse des diverses formes symboliques que prend ce phénomène. Je formule ci-dessous un certain nombre d'hypothèses concernant l'analyse de ces documents, donnant lieu aux démarches méthodologiques présentées dans le dernier chapitre de cette partie de mon mémoire.

L'hypothèse provisoire centrale de cette recherche porte sur la significativité du moment d'apparition de la catégorie de « patrimoine funéraire » dans le langage des professionnels. Plus précisément, je fais l'hypothèse que le phénomène de la patrimonialisation de ce lieu est antérieur à l'apparition de la catégorie en question. Comme je le précise dans l'introduction, je l'étudie en tant que « solution de deux problèmes » préexistant son émanation, qui donne simultanément lieu à la construction publique d'un nouveau « problème » de la municipalité. Au surcroît, une autre hypothèse importante est que les différentes phases du phénomène de la patrimonialisation de ce cimetière résultent à des dispositifs cartographiques différents, dont l'analyse serait nécessaire pour comprendre la transformation de la signification de la catégorie au cours de l'évolution du phénomène.

Une distinction qui peut élucider la démarche d'évaluation ces deux hypothèses est celle entre

¹² MOLINO Jean, « Interpréter », pp.9-52 in *L'interprétation des textes*, dirigé par C. Reicher, Éd. de Minuit, 1989.

« catégorie à réaliser » et « catégorie réalisée », opérée au sein des travaux de Louis Quéré sur les catégories. Dans le but de mettre en évidence l'intérêt de l'étude de la convocation de ces catégories dans la pratique, il définit les catégorisations, non comme processus d'acquisition de « concepts », mais comme processus complexes de construction de la signification (1994). En suivant la démarche bourdieusienne qu'introduit la notion de la « catégorie réalisée », cet auteur propose de prendre en considération le double statut des catégories, en les pensant à la fois comme des catégories « réalisées » et « à réaliser ». En mettant en évidence les effets que peut avoir la catégorisation sur le réel, cette proposition ouvre la possibilité d'une enquête praxéologique sur les catégories. Cette idée renforce la conception des catégorisations comme processus, en invitant à dépasser la dissociation entre la pensée et la pratique qu'implique le terme de « réalisation ». Ce dernier tend à occulter la pertinence de l'analyse des formes graphiques que peuvent prendre les catégorisations, celles-ci n'apparaissant pas directement comme des « réalisations ». En allant au-delà de la problématique de la *réalisation* de la signification, la problématique de son *élaboration* apparaît, en invitant à prendre en considération les opérations continues de mise en signification qui se développent au sein d'une activité. L'approche processuelle de l'activité catégorielle amène à une formulation d'une autre hypothèse de recherche à partir de cette même observation. Il s'agit de faire l'hypothèse que la constitution de la catégorie correspond à des moments de mise en carte différents. Ceci implique qu'un décalage de signification existe entre les différents moments de la constitution de la catégorie, qui peut être analysé comme le résultat des différentes modes d'évaluation de chaque acteur. Cette idée permet d'aborder ces dispositifs comme des sources des différentes significations accordées au patrimoine funéraire, qui peuvent apparaître dans les catégorisations proposées.

Quant à la pertinence de cette conception des catégories par rapport à mon terrain d'enquête, deux types de « terrain » apparaissent. S'agissant de l'énonciation des catégories (à réaliser), elles se manifestent à la fois au sein du discours des acteurs et dans des dispositifs créés et mobilisés dans leur travail. Les dispositifs en question sont simultanément un type de terrain de *réalisation* de la catégorie, dans une forme graphique et analysable à travers une approche sémiotique. En même temps, la réalisation de la catégorie est également observable dans l'espace du cimetière, puisque la définition de la valeur patrimoniale organise le processus de préservation et de démolition des monuments qui sont installés dans son espace (conception de l'espace *réalisé*). En ce sens, la catégorie apparaît sous forme d'énoncé dans le discours des individus qui la prononcent et qui la définissent pour pouvoir la mettre en œuvre (catégorie à réaliser qui devient catégorie réalisée). Elle résulte d'un processus définitoire de la patrimonialité, à travers des interactions présentes et

antérieures que les acteurs opèrent pour produire le sens de leur activité définitoire. Cette activité nécessite un certain nombre de critères, qui apparaissent dans un premier temps sur un dispositif cognitif qui a été produit au sein du Service Funéraire. Il s'agit du plan du cimetière Saint-Pierre, sur lequel un nombre de catégories d'individus qui y sont enterrés apparaissent. Le dispositif en question a été créé en fonction d'un document de travail : les « fiches concessions ». Ces fiches concentrent les informations administratives de chaque concession et les noms des personnes qui y sont enterrées. Le plan a été créé en fonction de ces documents, sur lesquels l'importance a été signalée et, dans la plupart de cas, justifiée en fonction de la position sociale d'un individu ou de la famille enterrée dans une concession.

L'espace du cimetière fournit des repères mnémoniques, non seulement aux visiteurs du cimetière, mais aussi aux acteurs patrimoniaux qui définissent la catégorie de « patrimoine funéraire » en fonction d'un certain nombre de documents qui existaient depuis plusieurs années au cimetière. Un exemple de la constitution de la catégorie par l'espace serait ainsi l'installation de la reproduction d'une peinture de Paul Cézanne devant sa tombe depuis 2006 par la municipalité. Cet élément marque dans l'espace la valorisation symbolique de la présence de traces du peintre dans le cimetière. Il est ainsi présenté comme un « artiste » de la ville, en faisant de l'art un critère pour la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire ». Quelques traces de la patrimonialisation existent pour le moment au sein du cimetière Saint-Pierre et mettent en évidence des moments différents de constitution des catégories. Pour restituer la complexité du processus de la constitution de la catégorie, je vais tenter de suivre leur apparition.

Cet exemple met en évidence la combinaison des deux opérations que prend la catégorisation d'après Zimmermann. L'installation de cet élément dans l'espace du cimetière peut être conçue comme une « opération pratique » et l'opération de mise en sens qui l'a précédée correspondrait à l'opération « cognitive » catégorielle des acteurs. S'agissant plus précisément de la dernière phase de mise en patrimoine des monuments funéraires, ces deux opérations se rapportent à la technique de l'inventorisation et à l'opération cognitive et symbolique de l'évaluation des monuments au cours du travail de l'inventaire. Le plan du cimetière peut être conçu comme une opération technique correspondant à une phase antérieure du phénomène, qui a donné lieu à des reprises de certaines concessions. Comme dans le cadre de cette nouvelle phase des reprises n'ont pas eu lieu, l'analyse du processus des catégorisations ne doit pas se réduire aux actes de préservation ou de démolition des monuments. En prenant en considération les opérations symboliques de constitution de la catégorie, certains monuments peuvent être mieux mis en visibilité que d'autres, ce qui apparaît

dans la borne interactive du cimetière.

Un autre type d'opération cognitive est la co-construction d'un ensemble de catégories que suppose, d'après Quéré, la phase de la réalisation. Ce travail de catégorisations résulte en un nombre de dispositifs cognitifs qui désignent la nouvelle signification accordée aux monuments funéraires et civiques qui sont installés dans l'espace du cimetière. Il s'agit du plan du cimetière, qui est constitué d'une carte qui représente sa partie principale, avec des listes d'individus qui y sont enterrés, ainsi que d'un inventaire de la DMPC et de la borne interactive qui est installée dans cet espace depuis 2015. Je considère que le processus de la mise en forme graphique d'une catégorie n'est pas une traduction de sa conception en forme symbolique, mais qu'il y a un décalage de signification entre les divers moments de réalisation de la catégorie. Ainsi, le modèle de la réification (de la signification) ne peut pas expliquer ce passage de la définition d'une catégorie à la forme graphique qui lui est accordée. Pour cette raison, l'analyse des formes socio-symboliques et sémiotiques de ces dispositifs sera croisée avec l'analyse de l'environnement pratique de leur réalisation et de leur réception. À ce niveau, la catégorie se différencie du processus de la catégorisation en tant que classification, qui apparaît sur les dispositifs en question. Cette classification est accessible à travers l'usage de ces dispositifs cognitifs pour définir de manière officielle la catégorie de patrimoine funéraire.

Au sein de ce processus de catégorisations des opérations techniques, socio-cognitives et symboliques apparaissent, par lesquelles se constitue la signification de la catégorie de « patrimoine funéraire ». Les sources dont je dispose pour cerner ce processus sont, dans un premier temps, un nombre de dispositifs cognitifs mobilisés par les acteurs du patrimoine. Il s'agit du plan du cimetière, des archives municipales et de documents de travail. Ce corpus se constitue également de l'ouvrage de la DMPC, qui reprend les catégorisations du plan du cimetière et qui propose un inventaire des « éléments remarquables du cimetière Saint-Pierre ». Un autre type de données est constitué à partir d'entretiens menés avec des acteurs qui ont participé à ce processus, ainsi que des observations de l'espace du cimetière qui ont mis en évidence la présence et le statut de la borne interactive et de certaines traces et marques, comme le panneau installé devant la tombe de Paul Cézanne. Ces différents types de données peuvent être analysés pour cerner les phases de la patrimonialisation de ce cimetière, en portant un intérêt plus spécifique sur l'élaboration de la catégorie de « patrimoine funéraire » par les acteurs du patrimoine.

À travers cet exposé du cadre problématique structurant ce travail, j'introduis le cadre de l'analyse

processuel de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire ». En concevant la constitution de cette catégorie comme un processus concomitant à la constitution d'autres catégories, comme par exemple celles de la notabilité ou de l'art, je propose une définition provisoire de ce phénomène en tant que processus de constitution de catégories dont la signification excède le domaine du patrimoine funéraire. En ce sens, l'analyse de ce phénomène peut nous renseigner sur la fabrication du commun, en généralisant à partir du cas étudié. Ceci est possible à travers un moment analytique de « re-dialectisation » (Ramognino, 1982) des données. Une idée pour mettre en œuvre ce travail analytique est de comparer ces résultats à des observations d'autres phénomènes de patrimonialisation qui ne sont pas propres à ces entités sociales. Au lieu d'essentialiser ces entités, leur comparaison pourrait amener à une réévaluation de leur relation. De cette manière, l'analyse pourra restituer le phénomène dans ses qualités « essentielles, concrètes et vivantes » (*Ibid*), sans reproduire les catégories normatives qui sont mobilisés par les acteurs sociaux qui participent dans ce phénomène.

II. De la socio-histoire des catégories à des imaginaires sociaux

Cette démarche de restitution des différentes dimensions du phénomène peut être opérée en identifiant les imaginaires qui organisent l'activité patrimoniale. À ce niveau du raisonnement j'introduis une autre hypothèse de travail, qui consiste à envisager le phénomène en question comme une activité sociale organisée par des imaginaires. Je définis provisoirement ce concept comme une conceptions de l'Histoire fournissant des modes d'évaluation aux acteurs, modes en fonction desquels ils constituent la catégorie de « patrimoine funéraire » (en tant que catégorie de la pensée et de la pratique). La description et l'analyse des modalités constituant la catégorie vont être précisées dans la deuxième partie du mémoire, en tant que résultats d'un premier moment analytique. À un deuxième moment analytique, j'essaierai d'identifier, à partir de cette analyse, les « imaginaires implicites » (Buscatto, 2012) que ces résultats mettront en évidence. Afin de construire une démarche méthodique pour l'identification de ces imaginaires, je distingue provisoirement la notion d' « imaginaires » de celle de « représentations ». Cette distinction vise à souligner certaines limites de la seconde notion, dans le prolongement de celles évoquées par Nicole Ramognino¹³. Je développe par la suite la proposition de la première en mettant en

¹³ RAMOIGNINO Nicole, « Questions sur l'usage de la notion de représentation en sociologie ». In C. Bélisle, B. Schiele & S. A. E. Hadj (Eds.). *Les savoirs dans les pratiques quotidiennes: recherches sur les représentations*,

perspective les définitions de Jean-François Augoyard et de Christine Chivallon.

La notion de « représentations » a été mobilisée par des psychologues sociaux, aussi bien que par des sociologues, des anthropologues et des historiens, dans leurs recherches sur les processus de connaissance d'élaboration de la réalité. D'après Akoun et Asnart, ces processus sont étudiés en tant qu'ils transforment les objets sociaux en catégories symboliques (1999). Ainsi, elles sont conçues comme étant structurantes de la réalité sociale, et structurées par la communication sociale, qui peut avoir lieu au niveau individuel, interindividuel et collectif. Nicole Ramognino approfondit ces deux conceptions en distinguant les approches objectiviste, subjectiviste et cognitive. Cette auteure explique que l'approche objectiviste tend à concevoir les représentations comme une « forme empirique » du concept d'idéologie (Ramognino, 1984). En cela, les représentations peuvent être assimilées à des « reflets du réel », qui contribuent à la reproduction des rapports sociaux de domination. L'approche subjectiviste les pense plutôt comme des cadres offrant des « résistances au changement », ou au contraire comme des caractéristiques partagées parmi des groupes émergents, pour qui elles promeuvent le changement. Comme le disent Akoun et Asnart, l'accent est traditionnellement mis sur la « nature psychique » de ces représentations, en raison de l'influence des travaux de Piaget (*Ibid*). Cette dernière approche est associée par Nicole Ramognino à la perspective cognitive, qui met au centre les préoccupations des chercheurs sur la formation des symboles dans des processus de construction du réel, invitant à prendre en considération les processus d'élaboration de symboles « dans leurs relations avec les conduites » (1984).

En prolongeant cette troisième tradition, elle propose de remplacer l'approche des représentations en tant que connaissance illusoire par des approches étudiant l'activité du sujet dans et par ces représentations. Néanmoins, en abordant cette notion à travers une méthode étymologique, elle identifie une tendance à penser cette notion comme geste de présentation du monde « tel qu'il est » (Ramognino, 1984). En proposant que les acteurs sociaux ne connaissent pas le monde tel qu'il est, l'étude des opérations cognitives et symboliques ne peut pas nous renseigner sur la constitution de « re-présentations » du monde, mais de réalisations dans le présent d'états du monde « tel que nous pouvons l'appréhender » (*Ibid*). De cette manière, elle évoque l'idée que les individus constituent leur rapport au monde en fonction de capacités d'apprentissage dont ils disposent. Cette idée permet de penser l'action comme activité productrice de significations et en même temps organisée par ces dernières, sans pour autant limiter l'analyse au niveau individuel, mais en permettant de passer de

Paris, Editions du CNRS, 1984, pp. 209-225.

l'observation d'opérations de mise en sens individuelles à l'observation de processus sociaux plus larges.

À travers cette perspective, un mode de généralisation des données serait envisageable, afin de pouvoir restituer les résultats de l'analyse dans la totalité des phénomènes sociaux dont ils relèvent. Cette voie analytique peut être une clé pour accéder à des imaginaires sociaux et historiques propres au phénomène observé. Une autre chercheuse ayant contribué à la question des imaginaires est la géographe Christine Chivallon. En définissant l'imaginaire comme un outil de « sémantisation du réel » (Chivallon, 2008), elle suppose que les acteurs sociaux possèdent une connaissance objective du monde, à partir de laquelle ils peuvent identifier et reproduire ses qualités. Ce processus s'opère en mettant en symbole le réel dans l'espace, où l'imaginaire apparaît comme une « intervention mentale » (*Ibid*) indirecte à la manière dont nous nous représentons le monde. En supposant une lutte symbolique pour la définition de l'imaginaire, cette notion d'imaginaire se rapproche de la notion de l'idéologie, inscrite dans la perspective objectiviste. La conception de l'imaginaire mobilisée par Jean-François Augoyard illustre la façon dont cette opération socio-symbolique peut relever de l'activité du sujet. En renvoyant à la mémoire comme reconstruction de l'expérience, la notion d'imaginaire peut permettre d'étudier la convocation de l'histoire dans le présent. En même temps, il permet d'envisager les perspectives de l'avenir associées au passé et au présent du sujet, en restituant la complexité temporelle de l'élaboration du social.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

I. Introduction

De l'objectivation des imaginaires

Dans la perspective annoncée ci-dessus, j'analyserai la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » à travers la restitution des phases de mise en patrimoine du cimetière Saint-Pierre. Je développe, au sein de ce chapitre, une approche méthodologique visant à combiner l'analyse praxéologique et socio-historique des catégories à l'analyse de la symbolique qu'engage leur élaboration. Au cours de ce chapitre je développe mes hypothèses, en précisant les démarches méthodologiques mises en avant pour les mettre à l'épreuve.

II. L'approche socio-historique de la catégorie de « patrimoine funéraire »

i. L'approche praxéologique des catégories

Afin d'étudier le processus de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire », je suivrai une démarche socio-historique, inspirée par l'approche des catégories de l'action publique que propose Bénédicte Zimmermann. Comme l'explique cette auteure, le terme de « constitution » apparaît dans les travaux des pragmatistes, qui étudient les catégorisations sous l'angle de l'action en train de se faire (2003). Ce choix conceptuel paraît pertinent à la description du phénomène en question. Le travail de son élaboration étant en œuvre au moment de la recherche, la signification de cette catégorie n'est pas cristallisée en une seule conception officielle. De ce fait, disposer du mot « patrimoine » ne correspond pas nécessairement à une même évaluation de la situation par tous les acteurs qui le mobilisent. La catégorisation n'est ainsi pas conçue comme l'acquisition d'un concept par intériorisation, mais comme un processus complexe de mise en relation de notions avec des classes d'objets, afin de produire de la connaissance et de la mettre en œuvre au sein de l'activité patrimoniale.

Cette approche des catégorisations peut être qualifiée de « praxéologique », dans le sens où la catégorisation est pensée comme « procédure d'institution de la réalité objective des faits sociaux et d'accomplissement des activités pratiques » (Quéré, 1994). Il s'agit ainsi de s'intéresser à l'environnement pratique et conceptuel au sein duquel l'interaction se déroule. L'environnement pratique de l'interaction peut être étudié à travers le contexte de déroulement de l'activité définitoire et sa contribution à la mise en signification des catégories. Il peut inclure les techniques de travail apprises au sein d'une institution, les artefacts avec lesquels l'acteur interagit pour mettre en œuvre ce travail, et plus largement l'espace-temps, entendu comme dimension agissante qui contribue à la constitution d'une catégorie. L'étude de l'environnement conceptuel résultant d'une prise en considération de la nature relationnelle de la constitution des catégories appelle à analyser l'environnement conceptuel de la catégorisation. Quéré propose de concevoir la « nature » des catégories comme étant « d'emblée conceptuelle » (*Ibid*), afin de pouvoir saisir leurs significations dans le contexte au sein duquel elles sont mises en œuvre.

Ceci implique la nécessité d'étudier le rapport des catégories employées dans la description des phénomènes étudiés, en considérant leur description comme une phase de « réalisation » de la catégorie qui peut prendre plusieurs formes. Si, comme l'explique Quéré, un ensemble de notions est défini réciproquement au cours de la catégorisation (1994), une forme sémantique serait propre à ce processus, qui inviterait à l'étudier à travers les opérations langagières qui constituent la catégorie. En même temps, comme cet auteur suppose que les catégories se réalisent dans la pratique, il s'agit de s'intéresser au-delà de la matérialité langagière, à l'opération pratique concrète qui en résulte. Cette idée renvoie également à l'hypothèse de Zimmermann, selon laquelle l'approche socio-historique de la catégorie doit convoquer l'observation de l'activité sous deux prismes. En premier lieu, il est question de l'« opération pratique » effectuée, ainsi que de l'« opération cognitive » catégorielle qui se réalise (2003). Dans cette perspective, mobiliser une catégorie dans le discours verbal ou écrit correspondrait au fait d'annoncer une catégorie *à réaliser*, sans prendre en considération la matérialité langagière comme une matérialité sociale pertinente à l'étude sociologique des catégories. Cette dernière approche consisterait plutôt à présenter la mobilisation d'une catégorie comme un type de réalisation *pré-pratique* de la catégorie, en définissant de nouveaux horizons d'action pour ceux qui participent dans son élaboration, en agissant sur la signification potentielle de la catégorie. Une autre forme qu'elle peut prendre est la forme visuelle, qui crée un sens à travers la constitution de l'image.

Cette pluralité de formes de réalisation de la catégorie peut permettre de s'intéresser au langage et au visuel comme matérialités de réalisation de la catégorie. En pensant cette matérialité comme un support de « stockage » (Farrugia, 2009) de la signification patrimoniale, une mémoire se produit à travers la pratique de mise en mots et en images, qui laissent des traces d'ordres divers. Ainsi, ces opérations de mise en récit et en image peuvent être conçus comme des pratiques véhiculant une mémoire du processus de mise en signification. Cette élaboration de la catégorie véhicule, comme l'explique Francis Farrugia, une « virtualité » qui peut permettre de saisir la signification que prend la catégorie et la façon dont elle structure un milieu d'action. Ce chercheur s'intéresse à la connaissance en tant que faculté qui fait le « pouvoir de connaître » des individus, à travers l'opération cognitive de la mise en mémoire. Le « stockage » (*Ibid*) de la signification par la mémoire la rend intergénérationnellement transmissible en permettant ainsi l'allongement de la durée de la négociation du sens à travers cette transmission. En définissant la « virtualité » comme « lieu de négociation du sens », il ouvre une perspective pour l'analyse de la persistance de la signification d'une catégorie dans le temps, en la pensant comme une stabilisation de la signification en souvenir, laquelle contribuera à une interaction postérieure. Ceci permet également de concevoir comment, à partir de la distribution des « droits et des devoirs » des entités concernées par ce phénomène, la négociation du sens se prolonge en étant appropriée par de nouveaux acteurs.

ii. La municipalité comme scène de l'interaction

Dans la perspective de l'analyse de ce phénomène de catégorisations, le contexte pratique de leur production doit être pris en considération. S'agissant de la catégorie de « patrimoine funéraire », sa signification se développe au sein d'une « politique vive » (Lolive, 2006) de la municipalité, n'étant pas pour le moment stabilisée. Cette politique rend officielle une signification de la patrimonialité qui a été mise en œuvre par les employés du Service Funéraire en premier lieu et par le service de la DMPC par la suite. Comme ces acteurs proviennent de différents services de la municipalité, la particularité de cet espace de sociabilité doit être interrogée. Une particularité est le fait qu'elle permet de rassembler les significations accordées par les divers acteurs qui s'intéressent à ce type de patrimoine. En ce sens, la municipalité peut apparaître comme une « scène » de l'interaction (Zimmermann, 2003), ou comme une « arène publique » (Cefaï, 2002 ; 2009), sur laquelle l'action collective se déroule. Le terme de « scène » ne vise pas à neutraliser le rôle du contexte municipal comme un environnement de l'action qui est élaboré par les acteurs ; il s'agit plutôt d'un

environnement qui définit les conditions de l'interaction, en disposant d'un pouvoir de stabilisation des significations de ces monuments. Comme le dit Cefai, elle constitue un « milieu de sociabilité » (2009) pour un nombre d'acteurs, en diffusant des significations au niveau officiel. Ce pouvoir lui est accordé d'abord à travers la législation et par l'organisation de l'activité des acteurs qui la représentent, de façon à ce qu'ils puissent instituer « des droits et des devoirs [...] en fournissant des repères de l'expérience cognitive et normative » (*Ibid*) et en contribuant à leur distribution au sein de la ville et à son extérieur.

Comme le dit également Quéré (1994) à propos de la théorie de W. Goodenough, la catégorisation consiste en des « opérations de sélection et de positionnement réciproque » de « droits et de devoirs » aux entités décrites par la catégorisation. La distribution de ces droits et devoirs s'opère en organisant les relations et les activités des entités, et en cela, les étudier peut informer les sociologues concernant la constitution de la catégorie. Dans le cas d'un phénomène de patrimonialisation, cette distribution résulte à la mise en visibilité de certains monuments funéraires en occultant d'autres. Ceci peut paraître comme l'exercice d'un pouvoir, de l'ordre de la domination des personnes représentées comme « connues » de la ville, par opposition avec celles présentées comme « inconnues ». La mobilisation de ce terme ne vise pas à faire de la municipalité un acteur qui occulte volontairement certaines présences du cimetière Saint-Pierre. En ce sens, l'exercice du pouvoir de catégoriser n'est pas de l'ordre d'une « stratégie professionnelle » ou d'une volonté de faire oublier certains individus au profit d'autres. Dans un premier temps, la catégorisation qui définit quels monuments seront mis en visibilité est reproduite, puisque cette activité est héritée par le travail d'acteurs antérieurs qui ont constitué le plan du cimetière.

En même temps, cette « reproduction » n'est pas absolue. Certaines catégories s'élargissent, en incluant des nouvelles personnes dans les listes émises. De ce fait, l'action présente sur le passé transforme la signification du passé et le redéfinit en fonction de l'activité présente, ce qui renforce la conception de la pratique comme étant apprise à travers la confrontation du passé au présent. Le pouvoir de ces acteurs peut alors être pensé, dans un premier temps, comme « puissance d'institution des capacités et de droits » (Cefai, 2009). Cette puissance appartient à la fois à le CIQ de la Torse, qui demande la mise en valeur d'un secteur de la ville, mais aussi aux employés du service de la DMPC, qui réalisent l'activité de définition du mémorable. Une autre expression de ce pouvoir est la domination symbolique des individus mis en mémoire qui en résulte dans les catégorisations. Il ne s'agit pas de mettre *a priori* en opposition ces deux manifestations du pouvoir, mais d'étudier leur articulation dans la pratique. En outre, s'agissant d'une catégorie ayant d'abord

été mobilisée par l'association APPPA, le type de pouvoir détenu par cet acteur est à étudier, pour comprendre son impact sur la signification accordée à la patrimonialité.

Ceci est envisageable à travers l'analyse des modes d'évaluation que mobilisent les acteurs. Cette activité peut permettre de généraliser les résultats de cette recherche à l'échelle d'une entité collective sociologiquement pertinente. En passant par l'institution municipale, l'activité en commun d'une pluralité d'acteurs peut être saisie. L'observation proposée par Bénédicte Zimmermann ne privilégie ni l'individu ni l'institution, mais la distinction micro-macro se dissout au sein de ce raisonnement processuel (2003). Ceci peut permettre de s'intéresser à l'activité des individus pour comprendre la façon dont les conditions objectives qui sont fournies par l'institution. Cette idée se reflète dans l'usage de la notion du « collectif » dans les travaux de cette sociologue, sur la constitution de la catégorie du chômage en Allemagne (*Ibid*). Elle conçoit les échelles micro et macro comme étant partie intégrante l'une de l'autre, du point de vue de l'activité des collectifs étudiés. En ce sens, l'activité étudiée dans le cadre d'une approche située devient le fil qui conduit au dépassement des dichotomies entre le micro et le macro.

iii. Le temps de la constitution de la catégorie

L'intérêt pour l'activité amène également à la question des temporalités qui organisent et qui résultent du phénomène observé. S'agissant d'une activité analysée dans le prisme d'une approche socio-historique, deux conceptions du temps peuvent être pertinentes. La première est celle des temporalités qui organisent le travail des acteurs municipaux, qui peuvent être observées dans leur quotidien en tant que *répétition*, *freinage* ou *allongement* de la durée de leur activité. Elles peuvent être rapportées aux structures institutionnelles qui leur fournissent les règles officielles, aussi bien qu'à l'interaction des individus avec lesquels ils travaillent, en produisant les règles officieuses de leur activité professionnelle. Les temporalités dont relève l'activité des acteurs associatifs peuvent être analysées en termes événementiels, en tant qu'elles participent dans la constitution d'un événement en lui accordant un passé et un présent. Les deux types d'activité sont liées à une deuxième conception du temps, qui n'est pas directement observable dans leur activité, mais qui est nécessaire au sein d'une approche socio-historique des catégories. Cette deuxième conception du temps consiste souvent à inscrire les phénomènes sociaux dans la continuité d'événements ou de périodes historiques antérieures, afin de mettre en sens l'activité présente. Étant constituée à la base

du présupposé philosophique qui présente *a priori* le temps comme étant linéaire, cette approche est à problématiser dans le but de comprendre comment les temporalités de l'activité et celles du temps long de l'histoire se co-construisent.

Norbert Elias mobilise la notion du « temps du calendrier » (1996), qui illustre bien ce présupposé à la fois anthropologique et philosophique. À travers cette notion, cet auteur analyse les processus sociaux par lesquels la catégorie du temps apparaît dans les sociétés humaines. Pour l'analyse de ce processus, l'auteur mobilise le terme de « réification » du temps en tant que symbole par le langage, en le ramenant à un savoir de type conceptuel. Il explique que ce concept ne précède pas l'expérience, en mettant en lumière la variation du sens de ce concept selon les types de sociétés humaines. Cette déconstruction de ce concept amène à questionner la représentation de l'histoire comme une durée unidirectionnelle afin de reconstituer son émergence, sans reproduire les présupposés qui peuvent dissocier les différents processus sociaux qui constituent le phénomène.

En histoire, il est souvent question de la linéarité qu'implique la conception du temps des calendriers, en tant que succession causale, d'événements qui relèvent de temporalités intérieurement homogènes. Quant à la physique moderne, la question se pose également en termes de linéarité ou non du temps des phénomènes naturels. Les moments étudiés obtiennent leur sens au sein d'ensembles de temporalités (Bitbol, 2008 [1996]). Comme en physique quantique et en histoire, certains paradigmes nouveaux proposent des conceptions qui permettent de penser l'hétérogénéité du temps, conçue au-delà de la question de la durée propre au phénomène observable. Ceux-ci permettent de le penser comme une dimension qui traverse chaque moment qui constitue un phénomène, sans concevoir nécessairement un temps univoque, mais une pluralité de temporalités qui s'entrecroisent au sein des phénomènes. La question relative à l'approche socio-historique des catégories concerne ainsi la restitution de l'hétérogénéité temporelle des phénomènes étudiés. Leur hétérogénéité interne concerne les acteurs qui les constituent, et celle qui leur est externe se rapporte à d'autres catégories avec lesquelles elles se constituent dialectiquement.

Cette restitution peut impliquer une pluralité de chaînes triparties telles que les décrit Jean Molino concernant la constitution d'un même objet (1985). Une description événementielle du phénomène de mise en patrimoine du cimetière relève des articles de presse. Ceux-ci sont les premiers à publiciser le phénomène en question en faisant de l'espace une icône qui reflète, telle qu'un miroir, l'essence même de la ville. L'exemple de la publicisation du phénomène par la presse municipale et régionale le présente dans une durée événementielle. Ces articles décrivent sa manifestation au sein

d'un cimetière, à travers la salubrité des lieux et les dangers qu'ils peuvent conférer aux visiteurs. Ici, le cimetière joue ainsi un rôle d'espace sur lequel le phénomène se met en scène en termes de « problème public », dont le « propriétaire » (Gusfield, 1981) est la municipalité. Cette dernière est présentée comme étant responsable des pratiques d'inhumation et de gestion des espaces verts. Le temps n'est ainsi présenté que comme un enchaînement causal de « séquences » de la constitution du phénomène. L'intérêt d'une telle approche est qu'elle reconnaît l'hétérogénéité externe des phases de la constitution du phénomène, ce qui peut être porteur pour une approche socio-historique des catégories. Néanmoins, une approche non-linéaire de ces moments analytiques ne nie ni la perspective de leur succession, ni leur hétérogénéité externe. Une telle approche consisterait plutôt à mettre en relation ces moments avec des moments relevant d'un ordre différent qui contribuent à la constitution de la catégorie.

Cette idée fait écho à la notion de « substituabilité », qui est mobilisée par Nicole Ramognino à propos de l'ouvrage de Pierre Livet et Frédéric Nef « *Les Êtres sociaux. Processus et virtualité* ». Cette notion est mobilisée pour décrire à la fois « la substituabilité [...] des acteurs ou des membres qui sont engagés dans le processus en cours », mais également « celle des activités » (2014). En prenant l'exemple du chasseur-cueilleur, elle montre comment une activité se substitue à une autre. Elle propose une approche processuelle pour l'analyse des activités, en les pensant sous l'image des « circuits ». Cela explique le processus par lequel de nouveaux imaginaires se constituent et se substituent les uns aux autres dans des conjonctures socio-historiques précises. En ce sens, l'étude socio-historique de la constitution de la catégorie peut être réalisée en découpant le processus étudié en « moments » de la constitution de la catégorie. Il est question ici de moments d'interaction des différents acteurs impliqués dans le processus de mise en patrimoine, de la phase de création du plan du cimetière à la phase de sa constitution en « problème », qui a amené à l'implication des acteurs associatifs et municipaux.

III. Les étapes d'analyse du phénomène

i. Les trois dimensions des faits symboliques

Afin de rendre opérationnel le concept de « substituabilité », les moments de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » peuvent être étudiés en suivant les propositions de Jean Molino. En concevant l'interaction sous la forme tripartite de « production – trace – réception » qu'il propose (1985), les moments d'interaction (1) de ces acteurs peuvent être étudiés à ces trois niveaux, dans le sens où ils produisent des significations (1.1) qui laissent des traces matérielles (1.2), dont la réception (1.3) conduit à une nouvelle signification (2). Dans cette perspective, je propose de concevoir la signification comme émanant d'une interaction avec les traces matérielles des dispositifs qui participent de l'interaction.

S'agissant de l'analyse du phénomène de la patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre, la production et la réception de la signification se réalisent au sein d'une même scène, celle de la municipalité, dont les acteurs changent pendant les différents moments de constitution de la catégorie. La dimension de la réception du phénomène résulte de l'interaction avec les traces des productions antérieures, qui constituent des dispositifs cognitifs que les acteurs du patrimoine mobilisent pour définir la patrimonialité des monuments du cimetière. À travers ce processus, la réception de la signification stabilisée au sein de ces dispositifs donne lieu à phase de la production du phénomène. En ce sens, l'analyse de la dimension de la réception est intégrée dans la dimension de la production du phénomène. Il ne s'agit pas de faire l'hypothèse de l'intériorisation mécanique et de la reproduction exacte des significations par les acteurs patrimoniaux, mais de mettre en œuvre une démarche de compréhension des opérations socio-cognitives et socio-symboliques par lesquelles cette signification se produit. De cette manière, la catégorie de « patrimoine funéraire » peut être pensée comme étant constituée au fur et à mesure de ces interactions à l'échelle municipale. L'ordre de signification produite au sein de ce phénomène constitue la valeur patrimoniale des concessions. Sa production et sa réception seront étudiées à travers les outils mobilisés et les critères définis pour pouvoir juger et justifier la qualité patrimoniale de ces monuments.

Pour comprendre les opérations effectuées pour la définition de cette valeur, l'interaction avec les traces des significations antérieures est à analyser à travers une démarche pragmatiste et sémiotique. La démarche pragmatiste consiste à « suivre » l'interaction à travers les techniques de travail mobilisées par les acteurs du patrimoine à partir desquelles les traces des dispositifs cognitifs sont abordées en produisant la signification. S'agissant d'un type d'activité qui a été réalisé en plusieurs phases, la façon de la mener est à étudier à travers le discours des acteurs, ainsi qu'à travers les documents qui ont été mobilisés au sein de ce processus. L'analyse sémiotique de ces documents (s'agissant plus précisément des différentes représentations cartographiques qui résultent de chaque phase) est une façon pour comprendre au-delà de ce que les acteurs disent sur leur activité quels sont les résultats concrets sur la stabilisation de la catégorie dans une forme graphique. La dernière phase du phénomène étant toujours à l'œuvre, permet également d'observer la constitution de la signification dans et par le discours des acteurs, ainsi que par les techniques de travail qui sont mobilisées au présent.

Ceci peut élucider la production de la signification et sa transformation à chaque moment de constitution de la catégorie à travers l'interaction avec ces documents et les autres acteurs du phénomène. L'analyse de sa production invite également à prendre en considération, au-delà de la constitution de la valeur patrimoniale, les effets du processus qui n'apparaissent pas directement dans l'analyse sémiotique ou pragmatiste. À cette fin, ces données peuvent être comparées aux données que j'ai produites l'année précédente à partir de mes observations de l'organisation de l'espace du cimetière, qui constituent un autre type de réalisation de la catégorie avec des implications sur la façon dont la valeur patrimoniale est appliquée dans la pratique.

Pour comprendre la phase de la production du phénomène, la réglementation de la pratique de mise en patrimoine est à prendre en considération, du moment où elle organise les possibilités d'agir de ces individus. Comme le montre la législation existante, les « bonnes pratiques » de gestion des cimetières qui commencent à être formulées au niveau européen ne sont pas encore stabilisées dans la loi. De ce fait, la prise de décisions est renvoyée aux acteurs régionaux et municipaux. Ceci constitue à la fois un degré de liberté dans leur activité, mais aussi une mesure par rapport à laquelle l'activité des agents municipaux est définie. De ce fait, les différents moments de constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » sont à prendre en considération à l'échelle municipale.

ii. La place accordée à la mémoire

Afin de comprendre la constitution de la signification de ces monuments de façon dialectique à la constitution de la catégorie de patrimoine funéraire, je suppose que le rôle de la mémoire au sein de ce processus est central. Elle résulte des processus d'interaction décrits ci-dessus et fournit « en retour » les cadres de l'interaction. Un tel exemple est la mobilisation de documents de travail anciens nommés « fiches concessions », qui fournissent à leurs utilisateurs des informations concernant l'individu enterré dans chaque concession du cimetière. Un premier travail de catégorisation des individus qui y sont enterrés a été effectué à partir de ces fiches, qui proposent de les distinguer en fonction de leur rapport à Paul Cézanne, ou entre artistes et notables. L'usage de ce document par le travail d'inventorisation de la Direction du patrimoine, sans que personne ne connaisse son créateur, met en évidence un certain partage de connaissances entre les acteurs antérieurs et actuels faisant l'objet d'une patrimonialisation. La fonction de ce document peut être qualifiée de mémorielle. Il est mobilisé en tant qu'héritage du personnel actuel par l'ancien personnel du Service funéraire sous l'angle de technique de travail (inventorisation), mais aussi comme signification (valeur patrimoniale) produite par la mise en œuvre de cette technique.

Concevoir la mémoire comme opération contribuant à la constitution de la valeur ne rapporte pas l'observation de l'activité à l'hypothèse de l'effervescence collective auprès des monuments. En ce sens, l'intérêt pour la mémoire ne repose pas sur l'hypothèse d'une mémoire collective qui serait commune à tous les visiteurs du cimetière Saint-Pierre. Cette dimension du phénomène est intégrée dans le concept d' « imaginaires funéraires » défini dans le chapitre précédent, en tant que version de l'histoire qui s'institue à travers ce processus, et qui dessine des attentes nouvelles aux acteurs du patrimoine pour leurs activités à venir. L'institution de ces versions de l'histoire s'opère à travers leur stabilisation dans les plans du cimetière et dans son espace. En ce sens, les imaginaires observés sont constitués par les modes d'évaluation de cette activité, en constituant un phénomène qui se rend de plus en plus accessible à des acteurs nouveaux, comme par exemple les visiteurs du cimetière Saint-Pierre. Cet élément ouvre la perspective de l'étude de la phase en cours de réalisation du phénomène de la constitution en commun d'un imaginaire à l'intermédiaire de ces pratiques, qui pour l'instant n'apparaît pas dans ce lieu.

Cette idée fait écho à la notion de « fond cognitif partagé » mobilisé par Norbert Elias, au sein de son travail sur le temps (1996 [1984]). Elle vise à expliciter la construction sociale de la mémoire

d'une entité sociale collective, en expliquant qu'elle se rend accessible à travers un partage intergénérationnel d'idées et de pratiques. Il s'agit d'un ordre de transmission qui s'opère comme *apprentissage*, et non comme interiorisation (Ramognino, 2002). La différenciation des deux notions réside à l'idée que l'énigme de l'intériorisation du monde social conduit à expliquer les phénomènes en acceptant l'existence d'un social comme *chose* extérieure à l'individu, qui est intériorisée à travers la socialisation. Au contraire, la proposition de Ramognino permet de prendre en considération l'activité productive des individus, qui donne lieu à des phénomènes qui « naissent, se développent et meurent » (Ramognino, 1982). Ainsi, la notion d'apprentissage peut permettre de penser la capacité imaginative des individus, sans nier la façon dont le passé agit sur le présent.

Afin d'explorer la convocation de la mémoire au sein des imaginaires sociaux qui apparaissent au sein de ce phénomène, un concept de la mémoire plus opérationnel est nécessaire. Maurice Halbwachs dissocie la mémoire en deux formes différentes, en se référant à une forme de « mémoire historique » (2001 [1950]) qui relève de l'histoire réalisée dans le présent, et à une « mémoire transhistorique » qui représente la pluralité de mémoires du passé dont un acteur individuel est porteur. Paul Sabourin s'inscrit dans la continuité de ces travaux, en proposant deux concepts similaires qui mettent en évidence le fonctionnement pragmatique de la mémoire dans l'activité. Il s'agit des concepts de « mémoire de l'histoire » et de « mémoire dans l'histoire ». Le premier peut s'actualiser en devenant une « mémoire dans l'histoire » (1997). La proposition de découpage de la notion de « mémoire » en deux dimensions au sein de l'interaction peut ainsi permettre de comprendre de quelle façon la mémoire informe l'activité patrimoniale des acteurs. La « mémoire de l'histoire » exprime la régénération du passé, en fournissant des souvenirs pour sa reconstitution. Quant à elle, la « mémoire dans l'histoire » correspond ainsi à l'idée de la génération du présent, en fournissant à l'individu les catégories qui organisent l'expérience du présent en fonction de ses souvenirs.

Grao et Ramognino qualifient cette dissociation d' « historique et non analytique » (1997), qui invite en cela à saisir les deux types de mémoires en reconnaissant leur fonctionnement dialectique. Ils rapportent l'intérêt méthodologique des propositions de cet auteur au fait qu'il décrit et analyse d'opérations « socio-cognitives et socio-symboliques » de « reconstitution » de la mémoire (1997). D'après ces auteurs, ces « opérations » apparaissent comme étant « plus que de processus » (*Ibid*), en mettant l'accent sur la dimension active de la mémoire. Pour ce faire, il étudie et met en relation des interactions, afin de résoudre l'énigme de l'appropriation du savoir. Cette conception de l'apprentissage comme opération inscrit le savoir dans la durée temporelle que garantit la mémoire,

sans pour autant nier la qualité socialement construite de cette dernière. De cette manière, l'auteur fait le lien entre la mémoire des acteurs sociaux et de leur activité présente, en tant qu'elle est élaborée au sein de processus d'interactions socio-cognitives et socio-symboliques.

Cette première mise en correspondance des deux notions révèle la capacité structurante de la mémoire, qui peut apparaître comme une opération de « réification » du passé dans le présent. C'est un terme mobilisé par Pierre Bourdieu, dans son texte intitulé « Le mort saisit le vif : Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée » (1980). À travers son usage, cet auteur explique l'actualisation du passé, en discutant des façons dont il est interprété par les acteurs au cours de leur activité actuelle et en fonction de l'histoire du champ au sein duquel ils ont été socialisés. De cette manière, il ouvre une perspective d'étude de l'action en train de se faire. Ce chercheur ne s'intéresse pas au rôle médiateur des dispositifs qui convoquent les traces de l'histoire du champ dans le présent, ce qu'il appelle la « fonction sociale » des « systèmes symboliques » (Bourdieu, 1977). Il s'intéresse exclusivement à leur « fonction politique » (*Ibid*), ce qui l'amène à étudier ces systèmes en fonction des intérêts des acteurs qui les produisent. Mon intérêt pour cette fonction sociale ne vise pas à occulter la fonction politique que peut avoir le phénomène étudié, mais à rendre compréhensible le processus par lequel il est produit et à prendre en considération des « fonctions » occultées que peut avoir ce phénomène. Ces dernières ne peuvent pas être réduits à la question de l'intentionnalité des acteurs qui les produisent ou qui les opèrent.

De ce point de vue, la mémoire historique est l'opération explicative de ce processus, qui évoque la question du rapport supposé entre la mémoire individuelle et la mémoire collective. Comme l'explique Namer, Halbwachs discute de l'existence de souvenirs individuels qui résultent de l'expérience de l'individu, vécue comme étant « totale », à travers la distinction entre « temps historique » et « temps transhistorique » (1994). De ce fait, il propose une solution novatrice à cette énigme, en concevant la sociabilité du point de vue de l'« existence sociale » (Grao et Ramognino, 1980) des individus et non de la « société ». Cette idée relève d'une conception statistique du social qui caractérise cet auteur, qui tend à concevoir le social comme la moyenne des mémoires individuelles. De cette manière, la mémoire individuelle n'existe pas indépendamment de la mémoire collective, mais les deux sont conçues en tant qu'expressions d'expériences mémorielles qui sont éprouvées à des niveaux de société différents. Inscrit dans le registre de l'action publique, l'usage du concept de mémoire peut être heuristique, en tant qu'il permet d'objectiver les différents moments de constitution de la catégorie par la façon dont cette mémoire organise l'interaction des acteurs municipaux et associatifs. La catégorie de « patrimoine funéraire » apparaît ainsi comme le

médium et le résultat des opérations interactives des acteurs, qui donnent naissance à des nouvelles formes de sociabilité.

Maurice Halbwachs propose le concept des « cadres sociaux » (1925) pour saisir la façon dont la mémoire intervient dans le présent. Ce concept a été proposé afin de rendre opérationnelle la notion de « mémoire » dans l'analyse des phénomènes qu'il étudiait, concernant les recherches sur la construction sociale des besoins des classes ouvrières. D'après nombre d'auteurs, la conception d'Halbwachs des cadres sociaux de la mémoire relève d'une influence phénoménologique (Namer, 1994 ; Marcel et Mucchielli, 1999). Cette influence renvoie à une conception de l'espace-temps comme milieu qui structure l'expérience des acteurs. L'intérêt pour l'expérience des individus donne à cet auteur la possibilité d'étudier la façon dont le monde est « éprouvé » (Pattaroni, 2016). En même temps, Gérard Namer met en évidence l'influence durkheimienne de cette conception, selon laquelle les cadres renvoient à des catégories de la pensée et de la pratique qui organisent l'expérience des acteurs (Namer, 1994). Ainsi, la structuration de l'expérience apparaît comme pouvant être étudiée dans le présent en la rapportant au passé, à travers le concept de mémoire. L'objectivation des cadres socio-mnémiques au sein de cette recherche peut apporter des réponses à la question de la constitution de la catégorie, de façon à ce qu'elle élucide le processus d'institution sociale de l'activité patrimoniale. Penser les cadres comme des principes qui organisent l'interaction des acteurs entre eux et avec les artefacts interactifs évoqués ci-dessus peut permettre de prendre en considération plusieurs dimensions qui participent de la constitution de la catégorie. Cette conception élargie des cadres en tant que principes qui organisent l'activité renvoie à l'analyse des « modes d'évaluation » des situations de Lafaye et Thévenot (1993).

iii. L'analyse des modes d'évaluation

Une typologie analytique des modes d'évaluation apparaît dans leur article intitulé « *Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature* », qui porte sur l'évaluation de problèmes écologiques par des acteurs associatifs et par des professionnels de l'écologisation. En développant une typologie des modes d'évaluation analogues¹⁴ observés au cours de la recherche sur le patrimoine, je vais essayer d'explorer si un « ordre de justification patrimoniale » peut être objectivé à travers ce phénomène. Il est ainsi question de mettre en œuvre une démarche

¹⁴ Un tableau est disponible dans l'Annexe N° 1 : p.62.

pragmatiste, qui, comme l'explique Cefaï, a l'intérêt d'aller au-delà des typologies, en cernant le travail « descriptif et analytique » (2009) sur des modalités d'engagement dans des situations. Ceci peut permettre d'étudier par quels moyens et dans quel contexte les modalités ont été mises en œuvre. Ce contexte est souvent étudié au sein des institutions, en invitant à le penser sur un continuum entre « contraintes et inventivité » (Snow, 2000) comme un lieu d'apprentissage et non exclusivement de reproduction. L'identification de ces modalités peut mettre en évidence les types de sociabilité qui organisent la signification d'une situation, tout en excédant les situations au sein desquelles elles sont observées.

Dans le cadre de ce mémoire, j'étudierai les modes d'évaluation qui apparaissent dans les entretiens, mais aussi dans les archives et dans les dispositifs cognitifs. Le fait que ces modes d'évaluation sont observés à plusieurs moments de l'activité peut permettre d'observer comment ils sont modifiés au cours de l'interaction. De ce fait, leur analyse n'implique pas *a priori* l'hypothèse que les acteurs qui constituent cet imaginaire le font de façon volontaire ou consciente, mais elle s'intéresse aux modalités qui constituent cette évaluation dans les conditions spécifiques de l'activité. Ceci ne suppose non plus que l'étude des conditions de production et de réception des significations puisse être isolée de l'étude des traces symboliques de cette activité. En considérant le symbolique comme une dimension du social, l'activité peut être étudiée à travers la reconstitution de l'interaction avec des dispositifs cognitifs mobilisés dans le travail définitoire des acteurs.

Ainsi, comprendre la pratique qui se développe sur cette scène invite à comprendre la constitution des dispositifs cognitifs, en enquêtant sur la symbolisation qu'ils convoquent et les moyens d'atteindre la symbolisation. Les traces matérielles du travail socio-symbolique étant les dispositifs mentionnés ci-dessus, les dimensions de production et de réception de la signification qu'ils véhiculent concerne la même population d'acteurs municipaux. La chaîne interactionnelle de ces acteurs avec ces dispositifs consiste à un moment de réception de ces documents et de la catégorie au sein d'un travail de définition de la patrimonialité, qui les amène à produire des nouveaux dispositifs afin de rendre officielle leur définition du patrimoine funéraire. À des moments différents de ce processus, d'autres acteurs interviennent en influençant ce processus de mise en signification de façon à ce qu'elle pose la question de la stabilisation ou non de la catégorie du patrimoine funéraire. Cette question suppose que la stabilisation de la catégorie (à réaliser) apparaîtrait dans la signification qu'elle prend dans le discours et dans la façon dont elle est mise en œuvre dans l'espace du cimetière (catégorie réalisée). Pour répondre à cette question, l'étude de ces moments interactifs sera comparative, ce qui invite à penser chaque moment comme un espace

analytique comparable aux autres dans la perspective de la socio-histoire de la catégorie de « patrimoine funéraire ».

Les processus socio-historiques et socio-symboliques de la constitution de la catégorie en question seront, dans un second temps de l'analyse, rapportés à l'étude de l'effet de la catégorie sur les entités sociales qui se construisent mutuellement à sa constitution. L'entité qui paraît la plus pertinente est la ville, en tant que catégorie qui participe de la construction de son identité de ville historique et artistique. Il ne s'agit pas de penser l'espace du cimetière comme une « image » de la ville qui contribue à la fabrication de son identité, mais à l'étude du cimetière comme institution culturelle municipale. La première approche reposerait sur l'hypothèse de l'incorporation des significations que l'espace véhicule à travers les monuments préservés, en considérant la symbolique comme une « chose » de l'ordre d'un « capital symbolique » (Bourdieu, 1980), qui peut se transmettre par intériorisation. Cette thèse n'explique pas par quelle opération cognitive l'intériorisation s'opère, mais elle suppose l'existence de « formes » superstructurelles qui dominent et qui se distribuent au niveau de l'infrastructure. De cette manière, l'étude sociologique de la connaissance se traduit par l'étude de la méconnaissance, sous un mode de réification. Cette approche me paraît compatible avec l'intérêt pour le processus social qui constitue la symbolique observée, afin d'éviter de réduire la socialisation à l'incorporation mécanique de manières d'agir. Prendre en compte les façons de penser et de vivre leur activité, à travers l'analyse des opérations cognitives qu'ils mettent en œuvre dans leur travail, peut apporter une solution à cette énigme.

IV. De l'analyse des artefacts interactifs

i. De la notion d' « artefacts interactifs »

J'introduis à ce niveau le concept d' « artefacts interactifs » (Joseph, 2002), qui me paraît apte à expliquer le type d'opérations des acteurs du patrimoine. Le sociologue de la ville Isaac Joseph mobilise ce concept, en se référant aux bornes interactives situées au sein des gares, avec lesquelles les acteurs interagissent pour obtenir les informations dont ils ont besoin concernant leur trajet. Je propose d'élargir la conception de cette notion, de façon à ce qu'elle puisse englober un nombre de documents de travail des acteurs du service funéraire, des archives municipales mobilisées par la DMPC, ainsi que les dispositifs cartographiques offerts aux visiteurs, qui sont utilisés par

l'association citoyenne et les deux services en question au sein de ce projet de définition de la patrimonialité. Les entretiens peuvent élucider la production et la réception de ces documents par ces acteurs, pour passer de la phase descriptive de la matérialité de leurs productions à la phase analytique de ces productions comme éléments qui mettent en évidence la convocation de la mémoire dans leur activité.

Ces artefacts doivent ainsi être étudiés en tant qu'éléments intermédiaires de la production et de la réception des significations accordées aux monuments, afin de rendre compte des opérations socio-cognitives et socio-symboliques que leurs usagers effectuent. En concevant le sens sociologique de ces productions comme étant opaque, il nécessite une interrogation de la matérialité des artefacts en question, à un niveau analytique neutre. Comme évoqué ci-dessus, ces artefacts sont composés de matérialités langagières et iconiques. Nicole Ramognino les conçoit en tant que traces d'opérations « cognitives, symboliques, expressives et interactives » engagées par l'affiche (1993). Pour cette raison, ce terme peut correspondre à la description de deux types de dispositifs cartographiques qui sont accessibles au cimetière, puisque les images cartographiques peuvent faire sens – à l'utilisateur et à l'analyste – au croisement des listes catégorielles qui les accompagnent. Comme elle l'explique plus loin dans son texte, la relation entre les entités en question et ces dispositifs n'est pas de l'ordre de la re-présentation, mais elle invite à les « construire » comme objet sociologique. Pour ce faire, il faut dans un premier temps accepter le postulat de l'opacité du sens sociologique, en décrivant la matérialité de l'affiche et en faisant appel à des hypothèses « puisées dans la théorie sociologique » (*Ibid*). Dans un second temps, des données sociologiquement significatives pourront être construites et analysées à partir de ce processus.

La formulation de ces hypothèses résulte de lectures portant sur le domaine de la sociologie de la connaissance par rapport à la question de la mémoire collective, qui est étudiée au sein des registres particuliers de l'action publique et du travail. La conception théorique de la mémoire abordée dans ce chapitre peut permettre d'étudier la formulation de la catégorie en la restituant dans le contexte socio-interactif dans lequel elle est élaborée. L'étude de ces dispositifs cognitifs est complétée par des entretiens menés avec certains acteurs, en prenant en considération les dispositifs conçus comme traces de l'activité de production et de réception. Il s'agit, dans un premier temps, de reconstituer l'ordre de l'interaction qui a eu lieu entre ces acteurs, en concevant les phases de leur interaction en tant que moments de constitution de la catégorie. Dans un second temps, l'activité qui est « en train de s'accomplir » (Cefaï, 2009) est aussi à analyser, à travers la façon dont elle apparaît

dans les entretiens. Le dispositif conçu pour l'entretien consiste à ramener la discussion sur les documents utilisés pour leur travail et les documents qui en ont résulté. De cette manière, j'essaie de comprendre comment ils ont été mobilisés dans le passé et comment ce qu'ils pensent actuellement du processus permet également l'accès à la virtualité. Comme l'affirme Bénédicte Zimmermann, « l'énonciation d'un problème implique déjà un champ de solutions » (2003) qu'il est nécessaire de comprendre puisque la catégorie n'est pas complètement stabilisée.

L'approche communicationnelle ne serait pas compatible avec cette approche des problèmes sociaux, car elle consiste à présenter la communication comme la transmission d'une information d'un producteur A à un récepteur B, qui recevrait intacte l'information communiquée (Ramognino, 2002). L'information communiquée est conceptualisée sous l'ordre d'un code, dont le récepteur posséderait le « dictionnaire » en étant capable de restituer sa signification originale. La critique qui est faite par Nicole Ramognino met en question cette approche de la communication, en ce qu'elle ignore la complexité du social en le pensant comme constitué de séries univoques d'énoncés. En les isolant du contexte de leur élaboration et de leur hétérogénéité interne, il paraîtrait qu'ils sont interprétés de la même manière par tous les individus-récepteurs. Cette approche des problèmes sociaux invite ainsi à rejeter l'approche communicationnelle dans la perspective d'une approche qui s'intéresse au potentiel d'inventivité des acteurs sociaux. Isaac Joseph développe une telle approche, en mobilisant la formule d' « investissement de formes » (1992), en renvoyant à la notion de « capacités ». Cet investissement suppose des processus socio-cognitifs complexes d'élaboration de la signification d'une situation par les acteurs.

La constitution de la valeur n'est alors pas pensée comme un acte de reconnaissance de la valeur sur la base de critères objectifs, mais comme élaboration d'une connaissance par les acteurs qui définissent cette qualité des monuments. Les formes d'apprentissage qui sont mobilisées à travers la réception des informations dont ils disposent pour réaliser leur travail peuvent alors être analysées. Cette idée est compatible avec la notion de « capacités » proposée par Zimmermann et en même temps elle va au-delà de cette conception (2003). Les capacités seraient issues de processus d'apprentissage en situation par convocation des expériences antérieures des acteurs dans l'interaction. Ceci rendrait possible l'improvisation des acteurs, en apportant des solutions novatrices aux situations auxquelles ils font face. L'usage de la notion de « capacités » se focalise sur l'acquisition de « techniques » (opérations pratiques) et de connaissances (opérations cognitives) qui sont mises en œuvre au sein de l'interaction. À cette approche, la dimension symbolique de l'activité doit être ajoutée, afin de pouvoir prendre en considération la nature cognitive, symbolique et

pragmatiste de l'action.

L'idée en question invite à croiser l'analyse des dispositifs cartographiques à celle de documents archivistiques et de documents de travail qui sont complémentaires à ces dispositifs, afin de saisir dans un premier temps l'organisation de l'activité des acteurs patrimoniaux et la mobilisation de la mémoire dans leur activité. Cette observation a lieu *a posteriori* et à travers ces documents, mais qui est en même temps contemporaine à l'action, en considérant les entretiens comme des actes d'énonciation. Les diverses formes graphiques et langagières que présentent respectivement les archives et les entretiens peuvent être analysées en tant que traces de l'activité mnémonique et socio-cognitive, en tant qu'elles permettent de comprendre la production et la transformation de la signification accordée aux monuments et par extension à la catégorie du patrimoine funéraire. Je suppose que l'étude de leur configuration dans le cas du cimetière Saint-Pierre peut permettre de suivre les transformations de la signification de la catégorie et de son champ de réalisation dans le temps.

ii. Des artefacts textuels

Cet ensemble de données est constitué d'un certain nombre d'entretiens, d'archives municipales et de documents de travail des acteurs du patrimoine. Je présente ci-dessous le type d'analyse que j'ai mobilisé pour cerner le processus de constitution de la signification de la catégorie de « patrimoine funéraire » à travers ces données.

S'agissant des entretiens, ils ont été menés avec trois individus étant membres des différents acteurs collectifs qui participent dans la constitution de la catégorie. Il s'agit de la Chargée d'études générales du cimetière Saint-Pierre, de la Chargée de documentation du service de la DMPC, et du président de l'association citoyenne APPPA. Dans le cas de la deuxième, l'entretien a été mené en deux phases, afin de compléter les informations qui avaient résulté du premier entretien. Comme expliqué ci-dessus, ces entretiens ont été menés dans une perspective retrospective. J'ai privilégié ce type d'entretien pour pouvoir alimenter ma compréhension des phases qui constituent ce phénomène, à travers la restitution de la contribution de chaque acteur dans le processus qui a résulté aux dispositifs cartographiques. Cette approche de l'activité vise à analyser le déroulement

de leur activité à travers le prisme de leur interaction à partir des documents cartographiques existants, en tant qu'elle a résulté à la création de nouveaux dispositifs. J'ai essayé de cerner le contexte praxéologique et symbolique de la constitution de ces derniers, en observant les modes d'évaluation mobilisés. Pour ce faire, j'ai mobilisé une méthode d'élicitation par cet ensemble de dispositifs cartographiques, de façon à ce que les entretiens mettraient en lumière le processus de création de ces documents, en faisant ressortir les modes d'évaluation de la patrimonialité qui ont conduit à cette activité.

L'observation des modes d'évaluation n'était pas une observation directe de l'activité de création des dispositifs. Cette observation s'est basée sur la façon dont les modes d'évaluation apparaissent dans l'entretien, à travers la façon dont les catégories de la pratique (techniques de travail) et de la pensée (catégories évaluatives) s'articulent entre elles au sein de l'entretien. Ainsi, j'analyse en premier lieu l'entretien à travers une approche thématique, pour restituer les différentes phases du phénomène. En deuxième lieu, j'essaie de prendre en considération la dimension de la virtualité de ces discours, pour comprendre comment ce phénomène est conçu au moment de l'entretien et ce qui est en train de se modifier dans leur conception de la patrimonialité par rapport aux phases antérieures. Dans cette perspective, le moment de l'entretien est conçu aussi comme une phase de constitution de la catégorie, puisque l'approche retrospective invite ces acteurs à se repositionner par rapport à ce travail en construisant les possibilités de son évolution.

Une deuxième démarche d'enquête que je vais adopter à propos de l'analyse de ces documents est d'interroger l'organisation des temporalités des acteurs de ces services et la façon dont elles influencent leur activité. J'ai eu accès à travers ces entretiens à un certain nombre de documents de travail de ces individus. S'agissant par exemple de l'entretien avec la Chargée d'études générales du cimetière, il a révélé les anciens documents de travail de ce service, nommés « fiches concessions ». Pour cette raison, il s'agit en partie de s'intéresser à leur pratique à travers la façon dont elle est constituée par leur expérience au sein de l'institution. Quant à l'analyse des documents archivistiques, j'essaie de distinguer comment ils ont été produits, afin de comprendre comment les « contemporains de l'action » participent dans la conservation de traces fragmentaires de l'activité. Ces procédures de sélection précèdent la production de la mémoire historique du matériau d'enquête en délimitant la capacité d'analyse de l'action. En ce sens, le processus de conservation des archives de la municipalité diffère de celui des documents de travail conservés par le Service Funéraire. Cela peut mettre en évidence les opérations pratiques par lesquelles une mémoire

commune de cette institution participe de l'activité des personnes, en la structurant et en étant structurée en retour par elle.

Les documents de travail mobilisés peuvent être analysés à travers l'approche qui a été mobilisée par Léonie Henaut, dans le cadre de l'analyse du métier des conservateurs du Musée du Louvre. La méthode de l'analyse des documents de travail a fait émerger la transformation du rapport au temps de ces acteurs, en permettant des comparaisons à des générations antérieures de conservateurs. En les considérant comme une « mémoire écrite du travail réalisé » (Henaut, 2008) elle a pu construire des données montrant la transformation des rythmes de productivité de ces acteurs. Par cela, elle a pu cerner la spécificité du cas étudié, en éclairant différentes dimensions des changements intervenus dans le travail de restauration. Cette approche est compatible avec la conception des faits suggéré par Arroyo (2006), comme pouvant être construits à partir des questions posées au matériau historique. Cette idée invite à prendre une distance critique des sources en les analysant au croisement d'autres types de données. Dans le cas des travaux de Henaut cette idée apparaît par le fait d'avoir analysé des dynamiques processuelles de l'activité observée *in situ*, au croisement de l'évolution historique de ces pratiques. Ainsi, la combinaison de ces types de données peut contribuer à la restitution du le contexte pratique de l'activité et de la temporalité de son évolution.

En même temps, l'analyse croisée de ces documents peut également mettre en évidence des temporalités internes qui ne sont pas celles de l'activité, mais qui sont symbolisés au sein des documents mobilisés. Au-delà de la « mémoire écrite du travail réalisé » (Henaut, 2008), une mémoire historique peut apparaître, en tant qu'elle se constitue à travers sa mise en carte. En outre, leur symbolisation mériterait également d'être comparée à des observations de l'espace du cimetière pour l'organisation duquel elle a été constituée. L'espace peut ainsi être pensé comme un milieu au sein duquel les différentes entités se présentent ou s'occultent. L'évolution de ces dispositifs et de l'organisation de l'espace n'étant pas synchronique apparaît à la fois comme dimension de la catégorie *réalisée* et *à réaliser*. L'hétérogénéité interne de ces phases peut ainsi être reconstituée à travers la comparaison des entités présentifiées dans les entretiens et les archives par rapport à leur représentation graphique au sein des dispositifs cartographiques et dans l'espace du cimetière.

iii. Des artefacts relevant d'une « forme mixte »

Ce chapitre vise à illustrer l'approche du symbolique adoptée pour l'analyse des documents cartographiques, afin d'explorer l'hypothèse de la transformation de ces documents pendant les différentes phases du phénomène. En m'intéressant aux particularités de la « forme mixte » dont ces documents sont constitués, je mettrai en place une analyse de leur matérialité graphique pour saisir comment ils participent de la construction de la catégorie de « patrimoine funéraire » et plus généralement de la muséification du cimetière Saint-Pierre.

Une approche commune dans l'analyse des formes est celle qui réduit la complexité de leur matérialité à un *code* identifiable par l'analyste. Contrairement à cette approche, dont je développe les caractéristiques ci-dessous, une approche sémiotique alternative a été discutée par plusieurs chercheurs. Jean-Claude Passeron rapporte cette première approche à une confusion entre deux approches sémiotiques différentes (1991). Ce chercheur a observé le développement de ces deux approches au sein de la sociologie de l'image. Il constitue une réponse à ces approches à travers un chapitre de son ouvrage « Le raisonnement sociologique ». Au sein de ce chapitre, cet auteur explique que « 'Code' est en effet beaucoup dire pour guider une analyse bien réglée de procédés de communication qui, comme ceux du 'langage' imagé, mobilisent des 'sèmes' à la fois 'intrinsèques' et 'a-systématiques' [...]» (*Ibid*). Cette critique ne néglige pas la pertinence de l'analyse sémiotique des images, mais elle différencie ce qu'il appelle la « sémiologie de la communication » de la « sémiologie de la signification ». La première approche implique que les signes ont une signification univoque et transparente, qui serait accessible à tout observateur qui posséderait le code de son interprétation. De cette manière, le fonctionnement de l'image se réduit à l'iconicité, qui prête aux signes une « fonction analogique » (*Ibid*).

Cette conception analogique des signes s'observe aussi dans les travaux sociologiques qui étudient l'espace en tant qu'image qui peut *refléter* la réalité sociale, par interprétation du code qui unifie les signes observables au sein de l'espace. S'agissant plus spécifiquement de l'espace du cimetière, il est souvent conçu comme une micrographie de la ville, qui peut, par l'intermédiaire d'un raisonnement analogique, mettre en évidence des qualités propres à la ville dans laquelle il se situe. Cette conception apparaît dans le discours des acteurs municipaux, aussi bien qu'au sein du discours scientifique et artistique. En ce qui concerne le premier, le problème en question apparaît par la métaphorisation du cimetière comme un « miroir de la ville ». Un exemple serait le discours du

service de la Direction des Musées et du Patrimoine de la ville d'Aix-en-Provence, service qui a publié en 2015 le livre intitulé « Le patrimoine funéraire d'Aix-en-Provence, Le cimetière Saint-Pierre ». Au sein de ce livre, qui présente l'histoire du cimetière et qui fait l'inventaire des monuments jugés de qualité patrimoniale, ce cimetière est présenté comme un miroir de la ville, en tant qu'il reflète son organisation sociale et sa qualité de ville historique. En même temps, cette qualification montre un horizon d'attente accordé à cet espace, en tant qu'il doit pouvoir rendre évidente la qualité de ville historique, à travers la démarche de son organisation en lieu de mémoire historique.

« À propos de Nice » comme exemple de raisonnement allégorique

Un travail artistique qui exemplifie ce mode de raisonnement est le film « À propos de Nice ». En étudiant la structure narrative construite par Jean Vigo en 1929, une logique argumentative allégorique s'identifie. Cette idée n'implique pour autant pas que cette structure cinématographique est l'équivalent d'un « langage ». Comme l'a expliqué Jean Molino, « Le sens des mots et des images n'est pas une seule et même chose » (1983). En qualifiant la signification de l'image comme étant « opaque et multiple » (*Ibid*), il souligne en quoi l'image est justiciable d'une analyse scientifiquement fondée. L'examen du film de Vigo que je propose ne consiste pas en une analyse de l'image filmique, mais du mode de liaison des différentes séquences¹⁵.

Ce film est découpé en trois parties. Dans une première partie, le cinéaste montre des séquences de la vie côtoise de la ville de Nice, où la mer apparaît comme l'élément qui représente l'essence de la vie à cet endroit. Il établit ensuite une transition à une partie intermédiaire qui introduit la troisième et dernière partie, à travers les images du cimetière. Dans la troisième partie, il dirige le regard du spectateur vers le ciel, où l'élément central est celui des cheminées. Cette transition est opérée à travers les séquences dans lesquelles les statues installées dans l'espace du cimetière et les directions vers lesquelles ils pointent apparaissent comme étant des médiatrices de la nouvelle forme observée par l'auteur. De cette manière, la vie terrestre et les activités qui se déploient en rapport au ciel introduisent une énigme dans la structure narrative, en transformant les premières impressions du spectateur sur la ville de Nice à une nouvelle caractéristique de la ville.

¹⁵ En pensant, comme Jean Luc Godard, que le montage fait la spécificité de l'image cinématographique, la structuration du film en découpages séquentiels est examinée afin de comprendre la structure de cette mise en relation comme un exemple d'interprétation allégorique.

Cette caractéristique s'annonce en observant l'évolution du paysage de la ville dans le temps et dans l'espace, à travers l'interprétation de formes industrielles qui substituent les formes traditionnellement connues sur son paysage. En procédant par analogie, il saisit la forme traditionnelle en tant que rythme qui organise la ville, en prenant en considération des traces kinétiques (dans le sens de signes visuels en mouvement). La deuxième forme observée n'est plus une forme rythmique, mais une forme statique. L'organisation séquentielle des formes en trois espaces interprétatifs différentes privilégie l'idée de la stabilité qui transcende le temps. La qualité de stabilité qui est accordée au cimetière lui permet de mettre en visibilité ces éléments. Il apparaît comme étant intouchable par ce changement de temporalités, en relevant d'une temporalité « de l'éternité » dans les termes de Michel Foucault (2004 [1967]). Le concept d' « hétérochronie » illustre chez cet auteur la rupture avec le temps traditionnel que produisent les hétérotopies, en expliquant l'ambiance de « quasi-éternité » qui lui est reconnue. Cette temporalité est considérée comme étant imbriquée avec un « temps du passager » (*Ibid*), ce qui, dans le cas du film, correspondrait aux temporalités dont est porteur le spectateur. De cette manière, le temps est décrit comme une dimension de l'espace qui peut permettre de décrire les essences qui organisent la ville en image.

Cette méthode peut ainsi être qualifiée d'analogique en tant que, au niveau du montage, elle établit des liaisons entre la première (A) et la seconde partie du film (B). La structuration du montage repose sur l'hypothèse que si les formes symboliques qui s'observent dans la première partie (A) mettent en évidence des temporalités traditionnelles qui organisent la ville (a), les nouvelles formes symboliques observables sur le paysage de la ville (B) doivent mettre en évidence des nouvelles temporalités (b). Leur recherche résulte à l'objectivation de nouvelles temporalités en rapport à l'industrialisation (b). Ce qui permet ce rapport est la conception du cimetière en tant qu'espace intermédiaire, dont les statues ont le rôle d'allégories. Dans un premier temps, le cinéaste montre des statues installées au centre de la ville, en tant qu'allégories des femmes qui sont allongées aux côtes de la ville et qui incorporent le temps traditionnel. Le fait que certaines statues du cimetière pointent vers le ciel permet au cinéaste de développer son dispositif allégorique, en allant vers la direction du ciel, où il retrouve les cheminés. De cette manière, les statues sont décrites comme étant hors du temps, bien qu'elles relèvent d'une temporalité de l'éternité laquelle leur accorde la légitimité de *montrer* le changement.

L'exemple de ce film peut élucider les difficultés épistémologiques que pose l'analyse allégorique

de l'image, de la façon dont elles ont été discutées par Jean Molino. Comme il l'explique dans son texte « Allégorisme et Iconologie. Sur la méthode de Panofsky », il développe cette réflexion « à partir et contre » (1983) les travaux de l'historien de l'art Erwin Panofsky. Le travail de ce dernier étant situé à la limite entre interprétation et analyse scientifique permet de ce fait à Molino d'opérer ce déplacement épistémologique. Ces écrits concernent en particulier une hypothèse de travail que Molino prête à Panofsky, selon laquelle la culture matérielle relèverait d'un type de sens « transparent » et donc directement accessible à l'observateur-interprète, qui se présente ainsi sous la figure de l'herméneute. D'après Jean-Claude Chamboredon, l'analyse des images de Panofsky va au-delà de l'analyse des motifs artistiques et de l'analyse thématique (1986). Il constitue un troisième niveau d'analyse, au sein d'une théorie qu'il nomme l' « Iconologie ». Le fondateur de ce courant analytique est l'historien de l'art Aby Warburg, qui échangeait avec Panofsky sur ce sujet en raison de leur intérêt commun pour l'étude de l'art de la Renaissance (Rampley, 1997). À travers ses analyses, il recherchait la signification de formes symboliques transversales, qu'il retrouvait dans l'art de la Renaissance, mais pour l'analyse desquelles il faisait une « généalogie », en les mettant en relation avec des œuvres de l'Antiquité où elles apparaissaient, aussi bien qu'avec des phénomènes culturels de l'époque qu'il étudiait.

Comme Warburg, Panofsky s'intéressait ainsi aux « significations intrinsèques » (Chamboredon, 1986) des œuvres d'art. En recherchant des ruptures dans l'histoire, mettant en évidence une « logique de l'histoire » faisant passer d'une forme à une autre, il acceptait que chaque forme culturelle relevait d'une *unité expressive* (Molino, 1985). Il recherchait le « sens collectif » conféré aux œuvres, qui serait observable à travers les formes qui portaient les valeurs d'une époque, en les stabilisant *dans* les œuvres d'art. Il s'agit ainsi, en partie, d'un intérêt pour l'intentionnalité du créateur, car, à l'époque de Panofsky, les artistes s'inspiraient de concepts philosophiques. C'est pourquoi il supposait que cette approche pourrait lui permettre d'identifier ces idées dans les œuvres. En même temps, il est le premier à reconnaître que l'œuvre peut échapper à l'intention du créateur, en ramenant sa puissance significative à une entité sociale collective. D'après Passeron, ce déplacement est une clé qui « nous fait passer de la sémiologie de la communication à la sémiologie de la signification », en permettant de l'appliquer à d'autres questions qui exigent la mobilisation de l'image pour la compréhension d'un phénomène (1991).

Cet élément explique, dans un premier temps, l'intérêt de Jean Molino pour cette théorie. Dans un second temps, cet auteur va plus loin, en reconnaissant que cette méthode réduit le symbolique à l'allégorique. En envisageant des « formes pures » (Molino, 1983) observables dans les œuvres,

l'analyse de Panofsky reposait sur l'hypothèse de la stabilité des signes, qui pourraient constituer un *code* symbolique pour le récepteur de l'image. La question que pose Molino est ainsi de savoir si les formes n'existent pas indépendamment de la volonté de représentation ou, dans ces termes, : « [...] où est le sens ? Figé et immanent dans les choses, présent dans l'esprit du créateur ou du spectateur ? Y a-t-il des signifiants globaux d'une société qui en organiseraient les niveaux ? » (1983). Il propose ainsi de s'intéresser aux formes non en tant qu'elles sont représentatives, mais à la matérialité des formes *préreprésentatives* de l'image. En s'appuyant sur cette idée, l'analyse de l'image peut contribuer à la compréhension des phénomènes sociaux, en les restituant dans leurs contextes pratique, cognitif et symbolique.

Le type d'image qui pourrait élucider la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » à Aix-en-Provence, est l'image cartographique qui a été mobilisée plusieurs fois au sein de dispositifs cognitifs au cours de ce processus. Le premier dispositif cognitif est le plan du cimetière, qui propose un nombre de monuments civiques et funéraires à son usager. Elle est structurée en une image du cimetière vue d'en haut, et en quatre catégories de monuments à visiter, sous forme de listes. Les listes sont énumérées et correspondent à des numéros sur l'image cartographique, afin de signaler l'emplacement des monuments qui sont mis en valeur par son créateur. Le deuxième type de dispositif cartographique est intégré à la borne interactive du cimetière, qui propose un nombre de monuments à son usager, en les organisant en des catégories différentes qui sont rapportées à une nouvelle carte.

La pluralité de formes – dans le sens de ce que Jack Goody appelle des « formes graphiques » (1978 [1977]) – qui sont convoquées dans ces dispositifs, renvoie au terme que Nicole Ramognino a mobilisé à propos de son analyse des affiches politiques. En qualifiant la forme de l'affiche de « forme symbolique mixte » (Ramognino, 1993) elle explique que des « espaces interactifs complexes » sont élaborés à partir des artefacts en question, qui « font exister » des entités sociales (*Ibid*). Leur représentation iconique ne signifie pas que ces entités existent au-delà de la réalité sémiotique dans la réalité sociologique, et c'est pourquoi l'analyse de ces matérialités préreprésentatives est nécessaire. De la même façon que Goody conçoit la langue naturelle comme métalangage par rapport aux opérations cognitives du sujet parlant, l'image pourrait être conçue comme résultat de tels types d'opérations, qui conduit à la mise en relation de signes visuels. Concernant les dispositifs cognitifs cartographiques, les signes qui les constituent sont visuels et langagiers, et ils symbolisent, à travers leur relation, une signification du patrimoine funéraire de cet espace.

V. Conclusion

Le mode de symbolisation pertinent à ce travail est alors « relationnel », par différence à l'allégorique. Cette conception est explicitée dans les travaux de Jean Molino (1983) et de Nicole Ramognino (1982 ; 2002). Pour le premier, la signification se présente comme une *relation* de renvoi entre signifiant et signifié et non comme un objet. Ces signes sont donc matériels et ils apparaissent sous forme de traces visibles. Leur forme n'est pas à prendre comme « objet » dissociable du processus de sa constitution (Ramognino, 2002). C'est pourquoi la matérialité de la trace est à décrire en restituant aussi, du point de vue pragmatique, leur processus de production et de réception, en restituant le rapport des acteurs aux « outils symboliques » avec lesquels ils produisent les traces des phénomènes sociaux (*Ibid*). Cette conception se différencie de la conception du symbolique comme « forme » superstructurelle, en ce qu'elle propose de prendre en considération le symbolique *dans* l'activité humaine et non comme un domaine d'activité isolé.

PARTIE II : ANALYSE DES DONNÉES

I. Introduction

Dans cette partie de mon mémoire, j'analyse les moments interactifs à travers lesquels la catégorie de « patrimoine funéraire » s'est constituée, en les cernant à travers leurs traces observées dans des artefacts interactifs précédant et résultant de l'activité patrimoniale. Tout d'abord, je présente les phases d'élaboration de ce phénomène, en les distinguant en fonction du degré de formalisation de cette catégorie dans les pratiques de mise en mémoire ayant lieu au sein du cimetière Saint-Pierre. Par la suite, j'effectue un premier moment analytique des données qui ont résulté de cette démarche de recherche, à travers laquelle j'analyse les modes d'évaluation de la patrimonialité et de la forme de présentification que prennent ces modalités dans les dispositifs cartographiques analysés. En dernier lieu, je réalise un dernier moment d'analyse, au sein duquel j'analyse les implications des imaginaires que cette recherche met en évidence.

CHAPITRE I : De la constitution pré-langagière de la catégorie

Au sein de ce chapitre, je décris et j'analyse les phases d'émergence du phénomène en question. J'expose les données construites au cours de ma recherche, dans le but de restituer les opérations par lesquelles la valeur patrimoniale se constitue, s'agissant d'imaginaires sociaux cernés à travers les pratiques patrimoniales de mise en carte et d'organisation de l'espace. Dans ce premier paragraphe, j'analyse les moments de constitution pré-langagière de la catégorie de « patrimoine funéraire », à travers des phases antérieures constituant des étapes de muséification du cimetière Saint-Pierre.

I. De la monumentalisation du cimetière Saint-Pierre

La définition du terme de « cimetière » renvoie étymologiquement à l'idée d'un lieu de repos, idée

issue du christianisme dans une perspective de résurrection des morts. De ce fait, le mode d'existence accordé à ces individus n'est ni de l'ordre de la présence active, ni non plus de l'ordre de l'absence. Il s'agit d'un mode de présence intermédiaire, qui se manifeste par le marquage de leurs traces par les vivants s'occupant de l'entretien de leurs concessions. Cette relation apparaît à travers les pratiques d'entretien des monuments funéraires, inscrivant des souvenirs dans l'espace du cimetière. Cette idée évoque l'analyse de la concession par le géographe Vincent Veschambre, qui la présente comme une « trace marquée », terme renvoyant à la co-présence de traces et de marques dans un espace. S'agissant de l'exemple de la concession, les traces renvoient aux restes de la personne inhumée, tandis que la marque renvoie au monument qui signale la présence de ces traces dans le cimetière. Cela reflète le premier sens identifié par le Dictionnaire Historique de la langue française concernant le terme de « monument ». Comme l'affirme ce dictionnaire, le terme en question avait d'abord le sens de « tombe » (Rey, 2010 [1993]), ce qui pourrait expliquer l'articulation intrinsèque entre le cimetière et les pratiques de marquage, du moment de sa création et de la mise en place des premiers monuments funéraires. Conçu et organisé comme un lieu de mémoire, les pratiques de marquage élaborées dans son espace avaient d'abord une portée familiale.

De ce fait, le concept de « monumentalisation » peut paraître peu opératoire, en vue de la nature monumentale de cet espace. Pour cette raison, je mobilise ce terme en me référant à une phase d'installation de monuments *collectifs* dans le cimetière. Le déplacement de ces derniers de l'espace urbain participe dans la transformation de l'ordre d'espace collectif dont relève le cimetière, en devenant un espace public municipal. Comme exposé dans l'introduction, cette phase apparaît à partir de 1840, quand les statues consacrées aux morts des guerres et des révolutions du XIX^e siècle se déplacent des places publiques aux cimetières (Vovelle, 1982). Quant au cimetière Saint-Pierre, ce geste peut être rapporté au moment de la mise en place de monuments collectifs ou civiques à la fin du XIX^e siècle, ainsi qu'au début du XX^e, pour commémorer les guerres dans lesquelles a participé l'armée française (Vovelle et Bertrand, 1983). L'installation de ces monuments peut être analysée comme un premier type de marquage, dans la mesure où les entités collectives ayant demandé la mise en place de ces monuments s'approprient l'espace du cimetière pour mettre en visibilité leur histoire. Un exemple apparaît à travers l'étude des archives municipales, qui conservent les traces d'un certain nombre d'échanges entre la Mairie d'Aix-en-Provence et des collectivités. Au sein l'Article 26 apparaît un courrier de 1919 entre une association de la ville et le maire. La thématique abordée porte sur un projet de financement de la restauration du monument de l'Amicale Aixoise des veuves de la Guerre. La mairie acceptant de contribuer à cette pratique

reconnaît symboliquement la mémoire des soldats qui ont été décédés pendant la Première Guerre mondiale, en contribuant à l'élargissement de la durée du marquage de leur présence dans l'espace du cimetière.

Cette première phase de marquage n'est pas de l'ordre de la patrimonialisation, ce qui peut être illustré par le fait que ces actes de marquage ne supposent pas des actes d'occultation d'autres entités. Pour formaliser cette différence, le concept de « mise en visibilité »¹⁶ peut être distingué de celui de « présentification ». La première opération correspond à l'installation de ces monuments dans cet espace, en l'appropriant et en s'inscrivant dans le temps de l'histoire de la ville d'Aix-en-Provence. Simultanément, cette inscription participe de l'inscription symbolique de cette ville dans l'histoire guerrière de la France, en lui accordant une place dans la continuité temporelle que l'existence de ces entités suppose. Le phénomène de la patrimonialisation consiste au contraire à formaliser une sélection de critères de mise en visibilité qui opèrent un processus d'occultation de mémoires, se manifestant par la hiérarchisation des niveaux de présence. De ce fait, la patrimonialisation est un phénomène qui conduit à la construction de différents niveaux de présence des entités dont les restes existent dans le cimetière. Ce geste peut conduire à l'effacement des traces d'une présence, en démolissant le monument marquant ces traces. Il peut également donner lieu à un nouveau marquage sur le monument funéraire existant, suite à sa reprise par la municipalité.

II. La première phase de patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre

Penser la patrimonialisation comme présentification et occultation d'éléments monumentaux peut ainsi mettre en évidence les spécificités de ce processus au cimetière Saint-Pierre. La première phase de sa patrimonialisation apparaît à travers la création d'un dispositif cognitif utilisé par le Service Funéraire. Il se crée face à la première législation introduisant la catégorie d' « état d'abandon » dans le langage et les pratiques des professionnels du Service Funéraire, dans le but de distinguer parmi les monuments funéraires jugés comme abandonnés ceux méritant d'être préservés. Comme expliqué ci-dessus, la date exacte de la création de ce document et l'acteur qui l'a réalisé ne

16

MARTÍNEZ LOREA Ion, « Ce que cachent les murailles. Le patrimoine historique comme icône urbaine ». In *Aléas de la patrimonialisation urbaine*, dirigé par J. Remy, *Éditions érés*, 2013, pp. 51-66 .

sont pas connus actuellement au sein du service. Sa fonctionnalité peut néanmoins être cernée à travers un type de documents de travail qui existent au cimetière Saint-Pierre, les « fiches concessions ».

Le plan ancien du cimetière Saint-Pierre¹⁷

Le plan du cimetière Saint-Pierre est constitué sur une feuille de dimensions A4, sur les deux faces de laquelle apparaissent des informations d'ordres divers. Sur l'une face, le nom du cimetière prend la forme du titre de ce document. Au-dessous, la carte de la partie principale du cimetière est dessinée vue de haut. Son créateur a tracé le contour de cette partie du cimetière, en marquant les quatre entrées par lesquelles il est accessible, ainsi que quelques informations géographiques pour que son usager puisse repérer l'emplacement des monuments constitutifs des parcours proposés. Il s'agit de l'entrée principale, de deux entrées situées sur la traverse Saint-Pierre et d'une entrée supplémentaire du Carré Israélite. Le seul emplacement extérieur par rapport auquel le cimetière est situé est la Traverse Saint-Pierre, qui marque le passage de la partie principale au Carré Israélite et *verse versa*. En ce qui concerne l'espace intérieur, il est dessiné de façon à ce que les différentes allées et carrés par lesquels l'espace est organisé puissent être identifiés. Deux autres éléments apparaissant sont le « bureau » à côté de l'entrée principale, ainsi qu'un élément bâti dans le carré 8. En ce qui concerne les quatre parcours proposés, quatre couleurs différentes sont utilisées pour marquer leur localisation dans le cimetière. À côté du titre de ce document, une « légende » explique à quel parcours correspond chaque couleur utilisée. Comme il apparaît sur la carte, le rouge est utilisé pour signaler le parcours intitulé « Vers la tombe de Paul Cézanne » correspondant aux monuments du N° 1 au N° 6. Ensuite, le jaune correspond au parcours « Peintres et Sculpteurs Provençaux », du N° 7 au N° 22. Le troisième parcours est celui des « Notoriétés Aixoises et Régionales », correspondant aux numéros 23 – 34. Le quatrième parcours n'est pas marqué sous cette légende, puisqu'il apparaît sous la carte du cimetière. Il s'agit du parcours « Monuments », incluant onze monuments civiques installés dans la partie principale du cimetière. Le parcours des monuments est marqué sur la carte en utilisant des lettres et non des numéros, comme il est fait pour les trois autres parcours apparaissant sur cette carte. Ce choix constitue une distinction de nature des deux types de monuments, s'agissant de monuments civiques collectifs et de monuments funéraires individuels ou familiaux.

¹⁷ Le document en question est consultable dans l'Annexe N° 2.

S'agissant des monuments collectifs constituant le parcours « Monuments », ils ont été installés dans le cimetière suite à des initiatives d'associations ou d'autres types de collectivités. Dans la liste explicitant quels monuments font partie de ce parcours, il paraît que les sept premiers se réfèrent à des événements historiques guerriers. Plus précisément, ils portent sur l'histoire de la France, en évoquant une histoire nationale associée aux Guerres du XX^e siècle. Un parmi ses monuments évoque une mémoire locale Aixoise, qui est également rapportée aux événements guerriers évoqués par les autres monuments. Les quatre derniers monuments apparaissant sur la liste sont liés à une mémoire des institutions locales, qui n'est pas associée, à travers le nom du monument, à l'histoire du pays. Les deux premiers apparaissant dans la liste sont de référence ecclésiastique, tandis que les deux autres se réfèrent, l'un à la Gendarmerie et l'autre à l'Académie d'Aix. Ces monuments sont installés soit au croisement de deux allées, soit au cours du mur de clôture du cimetière. Au sein de la liste, ils sont classifiés du général au particulier, tandis que l'ordre proposé par leur énumération se matérialise dans l'espace de façon à ce qu'ils constituent un parcours commençant à l'entrée principale et qui finit à l'allée située à l'autre côté du cimetière, au niveau le plus haut du cimetière. Cet élément constitue une spécificité de ce parcours vis-à-vis des autres, car il est le seul qui n'est pas constitué sous forme cyclique.

L'autre face du plan est organisée sous forme de triptyque, dont les deux parties sont occupées par trois listes contenant des monuments individuels et familiaux. La troisième partie de cette face est couverte de l'emblème de la ville d'Aix-en-Provence, sous lequel un descriptif de l'histoire du cimetière est rédigé. Le premier parcours est intitulé « Vers la tombe de Paul Cézanne », en précisant qu'il s'agit d'un parcours fléché. Une contradiction se révèle entre le titre et la classification, puisque le monument du peintre n'est pas à la fin de façon à ce qu'il indique une direction du parcours, mais au centre. Au sein de cette liste, six individus dont les monuments font partie de ce parcours apparaissent et pour chacun de ces individus ses nom, prénom, profession et année de naissance et de décès sont indiqués. Il est constitué d'hommes ayant vécu à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, qui sont également en rapport avec les institutions de la ville, ou avec l'histoire de la France. Ce parcours est organisé sous forme cyclique, comme les deux suivants parcours. En ce qui concerne celui intitulé « Peintres et sculpteurs Provençaux », il est constitué de seize personnes parmi lesquelles on retrouve une femme. Il relève d'une histoire locale, et plus précisément régionale. S'agissant du parcours intitulé « Notoriétés Aixoises et Régionales », il est constitué de onze monuments correspondant à des individus ayant une pratique artistique autre que

la peinture et la sculpture, ou une pratique liée à des institutions culturelles régionales. La moitié de la troisième partie de ce triptyque est couverte par l'emblème de la ville, tandis que le reste se constitue d'un descriptif qui évoque une date de création du cimetière qualifié de « nécropole », en le mettant en rapport aux cimetières anciens qui ont été liés à travers sa création. Il se réfère aux actes de translation de « corps et monuments funéraires » qui ont eu lieu quelques années après sa création. À la fin, une information d'ordre géographique est donnée, en localisant le cimetière dans le quartier Saint-Pierre.

Dans l'ensemble, ce dispositif est constitué de deux formes graphiques. Il s'agit d'abord de listes proposant une sélection de monuments. La seule exception est celle du parcours « Monuments » qui prend en considération tous les monuments collectifs du cimetière. Quant à la sélection opérée pour la constitution des autres parcours, elle n'est pas de l'ordre d'une classification des individus en fonction de leurs qualités, à l'exception du parcours « Vers la tombe de Cézanne » qui accorde une place unique au peintre par rapport aux autres individus de ce parcours. Par cette observation, je ne suppose pas une intentionnalité du créateur à hiérarchiser ces individus, mais j'observe la façon dont ces informations s'inscrivent dans la matérialité du dispositif, ainsi que la façon dont ils se traduisent spatialement. Ce qui en résulte est la constitution de cet espace en lieu de visites apparaît, accordant un nouveau fonctionnement à cet espace. En outre, au-delà de la question de l'intention du créateur, la particularité de ce dispositif réside dans son pouvoir de présentifier des entités et de les mettre en relation. L'importance que j'accorde à la fonction de présentification de ce dispositif ne repose pas sur l'hypothèse de l'intériorisation de sa signification par les usagers du plan, puisque la question explorée n'est pas celle de la façon dont l'usage de ces documents diffuse un sens patrimonial auprès des visiteurs du cimetière. Il s'agit de comprendre à travers leur analyse la façon dont ils constituent, dans cette première phase du phénomène, la catégorie de « patrimoine funéraire », en élaborant des « espaces interactifs complexes » (Ramognino, 1983) accessibles aux acteurs du patrimoine. Afin de répondre ultérieurement à cette énigme, à travers l'analyse des autres dispositifs cartographiques et de leurs contextes de production et de réception, un nombre d'hypothèses peut être fait concernant la présentification des entités qui apparaissent sur ce dispositif.

Une première hypothèse est que les espaces interactifs créés accordent une présence aux monuments, aux individus et aux lieux apparaissant. S'agissant du parcours de monuments civiques, comme mentionné ci-dessus, il est le seul parcours unidirectionnel. Sa direction est tissée en

commençant par les monuments relevant d'une histoire nationale et en allant vers ceux qui relèvent du local. Ce mouvement se matérialise également dans la façon dont l'espace du cimetière est abordé, en privilégiant l'allée 6 située au niveau le plus haut du cimetière. De ce fait, un mouvement du global vers le local est constitué. Celui-ci inscrit, dans un premier temps, la ville d'Aix-en-Provence dans l'histoire du pays de façon symbolique et dans un second temps, il privilégie l'histoire de la ville et des institutions locales auprès des autres, en construisant une identité de la ville comme historique et culturelle. La constitution de l'identité de cette ville peut être analysée, en étant intégrée à l'ensemble des rapports qui la produisent et qui sont produits par elle.

Un autre exemple est celui de son inscription symbolique dans la Région. Ce geste s'opère par différenciation des deux entités, à travers un acte symbolique qui leur accorde une valeur différente. Cela peut être observée par le fait que des historiens et des artistes apparaissent dans tous les parcours, mais ceux présentés dans celui nommé « Vers la tombe de Cézanne » sont présentés en leur accordant un niveau de présence plus élevé que les autres. Ceci résulte du fait que le parcours étant fléché, il est inscrit d'une façon plus intense sur la carte. De plus, la centralité accordée au peintre, suivi d'un petit nombre d'individus l'entourant, fait émerger le premier comme un personnage singulier, cette dernière propriété étant distribuée auprès des autres membres de ce parcours. L'observation de la construction de la centralité de Cézanne conduit également à l'observation de la présence de peintres ou d'autres types d'artistes dans tous les autres parcours de monuments funéraires.

Ce fait pourrait être un indice des critères mobilisés au sein de l'opération de sélection des individus apparaissant sur ce document. L'art peut être un tel critère, s'agissant plus spécifiquement d'un type d'art que je définis provisoirement comme étant reconnu institutionnellement et mis en valeur localement. La catégorie des « Peintres et sculpteurs provençaux » illustre cette idée, puisqu'elle est constituée d'individus dont l'art est mis en valeur par des historiens écrivant sur la Provence, en accordant parfois de la valeur à leur œuvre en fonction de leur rapport avec Paul Cézanne. Un exemple est celui de Louise Germain¹⁸, dont l'œuvre est valorisée en raison de sa proximité à Cézanne et à Joseph Ravaisou. La valorisation de l'art « aixois », « régional » ou « provençal » produit ainsi une histoire du territoire liée aux institutions étatiques de la culture. Elle constitue en

¹⁸ PAIRE Alain, *Louise Germain (1874-1939). Une femme peintre dans l'entourage de Cézanne*, coéd. Conseil général des Bouches-du-Rhône/Archives départementales, centre d'Aix-en-Provence, 2009, ([ISBN 2-91111-23-0](https://doi.org/10.1017/9782911112300)), 18 pages.

même temps la figure de l' « artiste », associée à Paul Cézanne qui devient le parangon de cette catégorie. Un autre critère de cet ordre peut être celui de la participation d'institutions étatiques autres que les culturelles, comme par exemple l'armée ou la gendarmerie, de façon à ce qu'une autre version de l'histoire de la France se constitue à travers ce dispositif. Cette version portant sur les événements guerriers participe de la construction de la figure du « héros » ou du « martyr »¹⁹, qui se présente sur la carte en permettant d'associer les héros de la ville à l'histoire nationale.

Un autre élément apparaît sur le plan en question, mettant en évidence un autre mode de présentification existant au sein du cimetière Saint-Pierre pendant cette phase du phénomène. Il s'agit de l'élément qui est dessiné dans le carré 8. Ce signe correspond à l'ossuaire²⁰, un endroit où sont préservés les restes d'individus dont les concessions sont reprises par la municipalité, qui apparaît depuis 1947 sur les photographies aériennes du cimetière (Bellet et Turin, 2015). Ayant été créé pour les concessions de durée autre que les perpétuelles, sa création précède les pratiques patrimoniales en s'inscrivant dans une logique de démolition. À l'intérieur de ce lieu des plaques commémoratives ont été installées plus récemment, sur lesquelles sont gravés les noms et prénoms des individus dont les restes y sont déposés. Comme ce lieu n'est pas accessible au public, le type de marquage mis en avant accorde un mode de présence moins important à ces individus. Il ne s'agit pas d'une occultation absolue de leurs traces, mais en même temps ce mode de présence est moins fort que celui des autres. Ceci évoque à une autre raison pour laquelle ce dispositif cartographique a été créé, qui concerne d'abord la gestion de l'espace du cimetière et deuxièmement l'imaginaire patrimonial qu'il constitue. Il s'agit de son usage comme document de travail du Service Funéraire, document mobilisé au croisement des « fiches concessions » pour indiquer quelles concessions jugées en état d'abandon ne doivent pas être reprises par ce service, en raison d'une valeur mémorielle qui leur est reconnue. En examinant le rapport entre ces deux documents, le contexte de l'élaboration de cet artefact interactif peut être élucidé.

De l'usage des fiches concessions

Les documents nommés « fiches concessions » montrent l'évolution de la propriété d'une concession, en présentant les dates des inhumations qui ont été effectuées à son intérieur depuis sa

¹⁹ Référence au monument nommé « Monument aux Héros de la Résistance aux Martyrs de la Libération », faisant partie du parcours « Monuments ».

²⁰ Une photographie de l'intérieur de l'ossuaire est disponible dans l'Annexe N° 2.

création et les noms des personnes inhumées. Dès leur création, elles ont été utilisées à chaque ouverture des caveaux pour indiquer la date d'une nouvelle inhumation et la personne inhumée. Ces documents ont obtenu une deuxième fonction quand un des anciens conservateurs a initié un processus de marquage sur ces fiches, qui n'est pas prévu par la forme de ces documents. En marquant chaque fiche avec des autocollants sous forme de pastilles en 4 couleurs différents, il a initié un usage distinctif. L'usage de ces éléments n'était pas suivi d'un commentaire explicatif, mais leur comparaison au plan ancien du cimetière permet de comprendre que chaque couleur correspond à un parcours de visite indiqué sur le plan.

J'ai eu accès à ces documents à travers l'entretien²¹ mené avec la Chargée d'études générales²² du cimetière Saint-Pierre. Lors de l'entretien, l'interviewée s'est référée à deux pratiques à travers lesquelles elle réalise son travail. En se référant aux dénominations des rues de la ville, elle a introduit un critère autre que ceux fournis par ces fiches pour l'élaboration de son activité : il s'agit de l'influence que présentent les dénominations des rues, mettant en évidence la façon dont le temps du quotidien intervient dans son activité en informant ses pratiques. Elle utilise également les fiches en question pour identifier si les concessions qu'elle observe y apparaissent, afin d'éviter leur évacuation. Le fait d'utiliser les fiches concessions n'est pas une pratique nouvelle, mais elle est « héritée » par des anciens « conservateurs »²³, comme certaines traces écrites sur les fiches des concessions le montrent. Sur un côté de ces fiches, le conservateur peut marquer l'acronyme « E.A. » correspondant au jugement de l'état d'abandon d'une concession. Les fiches marquées d'autocollants portent l'inscription « E. A. annulé », ce qui montre qu'un certain nombre de critères des conservateurs annulent la première évaluation, en mettant en valeur le monument funéraire. En outre, il paraît que le marquage de ces fiches a été prolongé à plusieurs reprises, puisque les autocollants blancs ne correspondent pas aux couleurs des catégorisations qui apparaissent sur le plan du cimetière. La chargée d'études a exprimé l'idée que cette couleur a probablement été ajoutée plus tard, dans le but de continuer ce travail-là.

Ces documents apparaissent ainsi en tant que « traces de l'action historique » (Bourdieu, 1980),

²¹ L'entretien a eu lieu dans son bureau à la « Maison du conservateur », un bâtiment utilisé par les agents du cimetière et par les conservateurs de ce service.

²² Vu la rareté de ce poste à l'échelle nationale, qui est celui qui donne accès à l'identification des concessions en « état d'abandon », j'ai mené un entretien avec la personne qui detient le poste en question actuellement, afin de mieux comprendre l'organisation de cette activité décisive sur le choix de préservation ou de reprise des concessions.

²³ Il s'agit d'un titre qui ne correspond pas au travail de restauration, mais à un nombre de fonctions notamment administratifs du Service Funéraire.

permettant de tracer l'évolution de l'activité patrimoniale. Au lieu de concevoir le temps historique comme étant linéaire, ils permettent de saisir le temps passé dans le présent. Ceci est possible puisque le mode de présentification initié par ces documents existe encore dans l'activité présente. De ce fait, penser le phénomène en « phases » qui se succèdent permet d'observer leur articulation dans la pratique, inscrite dans une durée temporelle qui excède la phase actuelle. Cette conception du temps illustre l'idée de l'existence de traces d'une activité dans une temporalité autre que celle qui est observable en ce moment. La catégorisation proposée par le plan en question peut ainsi être analysée comme une opérationnalisation d'une catégorie de patrimoine funéraire pratique et pré-langagière, en fonction de laquelle les acteurs construisent la signification de leur activité. Ceci met en évidence un premier « moment interactif » entre les acteurs du patrimoine et les dispositifs cognitifs définissant la patrimonialité.

Ce moment interactif a été évoqué au sein de l'entretien, non seulement à travers la façon dont le plan du cimetière et les fiches concessions sont mobilisés dans l'activité de l'interviewée. Plus précisément, ceci est apparu au moment de l'entretien où l'interviewée s'est référée au fait que le marquage des fiches concessions a été probablement prolongé par un ancien conservateur en mettant les autocollants en blanc, qui n'apparaissent pas sur le plan du cimetière. À ce moment de l'entretien, cette personne a exprimé une volonté de prolongement de ce travail, en expliquant qu'elle n'a pas pu le faire en raison d'absence de temps. Une pratique qu'elle a proposé est celle de la création d'un parcours de visite, pour lequel le financement n'a pas encore été donné par le service en charge de ces activités²⁴. À travers cela, il paraît que son travail est organisé par plusieurs temporalités, lui permettant d'entreprendre des « tâches » autres que celles prévues, décrites comme relevant d'un caractère purement « administratif ». Néanmoins, à travers ces documents et les interactions que j'ai eues avec elle à son bureau, je vois que son travail est divisé en un temps administratif d'observation de l'état des concessions, en un temps d'accueil des personnes et en un temps d'interaction avec les autres professionnels du service. Un tel service est celui des Services Techniques, dont l'activité est observable pendant cette phase de constitution de la catégorie.

Le plan général du cimetière²⁵

²⁴ Il s'agit du Service des jardins et des espaces verts.

²⁵ Une photographie de ce plan est disponible dans l'Annexe N° 2.

Ce service a créé le plan général du cimetière, apparaissant sur le panneau installé à l'extérieur du cimetière, à côté de l'entrée principale. Sa date d'installation n'est pas précisée, mais à travers ses graphismes il paraît comme étant plus récent que le dispositif cartographique. Ce panneau a été installé pour signaler les horaires d'ouverture de ce lieu, qui ont été effacés. Les autres inscriptions qui apparaissent marquent sur le plan la présence de la ville d'Aix-en-Provence, en précisant le nom du cimetière et celui de la ville. Il est constitué d'une représentation cartographique du cimetière, signalant l'existence des trois parties du cimetière Saint-Pierre. Elles sont indiquées sous les noms « Cimetière principal » et « Annexes », en marquant également la présence de convois funéraires hors du cimetière. Les trois parties du cimetière émergent en étant marquées en beige. Elles sont ainsi distinguées du fond qui est dessiné en vert. Au sein des trois parties nombre de croix sont dessinés, en signalant le type d'activité entreprise dans ce lieu. Les deux ordres d'espace (le cimetière et le reste de la ville) apparaissent séparés par des rues qui sont marquées en gris. Ce panneau permet également à son usager potentiel de s'orienter dans l'espace, en marquant sa présence par un signe sur lequel l'inscription « vous êtes ici » apparaît.

Ce plan met ainsi en évidence une fonction du cimetière qui apparaît moins sur le plan ancien. Il s'agit de la fonction traditionnelle de ce lieu, correspondant à la pratique funéraire de l'inhumation. La fonction patrimoniale apparaissant sur le plan ancien n'est pas adoptée par ce service, qui se concentre sur une présentation du lieu du point de vue de la pratique funéraire officielle de ce cimetière. Le plan ancien met ainsi en évidence une pratique existante officieusement qui n'ayant pas été diffusée dans tous les services municipaux pendant cette phase du phénomène. L'observation d'existence de cartographies différentes du cimetière Saint-Pierre peut être ainsi analysée à travers la perspective d'une hétérogénéité temporelle de cette « phase », constituée de moments d'interaction différents. Cette idée renforce ainsi la qualification de la municipalité comme une scène sur laquelle interagissent les différents services, en mettant en évidence un degré d'autonomie de chaque acteur en fonction de la spécificité de son activité.

III. De l'apparition de phénomènes de patrimonialisation à l'échelle de la ville

Le marquage de la tombe de Cézanne

S'agissant d'une pratique de but patrimonial observable à l'échelle de la ville et aussi au cimetière, elle met en évidence un degré de formalisation de la fonction patrimoniale du cimetière. Des traces d'une pratique patrimoniale de la municipalité apparaissent en 2006, à l'an de l'anniversaire de cent ans depuis son décès. Une statue est élevée entre l'Office de Tourisme et la fontaine de la Rotonde, en marquant sa présence dans un endroit chargé de symbolique pour la ville d'Aix-en-Provence, en initiant un processus de marquage de sa présence dans la ville par plusieurs manières.

Dans l'espace du cimetière, cette pratique s'exprime par l'installation d'un panneau devant sa tombe²⁶. La fonction patrimoniale du cimetière apparaît ainsi diffusée à travers l'interaction du Service Funéraire avec la DMPC. Ce moment interactif participe de l'élaboration de la catégorie de « patrimoine », sans que celle de « patrimoine funéraire » soit formalisée. Cette phase participe également dans l'inscription du cimetière dans le reste de l'espace public de la ville, ce qui est opéré à travers l'appropriation de la figure de Paul Cézanne. De ce fait, au-delà de la présentification observée à travers le plan du cimetière, ce nouveau marquage est cette fois-ci opéré spatialement et dans une multiplicité de lieux. En ce qui concerne la marque installée dans le cimetière, elle est constituée d'une reproduction d'une des peintures de Cézanne suivie par une inscription. La peinture représentée est un tableau qui montre le paysage de la montagne Sainte-Victoire, lieu associé à la mémoire du peintre à travers plusieurs opérations sociales. Il s'agit d'un paysage impressionniste, faisant partie d'un corpus d'œuvres du même style valorisé par des historiens de l'Art, en qualifiant Cézanne comme initiant l'Art Moderne. Cet élément apparaît dans l'inscription qui précise le style pictural caractéristique du peintre, en le décrivant aussi comme un peintre « aixois ». La phrase qui est inscrite au-dessous de ces informations²⁷ met en avant la préférence exprimée par le peintre pour « le paysage ». À travers cette phrase le paysage n'a pas le statut d'un thème pictural, mais il apparaît comme un lieu naturellement beau. Cette inscription suivie par la reproduction de sa peinture qualifie le paysage d'un lieu dont la caractéristique intrinsèque de beauté le constitue comme un lieu d'inspiration pour le peintre.

Ce fait peut contribuer à une meilleure compréhension de la constitution de l'art en critère de la patrimonialité. Comme évoqué ci-dessus, le critère en question est constitué autour d'un art reconnu institutionnellement et mis en valeur localement. En ce qui concerne l'art de ce peintre, il est constitué par des institutions de la culture, en permettant d'inscrire l'histoire de la ville dans la

²⁶ Une photographie de ce panneau est disponible dans l'Annexe N° 2.

²⁷ « Je vais au paysage tous les jours, les motifs sont beaux et je passe aussi mes journées plus agréablement qu'autre part ».

Provence et celle de la Provence dans le monde. Cette inscription symbolique de la ville d'Aix-en-Provence au-delà du cadre national constitue en même temps la figure de l'« artiste », associée à Paul Cézanne. Suite à ma précédente recherche, j'ai pu identifier un nombre de caractéristiques accordées à cette personne à travers l'appropriation de son identité par une institution telle que la municipalité d'Aix-en-Provence, en participant dans la construction de cette identité (Demetriou, 2017). Il s'agit de caractéristiques telles que celle d'un artiste maudit et solitaire, qui sont apparues à travers l'analyse de l'usage d'autoportraits du peintre par la municipalité depuis 2006. Ces caractéristiques font du peintre un « artiste » exceptionnel, idée renvoyant à la notion d'« artification » mobilisée par Nathalie Heinich et Roberta Shapiro (2012). À travers cette notion, le processus de construction sociale de cette propriété est souligné, en permettant de comprendre le rapport entre patrimonialisation et artification dans le phénomène observé.

CHAPITRE II : La constitution officielle de la catégorie de « patrimoine funéraire »

La représentation artifiée de l'espace du cimetière apparaît également dans l'ouvrage publié par le service de la DMPC en 2015. Cet ouvrage résulte d'un travail de deux ans. Le personnel de ce service se réfère à l'ouvrage en question en tant que « catalogue » du cimetière, en lui accordant le caractère d'un travail exhaustif. Cet ouvrage s'est constitué au long d'un moment interactif nouvel entre l'ancien plan du cimetière et l'activité des agents de ce service, dans le but de juger de la qualité patrimoniale des monuments de ce cimetière. La pratique de création d'ouvrages de tel type ne constitue pas une nouveauté de ce service. Comme l'affirme Anthony Seaton relativement à la question des guides des cimetières, elle apparaît depuis le mouvement des Antiquaires mettant en place une distinction entre les guides créés pour les visiteurs et pour les spécialistes (2002). L'ouvrage de la DMPC étant exclusivement accessible aux archives départementales et aux bibliothèques municipales fait écho à cette distinction par rapport au dispositif cartographique qui est distribué auprès des visiteurs à cet ouvrage, renforçant l'hypothèse que la catégorie peut être constituée différemment pour les deux publics. Pour explorer cette hypothèse, j'analyse ci-dessous le processus de création de cet ouvrage ainsi que la façon dont il présentifie les monuments du cimetière, dans une perspective comparative avec le plan ancien du cimetière.

I. L'apparition de la catégorie de « patrimoine funéraire »

À travers les opérations de mise en carte et leur mise en œuvre dans la préservation et l'occultation de monuments funéraires, des imaginaires sociaux se constituent. Ceux-ci se mettent en évidence à travers une nouvelle mise en œuvre de ce document, au sein de la deuxième phase du phénomène. Cette dernière correspond à un temps d'officialisation de pratiques et d'imaginaires préexistants la catégorie de « patrimoine funéraire », conduisant à l'implication d'acteurs nouveaux dans la pratique de la patrimonialisation de cet espace.

Suite à l'entretien mené avec le président de l'association citoyenne APPPA, j'ai appris que l'association en question est active depuis 2007. Elle a été créée par cet individu, ancien étudiant d'Histoire et d'Archéologie, ayant poursuivi des études de niveau master en sciences politiques et ensuite de doctorat sur le « petit patrimoine ». L'association a été créée avec un professeur de l'interviewé, qui ne s'implique plus dans l'activité. À travers son discours, j'ai compris que cette association fonctionne de façon informelle, lui-même étant le seul membre continûment actif de l'association. Les autres membres sont, comme l'exprime, ses « amis » intervenant « de temps en temps ». Cette personne a travaillé, entre 2008 et 2011 à la mairie d'Aix-en-Provence, en tant qu'agent du patrimoine. Il était chargé de l'inventaire et dans le cadre de ce travail il s'est intéressé pour la première fois au patrimoine funéraire. Après la fin de son contrat, son association a été sollicitée par la Comité d'Intérêt du Quartier de la Torse (à laquelle je me réfère sous l'acronyme CIQ), pour « mettre en valeur » leur quartier. Comme le cimetière Saint-Pierre fait partie de ce quartier-là, l'interviewé a pu prolonger son travail sur le cimetière, en travaillant plus spécifiquement sur toutes les tombes du cimetière. À travers ce fait apparaît, dans un premier temps, que la catégorie de « patrimoine funéraire » s'est introduite dans le langage des professionnels du cimetière à partir de 2008. Elle n'est apparue publiquement qu'en 2015, à travers deux articles de presse portant sur le cimetière Saint-Pierre, de points de vue différents. Dans un second temps, un rapport particulier de cet individu avec la municipalité se met en évidence, qualifié comme un « conflit d'intérêts » par la Chargée d'études documentaires de la DMPC, detenant actuellement le poste qui était occupé par le président de l'APPPA jusqu'à 2011.

Cela apparaît également au sein de l'entretien, quand cet individu se réfère à « la mairie » à plusieurs reprises pour mettre en question la qualité du travail de ses agents. Ce conflit d'intérêts est d'abord d'ordre personnel, puisque son ancienne maison a été démolie pour un projet d'urbanisme de la ville, renforçant un type de militantisme exprimé au long de l'entretien. Ce point de vue sur sa pratique évoque une vision normative qui apparaît à travers son discours. Cette vision est également informée par son rapport à la religion et par sa conception de l'histoire. Il se réfère à la France en utilisant le nom de la « Gaule », en accordant un type de savoir oublié aux « anciens », mettant en valeur les éléments relevant du temps passé. Cette idée apparaît comme étant liée à sa vision du cimetière, qui est exprimée en le qualifiant à plusieurs reprises d'un site méritant un « équilibre » parce qu'il renvoie, d'après cette personne, à l'image d'un paysage.

La forme paysagère revendiquée pour le cimetière apparaît ainsi comme une forme symbolique qui « reflète des mentalités » comme le dit, en permettant l' « intégration » d'éléments monumentaux

dans un récit historique qui met en sens leur valeur. Cette idée apparaît également quand il qualifie l'inventaire comme un type de « *pré-inventaire* » qui doit être prolongé pour faire sens, ce prolongement l'inscrivant dans une temporalité historique qui l'excède faisant référence à une certaine version de l'histoire. La valeur historique du « *petit patrimoine* » se constitue néanmoins en donnant des exemple des « *grands* » monuments (du point de vue de la taille et du point de vue de leur valeur symbolique reconnue au niveau international), en justifiant ainsi la valeur des monuments funéraires. Il se réfère à leur valeur en tant qu'ils évoquent des souvenirs des individus qui se recueillent auprès de ces concessions, et en inscrivant cette pratique dans une durée temporelle qui renvoie à un passé constitué de « luttes ». Le rapport de cet acteur au patrimoine funéraire ne contribue pas *directement* à l'officialisation de la catégorie, parce que sa vision du patrimoine n'est pas diffusée auprès des professionnels abordant la catégorie du point de vue de l'institution municipale. Ce rapport s'est néanmoins exprimé publiquement à travers la publication d'un article de presse mettant en évidence cette vision, à laquelle la municipalité a « répondu » quelques mois plus tard, à travers la presse municipale.

La thématization de la catégorie à travers la presse

S'agissant d'abord de la presse régionale, elle donne lieu à l'expression de la vision de cette personne à travers l'article intitulé « D'illustres Aixois boutés hors de leurs tombes à St-Pierre ? », publié par laprovence.com le 2 janvier 2015. Ce texte a été publié sous les rubriques « Faits divers - Justice » et « Actualité », en thématissant cet événement comme un « enjeu de justice pour la ville » (Demetriou, 2017), en l'inscrivant dans une vision du temps construisant une continuité entre le passé et le présent. Ceci est renforcé par le discours d'une élue de la ville chargée de l'État Civil et Funéraire. Elle participe dans la construction de ce « problème » discuté en termes de sécurité et de « décence nécessaire » du cimetière, en contribuant à la vision selon laquelle le propriétaire de ce problème est la municipalité. Par ailleurs, elle met en évidence un traitement différencié des concessions de personnes « bénéficiant d'une certaine notoriété historique, ou en lien avec Aix », en qualifiant certaines parmi elles d' « intouchables » à travers l'exemple de la concession de Paul Cézanne. Un critère de ce dispositif de reprises et de préservation apparaît lié au peintre, dont la présence dans le cimetière fonctionne comme critère de préservation des traces de ceux ayant été proche à lui pendant sa vie, ou ayant participé dans la valorisation de sa mémoire. L'originalité des sépultures est un autre critère, sans que les « hommes illustres » puissent être distingués des

« anonymes » à ce niveau-là. La qualification de ces derniers met en évidence une vision de notoriété construite par différence à celle des « anonymes ». S'agissant du discours du président de l'APPPA, il discute du patrimoine comme l'histoire de l' « Aix des vivants », en généralisant ainsi la propriété de ce « problème » auprès de tous les citoyens. Contrairement au discours de l'élue, cette personne fait de la procédure de la reprise des concessions un problème, qui est à l'issue de disparition du « patrimoine aixois ». D'autre part, la création de nouvelles concessions à la base de béton est discutée, en opposant cette nouvelle pratique funéraire aux pratiques antérieures.

Le deuxième article portant sur ce sujet est apparu le 23 juillet 2015 sur la page internet de la ville, sous la rubrique « actualités » et intitulé « Cimetière Saint-Pierre : redonner vie au patrimoine ». Au sein de cet article, la situation n'est pas présentée en termes de « problème », mais en termes d'actes de « revalorisation » du cimetière. Les concessions sont présentées en termes de « véritables œuvres patrimoniales » relevant d'un inventaire réalisé par la municipalité, en mettant en place des critères de « remarquabilité » des concessions en fonction du style et de la représentativité d'une époque. La mise en œuvre de la procédure de reprise de ces concessions est légitimée, à travers l'idée qu'elle concerne uniquement les sépultures en état d'abandon qui ne présentent aucun « intérêt patrimonial ». Trois dispositifs de plus sont discutés au sein de cet article, en annonçant un nombre de pratiques qui vont suivre évoquées également au sein de l'entretien que j'ai mené avec la Chargée de documentation de la DMPC.

II. La définition de la « règle » de l'inventorisation

Au sein de ce paragraphe, j'analyse l'ouvrage publié en 2015 par la DMPC. L'ouvrage en question a été créé par l'ancien chef de ce service, la Chargée d'études documentaires et une stagiaire. Je n'ai pas pu mener un entretien avec le chef du service puisque il n'a plus ce poste, mais j'ai mené un entretien avec la Chargée d'études documentaires qui continue à travailler au sein de ce service. Comme l'a expliqué au cours de l'entretien, elle a une licence en Histoire de l'Art et en Archéologie, ainsi qu'un Master sur les « métiers du patrimoine ». Elle est employée à la municipalité depuis qu'elle a eu ses diplômes, ce qui fait que les expériences professionnelles informant son activité se constituent principalement des expériences au sein de ce service, ainsi que de formations plus courtes qu'elle a suivies dans le cadre de ce poste. En pensant l'activité patrimoniale comme dépendant au travail d'inventorisation, j'explore un nombre de paramètres qui organisent ce type

d'activité, au sein d'un milieu professionnel municipal régi par des règles officielles et officieuses.

Au cours de l'entretien nous avons discuté du processus de création de cet ouvrage, en parlant plus spécifiquement du processus du travail d'inventorisation. Comme ce processus ne dépend pas d'une législation spécifique sur le patrimoine funéraire, j'essaie d'observer la constitution de la « règle », qui apparaît souvent dans le discours comme une information que la personne peut saisir à travers ses observations : « *Dès qu'il avait une tombe d'intérêt architectural je fais des photos de face ou de l'intérieur, de toutes les informations que le monument peut nous donner, la signature du sculpteur, la date de la chapelle, la première personne enterrée...* ». L'intérêt patrimonial de la concession apparaît ainsi comme étant d'abord architectural, à travers la communauté du style d'une concession à une catégorie stylistique ayant été stabilisée à travers l'Histoire de l'Art et de l'Architecture. Un autre critère mobilisé émerge à travers la mobilisation de la catégorie de « *célébrités, nationalement et localement* ». Cette catégorie apparaît également à travers la mobilisation du plan ancien du cimetière Saint-Pierre.

Au début de l'entretien elle se réfère à ce document comme une « *base* » laquelle elle a approfondi. Comme illustré plus tard, d'autres institutions culturelles de la ville informent cet « approfondissement ». Elle se réfère précisément au Musée Granet comme un lieu offrant cet ordre d'informations sur les peintres locaux. À travers ces références, le patrimoine est synonymisé à un art, constitué d'œuvres uniques à préserver. Un concept que j'avais mobilisé dans ma précédente recherche pour analyser cette observation est celui d'« artialisation ». Ce concept a été proposé par le philosophe Alain Roger en 1997, au sein de sa théorie sur l'évolution de la signification du paysage. Il décrit d'abord un processus socio-culturel de diffusion d'images de paysages qui, d'après cet auteur, forment le regard dans l'identification des qualités picturales dans l'espace (artialisation *in visu*).

Un processus d'artialisation *in visu* peut être observé, à travers des institutions constituant des nombreuses bases de données pour le travail d'inventorisation. Une telle institution est la Région, disposant d'un processus d'inventorisation sur « des richesses artistiques monumentales de la France ». Elle décrit ce type d'inventorisation comme un travail consistant en une recherche historique documentaire sur un bâtiment qui prend un temps plus long que le type d'inventorisation faite par elle, qui consiste à créer une base de données avec le plus d'éléments patrimoniaux possible. De ce fait, il paraît que le travail d'inventorisation de ce service est organisé par rapport aux types d'inventaires existant localement, en essayant de compléter avec un regard focalisé sur les

spécificités des différents éléments observés. C'est un travail portant sur toute la commune d'Aix-en-Provence hors du centre historique, organisé en fonction des comparaisons aux autres inventaires, mais surtout à l'observation d' « informations » que le monument fournit. Un autre type d'inventaire opéré est celui du Service Funéraire. D'après cette personne, il s'agit de « référencer » les tombes en état d'abandon après une surveillance sur le long terme. Ceci apparaît également dans le discours de la Chargée d'études du cimetière Saint-Pierre opérant ce travail, qui se réfère aux « critères » de la datation de la dernière personne inhumée ainsi qu'à la date de création du monument. Une distinction est ainsi opérée par rapport à ce type de travail se rapportant à des éléments du monument que ces critères chronologiques n'identifient pas. Comme l'exprime dans l'entretien, le monument commémoratif véhicule un « message » que ce travail permet d'identifier.

« Se faire l'œil » du patrimoine

En essayant de comprendre cette dimension de l'activité, j'ai demandé plus d'informations sur le processus de la saisie des dits « messages » des monuments. L'interviewée s'est ainsi référée à son expérience pour justifier cette activité : « À force d'en voir, à force de travailler dessus qu'on arrive à se faire l'œil ». Cette caractéristique de l'activité constitue cette personne en une « spécialiste » de son domaine d'activité, rapportée à une sensibilité qui n'existe pas parmi les visiteurs du cimetière ou parmi d'autres professionnels n'exerçant pas cette pratique. De ce fait, elle se constitue un espace d'autonomie dans le discours pour justifier les choix prises. Une autre modalité justifiant ce processus se met en évidence quand elle s'exprime par rapport au cimetière dans une perspective paysagère. Cette perspective accorde de la signification à la pratique de la préservation des éléments patrimoniaux en fonction d'une logique systémique. Comme il apparaît plus tard dans l'entretien, cette logique renforce l'interprétation de ces éléments en tant que « [...] témoignages, peut être que là ils représentent rien, mais si on les détruit tous... C'est un paysage ».

Cette approche systémique du cimetière met en évidence la valorisation de sa gestion du point de vue de la forme qu'il a, une approche qui se complexifie en discutant des éléments constitutifs de la spécificité de ce paysage vis-à-vis des autres types d'espaces paysagés. Elle dit que le cimetière Saint-Pierre est un paysage « parce que... C'est un peu à l'image d'une ville, ça se met en place et quand on se balade il y a des rues, de la végétation, de la biodiversité... ». De ce fait, il ne s'agit pas uniquement de préserver le cadre « bâti » de cet espace, mais de tous les éléments constitutifs d'un système fragile. Cette dernière caractéristique apparaît à travers les références à l'idée de

« l'équilibre » entre les monuments, la biodiversité et la perspective du lieu. Cette idée renvoie au deuxième concept mobilisé par Alain Roger, s'agissant cette fois-ci de l'artialisation *in situ*. Il s'agit d'un processus analogue de formation de la réception des paysages, à travers l'organisation directe de l'espace, en lui accordant des qualités paysagères qui sont représentées dans des images et des photographies précédant le moment de l'aménagement des lieux.

Cette approche du cimetière comme paysage résulte à un élargissement de la catégorie de patrimoine funéraire. Au-delà de la préservation de monuments funéraires ou collectifs, l'« héritage » de la pratique de préservation inclut également des éléments du milieu naturel de cet espace, ainsi que de sa forme d'ensemble. Cet élargissement s'inscrit dans la continuité des observations de la sociologue Nathalie Heinich, portant sur l'élargissement de la catégorie du patrimoine à travers l'évolution des pratiques d'inventorisation²⁸, en mettant également en évidence une ouverture des phénomènes de la patrimonialisation vers des objets relevant du naturel. « Se faire l'œil » apparaît ainsi à travers le discours de cette personne comme une capacité de « reconnaissance » de la valeur patrimoniale, en opérant une distinction entre les catégories typiques et celles atypiques du patrimoine. Cette pratique a en même temps un effet de pouvoir, en tant que les propriétés « reconnues » sont méconnues comme étant construites à travers des opérations socio-historiques de mise en valeur. Cette idée renforce l'hypothèse que ces opérations ne sont pas exclusivement des actes de mise en valeur d'un « patrimoine à découvrir », en ramenant de nouveau à la question de leur mode opératoire. Ce dernier a été analysé à travers le plan ancien du cimetière comme construisant des niveaux de présence différents des individus y représentés. La question que j'essaie de développer ci-dessous porte sur le mode de présentification mobilisé par les dispositifs créés au sein de cette nouvelle phase du phénomène.

III. Des nouveaux modes de présentification

L'ouvrage de la DMPC

Comme expliqué ci-dessus, la nouvelle phase de ce phénomène a été cernée à travers l'officialisation de la catégorie de « patrimoine funéraire ». Faisant partie du titre de l'ouvrage publié

²⁸ HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine : "de la cathédrale à la petite cuillère"*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

par la DMPC, dont la préface est rédigée et signée par la maire d'Aix-en-Provence, étant également la présidente de la Communauté du Pays d'Aix. Au sein de cette préface, l'objet de l'ouvrage est introduit comme un enjeu de transmission d'un héritage mettant en évidence la « continuité humaine ». Cette dernière est illustrée au long du livre, présentant l'histoire de l'évolution de ce cimetière ainsi que sa forme actuelle.

La présentation de l'histoire du lieu est faite en mobilisant trois formes. Il s'agit d'abord d'une forme textuelle, qui est constituée en fonction des informations fournies par les archives municipales. Les différentes phases d'extension du cimetière présentées par des photographies, mobilisées pour tracer l'histoire de l'évolution de cet espace. Cette dernière est illustrée par des cartes anciennes, provenant également des archives municipales et régionales. La présentation des cartes anciennes est suivie de cartes contemporaines, créées par ce service en résumant certaines informations en rapport à ce qui est dit dans le texte. La carte laquelle j'analyse est la dernière présentée dans ce livre. Elle apparaît dans le chapitre « Inventaire des éléments remarquables du patrimoine du cimetière Saint-Pierre ». Cette carte est ainsi mobilisée de façon à ce que le lecteur puisse identifier l'emplacement des monuments apparaissant dans l'inventaire, qui sont également illustrés avec des photographies.

S'agissant d'abord de la carte mobilisée, elle présente le cimetière dans une perspective verticale, tandis que celle mobilisée par le plan ancien le présente horizontalement. Ceci s'explique par la présence d'un signe permettant d'identifier le point cardinal indiquant le Nord. De la même manière que la carte du plan ancien, celle-ci présente la partie principale du cimetière. Les nombres et les numéros des allées et des carrés sont marqués et les parties du « cimetière ancien », ainsi que le « Carré juif » se présentent d'une couleur différente, marquant leur ancienneté. Comme le plan ancien, cette carte situe le cimetière par rapport au Traverse Saint-Pierre et par rapport à son entrée principale.

Une différence en termes de présentation apparaît à travers la comparaison des formes de l'ouvrage en question et du plan ancien du cimetière. Celle-ci repose sur le fait que les localisations exactes des concessions des individus inhumés au cimetière ne sont pas marquées sur le nouveau plan. La forme que prend ce dernier peut être qualifiée comme étant plutôt technique, en renvoyant à un usage pratique de cet espace. L'usage impliqué invite à utiliser ce plan afin de pouvoir localiser les concessions dans le cimetière. Ce dernier ne renvoie pas à la fonction traditionnelle du cimetière, mais elle contribue à la création de la nouvelle fonction muséale de ce lieu. Cet élément apparaît également par le fait que les noms de ces individus sont associés aux photographies de leur

monument funéraire, de façon à ce que leur individualité prend sens par rapport à ces artefacts. De ce fait, la présence de la personne inhumée est marquée dans l'ouvrage en mettant en rapport l'individu et le monument funéraire marquant sa présence.

Un autre mode de présentification apparaît au sein de cet ouvrage, reposant sur les nouvelles listes de « célèbres » et de « notoriétés ». Deux formes de listes apparaissent, la première étant celle qui précède la carte, consistant à une forme de classification de « tombes de célébrités » et d' « autres personnalités de notoriété aixoise ou régionale ». La deuxième forme de listage est l'inventaire présenté à côté de la carte, proposant un plus grand nombre de monuments de valeur patrimoniale. En comparant la forme des classifications aux catégorisations qui apparaissent sur le plan du cimetière, une nouvelle opération de sélection se met en évidence, cette fois-ci à l'intérieur de la première catégorisation. La catégorie des « tombes de célébrités » est constituée par Paul Cézanne, Darius Milhaud et François Zola, tandis que celle des « personnalités de notoriété aixoise ou régionale » a été constituée en mélangeant des individus apparaissant dans tous les trois parcours de la carte ancienne. En outre, certaines nouvelles personnes y apparaissent. L'historien de l'Art John Rewald et Claude Gondran, graveur et photographe aixois ont été inhumés plus récemment dans ce cimetière, en apparaissant uniquement au sein de cette catégorisation. Le musicien Emile Tavan, et les sculpteurs H. Roman Ferrat et Ch. Ferrat apparaissent uniquement sur le plan ancien du cimetière.

Au cours de l'entretien, la chargée d'études documentaires du cimetière a évoqué la possibilité que certains individus n'apparaissent pas sur le plan, en expliquant qu'elle s'est servie de ce document comme base qu'elle a par la suite approfondi. Au lieu de se poser la question de la véracité ou non du discours énoncé par l'interviewée, la question de la présentification peut être plus heuristique pour comprendre le phénomène de muséification de cet espace. Ceci invite à examiner comment ce fait se matérialise dans les plans et dans l'espace du cimetière. Il s'agit d'une inscription symbolique, à la fois dans les listes et dans l'espace, de Paul Cézanne au centre des catégorisations, non seulement du point de vue de la place qui lui est accordée parmi les « célébrités » de la ville, mais également dans la façon dont une propriété associée à sa présence se généralise, en devenant un critère de la valeur patrimoniale. La propriété en question est celle qui consiste à présenter le peintre comme un « artiste ». En revenant à la définition provisoire du type d'art²⁹ mis en valeur au cours de l'élaboration de ce phénomène, le processus de la valorisation locale de l'art peut être élucidé. Dans

²⁹ Il s'agit d'un art « reconnu institutionnellement et mis en valeur localement ».

le cas de Cézanne, où sa fabrication en tant qu'artiste est opérée à travers la discipline de l'Histoire de l'Art, la valorisation de son art peut être analysée en tant qu'appropriation de cette histoire par la municipalité. Cette appropriation constitue une identité pour la ville en tant que ville d'art et de la culture, en faisant des critères de valorisation de l'art le rapport au peintre.

Cette idée est renforcée par l'observation de la constitution d'un nouveau critère, en rapport avec l'histoire du peintre. Cette observation résulte de la mise en valeur de John Rewald, un historien de l'Art ayant contribué à la valorisation de l'œuvre de Cézanne au niveau international. Bien que le cimetière de la ville où les cendres des cadavres incinérés reposent est le cimetière du Grand Saint-Jean, une exception a été faite pour Rewald. Son monument funéraire a été installé dans le cimetière Saint-Pierre et proche à celui de Cézanne. Ceci peut également être vu comme une exception pour la raison que sa date de décès est beaucoup plus récente que celle de tous les autres individus constituant les catégorisations de cet ouvrage. Néanmoins, ce fait ne montre pas la constitution d'une valeur monumentale de contemporanéité. Cet acte valorise le passé accordé à Cézanne, en le présentifiant dans le temps actuel. Cette hypothèse peut se vérifier également à travers le fait que les Annexes 1 et 2 du cimetière, ses parties les plus récentes, sont absentiées par le fait qu'aucune personne inhumée dans ces espaces n'apparaît sur les cartographies du cimetière Saint-Pierre. Un autre exemple de la façon dont les critères de la patrimonialité se constituent à travers ses documents est celui des monuments collectifs, qui sont valorisés du point de vue de ce que ces entités ont contribué à la société, marquée soit à l'échelle de la ville, soit à l'échelle nationale ou internationale. La mise en valeur de ces entités étant matérialisée sous forme de distinction de leurs présences des autres entités à l'intérieur du cimetière. Ceci renforce l'idée que ce processus de mise en valeur produit la différenciation, en produisant un ordre de valeur symbolique pour ces monuments.

À travers ces exemples, la réalisation de la catégorie au sein de ces documents met en évidence un processus de « substituabilité » des fonctions de ce cimetière. Les valeurs monumentales traditionnellement accordées aux monuments funéraires en raison de leur signification familiale sont moins mobilisées que les valeurs patrimoniales. Le cimetière apparaît ainsi comme un lieu muséifié, en tant que paysage artialisé *in situ* par son organisation paysagère et comme espace artialisé *in visu*, à travers ce processus de constitution du critère artistique de la patrimonialité.

De la borne interactive

Un deuxième moment de constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » apparaît à travers la mise en place d'une borne interactive³⁰ en 2016 dans le cimetière Saint-Pierre. Cette borne a été installée à l'issue d'une politique d'études de valorisation de la municipalité. Le Service Technique étant concerné a initié le processus d'installation de cette borne dans l'espace du cimetière Saint-Pierre, ainsi que dans le cimetière paysager du Grand Saint-Jean. Ce service a sollicité celui de la DMPC, pour intégrer des éléments apparaissant dans leur ouvrage portant sur les éléments patrimonialisés de ce cimetière. J'ai observé le mode de fonctionnement de cette borne dans le cadre de ma précédente recherche, quand elle fonctionnait encore et j'ai pu prendre certaines photographies de ses catégorisations. Quand j'ai essayé de l'utiliser cette année, je me suis aperçue qu'elle ne fonctionne plus. Je décris d'abord son contenu en tant qu'il constitue une trace de constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire », avant de revenir sur ma dernière observation.

Ce dispositif est constitué de quatre catégories, nommées « Recherche défunt », « Jardin du Souvenir », « Tourisme » et « Plan ». En ce qui concerne la première catégorie, elle met en évidence la fonction traditionnelle du cimetière, en rendant accessible une technique permettant de localiser les concessions en fonction du nom du défunt. Une fonction liée aux pratiques funéraires de recueillement et de commémoration apparaît, en évoquant le discours du gardien du cimetière. Il s'est référé au fait que souvent des individus viennent au cimetière pour rechercher les concessions où leurs proches sont inhumés, en ayant oublié où elles se trouvent. De ce fait, la fonction traditionnelle du cimetière Saint-Pierre est reconnue par ces acteurs en raison d'une nouvelle expression qu'elle prend, illustrée par les statistiques portant sur les pratiques funéraires. La catégorie « Jardin du Souvenir » se réfère à une possibilité de traitement des cendres de cadavres incinérées, accessible uniquement au cimetière du Grand Saint-Jean.

En ce qui concerne par la suite la catégorie « Tourisme », elle propose cinq parcours de visite intitulés « Paul Cézanne », « Monuments commémoratifs », « Peintres et sculpteurs », « Personnalités » et « Architectures ». Chaque parcours est constitué en fonction de l'ouvrage de la DMPC, en accordant des noms nouveaux aux catégorisations préexistantes. La fonction muséale de ce lieu est évoquée, ce lieu apparaissant comme lieu de visites non seulement pour les proches des

³⁰ Des photographies de la borne apparaissent dans l'Annexe N° 2.

défunts, mais aussi pour des personnes ayant un intérêt « touristique ». Le choix du terme de « tourisme » se réfère néanmoins à des visites de personnes venant d' « ailleurs » et en projetant cet espace dans une perspective différente de la muséale. Quant à cette dernière, elle ne suppose pas un type d'altérité pour faire sens auprès d'une population. Sa spécificité réside au fait qu'elle stabilise certaines présences dans son espace, en les inscrivant dans une temporalité historique les réunissant. Elle apparaît à travers les pratiques de l'APPPA, ayant proposé certaines visites guidées dans le cimetière pour les citoyens qui revendiquaient sa préservation. Cette pratique n'est néanmoins pas incompatible avec la vision touristique du cimetière et elle met en évidence la coexistence des deux fonctions du cimetière dans une même temporalité. Quant à la traditionnelle, elle renforce l'idée que le cimetière n'est plus le lieu exclusif du deuil familial, en devenant un espace public qui accueille plusieurs types et objets de commémorations. En ce qui concerne sa fonction muséale, elle introduit une nouvelle dimension du phénomène, par le fait que les pratiques touristiques étaient, jusqu'à 2015, organisées en fonction de l'ancien plan du cimetière, par différence aux nouvelles pratiques officiellement reconnues.

Dernièrement, en ce qui concerne la rubrique « Plan »³¹, elle propose un plan du cimetière aux usagers de la borne, créé par le Service municipal d'Information Géographique. Il est un plan très semblable à celui proposé par l'ouvrage de la DMPC. La seule différence entre ces deux documents est que le plan intégré dans la borne ne présente pas l'énumération des allées et des carrés du cimetière. Comme la cartographie apparaissant au sein de l'ouvrage de la DMPC, celle-ci n'inscrit non plus les localisations exactes des monuments sur le plan. De plus, elle ne distingue pas le cimetière ancien du reste de la partie principale du cimetière comme la carte de l'ouvrage, en présentifiant l'espace comme étant univoque. Des éléments introduisant les qualités du lieu comme étant principalement occupé de monuments funéraires et non collectifs apparaissent aussi à travers la mise en carte des emplacements exactes des concessions, sans qu'elles soient distinguées les unes des autres. Ce mode graphique de présentification du cimetière n'introduit ainsi aucune hiérarchisation des niveaux de valeur symbolique accordée aux différents individus par le dispositif en question. Le pouvoir d'hiérarchisation se déplace apparaissant à travers les listes, qui cristallisent les critères de la patrimonialité, en introduisant aussi le style architectural comme critère important du jugement de l'esthétique de la concession.

³¹ Le plan intégré dans la borne interactive apparaît dans l'Annexe N° 2. J'ai eu accès à cette image à travers la Chargée d'études documentaires de la DMPC, mais celle qui apparaît dans la borne ne présente aucune information géographique du cimetière, et elle présente exclusivement la partie principale du cimetière.

Comme ce dispositif ne fonctionne plus, la mise en valeur des procédures d'informatisation qui émerge dans le discours du service funéraire peut être pensée comme relevant d'un discours normatif, reproduit par ces employés (du Service Funéraire et de la DMPC) dans un but de valorisation de leur pratique et de justification de la nécessité de ces dernières. Cette idée se renforce par le fait que la présence de ce dispositif dans l'espace du cimetière n'est pas signalée, ainsi que par le fait que pendant mes observations je n'ai vu personne l'utiliser. En outre, dans le cadre de l'entretien avec la Chargée d'études du cimetière, elle a justifié le fait qu'elle ne sait pas si la borne fonctionne par le fait qu'il est installé à un endroit où il n'est pas directement visible par son bureau. Néanmoins, dans un autre moment de l'entretien elle a critiqué le fait que les nouvelles techniques d'informatisation vont remplacer les supports papier. En même temps, les pratiques d'informatisation sont appropriées par la municipalité, dans une perspective de présentation d'Aix comme « Ville numérique » ou « Smart city » annoncée dans la presse municipale et diffusée dans les services municipaux.

CHAPITRE III : Patrimonialisation et imaginaires sociaux

Au sein de cette partie de mon mémoire, je réalise deux niveaux d'analyse des données, en essayant de saisir les imaginaires sociaux relevant de ce phénomène de mise en patrimoine. Mon but est de restituer les spécificités du cas observé dans les rapports sociaux plus larges dont ils relèvent et dans la construction desquels elles participent. À travers un premier moment analytique des modes d'évaluation mobilisés pour la présentification de nombre d'entités au sein du cimetière Saint-Pierre, j'analyse leur articulation aux modes de présentification au sein des imaginaires sociaux qu'ils mettent en évidence.

I. Une « justification »³² patrimoniale ?

Dans ce premier paragraphe, je mobilise la méthode de la typification et de l'analyse des modes d'évaluation de Claudette Lafaye et de Laurent Thévenot. Ce modèle d'analyse a été mobilisé concernant la justification dans le domaine de l'écologie, donnant lieu à la publication d'un article scientifique en 1993. En mobilisant les modes de justification de leur recherche par rapport aux résultats de mon terrain d'enquête, je vais essayer de comprendre la particularité des modes d'évaluation patrimoniales étant en jeu au sein du phénomène étudié.

³² LAFAYE Claudette, THÉVENOT Laurent. « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature ». In: *Revue française de sociologie*, 1993, 34-4. pp. 495-524. DOI : 10.2307/3321928 URL : www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1993_num_34_4_4283

*Les modes d'évaluation de la patrimonialité*³³

Le premier mode d'évaluation analysé par ces auteurs est celui nommé « marchand ». Je n'ai pas observé un mode analogue dans mon terrain d'enquête. Une fonction apparaissant à travers la borne interactive pourrait être équivalente à celui-ci, s'agissant de la fonction touristique apparue à travers les rubriques proposant des parcours de visite à ces usagers. Cette fonction pourrait ultérieurement apporter au cimetière un ordre de valorisation symbolique, en contribuant à l'élaboration de qualités de la ville d'Aix-en-Provence qui attireront des visiteurs, mais cela n'est pas le cas pour le moment.

Un autre mode d'évaluation analysé par ces auteurs est le mode d'évaluation « traditionnel ». Celui-ci est observé à travers le critère que j'ai nommé « provençalité », évoquant l'idée d'opérations symboliques d'inscription de la ville d'Aix dans la Provence. Il rend légitimes le présent et l'avenir de la ville en fonction de la proximité de cette échelle territoriale, existant surtout au niveau symbolique puisqu'elle ne correspond pas à un découpage administratif tel que la Région. Cette dernière apparaît également au sein de ce mode d'évaluation. Comme le critère de la provençalité, l'inscription dans la Région apparaît au sein du discours du président de l'APPPA, mais aussi à travers les dispositifs cartographiques du cimetière. Ce mode d'évaluation est constitué à travers des opérations d'apprentissage de l'histoire de la municipalité et de la Provence, renforçant leur mise en rapport. Un autre cadre informant la constitution de ce mode d'évaluation pour l'APPPA est la religion, transformant la tradition en un critère normatif pour la définition de la valeur patrimoniale. Quant aux dispositifs cartographiques, d'autres situations informent la constitution du mode traditionnel. Des structures culturelles informant le mode traditionnel sont le Musée Granet ou le service de l'inventaire de la Région, qui contribuent à la transformation des catégorisations au cours de toutes les phases du phénomène. En outre, l'exemple des dénominations urbaines a été évoqué comme expérience quotidienne officialisant et diffusant la mémoire de certains individus à travers leur présentification dans l'espace public.

Cette dernière caractéristique du mode traditionnel permet de faire le lien au mode d'évaluation du renom. Les critères le renforçant apparaissent à travers le discours et les dispositifs cognitifs. Il s'agit, dans un premier temps de la « notoriété » et de la « notabilité » accordée à certains individus, processus qui peut être informé par les dénominations urbaines. L'opération à travers laquelle ces deux critères se stabilisent et se rendent accessibles aux acteurs du patrimoine est l'inventorisation,

³³ Une typologie schématisant les analogies observées entre les modes d'évaluation proposés par ces auteurs et mon terrain d'enquête est disponible dans l'Annexe N° 1 : p.61.

résultant à nombre de dispositifs cartographiques marquant symboliquement les individus auxquels ces propriétés sont accordées. Ce mode d'évaluation apparaît dans le discours de tous les acteurs, sans qu'il soit approprié en tant que tel. Il est mobilisé comme catégorie existante et reproduite dans le cadre de l'interaction. Quant au fait de l'occultation d'autres présences, il est escamoté par le langage mobilisé ou non évoqué. Comme il apparaît dans les derniers dispositifs créés, s'agissant de l'ouvrage de la DMPC et de la borne interactive, les catégorisations opérées à la base de ces critères se transforment très peu. Ce qui change est le mode de présentification de ces individus sur les dispositifs, qui n'est pas fait directement sur les cartes. De ce fait, leur présence est rapportée à l'espace dans lequel il se manifeste, en contribuant à la mise en forme muséale du cimetière, le transformant en paysage.

Un autre mode de présentification émerge à travers la mobilisation de photographies des monuments funéraires au sein de l'ouvrage. Ce fait participe de la structuration de leur valeur patrimoniale, en évoquant une caractéristique supplémentaire autour de laquelle un autre mode d'évaluation s'organise. Il s'agit de l'esthétique, relevant dans le cas du cimetière, du style architectural du monument funéraire ou de la profession de l'individu inhumé. Ces critères sont formulés à travers des opérations dépendant de la discipline de l'Histoire et notamment de l'Histoire de l'Art et de l'Architecture, constituant des catégories typiques de formes monumentales correspondant à des découpages temporels spécifiques. À travers l'enseignement supérieur, constitué d'opérations d'apprentissage, l'identification de cette propriété des monuments se formalise et se diffuse. De même, l'activité professionnelle elle-même fournit des cadres informant ce mode d'évaluation, à travers les formations professionnelles et la familiarisation avec des bases de données par rapport auxquelles la pratique de l'inventorisation s'organise. À travers ces opérations, les valeurs de la notoriété et l'esthétique se définissent concomitamment. Le parangon de la catégorie des « célébrités » étant le peintre Paul Cézanne, structure la distribution de la valeur patrimoniale en fonction du critère de la relation à l'histoire de ce peintre ou au style pictural pour lequel il est connu.

Un mode d'évaluation qui n'apparaît pas dans la typologie proposée par Lafaye et Thévenot concernant l'écologie, mais lequel j'ai pu identifier concernant la justification patrimoniale, est le mode d'évaluation paysager. Ce mode d'évaluation renforce une logique systémique, à travers laquelle le cimetière apparaît comme un espace relevant d'un équilibre à préserver. Il opère ainsi un élargissement de la typologie des éléments pouvant être qualifiés de patrimoniaux, en mettant en avant le critère de leur « intégration » dans l'espace du cimetière. Ce mode d'évaluation est évoqué

par les acteurs impliqués dans les activités d'inventorisation, relevant de formations favorisant cette logique. Cette dernière s'opère et s'actualise à travers l'inventorisation, donnant lieu à l'ouvrage de l'association et invitant à un type d'organisation de l'espace particulier, en fonction des « perspectives ». Ce rapport à l'espace est simultanément un rapport au temps, à travers le marquage de temporalités. L'exemple de la perspective introduit un rapport au territoire structuré des paysages autour du cimetière, apparaissant dans l'ouvrage de la DMPC. Par ce fait, l'histoire portée par ces paysages est symboliquement présente dans l'organisation de la fonction muséale du cimetière, en inscrivant les activités déroulées dans son espace dans une durée historique, présentifiant les versions de l'histoire associées à ces paysages. Un exemple de cette pratique serait le paysage de la montagne Sainte-Victoire, marqué à la fois à travers le tableau installé devant la tombe de Paul Cézanne, ainsi qu'à travers l'organisation de l'espace de façon à ce que la montagne soit visible de cet espace. Dans le cadre de ma recherche précédente, j'avais analysé ces dernières observations comme des indices d'existence d'un rapport allégorique des différents emplacements, leur accordant une signification et les mettant en réseau (Demetriou, 2017). Concevoir, dans le cadre de la présente recherche, le mode de symbolisation comme étant « relationnel » (Molino, 1983) conduit à un éloignement de cette approche, en invitant à prendre en considération le processus de production et de réception de ces traces. Dans cette perspective, les observations en question ne reposent pas sur l'hypothèse de l'accessibilité directe de l'histoire présentifiée par les visiteurs du cimetière. La question est déplacée vers la production et la réception de ce phénomène par les acteurs du patrimoine.

Cet élément invite à prendre en considération les deux modes d'évaluation entre lesquels se situe le mode paysager. Une conception du patrimoine à la fois « esthétique » et « technique » apparaît à travers la mise en œuvre de la logique systématique. S'agissant de la première, elle consiste à mettre en art l'espace du cimetière, en lui apportant une qualité esthétique à préserver. Quant au seconde, il repose sur des critères tels que la propreté et l'ancienneté de la concession, mis en œuvre quand la qualité esthétique n'est pas opératoire. Ce mode d'évaluation apparaît dans les textes législatifs, ainsi qu'au sein des services municipaux. L'opération de l'« État d'abandon » met en œuvre les critères mentionnés ci-dessus, en étant simultanément une expérience pour l'acteur qui informe son activité en participant dans la création de critères nouveaux. Ces derniers se constituent à travers l'usage des fiches concessions, qui justifient d'un choix de préservation de certaines concessions jugées en état d'abandon, en permettant également la reprise ou la démolition d'autres.

L'opération de l'usage des fiches concessions révèle le dernier mode d'évaluation mobilisé par les

acteurs du patrimoine dans le cas du cimetière Saint-Pierre. Il s'agit d'un mode d'évaluation démocratique, fabriquant comme critère de la patrimonialité l'accessibilité de ces monuments. Cette vision du patrimoine renforce une conception des concessions en tant que « biens communs »³⁴, définis en tant que tels par la législation. Conçus en tant que « biens privés » par leurs propriétaires, les concessions anciennes de ce cimetière deviennent un type de bien commun pouvant être défini de deux façons. D'un côté, une vision du bien public apparaît, renforçant la démarche de l'évacuation pour les rendre accessibles. Néanmoins, dans une perspective paysagère, ces concessions sont conçues en tant que monuments relevant de l'intérêt général, parce qu'elles relèvent d'un ensemble à conserver. De cette manière, elles participent de l'inscription symbolique d'entités dans l'histoire. Au sein de cette dernière phase du phénomène, les concessions apparaissent plus particulièrement comme des biens publics relevant de l'intérêt général, devant être appropriés non par leur usage traditionnel, mais par la mémoire des usagers.

À travers ces analyses, la justification patrimoniale peut être resumée en un déplacement de la conception des monuments funéraires en tant que biens privés à une conception en tant que biens communs. Ce déplacement est opéré à travers un certain nombre de critères, tels que l'esthétique, la notoriété sur le plan historique et artistique, et l'intégration du monument dans le cimetière, organisé sous une forme paysagère à travers une nouvelle fonction muséale.

II. Des modes de présentification

La question de la présentification a été définie au cours de l'analyse comme le mode opératoire de la nouvelle forme muséale du cimetière. Ce mode opératoire a été cerné à travers l'analyse des moments interactifs constituant la catégorie sur le plan de la valeur symbolique des monuments funéraires, ainsi que sur le plan pratique des opérations à travers lesquelles cette symbolique s'est constituée. À travers cette analyse, j'ai essayé de montrer comment ces formes graphiques peuvent être une source pour l'analyse de la constitution des catégories, en suivant les perspectives d'analyse qui ont été formulées par les auteurs que je mets en discussion dans le chapitre méthodologique.

Comme exposé dans le chapitre en question, la conception de la symbolique adoptée au sein de ce

³⁴ Les conceptions de la notion de bien commun sont analysées dans l'article suivant : SGARD Anne, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010, consulté le 24 octobre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8565

travail ne conçoit le symbolique comme une « forme » superstructurelle. Le symbolique est pris en considération *dans* l'activité humaine et non comme un domaine d'activité isolé. Le domaine d'activité de la mise en patrimoine a ainsi été analysé en faisant émerger les spécificités de ce cimetière par rapport aux modes de présentification choisis, sans qu'une forme d'ordre superstructurelle soit identifiée à travers cette analyse. La « forme » observée et analysée étant une forme d'organisation muséale n'a pas été rapportée à une « logique » excédant l'activité. Quant à la référence à la « logique » systémique de la forme muséale et paysagère, elle apparaît comme une logique pratique qui traverse ce domaine d'activité, liée à des conditions historiques qui l'organisent, ainsi qu'à des éléments relevant des spécificités du phénomène telles que le conflit d'intérêt qui organise l'activité sous un mode dialectique. Néanmoins, l'activité ne dépend pas exclusivement de ce conflit, mais aussi de capacités définitoires élaborées au cours de l'interaction entre plusieurs services. Comme il est apparu à travers l'analyse du moment interactif de la mise en place de la borne interactive, un décalage de significations a été mis en évidence. Ce dernier consiste à différencier les significations annoncées par les acteurs et celles qui sont matérialisées dans la création et la maintenance de ce dispositif.

Dans cette perspective, la réponse à cette énigme a été construite à travers le double prisme de ce que ce dispositif met en évidence du point de vue de l'activité réelle des acteurs et de la dimension symbolique de cette activité. Comme annoncé dans l'introduction, la solution apportée à des problèmes préexistants a été analysée du point de vue de la constitution de la municipalité comme le propriétaire du problème public apparu, en acquérant de ce fait une responsabilité et un pouvoir. La première propriété acquise correspond à la responsabilité de la mise en place d'une solution, tandis que la seconde correspond au pouvoir de distribution « de droits et de devoirs » aux acteurs impliqués dans ce processus. Ce pouvoir est opéré à travers le « devoir » de ses agents à définir des règles qui traversent et qui informent la catégorie de « patrimoine funéraire ». Cette caractéristique relève d'un type d'obligation ne définissant pas *a priori* l'opération de solution de ce problème.

Les individus exerçant l'activité définitoire de la patrimonialité peuvent ainsi construire des solutions, en mobilisant des expériences antérieures, acquises à travers leur formation à l'inventorisation et au cours de cette activité, introduisant des nouvelles expériences informant la constitution de la patrimonialité. La formation de ses acteurs a été observée comme une expérience sociale qui informe leur activité, en délimitant un champ d'opérationnalité et d'élaboration de la catégorie de « patrimoine funéraire ». C'est pourquoi le champ d'application de la catégorie paraît extensible en fonction des capacités de l'acteur au sein de l'institution, s'agissant de capacités

pratiques et cognitives, mises en œuvre à travers la mobilisation d' « outils symboliques » (Ramognino, 2002) à travers l'inventorisation. Deux outils de cet ordre dont la mobilisation j'ai pu observer sont les dispositifs cartographiques et les listes.

La question de la présentification est apparue pertinente à l'analyse de ces deux outils, en supposant que ces documents donnent accès à des imaginaires patrimoniaux qui ne sont pas encore matérialisés spatialement. De ce fait, leur spécificité repose sur le fait qu'ils inscrivent les éléments patrimonialisés dans une durée temporelle associée à des imaginaires sociaux et historiques. Un exemple d'imaginaires patrimoniaux identifié à travers l'analyse sémiotique de ces documents relève de la perspective paysagère qui apparaît au sein de ces documents. Cette perspective présentifiant de l'espace du cimetière comme lieu univoque permet de supposer la diffusion de l'approche paysagère du cimetière auprès de nombre de professionnels, en introduisant son officialisation dans l'organisation spatiale. L'analyse pragmatique de leur création a mis en évidence des projets en cours prévoyant la création de nouvelles brochures et la mise en place de codes QR sur un nombre de monuments funéraires, de façon à ce que les visiteurs du cimetière puissent obtenir des informations sur les monuments et les individus qui y sont inhumés.

Ces pratiques annoncées par les acteurs patrimoniaux élucident le processus de constitution de la catégorie de patrimoine funéraire. Elles mettent en évidence la constitution de la catégorie en parallèle à la muséification de l'espace, de façon à ce que le mode opératoire de cette forme spatiale se réalise à travers la réalisation de la catégorie par les pratiques de mise en carte ou d'aménagement du cimetière. Analyser ces pratiques à travers le prisme de la présentification invite à aller au-delà de la question de la mise en visibilité. Ce terme renvoie à l'inscription de marques dans l'espace, se réservant à la dimension de la présentification à travers la visibilité spatiale accordée aux monuments. La question de la présentification amène à réfléchir sur l'inscription symbolique de ces monuments dans une durée temporelle différente, donnant accès à l'analyse d'imaginaires n'étant pas matérialisés spatialement. De plus, l'analyse des modes de présentification permet de comprendre comment des niveaux de présence différents sont accordés aux monuments en fonction de la façon dont ils apparaissent sur la carte ou dans une liste. De ce fait, la question de la *relation* des signes peut être analysée pour cerner les *rappports* sociaux mis en évidence entre les entités qui y apparaissent. Dans cette perspective, la définition provisoire de la patrimonialisation peut ainsi se transformer en prenant en considération des actes de hiérarchisation de niveaux de présence. Dans le cas du cimetière, ces niveaux sont organisés à travers la création d'un ordre de la valeur patrimoniale, élargissant la catégorie de la notoriété de façon à ce qu'elle puisse inclure également

les artistes.

À travers cette observation, la formalisation de la catégorie dans les pratiques officielles de la municipalité prend une forme institutionnelle. Au sein de cette institution, les critères de la patrimonialité ainsi que les positions symboliques accordées aux entités concernées se définissent dialectiquement, en opérant simultanément un certain nombre d'imaginaires sociaux.

III. Imaginaires sociaux

Les imaginaires sociaux observés au cours de l'analyse relèvent de découpages territoriaux, produisant des entités de référence de l'élaboration de ce phénomène. Comme exposé dans l'introduction de ce mémoire, l'approche de l'imaginaire que je mobilise résulte de l'analyse de Jean-François Augoyard, le présentant comme une « étape intermédiaire entre le présent et le possible » (1979). Ce moment analytique se constitue également à partir des propositions d'Emmanuel Amougou, sociologie ayant écrit sur l'« universalisation » (2004) du patrimoine, en mettant en évidence des enjeux de domination.

Le pouvoir de l'imaginaire à « donner le tout dans le fragment » (Augoyard, 1979), apparaît à travers le couplage municipal/national qui se développe à travers la constitution de la catégorie. En mettant en carte des appartenances locales apparaissant liées à ces individus, le cimetière se construit comme lieu de mémoire municipal qui permet de s'appropriier le global à travers le local. Néanmoins, le « global » ou le « tout » dans les termes d'Augoyard est limité à l'appropriation symbolique d'une histoire glorieuse du pays. Ce processus met en évidence plusieurs appartenances à travers lesquelles Aix-en-Provence s'inscrit dans des espaces de sociabilité plus larges, s'agissant de la Provence, de la Région, de l'État, et de l'Occident. Le passage de la ville à la Provence et à la Région a été analysé à travers l'analyse du mode d'évaluation traditionnel qui organise les rapports entre ces entités. Leur rapport peut également être analysé à travers « pouvoir de réversibilité » accordé par Augoyard aux imaginaires, en évoquant des « reversions entre tout et partie, où le mode d'existence du premier est celui de l'atmosphère qui enveloppe le présent » par l'intermédiaire de symboles (*Ibid*). Un tel symbole constitué à travers le couplage ville/Région est la montagne Sainte Victoire, marquant le monument funéraire du peintre de traces de ce symbole. Cette mise en symbole renvoie aussi au troisième type de pouvoir discuté, s'agissant de l'imaginaire en tant que

« référent » essentiel qui donne un « fond » à chaque vécu présent (*Ibid*). La généralisation de ce symbole peut être ce type de référent, produisant les spécificités de la ville.

Ces spécificités permettent le passage au national, ce qui peut s'expliquer par l'institutionnalisation des pratiques patrimoniales au moment de la constitution de l'État-Nation. La constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » s'inscrit ainsi dans le prolongement de cet ordre d'opérations, en renvoyant de façon systématique à l'idée de la continuité historique de l'État français, dont l'identité symbolique se constitue également à travers ce processus. Simultanément, l'inscription symbolique de cette ville dans un découpage se référant à l'Occident apparaît. Ceci résulte de la conception du temps qui est matérialisée dans les dispositifs analysés, apparaissant également dans les entretiens. Le temps dont relèvent ces découpages spatiaux est un temps linéaire, qui constitue des entités comme étant « naturelles », en occultant ainsi le caractère socialement construit de leur élaboration. Cette observation renforce la thèse de Amougou sur un processus d' « universalisation » (2004) du patrimoine, pouvant engager des processus sociaux de domination et d'exclusion. Ceci apparaît par le fait que la patrimonialisation comme phénomène fabriquant le commun s'opère en excluant des entités, en constituant simultanément une sélection d'autres comme étant mémorables. Un potentiel d'inégalités en matière de « production et d'appropriation du patrimoine » (*Ibid*) se met en évidence, pouvoir accordé à l'institution municipale. En même temps, la conception de la municipalité en tant que scène de l'interaction ouvre une perspective de distribution des capacités d'appropriation de cet objet par d'autres types d'acteurs.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude socio-historique de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » a été réalisée en analysant les opérations socio-cognitives et symboliques participant dans son élaboration. L'analyse de ces opérations a mis en évidence un moment de formalisation de la signification d'une catégorie existante, jusqu'à 2015, de manière officieuse au sein du Service Funéraire. Dans un premier temps, j'ai reconstitué le processus d'apparition de cette catégorie, en identifiant, dans un second temps, les modes d'évaluation qui ont été mobilisés et les imaginaires sociaux qui ont résulté de ce processus.

L'observation de la construction de ce phénomène en problème public et les situations résolues à travers sa constitution m'ont conduit à mettre en question la fonction officielle du cimetière comme lieu de mémoire. J'ai ainsi distingué une fonction traditionnelle associée au cimetière en tant que lieu de mémoire familiale, dont la transformation j'ai observé à travers l'analyse de la constitution de la catégorie. En considérant l'élaboration de la catégorie à travers le triple prisme du champ de sa production, des traces matérielles laissées au sein des dispositifs cartographiques et de sa réception dans les moments interactifs analysés, j'ai observé un décalage de significations élucidant l'apparition d'une nouvelle fonction du cimetière Saint-Pierre. Il s'agit de la fonction traditionnelle, apparaissant dans les parties du cimetière les plus récentes qui offrent encore certaines possibilités d'inhumation. Une nouvelle fonction réside dans le fait que ce cimetière devient un lieu d'accueil de ceux qui reviennent à Aix pour rechercher leurs familles, sans savoir où elles sont enterrées. Une deuxième, et la plus liée au phénomène de la patrimonialisation, est la fonction muséale de ce lieu. Elle apparaît à travers le discours et les pratiques qui organisent sa forme paysagère, que j'ai analysée en remontant à la fois dans l'histoire de cette forme au sein de l'institution et à travers la sociologie de son organisation, à travers une approche pragmatique de l'activité patrimoniale.

Cette analyse a mis en évidence la présentification comme mode opératoire de cette nouvelle

fonction du lieu. Ce terme ne se réfère pas uniquement à la présentation ou la représentation des rapports sociaux, mais d'un acte de réalisation accordant des niveaux de présence différents à travers ces dispositifs cartographiques. Il s'agit plus précisément d'un geste d'appropriation symbolique de ces présences par la municipalité, mettant en évidence un pouvoir qui ne s'exprime pas reconnu comme tel. Cette logique s'opère sur le plan esthétique et sur le plan historique, à travers la mise en carte et en liste de ces entités. De ce fait, ces deux opérations apparaissent comme étant plus puissantes que l'inventorisation, parce que, au-delà de la sélection d'entités, elles leur accordent un mode de présence à travers des formes sémiotiques. À travers ce processus, la forme spatiale paysagère du cimetière participe de la légitimation de ces appropriations symboliques (fonction sociale de la symbolique), en institutionnalisant des versions de l'histoire (fonction politique). Il s'agit plus précisément d'imaginaires sociaux mettant en évidence un rapport à la fabrication du commun à l'échelle de la ville d'Aix-en-Provence. À travers cette catégorie dont la signification est en cours de constitution, la fabrication du commun se rapporte à une forme d'institutionnalisation de rapports au temps historique. Ce dernier indique la continuité de l'activité des acteurs associatifs avec des événements ou des périodes historiques antérieures, en introduisant une perspective de l'avenir de cet espace. Il s'agit de la muséification de ce lieu, dont des traces sont déjà observables dans l'espace du cimetière.

Une perspective comparative

Afin d'alimenter la compréhension de cet ordre de phénomènes, la comparaison à l'expression que prennent ces phénomènes dans d'autres contextes organisationnels peut être intéressante.

S'agissant de la question de la présentification d'entités dans l'espace public, un exemple lié à des personnes disparues peut être mobilisé. Il s'agit de personnes qui ont été séparées de leurs familles pendant la guerre de 1974 à Chypre. Un monument éphémère a été installé dans l'espace public par les proches de ces personnes. À travers ce monument leur absence est marquée dans l'espace, en présentifiant leur souvenir. En outre, le caractère éphémère de la forme du monument ouvre la perspective de les retrouver. En ce qui concerne la question de la forme muséale des cimetières, elle pourrait être explorée en la comparant aux opérations socio-historiques de la constitution des paysages de la ville d'Athènes. Comme l'affirment plusieurs auteurs (Caftanzoglou, 2001 ; Yalouri, 2011), les paysages de cette ville sont constitués publiquement en rapport à l'Antiquité, en donnant l'exemple de Parthénon comme élément du paysage qui structure le rapport à la ville. Un autre

exemple est celui du Premier cimetière d'Athènes, lieu valorisé en raison des divers types de statues qui y sont installées, mettant en évidence un mouvement d'institutionnalisation des critères de la catégorie de « patrimoine funéraire », organisant les formes de présentation possibles.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
Le cimetière Saint-Pierre comme exemple de muséification des cimetières contemporains.....	7
Les présupposés philosophiques théoriques du premier sujet de mémoire.....	8
Le sensible, de Maurice Halbwachs à des nouvelles sociologies de l'espace.....	9
La proposition d'une approche socio-géographique de la patrimonialisation	10
Étudier la place des acteurs patrimoniaux au sein de ce mémoire de recherche.....	12
PARTIE I.....	16
CHAPITRE I : ÉTAT DE LA QUESTION.....	16
I. Introduction.....	16
Du « monument » au « patrimoine ».....	16
II. Historique de l'évolution des cimetières et de la politique patrimoniale.....	18
i. De la mort au patrimoine.....	19
ii. Une perspective statistique des pratiques funéraires actuelles.....	24
iii. Le cimetière Saint-Pierre de la ville d'Aix-en-Provence.....	26
III. Observer et analyser la patrimonialisation.....	28
i. De la notion d' « imaginaire » en Histoire.....	29
ii. La question de l'appropriation de l'espace	32
L'exemple des dénominations urbaines	34
iii. Une logique de « lumières et ombres » ?.....	37
IV. Conclusion.....	38
CHAPITRE II : HYPOTHÈSES DE TRAVAIL.....	39
I. Les caractéristiques de mon terrain d'enquête	39
II. De la socio-histoire des catégories à des imaginaires sociaux	43
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	46
I. Introduction.....	46
De l'objectivation des imaginaires.....	46
II. L'approche socio-historique de la catégorie de « patrimoine funéraire ».....	46
i. L'approche praxéologique des catégories.....	46
ii. La municipalité comme scène de l'interaction	48
iii. Le temps de la constitution de la catégorie	50
III. Les étapes d'analyse du phénomène.....	53
i. Les trois dimensions des faits symboliques	53
ii. La place accordée à la mémoire	55
iii. L'analyse des modes d'évaluation	58

IV. De l'analyse des artefacts interactifs.....	60
i. De la notion d' « artefacts interactifs ».....	60
ii. Des artefacts textuels	63
iii. Des artefacts relevant d'une « forme mixte ».....	66
« À propos de Nice » comme exemple de raisonnement allégorique	67
V. Conclusion	71
PARTIE II : ANALYSE DES DONNÉES	72
I. Introduction.....	72
CHAPITRE I : De la constitution pré-langagière de la catégorie.....	72
I. De la monumentalisation du cimetière Saint-Pierre	72
II. La première phase de patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre.....	74
Le plan ancien du cimetière Saint-Pierre	75
De l'usage des fiches concessions.....	79
Le plan général du cimetière	81
III. De l'apparition de phénomènes de patrimonialisation à l'échelle de la ville.....	82
Le marquage de la tombe de Cézanne.....	82
CHAPITRE II : La constitution officielle de la catégorie de « patrimoine funéraire ».....	85
I. L'apparition de la catégorie de « patrimoine funéraire »	85
La thématization de la catégorie à travers la presse	87
II. La définition de la « règle » de l'inventorisation	88
« Se faire l'oeil » du patrimoine	90
III. Des nouveaux modes de présentification.....	91
L'ouvrage de la DMPC	91
De la borne interactive	94
CHAPITRE III : Patrimonialisation et imaginaires sociaux.....	98
I. Une « justification » patrimoniale ?.....	98
Les modes d'évaluation de la patrimonialité	98
II. Des modes de présentification.....	102
III. Imaginaires sociaux.....	105
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	107
Une perspective comparative	108
TABLE DES MATIÈRES	109



UFR ARTS, LETTRES, LANGUES, ET SCIENCES HUMAINES

Département de Sociologie

ANNEXES 1 & 2

Mémoire de Master II

**MISE EN PATRIMOINE ET FABRICATION DU
COMMUN :**

**Une socio-histoire de la catégorie de « patrimoine
funéraire » à travers le cas du cimetière Saint-Pierre**

Présenté par : Eleni DEMETRIOU

Sous la direction de : Mme Constance DE GOURCY

Maîtresse de conférences en Sociologie

Année académique 2017-2018 – Soutenu en Juin 2018

ANNEXE No. 1

Table des matières

ANNEXE No. 1	1
RAPPORT DE STAGE	2
I. Bilan général du stage	3
II. Compte-rendu d'entretien	4
III. Les manifestations scientifiques suivies durant le stage	6
IV. Résumé d'une séance de séminaire	7
i. Au-delà de la construction médiatique des phénomènes sociaux	7
ii. Les apports de ce séminaire à mon travail de recherche	8
V. La préfiguration de la page web présentant l'étudiant s'il venait à s'inscrire en thèse, sur le modèle des fiches des doctorants figurant sur le site du laboratoire	9
► Résumé du mémoire	11
VI. Exposé de la façon dont le thème du mémoire peut s'inscrire dans le programme scientifique du laboratoire	12
VII. Cartographie des champs sémantiques	14
Bibliographies exhaustives réalisées dans le cadre du stage	14
Bibliographie sur la patrimonialisation	14
Bibliographie sur la mort et les cimetières	20
TABLE DES RÉFÉRENCES	23
Articles	23
En français	23
En anglais	30
En grec	31
Ouvrages	31
En français	31
En grec	33
Thèses et mémoires	33
Archives	33
Données statistiques	34
Textes juridiques	34
Dictionnaires	35
Divers	35
En français	35
En grec	36
CORPUS DE DONNÉES	36
CHRONIQUES	36
I. Évolution des cimetières des États-Unis et de la Grande-Bretagne	36
II. Évolution des cimetières et des pratiques patrimoniales en France	38
III. Historique du cimetière Saint-Pierre de la ville d'Aix-en-Provence	41
ENTRETIENS	43
I. Entretien Service Funéraire	43
II. Entretien DMPC	52
III. Entretien APPPA	57
MODES D'ÉVALUATION	63

RAPPORT DE STAGE

Stage au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES)

Tutrice : Mme Fabienne Soldini

Table des matières

RAPPORT DE STAGE	2
I. Bilan général du stage	2
II. Compte-rendu d'entretien	4
III. Les manifestations scientifiques suivies durant le stage	6
IV. Résumé d'une séance de séminaire	7
i. Au-delà de la construction médiatique des phénomènes sociaux.....	7
ii. Les apports de ce séminaire à mon travail de recherche	8
V. La préfiguration de la page web présentant l'étudiant s'il venait à s'inscrire en thèse, sur le modèle des fiches des doctorants figurant sur le site du laboratoire	9
▶ Résumé du mémoire	11
VI. Exposé de la façon dont le thème du mémoire peut s'inscrire dans le programme scientifique du laboratoire.....	11
VII. Cartographie des champs sémantiques	13
Bibliographies exhaustives réalisées dans le cadre du stage au LAMES	13
Bibliographie sur la thématique de la patrimonialisation	13
Bibliographie sur la mort et les cimetières	20

I. Bilan général du stage

Mon stage a été effectué au sein du Laboratoire Méditerranéen de Sociologie sous la direction de Mme Fabienne Soldini, pendant une période de deux mois. Durant ce stage, j'ai pu approfondir ma compréhension du phénomène que j'analyse dans le cadre de mon mémoire de recherche, à travers une pluralité d'expériences qui ont alimenté ce travail.

Un exemple de cet ordre d'expériences est le travail demandé par ma tutrice de stage, consistant en deux bibliographies exhaustives portant sur deux dimensions de l'objet de ma recherche, ainsi qu'une cartographie des champs sémantiques pertinents à ces dimensions. Les deux bibliographies que j'ai constituées portent sur la question de la mort et des cimetières, ainsi que sur la patrimonialisation. Suite aux conseils de ma tutrice, j'ai pris en considération dans l'élaboration de ce travail un ensemble de textes provenant de disciplines diverses. À travers cet exercice j'ai pu à la fois enrichir ma compréhension de la patrimonialisation et plus précisément du processus de mise en patrimoine d'un cimetière. J'ai ainsi été amenée à préciser cette spécificité du phénomène, en l'abordant, en premier lieu, à travers le prisme de l'évolution des pratiques funéraires. En deuxième lieu, j'ai travaillé sur le remplacement de ces pratiques à travers la patrimonialisation, et des implications de cette dernière sur les cimetières contemporains. Le seconde exercice de la constitution des champs sémantiques des notions centrales de ce phénomène m'a aidé à situer le champ particulier de l'approche par les catégories, en constituant l'entrée dans le sujet, ainsi que le fil conducteur de mon mémoire. J'ai ainsi pu recentrer la problématique par rapport à trois dimensions qui la traversent, s'agissant de la mort, de la patrimonialisation et des imaginaires.

Ce travail a été également alimenté à travers plusieurs manifestations scientifiques organisées au sein du laboratoire, qui portaient sur des problématiques diverses. De la question des imaginaires de la patrimonialisation¹ à celle des imaginaires de la vidéosurveillance², j'ai pu situer deux manières d'objectivation des imaginaires relevant de deux disciplines différentes, l'archéologie et la sociologie respectivement. Ensuite, d'un séminaire de méthodes quantitatives³ à un séminaire

1 J'expose en détail l'apport du séminaire de Marc GRIESHEIMER intitulé « Mémoire et patrimoine en contexte de guerre : La Syrie aujourd'hui », à la page 7.

2 Séminaire de Laurent MUCCHIELLI intitulé « La vidéosurveillance. Étude de sociologie », 09/02/2018.

3 Séminaire de Julien LARREGUE intitulé « La méthode quantitative en sociologie : comment s'en servir ? », 09/02/2018, dans le cadre du séminaire « Les chantiers de thèse ».

portant sur la mobilisation des archives⁴ dans la recherche en sociologie, j'ai été amenée à réfléchir sur la notion de « méthode » et le statut qu'elle prend en fonction des outils par lesquels nous construisons les données. Cette expérience m'a aidé particulièrement à préciser les outils que je mobilise pour mon travail d'analyse. Enfin, à travers deux séminaires portant l'un sur les mobilités familiales⁵ et l'autre sur la littérature numérique⁶, j'ai pu observer la constitution de recherches portant sur des objets différentes, autour et à partir de la définition de leurs notions centrales. À l'issue de ces expériences, j'ai essayé de préciser les concepts que je mobilise, afin de pouvoir cerner d'une façon pertinente le phénomène que j'analyse.

Au cours de ce stage, j'ai également pu repérer des travaux de recherche non seulement du LAMES, mais également d'autres laboratoires qu'accueille la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Néanmoins, comme pendant les deux mois de mon stage je travaillais sur la définition de la problématique, je n'ai pas pu profiter de cette expérience pour échanger avec ces chercheurs sur mon travail. Pour cette raison, j'aimerais essayer de mobiliser le travail final de mon mémoire comme une occasion de discussion sur cette thématique. Dans cette perspective, une suggestion pour les futurs stagiaires serait de définir la durée du stage en fonction de l'avancement dans la recherche de chacun. Au surplus, un autre élément qui pourrait être intéressant pour nous serait de travailler nos problématiques au sein d'une équipe de recherche, de façon à ce que l'échange sur nos travaux puisse contribuer à améliorer à la fois nos mémoires de recherche et les travaux des autres membres de l'équipe.

II. Compte-rendu d'entretien

Je mobilise l'occasion de ce compte-rendu dans une perspective réflexive vis-à-vis de mon rapport à l'objet de mon mémoire de recherche. Cette posture a été constituée au long de cette expérience de recherche, et plus précisément à travers les différents échanges que j'ai eus avec ma tutrice de stage,

4 Journée d'études intitulée « Enseigner la recherche en sciences sociales avec des images (de fiction) », dans le cadre du séminaire FIFAS, 13/03/2018.

5 Séminaire de Sofia Laíz Moreira et Théotime Chabre intitulé « Mobilités internationales au prisme des mobilisations familiales », dans le cadre de l'Axe 2 : Recompositions migratoires en Méditerranée : mobilités, genre, frontières, 15/03/2018.

6 Séminaire de Frédérique BROS intitulé « Ce que le numérique fait à la littérature », 30/03/2018.

Mme Fabienne Soldini. Ces dernières ont fait émerger un rapport à l'objet et à la pratique de recherche qui ont posé certaines limites dans ma recherche. J'essaie ainsi de les objectiver afin de mettre en perspective mon travail de recherche.

Les premières questions que j'ai posées dans le cadre de l'entretien étaient focalisées sur le plan concret de la recherche en Sociologie. Il s'agit de questions autour du poste actuel de cette chercheuse, formulées dans le but de saisir « ce que cela *prévoit* pour le travail du chercheur en sociologie ». À travers cette question, je souhaitais aborder une hypothèse concernant les limites potentielles que l'organisation du travail de chercheur peut poser sur la production de la connaissance. J'ai également posé des questions concernant les campagnes de recrutement et sur le fonctionnement des laboratoires de recherche en Sociologie, qui m'ont renseigné sur les processus postérieures à la formation conduisant à la pratique de ce métier. Afin de montrer les particularités du système d'appel d'offres, elle m'a donné un exemple de son parcours, s'agissant d'un projet de recherche portant sur la lecture dans la prison demandé par le ministère de la Justice. Elle a comparé cette expérience aux processus actuels, qui peuvent conduire à des recherches plus courtes sous forme d'expertise pour une mairie, avec un niveau de complexité différent selon l'objet de recherche, en concluant sur le fait que la Sociologie est « *une science passionnante, malgré ces petites choses* ».

En essayant de rebondir sur cette dernière idée, j'ai posé certaines questions sur les thématiques de recherche de Mme Soldini, pour comprendre comment ses intérêts de recherche ont apparu. J'ai ainsi essayé de voir comment elle a été intéressée par ce travail et par les thématiques sur lesquelles elle travaille actuellement. Ce que je connaissais à travers un entretien antérieur était son intérêt dans le cadavre dans l'art et notamment la littérature. À travers ces questions, nous avons été amenées à discuter de la difficulté potentielle de mener des entretiens sur la thématique de la mort. Elle m'a ainsi exposé son processus d'analyse, qui consiste un premier temps d'analyse des représentations ou de la structure narrative à travers le livre et dans un second temps d'entretiens menés avec des lecteurs. Ces entretiens peuvent porter sur leurs stratégies de lecture, aussi bien que sur leur propre mort. Dans cette perspective, j'ai essayé de comprendre si le rapport de cette chercheuse à la mort a été transformé après avoir travaillé sur ce sujet. Mme Soldini m'a ainsi expliqué qu'elle n'a pas peur de la mort, ainsi qu'elle a la conscience d'être mortelle. À travers le fait d'être exposée à ce sujet, elle a appris beaucoup de choses qui l'ont aidé à conforter l'idée de sa propre mort et la façon dont elle souhaite être enterrée, en étant consciente de ce que ce processus

implique. « *C'est très intéressant de travailler sur les choses qu'on aime [...]. Il faut que votre objet d'étude soit sympathique, que vous aimez votre objet. Et effectivement, on s'investit davantage, à part qu'au bout d'un moment il y a une saturation, qu'on ne voit plus de choses nouvelles* ».

Elle m'a par la suite répondu positivement à la question si ses pratiques de lecture ont été transformées au cours de ses recherches, en m'expliquant que par le fait d'avoir lu beaucoup de romans-énigme, elle ne souhaite plus les lire. Mme Soldini m'a expliqué également que mener des entretiens sur la mort à travers la lecture n'était « *pas quelque chose de triste, ni de douloureux. C'est sûr qu'il faut vraiment faire quelque chose de très général et ne pas viser des blessures, mais ensuite les gens parlaient de la mort de leurs parents, de leurs mères... Et c'est chargé en émotion, mais en même temps il y a une distance de cette émotion* ».

*

À l'issue de cet entretien, j'ai compris que j'ai posé les questions sur la transformation du rapport à l'objet en raison de ma volonté et ma peur de travailler sur un objet intime, lequel je présente dans l'introduction de mon mémoire. Cet entretien m'a aidé à prendre confiance à mon envie d'explorer des questions qui me touchent, même si j'ai le sentiment qu'elles seront difficiles à aborder. Dans cette perspective, j'ai commencé de réfléchir sur la possibilité d'un projet de thèse prolongeant le travail que j'élabore dans le cadre de mon mémoire, en étudiant la dimension mémorielle des lieux, non à travers les documents qui la médient, mais plus directement par les récits et les images d'individus éprouvant des expériences de familiarité dans des lieux inconnus.

III. Les manifestations scientifiques suivies durant le stage

26/01/2018 Marc GRIESHEIMER : « Mémoire et patrimoine en contexte de guerre : La Syrie aujourd'hui » – dans le cadre du Séminaire d'histoire et d'archéologie de la Méditerranée antique

- 09/02/2018** Julien LARREGUE : « La méthode quantitative en sociologie : comment s'en servir ? » – dans le cadre du séminaire « Les chantiers de thèse »
- 09/02/2018** Laurent MUCCHIELLI : « La vidéosurveillance. Étude de sociologie »
- 13/03/2018** Pascal CESARO et Pierre FOURNIER : « Enseigner la recherche en sciences sociales avec des images (de fiction) » – dans le cadre du séminaire FIFAS
- 15/03/2018** Sofia LAÍZ MOREIRA et Théotime CHABRE : « Mobilités internationales au prisme des mobilisations familiales » – Séminaire Axe 2 : Recompositions migratoires en Méditerranée : mobilités, genre, frontières
- 30/03/2018** Frédérique BROS : « Ce que le numérique fait à la littérature » – Séminaire Axe 3 : Éducation et cultures à l'ère numérique

IV. Résumé d'une séance de séminaire

« Mémoire et patrimoine en contexte de guerre : La Syrie aujourd'hui »

Intervention de Marc GRIESHEIMER dans le cadre du séminaire
d'Histoire et d'Archéologie de la Méditerranée antique

26/01/2018

i. Au-delà de la construction médiatique des phénomènes sociaux

Le premier élément intéressant de ce séminaire était la mise en évidence du rôle des médias dans la fabrication du patrimoine. En illustrant cette thèse à travers l'exemple du patrimoine de Palmyre en Syrie, ce chercheur a présenté l'historicité du phénomène. En allant au-delà de la temporalité qui lui est accordé par les médias, cette démarche lui a permis d'identifier des pratiques de démolition des éléments patrimoniaux de ce pays antérieurs à la guerre. Il a ainsi discuté du trafic illicite de biens culturels préexistant l'événement médiatique.

Il a ensuite recentré son propos, en discutant des pertes de cette guerre au-delà des pertes de biens patrimoniaux. Marc Griesheimer a souligné l'oubli qui résulte du focus médiatique sur le patrimoine dans un contexte guerrier, s'agissant d'un contexte social au sein duquel les pertes sont majoritairement d'êtres humains. Simultanément, il a explicité de quelles populations il s'agit, en mettant en évidence un conflit entre minorités religieuses qui dirige la démolition de biens patrimoniaux. Cet élément a montré que dans le cas de la Syrie le patrimoine est démoli à travers des actes volontaristes, afin d'effacer les repères mémoriels de certaines communautés. À travers ce fait, il analyse également l'imaginaire de l'avenir que cet acte de démolition met en visibilité, en explicitant l'horizon d'attentes organisant cette pratique. Il a ainsi mis en évidence l'existence de la dimension symbolique de ces actes, apparaissant à travers le fait que les hôtels des territoires bombardés ne sont pas détruits. L'effacement des repères mémoriels de cette population « délibérant » un espace touristique à venir a mis en évidence l'imaginaire touristique qui organise ces actes de démolition.

L'angle à travers le sujet à été abordé a été très intéressante du point de vue du rapport du chercheur à son objet de recherche. Ce chercheur n'adoptait pas le point de vue d'un « Français » s'exprimant sur « la Syrie », mais celui d'un archéologue travaillant sur un phénomène qui considère l'humanité, en lui accordant une portée excédant le cadre national. En ce sens, la conception du patrimoine véhiculée était de l'ordre d'un « patrimoine commun de l'humanité », en renforçant l'idée que l'étude du patrimoine peut permettre de comprendre l'élaboration des faits symboliques et de leur influence sur la fabrication des rapports sociaux. Cette appropriation de l'objet ne visait pas uniquement à exprimer sa volonté de mettre fin aux conditions de guerre, mais aussi aux conditions « éphémères » qui caractérisent le patrimoine et la recherche en archéologie. Dans cette perspective, il a proposé un modèle de recherche valorisant la production d'archives lisibles et permettant un regard critique aux lecteurs, afin que la connaissance puisse être partagée avec la communauté scientifique.

ii. Les apports de ce séminaire à mon travail de recherche

Ce séminaire m'a permis de mettre en perspective mon travail de recherche, en posant en premier lieu la question de la construction médiatique du phénomène étudié. S'agissant d'un phénomène que j'ai repéré à travers des articles de presse, je me suis posé de nouveau la question de l'impact réel de ce phénomène sur la population concernée ou sur d'autres phénomènes qui sont articulés avec lui.

Dans cette perspective, j'ai essayé de comprendre quelles formes a pris ce phénomène avant d'être médiatisé par la presse, afin de comprendre les spécificités de la phase de son élaboration que j'étudie. À travers ce mode de raisonnement, j'ai pu identifier plusieurs phases de patrimonialisation du cimetière Saint-Pierre, en distinguant le moment de l'apparition de la catégorie de « patrimoine funéraire » comme introduction à une nouvelle phase du phénomène. Ceci m'a amené à travailler la question de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire » et de la valeur patrimoniale.

Une question que je me suis posée à l'issue de ce séminaire est celle de la pertinence du cadre étatique pour l'analyse des phénomènes de patrimonialisation. Dans un premier temps, j'ai essayé de comprendre comment le patrimoine se fabriquait avant l'apparition des États modernes. Dans un second temps, j'ai exploré cette question à travers l'étude de la législation et de l'action publique qui organise les cimetières, dans le but de répondre à cette question en fonction des spécificités du cas étudié. J'ai ainsi pu constater la pertinence du cadre étatique en tant qu'il organise les imaginaires historiques des acteurs sociaux, sans pour autant limiter mon analyse à ce niveau. J'ai essayé de comprendre d'une façon plus globale quels imaginaires se constituent à travers cet exemple, et la façon dont des rapports de pouvoir excédant le contexte local et national organisent la forme muséale que prend actuellement le cimetière Saint-Pierre.

V. La préfiguration de la page web présentant l'étudiant s'il venait à s'inscrire en thèse, sur le modèle des fiches des doctorants figurant sur le site du laboratoire

DEMETRIOU Eleni

Coordonnées

- ▶ eleni.demetriou@etu.univ-amu.fr
- ▶ Tél : +33 (0)787805966, +357 99974647

Thématiques de recherche

- ▶ Sociologie de la culture et de la connaissance
- ▶ Sociologie de la ville : espace public, cimetières et paysages

- ▶ Processus de patrimonialisation
- ▶ Analyse de l'image

Sujet de thèse

- ▶ Pratiques funéraires et imaginaires patrimoniaux : Comparaison de trois cimetières contemporains de l'espace euro-méditerranéen.

Formation

- ▶ **2017-18** Aix-Marseille Université – M2 Recherche Sociologie
- ▶ **2016-17** Aix-Marseille Université – M1 Sociologie
- ▶ **2015-16** Aix-Marseille Université – L3 Sociologie – Parcours : Éducation et Culture, Information et Communication.
- ▶ **2013-15** Université de Chypre – L2 Sociologie (Major de promotion).

Projets de recherche

- ▶ **2017-présent** Membre du Réseau de recherche MonuMED, sur la monumentalisation des espaces publics dans les Balcons et la Méditerranée.
- ▶ **Juillet 2017** Rapport de recherche « La cartographie comme mode de connaissance du territoire ». École d'été interdisciplinaire « Made of walking », Delphi, Grèce.

Compétences et expérience professionnelle

- ▶ **Nov. 2017** Réalisation de court maitrage dans le cadre du workshop « Filmer les transformations urbaines en Méditerranée ». Coordonné par Hélène Veiga Gomes et Jeff Daniel Silva. Organisé par Festival Image de ville, Centre Norbert Elias et Labex Med.
- ▶ **Mars 2017** Stage de médiation culturelle dans le cadre de l'exposition « Vies d'Ordures ». MUCEM, Marseille. *Formation en médiation et entretien avec l'anthropologue sociale dont le travail j'ai présenté.*
- ▶ **2016-17** Séminaire mensuel « Les grandes enjeux de l'art contemporain », Organisé par Shiyang Li et ESAAix, Aix-en-Provence.
- ▶ **Juillet 2015** Séminaire intensif de photographie. Organisé par Andreas Loucaides, Chypre.

- ▶ **2014-15** Atelier de cinéma documentaire. Organisé par Mihalis Theodorou, Chypre.
- ▶ **2013-15** Membre actif de l'association étudiante de Sociologie de l'Université de Chypre.
2014-15: Présidente, 2013-14: Assistante.
Organisation de conférences sur les thématiques de recherche du département.

Langues et compétences informatiques

▶ **Langues** Grec : Langue maternelle

Anglais : Bilingue

Français : Courant

Espagnol : Notions

Turc : Notions

▶ **Informatique**

Microsoft Office : Word, PowerPoint, Excel

R : Analyse de données statistiques

Gephi : Modélisation de données

Adobe Premier et Audacity : montage et mixage

Wordpress : Création de sites internet

▶ **Résumé du mémoire**

Ce mémoire de recherche traite du phénomène de la mise en patrimoine du cimetière Saint-Pierre, situé dans la ville d'Aix-en-Provence. Ayant observé la fabrication d'un nouveau type de patrimoine au sein de ce lieu, j'adopte une approche socio-historique visant à étudier ce phénomène sous l'angle de la constitution de la catégorie de « patrimoine funéraire ». À travers cette approche, la constitution de la catégorie apparaît comme une solution à deux situations qui étaient jugées problématiques avant la mobilisation de la catégorie en question par les acteurs de ce phénomène. L'unification de ces problèmes antérieurs en un nouveau problème fait du cimetière une institution

culturelle municipale structurant la mémoire de l'histoire. Ce fait émerge à travers la thématisation du phénomène dans la presse, qui constitue publiquement le cimetière en lieu de mémoire non seulement familiale, mais aussi locale et nationale.

En analysant les situations concrètes ainsi qu'un certain nombre de documents cartographiques qui ont été créés par les acteurs de ce phénomène, je mets en question la fonction apparente du cimetière comme lieu de mémoire. En premier lieu, je reconstitue le processus d'apparition de cette catégorie, en analysant sa constitution à travers le prisme des modes d'évaluation mobilisés et construits au long de ce processus. À travers cette analyse, un mode d'évaluation paysager apparaît, justifiant un déplacement de la conception des monuments funéraires en tant que biens privés vers une conception en termes de biens publics en introduisant une nouvelle fonction muséale du cimetière. En deuxième lieu, j'analyse les imaginaires sociaux que ce processus met en évidence. Ces imaginaires inscrivent l'actualité de la ville dans une continuité avec le passé commémoré à travers ce type de patrimoine. Cette opération contribue à l'inscription symbolique de la ville dans une version glorieuse de l'histoire de la France, en légitimant les décisions portant sur son avenir.

VI. Exposé de la façon dont le thème du mémoire peut s'inscrire dans le programme scientifique du laboratoire

Cette thématique de recherche peut s'inscrire dans deux axes de recherche du Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, des façons exposées ci-dessous.

Axe 1 - Questions environnementales et dynamiques sociales territorialisées. Urbanités, industries, énergies, risques, groupes sociaux

L'entrée spatiale dans la question de la patrimonialisation constitue le point en commun majeur entre ma problématique et la tradition de recherche de l'Axe 1 du LAMES. Cette entrée vise à élucider, dans le cadre de ce mémoire, l'énigme de « l'évolution des cadres spatiaux de la vie sociale » qui est explicitée sur la page du laboratoire. Plus précisément, j'analyse la problématique en question en étudiant les façons dont l'organisation muséale du cimetière Saint-Pierre (conçu en

tant qu'espace commun entre le privé et le public) informe les imaginaires historiques des acteurs sociaux.

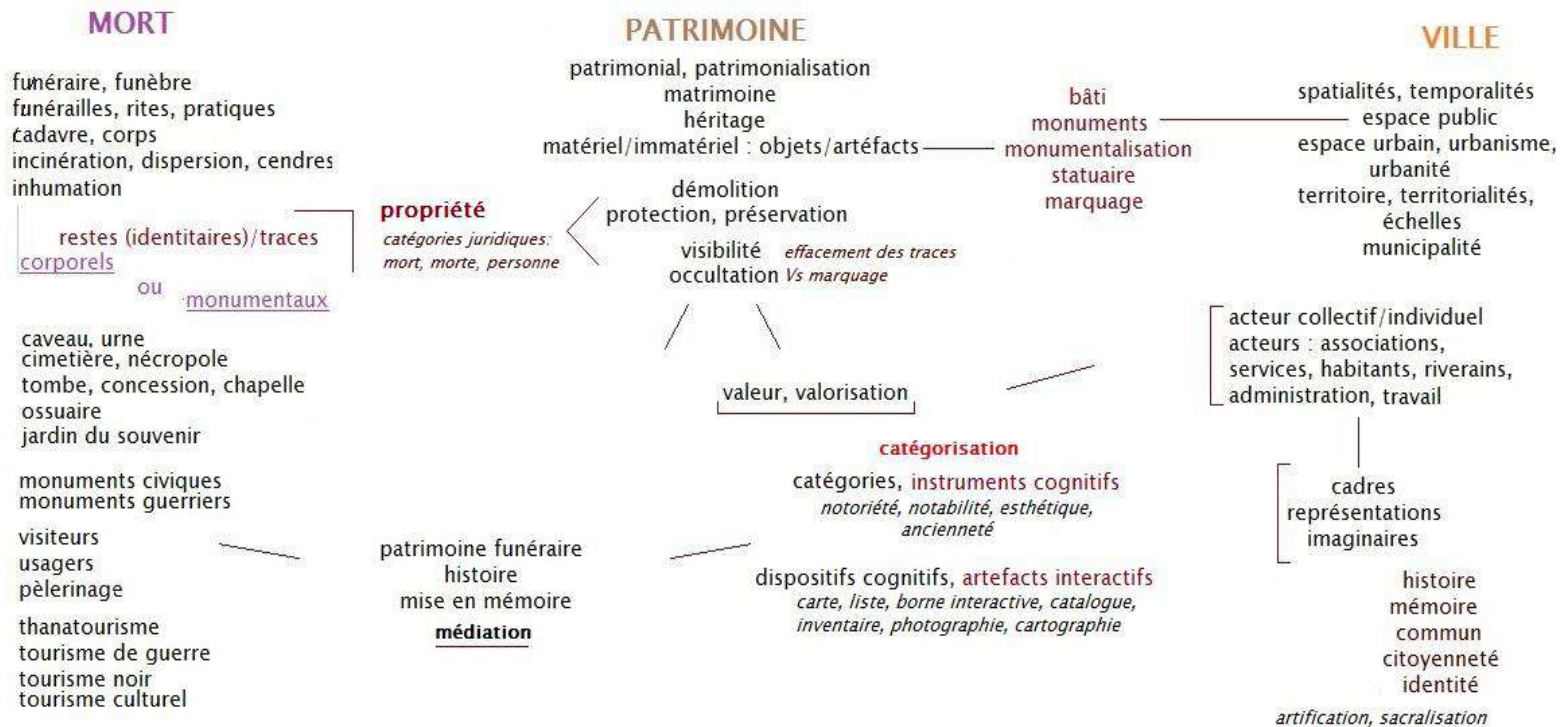
Ces imaginaires étant objectivés sur deux niveaux, permettent une approche globale du phénomène. Influencée par des nouvelles sociologies de la ville inspirées par les travaux de l'école de Chicago, cette approche fait écho à la dimension « écologique » qui caractérise les recherches menées au sein de l'Axe 1. Les deux niveaux d'objectivation des imaginaires en question sont le niveau institutionnel (constitué à la fois par l'institution municipale et les associations citoyennes qui se mobilisent pour la protection du patrimoine funéraire), aussi bien que celui de l'acteur individuel (à travers des entretiens menés avec des membres de ces entités collectives et l'analyse de documents d'archives élucidant l'historicité de leurs interactions). À travers cette approche, l'énigme de la fabrication du commun peut être exploré, à l'échelle d'une ville comme Aix-en-Provence.

Axe 3 - Education et cultures à l'ère numérique

Plusieurs éléments en commun apparaissent également avec le programme scientifique de l'Axe 3. Cette thématique de recherche s'inscrivant dans le champ de la sociologie de la connaissance, des arts et de la culture, pourrait contribuer à la constitution de réponses novatrices à ces questions, en étant en même temps inscrite dans la continuité d'approches sociologiques et épistémologiques développées au sein du laboratoire, et plus largement au sein de l'université d'Aix-Marseille. Il s'agit plus particulièrement d'approches visant à répondre à la question de la fabrication de la valeur (patrimoniale), qui ouvrent des perspectives innovantes pour aborder les phénomènes de la patrimonialisation.

L'étude sociologique de la fabrication de la valeur à travers le double prisme des traces spatiales et de ses représentations cartographiques favorise une approche interdisciplinaire, sociologique et géographique. En outre, cette problématique s'inscrit dans l'espace euro-méditerranéen, à travers des ouvertures comparatives établies avec des lieux de mémoire situés en Grèce et à Chypre. L'étude de cas du cimetière Saint-Pierre peut ainsi donner lieu à une recherche comparative systématique, dans une perspective d'analyse des « transferts » culturels des pratiques et des imaginaires patrimoniaux, opérés au niveau international.

VII. Cartographie des champs sémantiques



Bibliographies exhaustives réalisées dans le cadre du stage

Bibliographie sur la patrimonialisation

AISSANI Djamil, LOBRANO Giovanni, AHMED Abdelkader Sid, *Acteurs locaux et patrimoine immatériel : le rôle des villes historiques de la Méditerranée*, Paris, Publisud, 2004.

AMOUGOU Emmanuel, *La question patrimoniale : de la "patrimonialisation" à l'examen des situations concrètes*, Paris, L'Harmattan, 2004.

ANATOLE-GABRIEL Isabelle, *La valeur patrimoniale des économies de terroir*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2016.

ANDRIEUX Jean-Yves, CHEVALLIER Fabienne, *Le patrimoine monumental : sources, objets et représentations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

BARTHÉLÉMY Sophie, DUPONT Valérie, TILLIER Bertrand, *Le monumental : une valeur de la sculpture, du romantisme au post-modernisme*, Dijon, Éd. Universitaires de Dijon, 2014.

BELLET, Michel-Edouart, TURIN, Cécile, *Le patrimoine funéraire d'Aix-en-Provence, le cimetière Saint-Pierre*, Aix-en-Provence, Direction des Musées et du Patrimoine Culturel de la Ville d'Aix-en-Provence, 2015.

BERNIER Lyne, DORMAELS Mathieu, LE FUR Yann, *La patrimonialisation de l'urbain*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

BERTRAND Régis, GROUD Guénola, *Cimetières et tombeaux : le patrimoine funéraire français*, Paris, Centre des monuments nationaux : Editions du patrimoine, 2016.

BRETON Christine, *Valorisation partagée du patrimoine*, Lyon, Fage éd., 2006.

BREYSSE Emmanuèle, *La protection du patrimoine culturel islamique en Egypte et son utilisation politique : l'exemple du vieux Caire fatimide*, sous la dir. de Jean-Robert Henry D.E.A. : Science politique comparative : Aix-Marseille III : 1998.

CAILLOT Laure, *Sculpture antique, patrimoine et identité nationale au regard des musées helléniques : l'exemple du Musée national archéologique d'Athènes*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Philippe Jockey et d'Olga Palagia, Aix-en-Provence, Aix-Marseille 1, 2009.

CARBONNEL Léopold, *Le sens de l'héritage : dispositions et valeurs relatives à la transformation du patrimoine*, Mémoire de D.E.A en sociologie sous la direction de Pierre Verges D.E.A, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1998.

CHEN Yi-Jen, *Les sites taiwanais potentiellement éligibles au patrimoine mondial : perspectives et enjeux historique, politique, législatif et social*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Chantal Zheng, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2015.

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1996 [1992].

HARLE, Christophe. *Pour une sociologie historique du patrimoine* In : *Temps croisés I* [en ligne].

Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010 (généralisé le 29 mars 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/917>>. ISBN : 9782735116669. DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.917.

DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris : Hermès science publications, 2006.

DEBRAY Régis, *L'abus monumental ?*, Paris, Fayard, 1999.

DEFFAIRI Meryem, *La patrimonialisation en droit de l'environnement*, Paris, Institut de recherche juridique de la Sorbonne, 2015.

DI MÉO Guy, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser"*, Sep 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Geste éditions, pp.87-109, 2008.

Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Patrimoine culturel et politique de la ville : actes du colloque d'Arles, 28 juin 1994*, Aix-en-Provence : Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1995.

DURANT, Jean-Yves, « Entre paisibles jardins et patrimoine culturel. Les cimetières familiaux des protestants du Diois ». In *La mort*, 1993.

EUVRARD Élisabeth, *La valorisation du patrimoine culturel immatériel en Sardaigne : les jeux traditionnels entre loisir, identité et développement local*, Thèse de doctorat en Anthropologie sous la direction de Dionigi Albera et de Laurent Sébastien Fournier, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2016.

FOURNIER Laurent Sébastien, CROZAT Dominique, BERNIÉ-BOISSARD Catherine, *Patrimoine et valorisation des territoires*, Paris : L'Harmattan, 2012.

GARNIER Jean-Pierre, CASTRILLO ROMÓN María, *Aléas de la patrimonialisation urbaine*, Paris : Erès, 2013.

GIRARD Alain, *Expériences touristiques et régime du patrimoine culturel-naturel : éléments pour une sociologie critique du tourisme*, Thèse de doctorat en Lettres, Aix-en-Provence, Aix-Marseille 1, 1996.

GREFFE Xavier, *La valorisation économique du patrimoine*, Paris : La Documentation française, 2003.

GUILLAUD Dominique, JUHÉ-BEAULATON Dominique, CORMIER-SALEM Marie-Christine, GIRAULT Yves, *Ambivalences patrimoniales au Sud : mises en scène et jeux d'acteurs*, Paris : IRD Karthala, 2016.

GUINAND Sandra, *Régénérer la ville : patrimoine et politiques d'image à Porto et Marseille*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

HARISMENDY Patrick, *Rénovation urbaine et patrimoines*, Saint-Brieuc, Ville de Saint-Brieuc, 2010.

HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine : "de la cathédrale à la petite cuillère"*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

HUBNER Pascal, *Du déni à l'envi(e), patrimoine et tourisme à Marseille*, Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace sous la direction de Daniel Pinson, Aix-en-Provence, Aix-Marseille 3 : 2010.

KAUFMANN Iris, *Les processus de patrimonialisation des pratiques musicales et dansées en Europe méditerranéenne*, Mémoire de Master 1 en Anthropologie sous la dir. de Dionigi Albera, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2011.

LAULY Caroline, *Le patrimoine orgue en Provence-Alpes-Côte d'Azur : les bornes d'écoute interactives comme potentiel d'appel*, Thèse de doctorat en Lettres modernes sous la direction de Bernard Vecchione, Aix-en-Provence, Aix-Marseille 1, 2005.

LAZZAROTTI Olivier, *Des lieux pour mémoires : monument, patrimoine et mémoires-monde*, Paris, A. Colin, 2012.

LEBLON Anaïs, *Patrimonialisation d'une fête de transhumance peule : Le yaaral jafaradji : Delta intérieur du fleuve Niger (Mali)*, Mémoire de Master 2 en Anthropologie sous la direction de Bruno Martinelli, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2007.

LEBLON Anaïs, CONDEVAUX Aurélie, *Construire des patrimoines culturels en mobilité*, Montpellier, IRD, 2016.

LEBLOND Anaïs, *La patrimonialisation d'institutions pastorales au Mali : le yaaral et le degal (delta intérieur du Niger)*, Thèse en Anthropologie sous la direction de Bruno Martinelli, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2011.

LEVEAU Pierre, *Épistémologie de la conservation du patrimoine : ontologie d'un domaine, ergologie d'une discipline*, Thèse de doctorat en Philosophie sous la direction de Jacques Morizot, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2012.

LI Wang, *Li La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : son application en droits français et chinois*, Paris, L'Harmattan, 2013.

LOREA Ion Martínez, « Ce que cachent les murailles. Le patrimoine historique comme icône urbaine ». Pp. 51-66 In *Aléas de la patrimonialisation urbaine*, dirigé par J. Remy, Éditions érés, 2013.

MATAR KA Serigne, *Devenir d' un patrimoine architectural et urbain d'une ville en mutation : Saint-Louis du Sénégal*, Thèse de doctorat en Urbanisme et aménagement du territoire sous la direction de Brigitte Bertoncello, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2012.

ORGEIX Émilie de, MEYNEN Nicolas, *Fortifier la montagne (XVIIIe-XXe siècle) : histoire, reconversion et perspectives de mise en valeur du patrimoine militaire en montagne*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2016.

PAQUIEN Pierre-Jean, *Une association du patrimoine : "les Amis du Vieux Riez" entre 1975 et 2005 : mobilisation, pratique et gestion*, Mémoire de Master 1 en Histoire sous la dir. de Jean-Marie Guillon, Aix-en-Provence, Université de provence : 2009.

PENERANDA Adrien, *Commons et management public du patrimoine culturel à l'ère numérique : étude de cas de production et de diffusion des données culturelles sur des plateformes libres par les villes de Toulouse, Brest et Monmouth*, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion sous la direction de Serge Amabile T, Aix-en-Provence, Aix-Marseille : 2014.

RAUTENBERG Michel, *L'imaginaire de la ville, le regard et le pas du citoyen*, Arles, Actes Sud, 2009.

RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*, Paris, Le Seuil, 2013.

Société française d'histoire des outre-mers, « De Tientsin à Tianjin : Internationalisation et patrimonialisation des concessions (1860-2030) », N° 382/383, Paris : *Société française d'histoire des outre-mers*, 2014.

TAFURI Cédric, *Dynamiques urbaines et enjeux du patrimoine au sud-Bénin : évolution et perspectives pour Porto-Novo et sa région*, Thèse de doctorat en Géographie sous la direction de Elisabeth Dorier-Apprill, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2015.

TANCHOUX Philippe, PRIET François, *Val de Loire, patrimoine mondial : identité, protection, valorisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

THIBAUD Bénédicte, BÉDOS Rémi, *Paysanneries et patrimonialisation dans les Suds : ressources, conflits, arrangements*, Paris, Association de géographes français, 2017.

TORNATORE Jean-Louis, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale, De quelques manières de s'accomoder du passé », 〈halshs-00122998〉 , 2007.

VAN DIEST Camila, « Mémoire collective et patrimonialisation : réflexions à partir du cas de l'ancienne prison de Valparaiso ». In Arts, culture, mémoire, (dir.) PÉQUIGNOT Bruno et PRÉVOST-THOMAS Cécile, L'Harmattan, pp.89-108, 2017.

VANORLE Florine, *Patrimoine national et patrimoine social dans le contexte de la Réconciliation nationale en Algérie : L'exemple de la patrimonialisation d'une fête religieuse populaire : le Mawlid Ennabaoui*, Mémoire de Master 2 en Anthropologie sous la direction de Abderrahmane Moussaoui, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2006.

VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

VESCHAMBRE, Vincent, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, vol. 656, no. 4, 2007.

VIALATTE Émilie, *Patrimonialisation de l'alimentation : ou la négociation d'un nouveau rapport au monde par l'omnivore ?*, Mémoire de Master 1 en Ethnologie sous la dir. de Valérie Feschet, Aix-en-Provence, Aix-Marseille, 2005.

YAMADA-DESNOS Alice, *Patrimoine industriel et lieux de mémoires à Taiwan : l'exemple des raffineries de sucre et de leurs reconversions*, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de

Chantal Zheng, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2015.

Bibliographie sur la mort et les cimetières

ARIÈS Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.

AUGÉ Marc, *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort : introduction à une anthropologie de la répression*, Paris, Flammarion, 1977.

AUZELLE Robert, « Le cimetière-jardin en France », pp.54-59, In *Monuments Historiques De France*, 1976.

BAUDRY Patrick, *La place des morts : enjeux et rites*, Paris, L'Harmattan, 2006.

BELLET, Michel-Edouart, TURIN, Cécile, *Le patrimoine funéraire d'Aix-en-Provence, le cimetière Saint-Pierre*, 70p. Aix-en-Provence, Direction des Musées et du Patrimoine Culturel de la Ville d'Aix-en-Provence, 2015.

BERTRAND Régis, VOVELLE, Michel. *La ville des morts : essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux*, 209p. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1983.

BERTRAND Régis. « “Ici nous sommes réunis” : le tombeau de famille dans la France moderne et contemporaine ». *Rives méditerranéennes*, n^o 24 (17 juin 2006): 63-72. doi:10.4000/rives.558.

BERTRAND Régis, « L'étude des cimetières français contemporains : Problèmes et méthodes », *Necrolog* [En ligne] 2011 URL : <https://necrolog.hypotheses.org/186>

BERTRAND Régis, « Les anges des cimetières contemporains », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 22 | 2005, mis en ligne le 30 décembre 2008, consulté le 19 septembre 2017. URL : <http://rives.revues.org/513> ; DOI : 10.4000/rives.513

BERTRAND Régis, CAROL Anne, *Aux origines des cimetières contemporains*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, 377 p.

CLARK David, *The sociology of death : Theory, culture, practice*, Oxford, Blackwell, 1993.

CLAVANDIER, Gaëlle, *Sociologie de la mort, Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2009.

CLAVANDIER Gaëlle, « Des funérailles d'antan à la planification des obsèques - vers une mutation

radicale du rapport a la mort ? ». In *Études sur la mort*, 2011/2 (n° 140), p. 175-190. DOI : 10.3917/eslm.140.0175. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2011-2-page-175.htm>

COCHET François, GRANDHOMME Jean-Noël, *Les soldats inconnus de la Grande guerre : la mort, le deuil, la mémoire*, Paris, Éd. SOTECA, 2012.

CONSTANTOPOULOU Christiana, *Médias et pouvoirs, aspects du politique contemporain : hommage à Louis-Vincent Thomas (22 mai 1922 - 22 janvier 1994)*, Paris, L'Harmattan, 2015.

DANIIL Maria, KARDAMITSI-ADAMI Maro, *The first Cemetery of Athens. Guide to its monuments and history [Le Premier Cimetière d'Athènes : Guide à ces monuments et son histoire]*, Athens, Olkos, 2016.

DUGAST Jacques, TOURET Michèle, *Tombeaux et monuments*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993.

DUGUET Anne-Marie, *Le respect du corps humain pendant la vie et après la mort : droit, éthique et culture*, Bordeaux, Les Études hospitalières, 2005.

DURAND Jean-Yves, « Entre « paisibles jardins » et « patrimoine culturel » », *Terrain* [En ligne], 20 | mars 1993, mis en ligne le 18 juin 2007, consulté le 02 janvier 2017. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3063> ; DOI : 10.4000/terrain.3063

FOUCAULT, Michel, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), In *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.

FRENCH Stanley, « The Cemetery as Cultural Institution: The Establishment of Mount Auburn and the "Rural Cemetery" Movement ». *American Quarterly* 26, n° 1 (1974): 37-59.

GERMA-ROMANN Hélène, *Du "bel mourir" au "bien mourir" : le sentiment de la mort chez les gentilshommes français (1515-1643)*, Genève, Droz, 2001.

GIREL Sylvie et SOLDINI Fabienne, *La mort et le corps dans les arts aujourd'hui (colloque organisé à Aix-en-Provence, novembre 2007)*, Paris, l'Harmattan, 2013.

GOODY Jack, *L'homme, l'écriture et la mort : entretiens avec Pierre-Emmanuel Dauzat*, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

GUY Hervé, JEANJEAN Agnès, RICHIER Anne, *Rencontre autour du cadavre : actes du colloque de Marseille, BMVR, 15, 16 et 17 décembre 2010*, Saint-Germain-en-Laye : Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, GAAF, 2012.

LALLEMAND Marie-Odile, MARROU Annie, *Attitudes devant la mort et mentalités collectives à Aix-en-provence au XVIIIe siècle d'après les testaments*, Maîtrise en Histoire sous la direction de Michel Vovelle, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1973.

MAIGNON Claire, « Magie du funéraire : regard sur l'historiographie de la sculpture funéraire et l'image de la mort (XVII^e-XX^e siècle) », *Perspective* [En ligne], 1 | 2015, mis en ligne le 31 janvier 2017, consulté le 25 novembre 2017. URL : <http://perspective.revues.org/5835> ; DOI : 10.4000/perspective.5835

MCCLYMONT Katie, « That eccentric use of land at the top of the hill : cemeteries and stories of the city », In *Mortality*, 2016.

MCCLYMONT Katie, « Postsecular planning? The idea of municipal spirituality », In *Planning Theory & Practice*, 16:4, 535-554, 2015. DOI: 10.1080/14649357.2015.1083116, 2015.

MICHAUD-NÉRARD François, « Laïcité et rites funéraires », In *Études sur la mort* 2014/2 (n° 146), p. 69-83. DOI 10.3917/eslm.146.0069

SEATON Anthony V., « Thanatourism's final frontiers ? Visits to cemeteries, churchyards and funerary sites as Sacred and Secular Pilgrimage », In *Tourism Recreation Research*, 2002.

URBAIN Jean Didier, *La société de conservation: étude sémiologique des cimetières d'Occident*, Paris, Payot, 1978.

VOVELLE, Michel. 1982, « Cimetières, statues et monuments : lieux et rites funèbres du XIXe siècle à nos jours », pp.143-155 In *La Mort Aujourd'hui, Cahiers de Saint-Maximin*, Éd. Rivages.

PANOFSKY Erwin, *La sculpture funéraire : de l'ancienne Égypte au Bernin*, 268 p., Paris, Flammarion, 1995.

PIETTE Albert, *Le temps du deuil : essai d'anthropologie existentielle*, Paris, Editions de l'Atelier, 2005.

PUIG Nicolas, *Derrière le cimetière : un lignage Awlad Sidi Abid à Tozeur : nouvelles civilités et dynamiques communautaires du Sud tunisien*, Thèse de doctorat en Lettres, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 1998.

RUGG Julie. « Defining the place of burial: what makes a cemetery a cemetery ? », In *Mortality*, 5, 2000. URL : <https://pdfs.semanticscholar.org/270b/e72b716c37cab964fa0f10d43cce127677c7.pdf>

SALAMON Michel, *La mort interdite*, Limoges, Pulim, 2010.

SOUFFRON Valérie (dir.), « Chairs disparues », *Communications*, n° 97, 2015, Paris, Le Seuil,

ISBN : 9782021219487.

SOUFFRON Valérie (dir.), « Mortels ! Imaginaires de la mort au début du XXI^e siècle », *Socio-Anthropologie*, n°31, 2015, Paris, Publications de la Sorbonne, ISBN : 9782859449131.

TARTAKOWSKY Danielle, *Nous irons chanter sur vos tombes : le Père-Lachaise, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Aubier, 1999.

THOMAS Louis-Vincent, *La mort en question : traces de mort, mort des traces*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1991.

THOMAS Louis-Vincent, *Rites de mort : Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

TROMPETTE Pascale, *Le marché des défunts*, Paris, Sciences Po, les presses, 2008.

URBAIN Jean- Didier, *L'archipel des morts : Cimetières et mémoire en Occident*, Paris, Payot & Rivages, 1998.

VOVELLE Michel, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2000.

VOVELLE Michel, *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Gallimard, 1974.

WOLFF Étienne, *La Poésie funéraire épigraphique à Rome*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.

WOODTHORPE, Kate, « Sustaining the contemporary cemetery: Implementing policy alongside conflicting perspectives and purpose » In *Mortality*, 2011.

TABLE DES RÉFÉRENCES

Articles

En français

AGULHON Maurice, « Esquisse pour une archéologie de la République. L'allégorie civique féminine », *Annales*, 1973, vol. 28, n° 1, pp. 5-34, doi:[10.3406/ahess.1973.293328](https://doi.org/10.3406/ahess.1973.293328).

AGULHON Maurice, « La « statuomanie » et l'histoire ». *Ethnologie française* 8, n° 2/3, 1978.

ALPHANDERY, Pierre et BILLAUD, Jean-Paul, « Retour sur la sociologie rurale », *Études rurales* [En ligne], 183 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 03 novembre 2017. URL : <http://etudesrurales.revues.org/8895>

AUZELLE Robert, « Le cimetière-jardin en France », *Monuments Historiques De France*, 1976.

BARBE, Noël, « Isac Chiva, ethnologie et politique patrimoniale », *Terrain* [En ligne], 60 | mars 2013, mis en ligne le 19 août 2014, consulté le 01 novembre 2017. URL : <http://terrain.revues.org/15127> ; DOI : 10.4000/terrain.15127

BERTRAND Régis, « Les anges des cimetières contemporains », *Rives méditerranéennes*, 15 octobre 2005, n^o 22, pp. 93-108, doi:[10.4000/rives.513](https://doi.org/10.4000/rives.513).

BERTRAND, Régis. « “Ici nous sommes réunis” : le tombeau de famille dans la France moderne et contemporaine ». *Rives méditerranéennes*, n^o 24 (17 juin 2006): 63-72. doi:10.4000/rives.558

BOURDIEU, Pierre. « Le mort saisit le vif [Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée] ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 32-33, avril/juin 1980. Paternalisme et maternage. pp. 3-14. DOI : 10.3406/arss.1980.2077 URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_32_1_2077

BOURDIEU Pierre. « Les trois états du capital culturel ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 30, novembre 1979. L'institution scolaire. pp. 3-6. DOI : 10.3406/arss.1979.2654 URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654

BOURDIEU, Pierre. « Sur le pouvoir symbolique ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 32^e année, N. 3, 1977. pp. 405-411. DOI : 10.3406/ahess.1977.293828. URL : www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1977_num_32_3_293828

BUSCATTO Marie, « Des « études de cas » aux généralisations fondées ». *SociologieS*, 9 mai 2012. <http://sociologies.revues.org.lama.univ-amu.fr/3939>.

CEFAÏ, Daniel, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in Cefaï, D. et I. Joseph, *L'héritage du pragmatisme*, 2002, p. 51-82.

CEFAÏ Daniel, « Comment se mobilise-t-on ? : L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 2009, vol. 41, n^o 2, p. 245, doi:[10.7202/039267ar](https://doi.org/10.7202/039267ar).

CHAMBOREDON Jean-Claude, « Production symbolique et formes sociales. De la sociologie de l'art et de la littérature à la sociologie de la culture », consulté le 22 mai 2018, URL : http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1986_num_27_3_2327.

CHARLE, Christophe. *Pour une sociologie historique du patrimoine* In : *Temps croisés I* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010 (généré le 03 juin 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/917>>. ISBN : 9782735116669. DOI : 10.4000/books.editionsmsh.917.

CHIVA, Isac, « Sciences de l'homme et patrimoines naturels », *Techniques & Culture* [En ligne], 50 | 2008, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://tc.revues.org/3939> ; DOI : 10.4000/tc.3939

CHIVALLON Christine, « L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? », *Annales de Géographie*, 2008.

CLAVANDIER Gaëlle, « La crémation : des pratiques singulières à l'élaboration d'un cadre de référence », *Études sur la mort*, 2007/2 (n° 132), p. 65-86. DOI : 10.3917/eslm.132.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2007-2-page-65.htm>

CRESWELL, Robert. « Ethnologie et sociologie. Problèmes de collaboration ». In: *L'Homme*, 1967, tome 7 n-1. pp. 72-84 ; http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1967_num_7_1_366861

DAVALLON Jean, « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences Humaines*, consulté le 22 mai 2018, URL : https://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html.

DI MÉO Guy, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser"*, Sep 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Geste éditions, pp.87-109, 2008.

DUBAR Claude, ROLLE Christiane. « Les temporalités dans les sciences sociales : introduction ». *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 8 (2 juin 2008).

DURKHEIM Émile, « Pragmatisme et sociologie, Cours inédit prononcé à La Sorbonne en 1913-1914 ». Paris: Librairie philosophique J. Vrin, 1955. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/pragmatisme_et_socio/pragmatisme_sociologie.pdf

DURANT, Jean-Yves, « Entre paisibles jardins et patrimoine culturel. Les cimetières familiaux des protestants du Diois ». *La mort*, 1993.

FARRUGIA Francis, « Comment l'imaginaire construit le réel. Discussion de l'ouvrage d'André Petitat, *Le Réel et le virtuel. Genèse de la compréhension, genèse de l'action*, Genève, Librairie Droz, 2009 », *SociologieS*, 27 janvier 2012, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3768>.

FARRUGIA Francis, « Socio-anthropologie de la connaissance. Introduction au dossier « Émotions et

sentiments, réalité et fiction » », *SociologieS*, 1 juin 2010, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3140>.

FEILDEL Benoît, AUDAS Nathalie, « L'affectivité et l'organisation spatiale des sociétés. » Pp. 79-100 dans *Ville aimable*, dirigé par D. Martouzet. *Presses universitaires François-Rabelais*, 2014.

FOUCAULT, Michel, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), In *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.

FREY Oliver, « Sociologie urbaine ou sociologie de l'espace ? Le concept de milieu urbain ». *SociologieS*, 15 novembre 2012.

GOFFMAN Erving, « A Reply to Denzin and Keller », *Contemporary Sociology*, janvier 1981, vol. 10, n° 1, p. 60, doi:[10.2307/2067804](https://doi.org/10.2307/2067804).

GRAO Frédéric et RAMOGNINO Nicole, « Les matérialités sociales et leurs observations: Les leçons de méthode de M. Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, 1997, vol. 29, n° 2, p. 103, doi:[10.7202/001309ar](https://doi.org/10.7202/001309ar).

GUERREAU Alain, « D'une science à l'autre. Des concepts nomades », *Histoire & Mesure*, 1988, vol. 3, n° 1, pp. 146-147.

HÉNAUT Léonie, « 5. Montée en qualification et perte de contrôle. Les restaurateurs de tableaux et leurs documents de travail ». In *Observer le travail: Histoire, ethnographie, approches combinées* (pp. 95-112). Paris, La Découverte, 2008.

JOSEPH Isaac, « Le nomade, la gare et la maison vue de toutes parts ». In *Communications*, 73, 2002. Manières d'habiter, sous la direction de Philippe Bonnin. pp. 149-162. DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.2002.2117> URL : www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2002_num_73_1_2117

JOSEPH Isaac, « L'espace public comme lieu de l'action ». In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°57-58, 1992. Espaces publics en villes. pp. 211-217. DOI : <https://doi.org/10.3406/aru.1992.1716> URL : www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1992_num_57_1_1716

LAFAYE Claudette, THÉVENOT Laurent. « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature ». In: *Revue française de sociologie*, 1993, 34-4. pp. 495-524. DOI : 10.2307/3321928 URL : www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1993_num_34_4_4283

LOLIVE Jacques, « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », *Cahiers de géographie du Québec*, 2006, vol. 50, n° 140, p. 151, doi:[10.7202/014082ar](https://doi.org/10.7202/014082ar).

MAINGON Claire, « Magie du funéraire : regard sur l'historiographie de la sculpture funéraire et l'image de la mort (xviiie-xxe siècle) », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, 31 juillet 2015, n° 1, pp. 177-183, doi:[10.4000/perspective.5835](https://doi.org/10.4000/perspective.5835).

MARTÍNEZ LOREA Ion, « Ce que cachent les murailles. Le patrimoine historique comme icône urbaine ». In *Aléas de la patrimonialisation urbaine*, dirigé par J. Remy, *Éditions érés*, 2013, pp. 51-66.

MARCEL Jean-Christophe, MUCCHIELLI Laurent, « Un fondement du lien social : la mémoire collective selon Maurice Halbwachs ». In *Technologies. Idéologies. Pratiques. Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13 no 2, 1999, pp. 63-88.

MOLINO Jean, « Interpréter », pp.9-52 in *L'interprétation des textes*, dirigé par C. Reicher, Éd. de Minuit, 1989.

MOLINO Jean, « Allégorisme et iconologie. Sur la méthode de Panofsky », In Centre Georges Pompidou. *Pour un temps/Erwin Panofsky*. Paris: Pandora, 1983, pp.27-47.

NADAÏ, Alain « Degré zéro. Portée et limites de la théorie de l'artialisement dans la perspective d'une politique du paysage ». *Cahiers de géographie du Québec* 51, n° 144 (décembre 2007) : 333–343. doi:[10.7202/017622ar](https://doi.org/10.7202/017622ar)

NERARD François Michaud, « Laïcité et rites funéraires, Secularism and Funeral Rites », *Études sur la mort*, 2014, n° 146, pp. 69-83, doi:[10.3917/eslm.146.0069](https://doi.org/10.3917/eslm.146.0069).

NEVEU Erik, « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication. langages, information, médiations*, 1 décembre 1999, n° 22, pp. 41-58, doi:[10.4000/edc.2342](https://doi.org/10.4000/edc.2342).

PEQUIGNOT Bruno, « De l'usage des images en sciences sociales », *Communications*, 2006, vol. 80, n° 1, pp. 41-51, doi:[10.3406/comm.2006.2372](https://doi.org/10.3406/comm.2006.2372).

PATTARONI Luca « La trame sociologique de l'espace », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Penser l'espace en sociologie, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 7 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5435>

PETITAT André, « Grand résumé de Le Réel et le virtuel. Genèse de la compréhension, genèse de l'action, Genève-Paris, Librairie Droz, 2009. Suivi d'une discussion par Francis Farrugia et Nicole Ramognino », *SociologieS*, 27 janvier 2012, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3766>.

PIETTE Albert, « Fondements épistémologiques de la photographie, Abstract,

Zusammenfassung ». *Ethnologie française* 37, n^o 1 (3 octobre 2007): 23-28.

PINSON Daniel, « La Faute à Cézanne ? A propos de la perception du pays d'Aix par ses nouveaux habitants de villas ». Augustin Berque, Philippe Bonnin, Cynthia Ghorra-Gobin. In *La ville insoutenable*, Belin, p. 56-66, 2006.

SGARD Anne, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n^o 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010, consulté le 24 octobre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8565

QUÉRÉ, Louis, « Présentation » In *L'enquête sur les catégories : De Durkheim à Sacks*, 1994, pp.7-37. Sous la direction de Bernard Fradin, Louis Quéré et Jean Widmer. Éd. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales: Paris.

QUÉRÉ Louis, « L'espace public comme forme et comme événement. » Pp. 93-110 In *Prendre place: Espace public et culture dramatique*, dirigé par I. Joseph. Éditions Recherches, 1995.

QUERE Louis, « La valeur opératoire des catégories », *Cahiers de l'Urmis*, 5 juin 1995, n^o 1, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/urmis/435>.

ROSEMBERG-LASORNE MURIEL, « MARKETING URBAIN ET PROJET DE VILLE : PAROLE ET REPRESENTATIONS GEOGRAPHIQUES DES ACTEURS », *CYBERGEO : EUROPEAN JOURNAL OF GEOGRAPHY*, 1997.

RAMOGNINO Nicole, « Les entités sociales : réflexions ontologiques. Discussion de l'ouvrage de Pierre Livet et Frédéric Nef Les Êtres sociaux. Processus et virtualité, Paris, Éditions Hermann, 2009 », *SociologieS*, 7 mars 2014, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4650>.

RAMOGNINO Nicole, « Des réflexions sur quelques controverses à propos de l'analyse qualitative en sociologie », *SociologieS*, 20 février 2013, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4276>.

RAMOGNINO Nicole, « Le virtuel et sa nécessité dans l'analyse sociologique. Discussion de l'ouvrage d'André Petitat, Le Réel et le virtuel. Genèse de la compréhension, genèse de l'action, Genève, Librairie Droz, 2009 », *SociologieS*, 27 janvier 2012, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3769>.

RAMOGNINO Nicole, « Hétérogénéité ontologique du social et théorie de la description. L'analyse de la complexité en sociologie », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 1 août 2002, XL-124, pp. 147-164, doi:[10.4000/ress.581](https://doi.org/10.4000/ress.581).

RAMOGNINO Nicole, « Questions sur l'usage de la notion de représentation en sociologie ». In C. Bélisle, B. Schiele & S. A. E. Hadj (Eds.). *Les savoirs dans les pratiques quotidiennes: recherches sur les représentations*, Paris, Editions du CNRS, 1984, pp. 209-225.

RAMOGNINO Nicole, « Affiches politiques, co-construction, communication. Deux études récentes », *Hermès, La Revue* 1993/1 (n° 11-12), p. 319-326.

RAMOGNINO Nicole, « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, 1982, vol. 14, n° 1, p. 83, doi:[10.7202/006774ar](https://doi.org/10.7202/006774ar).

RAULIN Anne, CONORD Sylvaine, BERTHOMIERE William, EBILITIGUE Ines, FÄRBER Alexa, MUNG Guillaume Ma et GOMES Hélène Veiga, « Migrations et métropoles : visées photographiques », *Revue européenne des migrations internationales*, 2016, vol. 32, n° 3, pp. 69-130.

ROBERT Sandrine, « Comment les formes du passé se transmettent-elles ? », *Études rurales*, 1 janvier 2003, n° 167-168, pp. 115-131.

SABOURIN, Paul « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs ». *Sociologie et sociétés* 29, n° 2 (1997) : 139–161. doi:10.7202/001661ar

SANCHEZ Barbara, « Récits de la rue et de la ville: Aix-en-Provence », *Rives nord-méditerranéennes*, 2002.

SNOW David, TROM Danny et CEFAÏ Daniel, « Le legs de l'Ecole de Chicago à la théorie de l'action collective. Entretien avec David Snow », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2000, vol. 13, n° 50, pp. 151-162.

SOLDINI Fabienne, « De l'interprétation comme choix d'hypothèses génériques », *Sociologie de l'Art*, 2008, OPU 13, n° 3, pp. 31-48, doi:[10.3917/soart.013.0031](https://doi.org/10.3917/soart.013.0031).

STENGERS, Isabelle, « Propagation des concepts », In *D'une science à l'autre: des concepts nomades*, Sous la direction d'Isabelle Stengers. Paris, France: Seuil, 1987, pp. 9-26.

TORNATORE Jean-Louis, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale, De quelques manières de s'accomoder du passé », *HAL*, 2006. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/122998/filename/Les_formes_d_engagement_ds_le_pat_-_Version_Hal_SHS.pdf

TROM Danny, « Voir le paysage, enquêter sur le temps. Narration du temps historique, engagement dans l'action et rapport visuel au monde », In *Politix*, 1997, consulté le 22 mai 2018, URL : http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_39_1685.

VAN DE VELDE Cécile, « Comparaison », *Sociologie*, 2014, consulté le 03 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/2370>.

VESCHAMBRE, Vincent, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », In *Annales de géographie*, vol. 656, no. 4, 2007.

VESCHAMBRE, Vincent, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion ». *CARTA – Université d'Angers*, 2004.

VIGOUR Cécile, « La comparaison dans les sciences sociales: pratiques et méthodes », In *Guides Repères*, 2005.

VOVELLE Michel, « Cimetières, statues et monuments : lieux et rites funèbres du XIXe siècle à nos jours », In *La Mort Aujourd'hui*, 1982.

WERNER Michael et ZIMMERMANN Bénédicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité, Thinking history from contrastive views: between empiry and reflexivity », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 février 2003, 58e année, n^o 1, pp. 7-36.

ZIMMERMANN Bénédicte, « Éléments pour une socio-histoire des catégories de l'action publique », In *Historicités de l'Action Publique*, PUF, 2003, pp.241-258.

En anglais

BRUMANN Christoph, « Writing for Culture: Why a Successful Concept Should Not Be Discarded », *Current Anthropology* 40(S1), 1999.

COSGROVE Denis, "Cultural cartography: maps and mapping in cultural geography." *Annales de Géographie*, No 660-661, 2008.

DUNKLEY Ria, WESTWOOD Sheena, MORGAN Nigel, « A shot in the dark? Developing a new conceptual framework for thanatourism. *Asian Journal of Tourism and Hospitality Research*, 2007.

FRENCH Stanley, « The Cemetery as Cultural Institution: The Establishment of Mount Auburn and the "Rural Cemetery" Movement ». *American Quarterly* 26, n^o 1 (1974): 37-59.

HAMILAKIS Yannis, YALOURI Eleana, « Sacralising the Past: Cults of archaeology in modern Greece » [En sacralisant le passé : Cultes d'archéologie en Grèce moderne]. *Archaeological Dialogues*, [Online] 6(2), (1999) : pp. 115-135. DOI : 10.1017/S138020380000146X

HAMILAKIS Yiannis, YALOURI Eleana « Antiquities as symbolic capital in modern Greek society » [Les antiquités en tant que capital symbolique au sein de la société grecque moderne],

Antiquity, 70(267), (1996) : pp.117-129. DOI : 10.1017/S0003598X00082934

HAMILAKIS Yannis, « Stories from Exile: Fragments from the Cultural Biography of the Parthenon (or 'Elgin') Marbles », *World Archaeology*, 1999, vol. 31, n^o 2, pp. 303-320.

MCCLYMONT Katie, « That eccentric use of land at the top of the hill : cemeteries and stories of the city », *Mortality*, 2016.

RAMPLEY Matthew, « From Symbol to Allegory: Aby Warburg's Theory of Art ». In *The Art Bulletin*, Vol. 70, No. 1, 1997, pp.41-55.

ROWE Mathew S., « Practice with purpose. A comparative analysis of American pragmatism, Goffman and Bourdieu ». Annual Meeting of the American Sociological Association, Denver, Colorado, 2012.

SEATON A.V., « Thanatourism's final frontiers ? Visits to cemeteries, churchyards and funerary sites as Sacred and Secular Pilgrimage », *Tourism Recreation Research*, 2002.

WOODTHORPE, K, « Sustaining the contemporary cemetery: Implementing policy alongside conflicting perspectives and purpose » In *Mortality*, 2011.

En grec

ΚΑΥΤΑΝΤΖΟΓΛΟΥ Ρωξάνη « Τόπος και Άνθρωποι » [Lieu et Homme]. In *Στη σκιά του ιερού βράχου. Τόπος και Μνήμη στα Αναφιώτικα*. Αθήνα : Ελληνικά γράμματα, 2001, σσ.31-67.

ΣΤΕΡΓΙΟΠΟΥΛΟΣ Κώστας, « Επιστημονική μέθοδος και απαγωγική υποστήριξη του επιστημονικού ρεαλισμού » (Méthode scientifique et inférence abductive pour le soutien du le réalisme scientifique), In *ΚΡΙΤΙΚΗ / ΕΠΙΣΤΗΜΗ ΚΑΙ ΕΚΠΑΙΔΕΥΣΗ*, 89-15, 2009, σσ.89-105.

Ouvrages

En français

AMOUGOU Emmanouel, *La question patrimoniale : de la "patrimonialisation" à l'examen des situations concrètes*. Harmattan, 2004.

AUGOYARD, Jean-François, *Pas à pas : Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Éditions du Seuil, 1979.

BELISLE Claire et SCHIELE Bernard, *Les savoirs dans les pratiques quotidiennes: recherches sur les représentations [table ronde internationale Lyon, 1982, Montréal 1983]*, Paris, Éd. du CNRS, 1984.

BERTRAND, Régis, VOVELLE, Michel, *La ville des morts : essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux*, Centre national de la recherche scientifique, 1983.

BERTRAND Régis, *Mort et mémoire: Provence, XVIIIe-XXe siècle, une approche d'historien*, Marseille, La Thune, 2011.

BERTRAND Régis et CAROL Anne (dir.), *Aux origines des cimetières contemporains : Les réformes funéraires de l'Europe occidentale XVIIIe-XIXe siècle*, Presses Universitaires de France, 2016.

BITBOL Michel. *Mécanique quantique : une introduction philosophique*, Paris : Flammarion, 2008.

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Nouvelle édition revue et corrigée (actualisée en 2007)., Paris, Editions du Seuil, La Couleur des idées, 1996.

DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris : Presses Universitaires de France, 2012.

ELIAS Norbert, *Du temps*, Paris : Fayard, 1996.

GRANAI Georges, GAY François Jean, LEDRUT Raymond, *Sociologie et Plans d'urbanisme : Aix-en-Provence, Toulous, Le Havre*, S.I., 1995.

GRAFMEYER Yves, AUTHIER Jean-Yves. *Sociologie urbaine*, Armand Colin, Paris, 2011, 126p.

HALBWACHS Maurice et NAMER Gérard, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de L'Évolution de l'humanité, n° 8, 1994.

HEINICH, Nathalie, *La gloire de Van Gogh : essai d'anthropologie de l'admiration*, Éd. de Minuit, Paris, 1991, 257p.

HEINICH, Nathalie, SHAPIRO, Roberta, *De l'artification : enquêtes sur le passage à l'art*, Éd. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 2012, 334p.

PAIRE Alain, *Louise Germain (1874-1939). Une femme peintre dans l'entourage de Cézanne*, coéd. Conseil général des Bouches-du-Rhône/Archives départementales, centre d'Aix-en-Provence, 2009, ([ISBN 2-911111-23-0](#)), 18 pages.

LAGARDE Georges de, « La naissance de l'esprit laïque au déclin du moyen âge ». III, *Le Defensor Pacis*, Louvain, Éditions Nauwelaerts, 1971 (14 X 21 cm), 390 pages

PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement*

naturel, Paris, Nathan, 1991.

PEQUIGNOT Bruno, *Maurice Halbwachs: le temps, la mémoire et l'émotion*, Réimpression : 2013., Paris, l'Harmattan, Logiques sociales, 2007.

ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris : Gallimard, 1997.

STENGERS, Isabelle, « Propagation des concepts ». Pp. 9-26. In *D'une science à l'autre: des concepts nomades*, Sous la direction d'Isabelle Stengers. Paris : Seuil, 1987.

U.E.R. de sociologie-ethnologie, Institut d'aménagement régional « Hommage à Georges Granai », Aix-en-Provence : Université de Provence, 1985.

URBAIN, Jean Didier, *La société de conservation: étude sémiologique des cimetières d'Occident*, Payot, 1978.

VESCHAMBRE, Vincent, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 315p.

En grec

ΠΑΡΑΣΚΕΥΟΠΟΥΛΟΥ Ιωάννα, *Το Α' Νεκροταφείο της Αθήνας. Ιστορικά οράματα 1834-2013* (Le Premier Cimetière d'Athènes. Visions historiques 1834-2013), ΠΟΛΙΣ, 2015.

Thèses et mémoires

DEMETRIOU Eleni, *De la patrimonialisation à la ville d'Aix-en-Provence : Le cas du cimetière Saint-Pierre*, Mémoire de Master 1 en Sociologie sous la direction de Constance De Gourcy, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2017.

Archives

« Archives municipales d'Aix-en-Provence, Série M2 : Édifices communaux, Monuments et Établissements publics – Article 21 »

« Archives municipales d'Aix-en-Provence, Série M2 : Édifices communaux, Monuments et Établissements publics – Article 22 »

« Archives municipales d'Aix-en-Provence, Série M2 : Édifices communaux, Monuments et Établissements publics – Article 26 »

« Archives municipales d'Aix-en-Provence, Série M2 : Édifices communaux, Monuments et Établissements publics » – Consultés le 8 décembre 2018.

Données statistiques

LOISEL Jean-Pierre, « La montée de la crémation : une nouvelle représentation de la mort », In *Consommation et Modes de vie*, N° 162 - Mars 2003. Consulté le 22 mai 2018, URL : <http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=CMV162>.

LEHUÉDÉ Franck et LOISEL Jean-Pierre, « Le cimetière rempli-t-il encore sa fonction? », In *Consommation et Modes de Vie*, N° 162 - Mars 2003. Consulté le 22 mai 2018, URL : <http://www.credoc.fr/pdf/4p/169.pdf#page=1&zoom=auto,15,1018>.

CREDOC et CSNAF, « Enquête Funescope: Partie 1 », URL : http://csnaf.fr/sites/csnaf.fr/files/publications/funescope_2014_partie_1_0.pdf

CREDOC et CSNAF, « Enquête Funescope: Partie 2 », URL : http://csnaf.fr/sites/csnaf.fr/files/publications/funescope_2014_partie_2_0.pdf

CREDOC et CSNAF, « Enquête Funescope: Partie 3 », URL : http://csnaf.fr/sites/csnaf.fr/files/publications/funescope_2014_partie_3_1.pdf

CREDOC et CSNAF, « Enquête Funescope: Partie 4 », URL : http://csnaf.fr/sites/csnaf.fr/files/publications/funescope_2014_partie_4_0.pdf

« Enquête Funescope », URL : <http://csnaf.fr/publications/etudes>.

Textes juridiques

« ΚΑΝΟΝΙΣΜΟΣ ΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑΣ ΔΗΜΟΤΙΚΩΝ ΚΟΙΜΗΤΗΡΙΩΝ ΔΗΜΟΥ ΑΘΗΝΑΙΩΝ » (RÉGLÉMENTATION DES CIMETIÈRES MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ATHÈNES), consulté le 02 novembre 2017, URL : <http://docplayer.gr/139789-Kanonismos-leitoyrgias-dimotikon-koimitirion-dimoy-athinaion.html>.

« Code du patrimoine - Article L631-1 ».

« Code du patrimoine | Legifrance », consulté le 23 mai 2018, URL : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=54E7BFE85E898687B40241B747927E86.tplgfr32s_3?idSectionTA=LEGISCTA000032858244&cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20180523.

« Code général des collectivités territoriales - Article R2223-3 ».

« Code général des collectivités territoriales - Article R2223-6 ».

« Code général des collectivités territoriales - Article R2223-13 ».

« Code général des collectivités territoriales | Legifrance », consulté le 20 mars 2018, URL : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=40091524307B3166877A473EDD9B6D97.tplgfr32s_3?idSectionTA=LEGISCTA000006197796&cidTexte=LEGITEXT000006070633&dateTexte=20130125.

« Règlement Général des Cimetières d'Aix-en-Provence », URL : <http://www.hommagefuneraire.com/assets/pdf/R%C3%A8glement%20G%C3%A9n%C3%A9ral%20des%20Cimeti%C3%A8res%20d%27Aix%20en%20Provence.pdf>.

Dictionnaires

REY Alain, TOMI Marianne, HORDÉ Tristan, TANET Chantal, « Dictionnaire historique de la langue française », Sous la direction d'Alain Rey, Paris : Le Robert, 2012.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY Hervé, « Les mots de la géographie, Dictionnaire critique », Montpellier : *RECLUS*, 1993.

CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Sous la Coordination générale Pierre Merlin, *PUF*, 2010.

LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition ». Paris : *Belin*, 2013.

Divers

En français

ARROYO Alexandar, « Les archives, une source pour le sociologue », *Le carnet des étudiant-e-s du Master Sociologie générale de l'EHESS*, 2006. Consulté le 22 mai 2018, URL : <https://mastersociologie.hypotheses.org/3447>.

BELLET Michel-Edouart, TURIN Cécile, *Le patrimoine funéraire d'Aix-en-Provence, le cimetière Saint-Pierre*, Direction des Musées et du Patrimoine Culturel de la Ville d'Aix-en-Provence, 2015, 70 p.

« Cimetière Saint-Pierre : redonner vie au patrimoine », *Mairie d'Aix-en-Provence*, 23 juillet 2015, consulté le 2 juin 2018, URL : <http://www.aixenprovence.fr/Cimetiere-Saint-Pierre-redonner-vie-au-patrimoine>.

« D'illustres Aixois boutés hors de leurs tombes à St-Pierre ? », *LaProvence.com*, 2 janvier 2015, consulté le 2 juin 2018, URL : <https://www.laprovence.com/article/actualites/3200514/dillustres-aixois-boutes-hors-de-leurs-tombes-a-st-pierre.html>.

« La mairie augmente fortement les tarifs dans les cimetières d'Aix-en-Provence », *France Bleu*, 29 février 2016, consulté le 2 juin 2018, URL : <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/la-mairie-augmente-fortement-les-tarifs-dans-les-cimetieres-d-aix-en-provence-1455558352>.

PIETTE Albert, *Mais qu'est-ce que l'ontologie? À propos de l'anthropologie existentielle*, Savoirs ENS, 2014, consulté le 22 mai 2018, URL : <http://savoirs.ens.fr/expose.php?id=1846>.

RENNES Juliette, *Langue et politique : controverse sur l'écriture inclusive*, E.H.E.S.S, 2017, consulté le 22 mai 2018, URL : https://www.canal-u.tv/video/ehess/langue_et_politique_controverse_sur_l_écriture_inclusive.40155.

VIGO Jean, *À propos de Nice*, 1929.

En grec

ΓΙΑΛΟΥΡΗ Ελεάνα, "Οι λαμπρές Σκιές της Αρχαιότητας στην Αθήνα" (L'ombre brillante de l'Antiquité en Athènes), στην θεματική διαλέξεων "Σύγχρονο αστικό τοπίο και αρχαιότητες: Μια σχέση σε ένταση - Κύκλος Γ': Η Ιστορία με το Φακό του Παρόντος, Μνήμες & Πάθη", Αθήνα: Στέγη Γραμμάτων & Τεχνών, 2011, consulté le 22 mai 2018, URL : <https://vimeo.com/140355103>.

ΓΙΑΛΟΥΡΗ Ελεάνα, « Από την « Αναπαράσταση » στην « Παρουσία »; » (De la « Représentation » à la « Présence »?), In *ΑΝΑΓΝΩΣΕΙΣ*, 2015, consulté le 22 mai 2018, URL : http://avgi-anagnoseis.blogspot.com/2015/06/blog-post_12.html.

CORPUS DE DONNÉES

CHRONIQUES

I. Évolution des cimetières des États-Unis et de la Grande-Bretagne

Époque	Mutations	Imaginaires
---------------	------------------	--------------------

<p>Première moitié XIXe siècle</p>	<p>-1830 Naissance du cimetière paysager à la ville de Boston (Vovelle, 1982), par transfert d'un modèle qui a été né en Italie et en Suisse (Seaton, 2002).</p> <p>-1831 Début du mouvement du cimetière rural, avec le cimetière du « Mount Auburn » : style architectural « archaïc » et tendance à un euphémisme cosmétique (<i>Ibid</i>).</p> <p>-Un mouvement antiquaire élitiste est né, qui contribue à l'élargissement de l'intérêt victorien pour les visites aux cimetières (<i>Ibid</i>).</p> <p>-Augmentation de la population de ces pays (French, 1974).</p>	<p>-Déchristianisation des lieux de la mort (Vovelle, 1982).</p> <p>-Intérêt pour ledit « patrimoine menacé » avant l'apparition de ce terme (Seaton, 2002).</p>
<p>Second moitié du XIXe et première moitié du XXe siècle</p>	<p>-Funérailles de type national : 1852 funéraille du duc de Wellington (Seaton, 2002).</p> <p>-Ostentation croissante de la croix (Seaton, 2002).</p> <p>-Affirmation d'un style qui nous autorise de parler d'un véritable culte des morts, qui consiste à représenter la mort comme partie naturelle du cycle de vie. Sculptures identiques et forme d'expression artistique commune.(<i>Ibid</i>).</p> <p>-1870-71 Développement d'un style de monuments aux morts guerriers et installation de monuments commémoratifs dans les villes (<i>Ibid</i>).</p> <p>-1914-18 Première Guerre Mondiale : Culmination du style de monuments aux morts guerriers à la fin de la guerre et héroïsation collective des morts presque anonymes de la localité (<i>Ibid</i>).</p> <p>-Depuis les années 1920 réaction au victorianisme et guerres mondiales : voyage aux tombes des morts de la guerre plutôt qu'aux sites funéraires civiques (<i>Ibid</i>).</p>	<p>-Le cimetière comme lieu de compromis avec la religion installée.</p> <p>-Culte des morts occidental qui consiste à représenter la mort comme relevant du naturel.</p> <p>-Imaginaire guerrier, national et supranational de 1870 à la fin du XXe siècle.</p> <p>-Le cimetière n'est pas le lieu exclusif de l'héroïsation collective, mais il fait partie d'un ensemble d'emplacements au sein de l'espace national et international.</p>
<p>Fin XXe siècle</p>	<p>-Ré-évaluation des pratiques autour de la mort par des historiens, des sociologues et des anthropologues au plan international, comme étant centrales à la compréhension des sociétés [humaines] (Seaton,</p>	

II. Évolution des cimetières et des pratiques patrimoniales en France

Époque	Mutation	Imaginaire
Époque des lumières	-Réseau de gestes nouveaux autour de la mort, qui se présentent comme réemploi d'héritages, mais dans une perspective nouvelle. Organisées autour de la famille et la patrie (Vovelle, 1982).	-De l'individualité à la célébration collective. l'héroïsation
Révolution de 1789	-1776 Déclaration royale de transfert des cimetières en dehors de l'enceinte des villes. -Le cimetière ne joue plus le rôle de la nécropole sacrée sous le signe de l'Église : il devient administratif et laïc (<i>Ibid</i>). -La sépulture est gratuite pour tous mais les concessions sont accordées en échange d'une « œuvre de bienveillance » (<i>Ibid</i>). -Politique de nationalisation des biens privés, monarchiques, religieux ou aristocratiques et projet pédagogique de la patrimonialisation (Charle, 2010)	-Déchristianisation des lieux de la mort. -La neutralité religieuse n'inclut pas l'égalité civique.
Première moitié du XIXe siècle	-« Statuomanie » des places publiques aux monuments aux morts des guerres et des révolutions (Agulhon, 1978). -Recherches d'interrogations et de théorisations sur le problème du cimetière et du monument, collectif ou individuel, sur la base de la table rase révolutionnaire. Souci de préservation de l'identité des restes du décédé (Vovelle et Bertrand, 1983). -Naissance des premières grandes nécropoles urbaines, où le monument public décolle comme élément du paysage urbain. Le monument funèbre reste un phénomène essentiellement urbain (<i>Ibid</i>). -Apparition des concessions (<i>Ibid</i>).	-Importance des aventures nationales spécifiques. -Projet patrimonial romantique, et en même temps élitiste, centraliste, volontariste, artiste (<i>Ibid</i>). -Rupture avec la perspective élitiste et ré-

-Phase néo-monarchique impériale : Patrimoine récents (Charle, 2010).
considéré comme un bien public à préserver et instrument de prise de conscience du temps historique

-1810 la première chapelle néo-gothique élevée par Brogniart au Père-Lachaise

-1830 monuments des grands hommes de la cité qui ont une réelle complicité.

Le poste d'inspecteur général des Monuments historiques est fondé, et en **1832** il est devenu ministre de l'Instruction publique (Charle, 2010)

-1831-32 Victor Hugo : diagnostic esthétique sans appel issu du romantisme « son usage appartient au propriétaire et sa beauté à tout le monde. Donc, le détruire c'est dépasser son droit »

-1835 Comité des arts et des monuments rattaché au ministère de l'Instruction publique (*Ibid*)

-1837 Commission des monuments historiques chargée de dresser un inventaire des « monuments anciens » (*Ibid*)

-1830-40 Généralisation du cercueil et agrandissement de la plupart des cimetières pour des raisons d'hygiène et en raison d'acquisition de concessions familiales.

-1841 Funérailles de type national : retour des cendres de Napoléon.

-6 décembre 1843 Une ordonnance royale établit 3 classes de concessions : perpétuelles, trentenaires et quinzanaires.

Second moitié du XIXe et première moitié du XXe siècle

-Ostentation croissante de la croix

-Affirmation d'un style qui nous autorise de parler d'un véritable culte des morts.

-Cimetière abordé comme lieu d'expression familiale et de compromis avec la religion installée

III^{ème}
République
(1870-1940)

-Nouveau cimetière urbain des années **1860** « civilisé » et monuments recouverts de la pierre.

-Cimetières repris dans le tissu urbain, idée de procéder à un nouveau transfert suite à l'époque haussmannienne

-Laïcisation de ce culte en le faisant partager par tous, en renouant avec la révolutionnaire du patrimoine avec la prise de possession symbolique par toute la nation (Charle, 2010).

-Modification du regard patrimonial par rapport au projet romantique, rupture avec la perspective élitiste des années 1830

-Phénomène inédit des médiateurs chargés de combler des fossés de divers ordres entre différentes formes du patrimoine et multiples publics potentiels (groupes professionnels, instruments nouveaux de transmission de la représentation des reliques du passé, littérature de grande consommation, nouveaux supports symboliques) (*Ibid*).

-Nouvelle vision du patrimoine et réévaluation des temps récents.

-L'artiste comme figure publique qui permet l'identification de la nation.

-1870-71 style de monuments aux morts guerriers qui culminera en 1918 (Vovelle et Bertrand, 1983).

-1886 Funérailles de type national : funérailles de Victor Hugo.

-Installation des monuments commémoratifs guerriers dans les villes même.

-Nouveau moment de démocratisation des lieux de la mort.

-Réinsertion des morts « en exil », qui ont été chassés de la cité à la fin du XVIIe siècle (*Ibid*).

-1930 Loi selon laquelle les sites où l'ensemble à conserver, naturel ou non, est inscrit dans son cadre social (pas nécessairement un objet, un monument)

Premier tiers
du XXe siècle

-Fin de la « civilisation du cimetière » et recul du monument civique et des allégories républicaines dans l'espace public des villes et des villages.

-De l'imaginaire guerrier à l'imaginaire républicain dans l'espace public.

-Modeste célébration collective des morts.

-Début de la célébration individualisée des morts

Deuxième
moitié du XXe

-1914-18 Première Guerre Mondiale : culmination du style de monuments aux morts guerriers à la fin patrimonial de l'esthétique

siècle	<p>de la guerre et héroïsation collective des morts ou de l'émotion historique presque anonymes de la localité vers le signe identitaire.</p> <p>-À partir de 1951 début de la réalisation du « Miniaturisation » de la Cimetière intercommunal du Parc à Clamart, un lieu mort. Elle n'est plus multifonctionnel forcément liée aux pratiques de deuil mais elle</p> <p>-1960 Politique de démocratisation culturelle et peut permettre des patrimoniales d'André Malraux dont des conditions médiations sur la vie. sociales, techniques et culturelles ont précédées.</p> <p>-Médiatisation du patrimoine socialement inégale. Notion de <i>médiation universelle</i> apparaît et transforme les contenus de la notion (médium et message) Médium : simulacre désacralisé, qui devient partie du patrimoine global</p> <p>-4 août 1962 Loi Malraux pour que le patrimoine soit étendu pendant l'accélération de la modernisation française, ce qui ne relève ni du goût ni du temps historique peut ainsi devenir patrimonial et la législation ne suffit pas pour l'expliquer. <i>Effet en retour des élites</i> : diffusion de l'appropriation des simulacres – Début du troisième mouvement social analogue à la médiatisation et la divulgation : projet de démultiplication, diffusion, reproduction</p> <p>-Fin vingtième siècle autorisation de la reprise de concessions après constat d'abandon.</p>	<p>-Le cimetière n'est plus un lieu associé à la mémoire pérenne, mais il devient un lieu administratif.</p>
---------------	--	--

III. Historique du cimetière Saint-Pierre de la ville d'Aix-en-Provence

Époque	Mutation	Imaginaire
1824	Nécessité de création d'un nouveau cimetière et recherche d'un lieu pour son aménagement (Bellet et Turin, 2015)	
1833	Création (<i>Ibid</i>).	

1834	Première extension au nord (<i>Ibid</i>).	
1835	Mis en service (<i>Ibid</i>).	
1830-50	-Entre 1830 et 1850 un terrain vague évolue, le centre se divise et la périphérie est occupée par les concessions perpétuelles (Bellet et Turin, 2015). -Des grilles délimitent les tombes (Vovelle et Bertrand, 1983). - 1850 Inhumations dans les sépultures familiales et l'épitaphe se rédige par la famille	-Indices de l'importance de l'unité familiale dans la gestion de la mort.
1860-65	-Accès à des sépultures perpétuelles donné aux « professions moins nobles »	-Démocratisation
1870	-Monuments commémoratifs installés dans l'espace public de la ville. -Tentation de donner un cadre solennel au cimetière, par la plantation d'arbres, la pavation des allées. -Aspect d'un jardin bien ordonné. -Cimetière des sépultures familiales.	-Image d'un lieu accueillant qui s'adresse surtout aux familles.
1894	-Deuxième extension à l'est, derrière son mur d'enceinte (Bellet et Turin, 2015)	
XXe siècle	Guerres du XXe siècle -Nouveaux monuments collectifs installés au cimetière. -Les sépultures familiales sont juxtaposées (Vovelle et Bertrand, 1983). - 1917 Troisième extension, échange de terrain avec les militaires (Bellet et Turin, 2015). - 1925 Quatrième extension (<i>Ibid</i>). -« Fin de la civilisation du cimetière » et recul du monument civique (<i>Ibid</i>). - Après 1930 Plaques offertes par les amis, la famille	-Le culte familial aux morts de la guerre l'emporte sur le culte civique. -Hétérogénéisation de l'espace. -Modeste célébration collective des morts, allégories républicaines. La célébration familiale est plus marquée sur les concessions. -Embourgeoisement du cimetière, dévalorisation

etc (Vovelle et Bertrand, 1983).

des individus dont les traces n'ont pas été marquées par

-1934 Cinquième extension, acquisition d'un terrain la famille ou une autre unité où s'installe l'Annexe 1 du cimetière (Bellet et Turin, sociale. 2015).

-1945 Sixième et dernière extension, avec l'acquisition d'un terrain où s'installe l'Annexe 2 et transfert de fosses communes au cimetière du Grand Saint-Jean (*Ibid*).

ENTRETIENS

I. Entretien Service Funéraire

Entretien dans le bureau de la personne au cimetière St Pierre, le gardien était dans la salle d'à côté.

[...]

- Ce qui m'a intéressé est ce dispositif d'évacuation : article dans le magazine de la ville
- Les reprises des caveaux dits à perpétuité ? (Je lui montre l'article de presse en question) Ah oui redonner vie au patrimoine... Ok, alors pour l'instant on n'a pas avancé par rapport à ça. Alors c'est vrai que donc les reprises de concessions dits de perpétuité sont autorisées depuis les années 1980. Avant on ne les reprenait pas. Maintenant il y a donc une législation qui a été mise en place, on peut les reprendre si la dernière inhumation date de... alors le problème est qu'ils disent dix ans mais nous en règle générale on essaie 30 ans. Donc il y a un état des lieux qui est fait avec la liste des concessions anciennes où y a pas eu d'inhumation. Lorsqu'on a établi ce liste-là on fait des demandes d'enquête à la police administrative qui va faire une recherche d'héritiers, s'il y a des descendants on va leur écrire, en disant qu'effectivement leur concession n'est plus en état, n'a pas été occupée, donc la Ville va la reprendre, à eux de nous répondre s'ils veulent la conserver, la restaurer et la garder dans la famille. Sinon après, ben, on va jusqu'au bout, en gros l'opération dure 5 ans et au bout de 5 ans la Ville passe en Conseil municipal cette opération de reprise, la Ville donc mandate par marché public un opérateur funéraire qui va vider les concessions et les restaurer un petit coup de propreté. Alors soit les os qu'on va récupérer les restes mortelles seront...peuvent être crematisées mais à Aix il a été décidé – pour l'instant, est-ce que ça va être continué on ne le sait pas – à ce que les restes mortelles ne quittent pas le cimetière. Donc sont ré-inhumés avec donc après avoir été mis dans des reliquaires, répertoriés... Je sais pas si vous avez vu dans le cimetière une petite maison

- Ah oui c'est l'ossuaire ?
- Voilà que nous on l'appelle « la crypte », et dans le sous-sol de cette petite maison il y a des étagères sur lesquelles sont entreposées les reliquaires et le nom du/des défunts sont gravés sur les murs
- Et est-ce que par exemple il y a des familles qui veulent et qui ne peuvent pas restaurer les tombes ? ...Je sais pas pour des raisons économiques par exemple...
- Non, pour l'instant on n'a pas eu encore dans les... quelques reprises qu'ont été faites on n'a pas eu des familles qui ont dit que... Parce que des chapelles il y en a pas à chaque fois, elles sont... Là pour l'instant on reprend des concessions qui datent de dix huit cent...de la création du cimetière, on est encore avant 1900. On n'a pas eu ce problème-là, on a d'ailleurs très peu de familles qui se manifestent et quand on reprend des concessions comme on les reprend vraiment les très très anciennes on a rarement eu des héritiers, des descendants. Et si la famille se manifeste en disant...à ce moment-là on la retire de la liste des abandons et la famille reprend ses droits et... Il retombera peut-être dans dix ou quinze ans, parce que, bon, les familles soit elles ont déménagées, soit ont acheté des caveaux ailleurs, donc les familles souvent se sont (d)éteintes. Donc c'est pour ça que les caveaux arrivent en état d'abandon.
- Et est-ce que par rapport à ce choix de ne pas laisser les restes de la personne aller dans un autre cimetière c'est... C'est qui qui a pris cette décision ?
- Pour Aix c'est le Conseil Munis...fin c'est, oui, c'est le Conseil Municipal, qui décide de l'opération à travers son règlement des cimetières. Après c'est vrai que la loi autorisant la crémation e(s)t que bien entendu à un moment donné on va manquer de places, pour l'instant y a encore de la place dans la crypte, donc on sera peut-être obligés à un moment donné de crématiser ces restes mortels, de même que pour les reprises de concessions dites temporaires, on sera peut-être amenés à prendre cette décision parce qu'on manque de place dans des communes qui ne peuvent pas acheter des terrains pour s'agrandir. Donc si ça devait arriver au niveau des concessions dites à perpétuité on commencerait bien entendu par les premières reprises qui datent des années 1980. donc pour l'instant la ville d'Aix on ré-inhume dans la crypte.
- Donc par rapport à la mise en place de ce dispositif d'évacuation vous m'avez dit que c'est le Conseil Municipal qui a
- Qui décide
- Et après...
- Après nous exécutons. Alors au niveau d'après il y a le marché public qui est passé, il y a un appel d'offre pour les entreprises qui peuvent être susceptibles de faire ces travaux-là, et c'est fait donc par des opérateurs funéraires, les pompes funèbres. Alors il était effectivement question de voir comment, par rapport aux chapelles, certaines communes vendent effectivement les caveaux, avec des monuments plus ou moins aux enchères entre guillemets, mais bon pour la ville d'Aix, le caveau repris et vendu comme un œuvre donc on va dire donc au même tarif, et il y a pas de plus-value faite parce qu'il y a le monument dessous. Étant donné que si on suit la législation les monuments devraient être détruits. Parce que c'est du privé, ça ne nous appartient pas, donc la ville ne veut pas faire de plus-value sur quelque chose qui ne lui appartient pas.
- Et vous les restaurez ?
- Alors, en règle générale, quand il y a des monuments qui ne sont pas abîmés...s'ils sont abîmés

on les détruit, par contre s'ils sont en état, on les cède donc avec le caveau les gens ont un monument, à eux de le restaurer... Mais par contre si au bout de quelques années ils veulent le changer ils peuvent, c'est leur droit puisque c'est du privé. À aucun moment si même, ça ne nous est pas encore arrivé pour les chapelles, à part quand on en a une le toit était tombé parce qu'en mauvais état, et ben s'ils décident de l'abat parce qu'elle n'a pas les moyens de les restaurer on ne peut pas s'y opposer, c'est du privé, même si pour nous ça peut avoir un caractère...culturel...ça reste du privé donc à eux de la garder soit de la détruire. Et ça nous est arrivé parce qu'à un hiver il y a eu 5 toits de chapelles qui sont tombés

- Et donc là vous n'avez pas pu faire quelque chose...
- Alors on n'a pas pu joindre les familles donc elles vont être reprises lors des prochaines reprises et elles seront abattues, parce que les restaurer ça coûte très cher
- Est-ce que vous avez des financements de l'état ou ?
- Ah pas du tout. C'est la Ville qui doit.. Après est-ce qu'au niveau du service du patrimoine il y a des possibilités de subventions, là je n'ai aucune information, il faudrait rencontrer les gens du patrimoine qui ont, qui se sont penchés sur ce problème.
- Et est-ce que vous avez été impliqué personnellement ou quelqu'un du service funéraire dans ce...
- Alors au niveau des états d'abandon effectivement la liste c'est le...je le suis uniquement au niveau administratif, donc établissement de la liste des concessions les plus anciennes, établissement du dossier de reprise, voilà, c'est surtout au niveau administratif. Après je fais les papiers pour les demandes d'enquête à la police administrative, je fais les courriers aux familles, les affichages qui sont faits dans les cimetières, voilà, surtout au niveau administratif. Après c'est le service des jardins qui passe le marché pour les concessions puisqu'on est deux services à gérer les cimetières, le service des jardins pour tout ce qui est effectivement création, l'appel d'offres avec les entreprises, et la partie je dirais administrative des inhumations. Nous on est sur la partie administrative et eux seraient sur la partie technique.
- Et donc c'est ce service-là qui a créé le plan du cimetière ?
- Alors le plan, ben, il est depuis très très très très longtemps, alors ça je sais pas du tout ce plan-là parce que quand je suis arrivée il était déjà là, qui l'a mis en place je sais pas. Si c'est le jardin ou l'état civil, je sais pas.
- C'est intéressant parce que dans ce livre, dans ce guide il a plus ou moins été repris par le service du Patrimoine, ici il y a une liste avec des personnes, des célébrités
- Oui tout à fait oui,
- Je pense qu'il y a juste deux personnes qui ont changées, fin, par rapport à ce plan
- Il aurait fallu effectivement continuer ce travail-là et en rajouter, ça c'est vrai que ça aurait été intéressant, mais il n'y a personne qui a pu, qui a eu le temps de se pencher là-dessus. Alors il y avait une approche qui a été faite parce que j'avais découvert quand j'ai pris mes fonctions, sur ce qu'on appelle les fiches des concessions, il y avait des pastilles blanches sur certaines, et c'est donc ceux qui auraient qu'on aurait du et pu rajouter sur cette liste-là. Mais ça pour l'instant personne n'a eu le temps et l'opportunité d'ajouter ça dans... mais bon c'est vrai que ça aurait été intéressant que ce petit là... Alors c'est vrai qu'au niveau de la borne il y a effectivement les tombes avec des explications, ça a été fait au niveau de la borne avec la cartographie, ce qu'on appelle la cartographie qui a été, mais c'est vrai que on aurait pu en rajouter.

- Et la borne c'est vous, c'est en fonction de ces fiches... ?
- Alors la borne, voilà donc l'informatisation des cimetières ça a été fait en 2004, donc là on a commencé à cartographier, à savoir où exactement ont été les concessions, et c'est à partir de là où on a fait et les bornes ont été mises en 2014, et ça permet donc aux gens de se repérer dans les cimetières et savoir où sont enterrés les
- Et vous avez souvent des personnes qui l'utilisent ?
- Eh moi je ne me rend pas trop compte parce que bien entendu on le voit pas... (rires) On a un problème voilà c'est qu'on ne peut pas se rendre compte.
- Et c'est sur internet aussi où
- Non, pour l'instant pas encore. Si ça sera un jour je sais pas du tout.
- Et donc est-ce que les deux services de jardin et votre service vous travaillez ensemble au niveau des reprises ou ?
- Oui, tout à fait, nous on établie toute la partie administrative, parce qu'en règle générale on se réunit en début d'année parce que le budget c'est eux qui l'ont. Donc c'est eux qui vont nous dire le nombre des reprises que l'on peut faire, et le nombre des caveaux que l'on peut créer. Et donc eux ayant le budget, nous on a les desiderata des particuliers parce que souvent sur les caveaux il faut se mettre sur une liste d'attente pour qu'on sache si on va créer des places pour, donc en règle générale on est toujours en liaison avec le service des jardins. Quand on va sur le terrain aussi bien pour les reprises que pour les constructions on y va l'état civil donc maintenant les Affaires civiles et le service des Jardins. On est en relation permanente.
- Et avec le service du patrimoine ?
- Non,non, le patrimoine on a juste travaillé à ce moment-là quand effectivement, en plus c'est une association de quartier qu'avait soulevé le problème des reprises des concessions, et voilà c'est la seule fois où j'ai eu l'occasion de rencontrer les gens du patrimoine.
- Et est-ce que ils vous ont demandé de, quand ils travaillaient par exemple ici, ... ?
- Non, pas du tout ils ont travaillé tout seuls. Et après ça doit se traiter au niveau du chef de(s) service(s).
- Et aussi par rapport à cette carte-là j'avais cherché aux archives comme vous me l'avez conseillé, et je n'avais pas trouvé des informations,
- Et voilà donc on ne sait pas du tout, on a, dans les cimetières on a, nous on a la chance d'avoir les registres depuis, les journaliers depuis la création du cimetière, mais après le développement des cimetières on n'a pas des traces. Bon il y a certains ossuaires on sait qu'ils existent pour les concessions en pleine terre mais on sait plus où ils sont dans le cimetière. Le cimetière a évolué et on n'a pas forcément la trace de cette évolution puisque nous, affaires civiles, ils nous échappe, c'est le service de jardin qui gère et même eux ils n'ont pas d'archives à ce niveau-là.
- Et est-ce que aujourd'hui, parce que j'ai vu dans les archives que j'ai trouvé, que ça date de, je sais plus de quelle date mais ce sont des choses plus anciennes, et je me demandais si vous gardez ces archives
- Alors en règle générale chaque service a ses propres archives, alors nous elles sont aux affaires civiles parce que dans le cimetière on a le journalier et à une époque on a eu les décisions dans le renouvellement des concessions etc ça on l'a plus, c'est à l'Hôtel de Ville, et après c'est archivé par le Service des Affaires Civiles. Nous dans les cimetières nous n'avons que le journalier
- Le journalier c'est quoi exactement ?

- C'est exactement tous les corps qui rentrent tous les jours. Chaque fois qu'il y a une inhumation elle est notée (elle me montre) voilà donc là ce sont les dernières, et nous avons la chance de les avoir depuis la création du cimetière alors ils nous manquent les vingt premières années puisque le cimetière a été fait en 1837 et ça commence en 1855. Alors on sait pas si c'est un registre qu'a disparu ou si à ce moment-là le registre n'était pas tenu. Là on n'a pas de... On n'a pas d'explication. Voilà mais sinon voilà à Saint-Pierre on a la chance d'avoir les archives depuis la création
- Et les autres, les archives qui sont à la mairie
- Alors les archives qui vont rester à la mairie ce sont les dossiers d'autorisation d'ouverture de concession. Voilà, ça on est obligé de, parce que si, il paraît que la Ville doit les garder, si un jour il y a une famille qui conteste l'autorisation qu'on a délivré pour inhumer un corps, là on est obligé de leur sortir le dossier en leurs disant non nous on a fait en fonction des documents qui ont été donnés et si on a fait ouvrir c'est que ... Après il y a ça , par contre ça reste à l'Hôtel de Ville, c'est le registres des concessions, c'est-à-dire l'attribution et le renouvellement. Ça c'est pareil on les a depuis la création du cimetière. Puisqu'on est notamment au niveau des caveaux on est allés voir le nom du propriétaire pour savoir si la personne à inhumer fait partie de sa ligne directe familiale. Voilà donc ça les registres d'attribution ou de renouvellement de concession sont à l'Hôtel de Ville depuis la création du cimetière. Et ce qu'on appelle aussi les recueils, parce que dans un caveau quand il y a eu des dons ou des lègues pour savoir qui a hérité ce caveau et qui va avoir droit à l'inhumation il y a ce qu'on appelle une dévolution successorale par caveau, et qui est mise dans ce qu'on appelle un recueil et donc ça c'est archivé à l'Hôtel de Ville.
- Et par rapport aux exhumations donc est-ce que vous avez commencé déjà à faire des exhumations de personnes, par exemple dans les caveaux,
- à perpétuité ? Oui, depuis les années 80, vous voyez ça c'est les dossiers des reprises des états d'abandon, donc voilà, mais maintenant c'est archivé à l'Hôtel de Ville, avec l'informatisation beaucoup de choses qui se faisaient au cimetière vont se faire à l'Hôtel de Ville. Il y aura un agent qui viendra, mais comme je fais actuellement, qui se déplace dans les cimetières, mais le tout ce qui est dossiers, tout ce qui est archives sont à l'Hôtel de Ville. Là au niveau des reprises j'ai le dossier sur lequel je travail qui est le numéro 4 mais les précédents donc les dossiers sont à l'Hôtel de Ville. Avec l'informatisation il y aura de moins en moins...il va rester dans le cimetière ce qu'on appelle les fiches concessions où là on a l'homme titulaire avec les défunts, les fiches concessions, les journaliers, et après on a créé des fiches de défunts quand on allait rechercher par ordre alphabétique. Parce qu'on a pour l'instant quelques soucis de connexion, aujourd'hui je n'ai pas de réseau, voilà, avec l'Hôtel de Ville. C'est pour ça qu'on garde pour l'instant encore du support papier parce que on a des problèmes de connexion. Mais c'est vrai qu'avec l'informatisation, on n'est pas là pour juger, on va aller vers une suppression des supports papier.
- Et quand vous m'avez dit avant que c'est vous qui choisissez quelles concessions vont être
- On ne choisit pas, si vous voulez, il n'y a pas de choix au sens où on l'entend. C'est uniquement les dates, les critères de sélection entre guillemets ça va être la date d'achat et la date de la dernière personne inhumée. Ça c'est les critères de sélection. Et on prend toujours les plus anciennes pour les reprises, de même pareil pour les temporaires, on va reprendre celle qui n'ont pas été renouvelées, on va toujours prendre les plus anciennes.

- Et ça compte aussi dans quel état elles sont, par exemple si elles ne sont pas très bien entretenues, est-ce que c'est... ?
- Alors ça en règle générale quand elles sont très anciennes et qu'il n'y a pas eu d'inhumation depuis très longtemps le manque d'entretien il reste évident, qu'il n'y a plus de personne qui vient, s'il n'y a pas eu d'inhumation depuis... Là le dernier tableau (elle le recherche), je l'ai pas parce qu'il est à l'Hôtel de Ville vous voyez, il a été établi en tableau comme ça et effectivement c'est les situations et c'est classé par les dates d'achat et les dernières inhumations. C'est vraiment les plus anciennes que l'on va reprendre. Donc il y a pas de choix, il y a pas de choix, c'est la sélection numérique... (En me montrant son carnet) Oui voilà, ça fait brouillon eh ? Ça fait brouillon parce que voilà ça c'est c' qu'on avait sorti de l'ordinateur, donc après j'ai sélectionné en fonction vous voyez des dates d'achat, pour voir c'est à partir de là qu'on choisit mais c'est pas un choix.
- Et après vous donnez cette liste à quelqu'un d'autre ?
- Alors après c'est le chef de service
- Le chef des services
- Oui tout à fait qui va décider qu'effectivement c'est correct, ça convient, et on peut lancer la démarche auprès dans un premier temps de la Police administrative et après quand tout nous revient on fait des courriers, on fait tout le...et on demande l'affichage à la, au service de la réglementation, tout ça après c'est de l'administratif.
- Et par rapport à ces personnes-là par exemple (en montrant la liste de l'inventaire)
- Ben, celles-là elles ne seront jamais touchées.
- Oui.
- Voilà, les concessions qui sont sur ce, ou si on a appris après qu'il y a des personnes qui ne sont pas là mais qu'il y a quand-même des personnes entre guillemets dites célèbres elles ne seront pas touchées.
- Vous dites entre guillemets...parce que c'est, qui définit ?...
- Eh je ne sais pas...
- Eh oui
- Là voilà je ne sais pas qui a définit cette liste là, et si on continuait ce travail-là qui définirait que la personne peut être dans la liste ou pas.
- Vous avez dit que dans ces feuilles vous avez
- Alors le petit rond blanc je sais pas qui l'a mis.
- D'accord
- Moi quand je suis arrivée, pendant longtemps justement quand on a fait ça disant bon mais on a des petits ronds blancs mais je sais pas, personne n'a pu me répondre. Même les précédents conservateurs, me dire, parce qu'il y en a qu'on n'a pas pu joindre des précédents conservateurs, voilà c'est en fonction des noms que j'ai tiré la conclusion que c'était pour continuer ça, mais je n'ai eu confirmation de personne. Je ne sais pas du tout qui est à l'origine de ça, on sait même pas à quel moment ça a été fait, on a voilà, donc...
- Et ici (magazine de la ville) il me semble qu'ils proposent un parcours de visite pour un repérage patrimonial
- ça c'est ce qu'on a demandé quand on a commencé de faire la cartographie. Depuis 2004 que nous l'attendons, comme nous attendons des panneaux de signalisation, c'est là.
- C'est encore la ville qui

- Alors là c'est pareil, c'est le service des jardins qui doit le faire parce que c'est eux qui nous financent. Le service des affaires civiles n'a pas des moyens propres pour faire ce genre de chose puisque c'est le service des jardins et des cimetières. Voilà nous on ne fait que la partie administrative. Donc on demande, on suggère, et après on attend.
- Et donc vous savez qui c'est qui a donné cet entretien, ces informations ?
- Je pense que ça a été fait avec le chef des services, je suppose, le patrimoine des affaires civiles
- D'accord, donc je vais peut être contacter des personnes qui travaillent dans ce service-là
- Voilà, le patrimoine je sais pas du tout qui a fait ça parce qu'ils ne sont pas venus nous voir, je pense que ça s'est traité au niveau des chefs des services.
- Oui j'avais aussi une question par rapport à la statuaire, parce que ça m'intéresse, parce que dans la comparaison avec la Grèce ce cimetière-là est connu pour la statuaire et c'est vraiment..c'est comme un jardin de statues. Et j'ai vu que ici il y en a pas assez nombreux des statues et je me demandais si c'est, s'il y a une réglementation pour
- Non la réglementation au niveau du dessus, de l'habillage de ce qu'on appelle un habillage des caveaux, à part donc pour les chapelles et le poids par rapport à l'assise, la hauteur des stèles, y a pas de réglementation précise, vous pouvez faire, en gros, ce que vous souhaitez.
- Après c'est la mairie qui va décider si
- Alors en règle générale quand vous voulez habiller un caveau vous devrez faire une demande de travaux, en précisant effectivement le poids, le modèle de ce que vous allez mettre, parce qu'il faut que ça reste dans le respect des morts etc etc... et c'est effectivement le service des affaires civiles qui va autoriser ou non le travail. Pareil pour les gravures il faut que ce soit traduit si c'est en langue étrangère, puisque qu'on comprenne ce qui est écrit. Et voilà donc il y a une réglementation au niveau des tailles, mais après c'est vrai que c'est le particulier qui va choisir en nous faisant une demande de travaux que nous allons ou pas accepter.
- Est ce que c'est la première fois que ici un tel dispositif c'est proposé par rapport à la préservation
- Oui c'est la première année, là je regarde de quand ça date
- C'est en 2015 je pense
- Oui pardon, alors que les reprises datent des années 1980. C'est la première fois où le Patrimoine s'est manifesté
- Et c'est par rapport à cette, j'avais lu dans un article de presse que c'est une association de
- De quartier, si, qui s'est manifestée
- Oui j'avais une autre question, par rapport à la tombe de Paul Cézanne, il y a un panneau
- Oui la représentation d'un tableau
- Oui et je me demandais encore si c'est une demande privée
- Alors ça le panneau c'est la Ville qui l'a posé pour le quand il y a eu le centième anniversaire de Cézanne. Avec une jardinière, et le gens la cherchaient parce qu'ils s'attendent toujours, quand on parle de tombes de personnages célèbres à voir quelque chose, et en plus elle n'est pas au nom de Cézanne parce qu'elle appartient à la famille de Cézanne, à sa sœur, à la belle famille de sa sœur, donc c'est vrai que les gens la cherchaient beaucoup. C'est relativement récent parce que c'est de 2006.
- Et par rapport à l'avenir de ce dispositif vous voyez des actions qui seront faites ?
- Aucune idée, au jour d'aujourd'hui on ne sait pas du tout comment ça va évoluer, après il y a toujours un problème de budget qui risque d'être encore plus épineux dans les années à venir.

- Et je voudrais vous demander parce que l'autre fois vous m'aviez dit que vous avez une formation de conservatrice si j'ai bien compris ?
- Oui, conservateur
- Est-ce que vous exercez encore ce métier-là aujourd'hui ?
- Non, alors, il faut savoir que le terme de conservateur au niveau du cimetière ce n'est qu'un titre, parce qu'on n'a aucune formation spécifique, et on n'a pas, c'est pas une profession. On est agents administratifs dans la mairie, après on assure la gestion du cimetière, mais c'est pas un métier comme on l'entend.. Donc moi j'étais je suis rentrée dans la mairie en '80, j'ai fait de l'état civil dans les Mairies Annexes..
- Et comment vous êtes rentrée, y a un concours ?
- En principe dans l'administration on rentre par concours, dans la Communale on rentre par connaissance, donc je souhaitais rentrer en mairie annexe donc je suis rentrée en mairie annexe à l'état civil, après j'ai fait d'autres services, je suis revenue à l'état civil parce que ça m'intéressait et on m'a proposé de devenir conservateur parce qu'il y avait personne.
- Et vous avez fait quel autre métier avant de..
- J'ai une formation de comptable
- Ok et avant de devenir chargée d'études ici
- Alors j'ai été conservateur de 2003 à 2014. En 2014 on m'a demandé et j'ai accepté d'être chef de Bureau Funéraire, donc je suis allée à l'Hôtel de Ville, pendant un an j'exerçais mes fonctions de chef de bureau, au bout d'un an j'ai rendu mon titre, parce que ça ne me convenait pas. Et c'est là où j'ai fait la proposition à ma hiérarchie de bien rester au funéraire parce que ça m'intéresse qu'il y a des tâches qui m'intéressent, notamment la cartographie, les reprises etc, donc soit je reste sur ces tâches-là, soit je change de service. Donc on m'a gardé. Alors mon titre actuel je suis Chargée d'études générales, et je travail donc sur les six cimetières pour la cartographie, les reprises des concessions temporaires, des concessions à perpétuité... Alors les concessions à perpétuité c'est surtout Saint-Pierre. Ensuite les ventes de caveaux pareil surtout Saint-Pierre, parce que j'ai été conservateur, donc j'ai mon bureau à Saint-Pierre, sachant que je vais également dans les autres cimetières et à l'Hôtel de Ville donc j'ai effectivement des tâches à accomplir.
- Et comment vous avez été intéressée par le cimetière ?
- Au départ quand on m'avait demandé d'être conservateur au Saint-Pierre j'avais accepté et créé le poste de volant dans les mairies annexes ; le travail des mairies annexes comme il était à l'époque m'intéressait beaucoup puisqu'on faisait de tout (livrets des familles, des actes de naissance, etc etc) et la vie de quartier m'intéressait beaucoup, donc j'ai mis en place, quand on m'a demandé de revenir à l'état civil, ... et on me dit on a besoin d'un conservateur au Saint-Pierre est-ce que ça t'intéresserait ? Je n'en savais rien, puisque je connais pas le travail, par contre je savais qu'il y a quand même des opérations qui peuvent être délicates, qu'il faut assister aux exhumations etc etc, donc j'ai demandé de venir faire un essai, et en fonction de ça je verrais si je m'y plais ou si ça me convient ou pas. Je suis venue je suis restée.
- Et...je sais pas...est ce que vous trouvez qu'il y a quelque chose de particulier par rapport... ?
- Tout ce qui m'intéressait déjà quand je suis rentrée en mairie je voulais impérativement travailler au public, parce que j'aime le relationnel avec les gens, donc en mairie annexe c'est vrai que c'était exceptionnel, et c'est vrai que après je suis toujours revenue à l'état civil parce que ce contact-là me plaît et c'est vrai qu'au cimetière, au funéraire y a une autre dimension, je

suis très bien dans mon élément, j'adore ça, donc voilà c'est pour ça que je terminerai ma carrière ici, qui peut s'achever l'année prochaine. Voilà donc j'ai 36 ans de mairie donc j'arrive au bout de ma carrière... J'ai 7 ans de privé donc ça fait 43 ans que je travail (rires). Voilà...

- Et est-ce que ça serait possible, je sais pas si aujourd'hui vous avez d'autres choses à faire peut être je peux passer un autre jour, pour voir ces fiches marquées avec un point blanc
- Ah les points blancs ? Alors je dois pouvoir... (en allant les chercher) Alors les points blancs... [...] J'avais fait un premier travail préliminaire... C'est un peu le souci quand on a plusieurs bureaux c'est que l'on n'a jamais ce que l'on veut à l'endroit où on veut... Quand on m'avait demandé de travailler ici j'avais ouvert des cahiers avec une liste des concessions avec tous les commentaires... Vous voyez sur les fiches on met les pastilles en fonction de, vous voyez celle-là c'est la verte pour pouvoir se reporter au plan (notoriétés aixoises et régionales) et ce nous permet quand on travail sur l'état d'abandon de ne pas enlever une tombe qui est sur le plan. Voilà, on sait pas, en plus je ne vois pas du tout, que dedans il y a ... maire d'Aix donc je pense que c'est pour ce truc-là où on voulait effectivement qu'on évite, mais c'est vrai que après je n'ai jamais eu de réponse et il n'y a jamais eu de suite... Espariat je sais pas si elle y est... c'est une qu'on voulait rajouter... Le problème c'est que quand on se retrouve avec cette pastille blanche et sans aucune annotation donc on sait pas du tout pourquoi elle avait été... et je n'ai trouvé dans le bureau aucune trace de ce travail-là, est-ce que c'est à titre personnel ? Voilà souvent elles ont été déclarées en état d'abandon (E.A.) qui a été annulé. Est-ce que c'est à ce moment-là qu'on s'est dit qu'il y avait des concessions qu'il ne fallait pas reprendre parce qu'il serait veine qu'il fasse partie d'un truc patrimonial ? Je n'en sais rien... [...] Mais, malheureusement je craigne que n'ayant pas eu le temps moi-même de me pencher là-dessus que ça restera en l'étape, sauf si un jour on tombe, comme les conservateurs n'existeront plus, sur quelqu'un passionné d'Histoire et qui a envie effectivement de se lancer là-dedans
- Et pourquoi vous dites que les conservateurs n'existeront plus ?
- Alors c'est justement parce que tout va être fait à l'Hôtel de Ville avec l'informatisation, donc c'est un poste qui est appelé à disparaître, puisqu'au jour d'aujourd'hui ben nous étions 3 quand j'ai pris mes fonctions. Malheureusement le collègue des Milles est décédé et la collègue de Grand St Jean vient de prendre sa retraite, et je ne suis plus conservateur depuis que j'ai c'était le poste de Chef de bureau, puisqu'à ce moment-là on souhaitait qu'il avait un coordinateur des gardiens, et mon poste de conservateur a été transformé en coordinateur des gardiens. Voilà donc le poste du conservateur, du fait que tout va se faire à l'Hôtel de ville, notamment déjà les relances etc etc, va disparaître, et il n'y aura dans le cimetière, que des gardiens. Donc voilà je pense que ça va rester, ça va retourner dans les cartons,
- Et quels sont exactement les services que la Mairie va reprendre ?
- Le bureau du funéraire qui existe déjà puisque c'est eux qui font les autorisations d'ouverture, et les déclarations des décès, donc c'est eux qui feront la totalité, avec l'informatique quand étant donné on centralise, on re-centralise à l'Hôtel de Ville dans un service qui existe déjà puisque dans le cimetière les demandes d'ouverture des concessions se font déjà à l'Hôtel de Ville.
- Et les travaux que faites vous
- ça sera fait par le chef de bureau, ça sera géré par le chef des bureaux
- Oui...
- Vous avez mon téléphone, n'hésitez pas si vous avez besoin...
- Ou est-ce que je peux photographier ça ?

- Oui bien sûr, faites ce que vous voulez y a pas de soucis, ça concerne des personnes décédées il n'y a pas de problème.
- Et c'est intéressant parce que ici on a le nom d'une seule personne qui va être comment dire commémorée
- Voilà reconnue comme célébrité
- Et après il y en a plusieurs qui sont dans le même ...
- Voilà
- et on n'a pas leurs traces
- On sait qu'il y a des sculpteurs, des peintres, mais c'est vrai que bon, si c'est pas fait au moment de... mais alors après par qui ça pourrait être fait, voyez, des cimetières qui ont faites des petites brochures sur des personnalités donc il y a toute une démarche, mais nous c'est vrai que jusqu'à présent ça a été fait comme ça. Voilà je sais pas du tout, et je n'ai pas eu moi le temps de travailler sur ça. Je vous fait une photocopie ?
- Oui si vous pouvez ou sinon je les prend en photo...
- Comme vous voulez, ce qui vous est le plus, moi ça ne me dérange pas, si vous voulez une autre.. Vous voulez que je vous les agrandis ça permet d'être plus lisibles..

II. Entretien DMPC

Entretien avec la Chargée d'études documentaires du patrimoine bâti non-protégé, au sein de la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel de la ville d'Aix-en-Provence. Je n'ai pas pu très bien transcrire l'entretien parce qu'il y eu un problème avec le bruit dehors, mais je transcris à peu près le déroulement des thématiques en mobilisant aussi les notes que je prenais à la main

- Si vous voulez on peut commencer par votre poste actuel...
- Je suis Chargée d'études documentaires du patrimoine bâti non-protégé, c'est ce qu'on appelle le petit patrimoine dans la campagne, sur l'agriculture, qui n'est pas protégé aux monuments historiques.
- Et comment vous êtes arrivée à travailler sur ce sujet ?
- On a une base de données dans le cadre de ces recherches et quand on a fini on s'est aperçu que le patrimoine du cimetière on l'avait pas étudié, ceux qui sont chargés de l'inventaire à la Région. Là c'est des grands monuments d'intérêt patrimonial, mais ce type de patrimoine qui n'a pas été étudié, ça pose des enjeux de conservation tombes du point de vue historique. La population n'est pas sensibilisée, par exemple au cimetière st pierre le tombes sont en ruines parce qu'elles ne sont pas entretenues.
- Est-ce que vous avez utilisé ce document ? (Plan du cimetière)
- Ça c'est une base qui est intéressante pour les personnes célèbres nationalement et surtout localement ; je m'en suis servie de base et après on a approfondi
- Et pour les monumnets funéraires, ce qui a un intérêt patrimonial ?
- Il y a plusieus points d'intérêt, intérêt architectural ou artistique...

- Vous avez quelle formation ?
- En histoire de l'art et du patrimoine bâti , pas de l'architecte mais j'ai des bases. Ce n'est pas parce qu'il n'a pas du point de vue de l'architecture qu'il n'a pas du point de vue patrimonial notamment les célébrités ; ensuite il y a aussi monument commémoratif aussi, un intérêt du point de vue patrimonial. Architectural et mémoriel, le message qu'il véhicule...
- Et vous avez fait ça avec qui ?
- Avec M. Bellet, c'est notre ancien directeur du pole patrimoine et musées. Il est un conservateur du patrimoine
- C'est technique ?
- C'est technique ouais
- J'ai lu cet article de presse municipale...
- ça c'est issu après de notre inventaire , tout l'enjeu de cette étude, des monuments notamment des chapelles qui sont abandonnées, une procédure longue et complexe. Le caveau appartient – concession – terrain à la ville , et le monument appartient au propriétaire de la concession. [...] des concessions qui tombent en ruines ; service funéraire a référencé les tombes en état d'abandon – surveillance sur le longueterme qu'il n'est pas nettoyé, des fleurs etc. Du coup il y a eu une liste qui a été établie : procédure de 5 ans pour le reprendre – personnes chargées de retrouver les héritiers, ils vont repayer après au bout de 30 ans si on ne renouvelle pas c'est là ou la concession____(elle ne dit pas le mot reprendre)___considéré que la tombe est abandonnée et ensuite... Le cimetière est complet donc possibilité à une nouvelle famille d'avoir une concession – qu'est ce qu'on fait du monument ? La question se pose moins quand se juste des vieilles tombes VS grands monuments,chapelles dommage qu'elle puisse detruire le monument ; essayer de sensibiliser, trouver un compromis avec le service funéraire et les propriétaires : pourquoi pas la garder,la restaurer, 1 euro symbolique la vente du monument dans la mesure où ils s'engagent de la restaurer
- 15 concessions remarquables...
- que des chapelles comme celle-ci, les célébrités ont leur tombe entretenues il me semble.
- C'est plutot un caveau d'une personne qui n'est pas connue qui va être vendue ?
- C'est ça. Il a eu un anecdote sépulture abandonnée, plaque en pierre famille Granet – abandonnée et elle pourrait être vendue mais pas le peintre, cest sa famille pas le peintre qui est dedans donc tout va bien
- ça peut être restauré ou revendu ?
- Non pour l'instant
- Un projet pour des nouvelles cartes du cimetière j'ai compris qu'il n'ont pas encore le financement ?
- en fait le problème c'est qu'on a besoin de fonds et la ville d'aix est en peu en restriction budgetaire forcement vs avant subventions plus facilement parce que c'est pas la priorité ; le but nous on a essayé de faire appel à plusieurs partenaires ex.fondation du patrimoine organisme privé qui peut decerner des subventions aux propriétaires privés pour pouvoir restaurer le patrimoine (funéraire, rural) (les autres sortent de la salle) ou avoir des deductions fiscales. On a crée un fonds avec l'ancien directeur tout les ans la ville donner un enveloppe , réservés pour le cimetière st pierre par exemple. À l'époque ils étaient en train

de refaire un peu : réaménager les équipements sont un peu vieux – ce qu'il font dans les autres villes harmonieux, qui respecte autant le cimetière l'intérêt patrimonial et tout ce qui est végétal, espaces avec du gazon, replanter des arbres ex. conteneurs poubelle dans les allées pas très beaux vs qqch qui s'intègre dans le paysage – ils ont fait des choses supersympa , détails qui font que c'est plus sympa de se balader dans le cimetière

- Expérience de travail
- pas travaillé ailleurs mais des formations avec des gens dans d'autres villes. collègue infographiste, projet pour le refaire, j'ai fait plusieurs parcours pour touristes, les gens qui s'intéressent, brochures vont être distribués ; plan ancien je sais pas, il est très vieux, au moins des années 1980 ça aussi c'est un mystère. C'est pratique parce que franchement c'est pas évident. J'avais une stagiaire – pas précis plusieurs après-midis, c'est un enfillement de tombes trouver la bonne c'est pas évident et en plus parfois les plaques ne sont pas trop visibles du coup c'est une bonne base mais je sais pas qui l'a fait mais c'est très bien intéressant occasion de faire cet inventaire . superintéressant parce que ça n'a pas été fait, le peu qu'il raconte est faux, j'ai mené mon enquête mais je ne sais pas
- est-ce que vous avez gardé ces personnalités ? Ou choisi les plus connus dans la nouvelle liste ?
- J'ai repris celle-là parce qu'elle était complète au niveau de la liste – possible qu'il en manque peut-être peintres locaux que les peintres ne connaissent pas mais au musée granet il y en a beaucoup mais c'est sûr que Cézanne, Darius Milhaud donc j'ai mis tous ceux que je connaissais, je n'ai pas écarté, après c'est possible qu'il en manque
- panneau de Cézanne ?
- ça fait partie des aménagements, c'est un vieux panneau mais à terme on aimerait faire aussi pour les autres – c'est pas évident la mise en valeur d'un cimetière on peut pas devant de tous les tombes quand on veut accéder aux caveaux ni sur la tombe accord des propriétaires et du coup on avait pensé je sais pas si ça va se faire , je vais te montrer voilà : *un parcours architecture – un parcours lié à Cézanne peintres et sculpteurs amis avec lui à l'époque – un parcours sur tout ce qui est monument commémoratif – et du coup j'ai pensé au QR code.. On va faire déjà des brochures-papier mais on a fait en centre ville parce que ça c'est beaucoup plus discret, on peut fixer la plaque au sol. On veut faire 2, les documents papier et les QR code parce que pas forcément tous les personnes ont un smartphone. Le QR code qui renvoie comme en ville à un descriptif et un petit numéro qui correspond entre la brochure papier et le code... Quelqu'un avec une brochure papier va mettre du temps. C'est intéressant après on va faire la brochure-papier qui sera complète mais on peut mettre beaucoup de détails.*
- Vous continuez ce travail depuis 2015 ?
- Je n'ai pas que ce dossier (rires) C'est plusieurs choses en même temps, après j'ai du laisser de côté St Pierre parce que j'ai les autres cimetières aussi. Nouvelle directrice ... le temps passe vite. On avait des projets, là on a reparlé on va se mettre dessus.
- Dans les autres cimetières y a aussi des personnes connues ou c'est plus la valeur architecturale ?
- Oui après c'est possible des sculpteurs peintres aucune documentation, il faut que j'aille aux archives et que je lis bien tous les dossiers. Ex. cimetière de Luynes en comparaison au

cimetière st pierre 15aine de monuments répertoriés. Et le processus des reprises existe là aussi ouais, beaucoup moins vieil, ils datent du XXème siècle ou alors fin XIXème – Puyricard 1835 – aux milles plus grand, luynes, couteron tout petit carré.

- projet de tourisme ?
- ça va être distribué pour les gens qui visitent la ville, touristes qui viennent à aix c'est loin c'est excentré du centre ville
- parce que j'ai vu qu'il y a une borne interactive...
- j'avais travaillé avec eux pour faire les notices y a des touristes qui viennent pour la tombe de cézanne, ce serait genial d'avoir plus des gens pour le visiter. Les brochures qu'on va faire ça serait intéressant de les distribuer à l'office de tourisme c'est une stratégie à mettre en place
- l'autre projet que vous faites ? C'est sur le bâti aussi ?
- Ouais c'est le bâti, la commune d'aix est mon secteur sauf le centre ville qui est secteur sauvegardé et moi je reference tout ce qui est patrimoine rural cabano pigonniers moulins il y a plein de choses, c'est ça qui est intéressant. On a fait un référencement même principe d'inventaire du cimetière st pierre, je suis partie avec ma carte détaillée : on a travaillé par secteur : aujourd'hui je vais faire ça avec mon appareil photo et des fiches en papier ; allées dès qu'il avait une tombe d'interet architectural je fais des photos de face ou de l'interieur – toutes les informations que le monument peut nous donner, signature du sculpteur – date de la chapelle dedans lère personne enterrée ; c'est des familles qui transfèrent les concessions mais indicateur pour la date de la construction de la chapelle. Enregistrement base de données pour chaque sépulture photo, dates.. pareil pour la commune je suis partie avec une carte de randonnées très précise découpage du secteur communal, j'allais à un endroit, photos cabano : où il est sur la carte, cartes anciennes s'il est présent et exactement la même chose que sur l'ensemble de la commune
- Quels bases de données pour ces monuments ?
- bases pour les monuments : base de l'inventaire régional, compliqué quand on ne travaille pas dans le milieu, infos dispatchées dans plusieurs institutions, Aix région PACA fait l'inventaire des richesses artistiques monumentales de la France. Même travail mais pas aussi... c'est – dire que... ils vont peut être pas s'attarder. Inventaire qui est bien recherche historique documentaire sur un bâtiment ça prend du temps donc forcément pas tout est référencé, nous on a pointé c'est qui est intéressant on n'a pas tout étudié mais au moins c'est pointé sur une carte dans une base de données : à la base ce travail fait pour que dans les zones rurales monuments des batiments fin qui disparaissent ... si la personne choisi de construire sa maison le petit cabano va disparaître : travail avec le service d'urbanisme qui délire les permis de construire et le fait que ça soit pointé ils demandent s'il y a un bâtiment ancien ils vont nous contacter, quelqu'un de l'urbanisme peut pas n'a pas la légitimité. Projets on n'empeche pas les constructions – que ça soit valorisé, su'il soit sensibilisé d'autres manières de construire qu'en detruisant tout ce qui est ancien
- Le cimetière est-il en zone rurale ?
- le cimetière avant était en zone rurale... elle travaille à partir du périph même les secteurs péri-urbains – centre ville protection secteur sauvegardé protection forte instruite par l'état, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Secteur sauvegardé remplace pour le centre

ville le plan local d'urbanisme document fort qui va dire les orientations d'aménagement du centre ville et ausis bien les extérieurs et les intérieurs. Appartement en centre ville peut pas faire tout ce qu'il veut : obligé d'avoir l'avis de l'architecte des batiments de france obligé de mettre di bois, il faut le savoir – mise en valeur des façades et de l'intérieur, ça donne des règles, hors centre ville il n'existe pas donc c'est pour ça que mon secteur c'est le periph jusqu'au début 20e siècle , maintenant milieu urbain mais avant la campagne donc c'est pas faux. On travaille bcp avec le cadastre napoléonien cartographie de la ville : 1830 quartier mazarin rotonde mirabeau, montre tous les bâtiments parce qu'ils prélevaient l'impôt sur le bâti. De l'autre côté aucun bâtiment, c'est le périph, on a pu retrouver l'emplacement des anciens cimetières et toutes les sépultures ont été transférées à st pierre c'est pour ça que parfois elles disparaissent : vieilles plaques en pierre date de décès plus ancienne que le cimetière * secteur sauvegardé

- vous avez fait de l'histoire de l'art , travaillé sur le patirmoine de l'art dans le cadre de vos études ?
- Licence à Aix Histoire de l'art et archéologie. Master métiers du patrimoine à Arles spécialisé sur le patrimoine bâti, comment mettre en valeur ce patrimoine, comment restaurer, ça correspond à mes études c'est bien
- comment qualifier s'ils ont un intérêt patrimonial...
- s'ils ont un intérêt patrimonial ? C'est compliqué, même moi quand j'ai commencé, j'ai un vieu bâtiment est-ce qu'il est intéressant ou pas ? À force d'en voir, à force de travailler dessus qu'on arrive à se fait l'oeil
- C'est en rapport à l'histoire aussi si j'ai bien compris ?
- L'intérêt peut être dans le cadre du cimetière, quelqu'un d'important qui y est enterré, une maison belle vieille un intérêt parce que c'est des grosses maisons; gros domaines ; on a des maisons où là l'intérêt patrimonial il est... les dépendances tout ce qui est asocié : ferme, pigionniers , intérêt flagant point de vue architectural domaine tout ce qui est végétal, parce qu'elles représentent elles font parti d'un ensemble. En soi pas intéressant mais d'un point de vue mémoriel, ici c'est pas pour rien, servait au paysan dont les champs n'étaient pas à côté de sa ferme : abri temporaire sur les champs du paysan pour arbitaire son matériel aussi du coup c'est quand on esaie de trouver le propriétaire à quelle ferme il dépendait + point de vue de représentativité : on point plusieurs et on regarde les typologies, comment il est construit , l'intérêt patrimonial on peut le retrouver sur plein de thèmes... là c'est des cabanos, en fait là on va pousser autour et en fait c'est des témoignanges, peut être que là ils représentent rien mais si on les detruisent tous, c'est un paysage, si on les detruit, ça fait partie du paysage provençal le cabano
- Et le cimetière c'est aussi ?
- Le cimetière st pierre c'est pas parce que .. c'est un peu à l'image d'une ville, ça se met en place .. et quand on se balade il y a des rues, de la végétation, de la biodiversité Le service d'espace vert en charge : démarche antipesticide plein d'animaux oiseux écureils c'est ça aussi le patrimoine, si on prend pas en compte le paysage ça marchera pas et du coup c'est assez subtile, cypres ; et d'ailleurs c'est aussi une démarche , le cimetière s'est déboisé avec des années, grandes arbres mais avant il en avait beaucoup plus quand un arbre gené on coupait on remplaçait pas à la fin il aura plus du tout du végétal, le paysage c'est du

patrimoine aussi et c'est important d'avoir des arbres quand on se balade au cimetière : plusieurs pins avant il avait bcp plus si on élève c'est plus le même paysage

- Vous travaillez sur la sainte victoire ?
- J'aimerais bien travailler sur d'autres communes, c'est une démarche intéressante de prendre en compte globalement, ça s'arrête pas à la commune. C'est sûr si la végétation pousse trop, on essaie de garder la perspective, les jardiniers essaient de garder les bonnes perspectives ...Si vous avez besoin de précisions n'hésitez pas
- Est-ce que je peux vous prendre encore un catalogue
- Oui bien sûr

III. Entretien APPPA

Entretien avec le président de l'association citoyenne APPPA, qui a eu lieu à son domicile. Je n'ai pas enregistré la fin de l'entretien, mais je restitue certains éléments dans mon texte.

- J'espère qu'avec le vent ça va, donc je vais parler fort, comme ça je serai audible. Donc je reviens sur les problèmes du patrimoine en France...et ailleurs c'est pareil. Le patrimoine, le pater-monium, l'héritage du père c'est un héritage en commun. On doit le transmettre non pas par la qualité esthétique, mais intrinsèquement de son intérêt à le garder, tu comprends la différence?
- Le premier c'est plus pour la beauté?
- Alors il y a la beauté c'est sûr, mais c'est pas le seul critère. Il y a plusieurs critères du point de vue historique, du point de vue social... Par exemple un mur, parce qu'on peut raconter comment les gens vivaient à cette époque. Après il y a un côté architectural, le côté remarquable ou insolite, les éléments uniques ou la technique de construction. Différents critères de sélection qui peuvent être ajoutés, moi j'ai comptabilisé huit je crois dans ma thèse pour bien identifier ce que c'est le patrimoine. Pour revenir sur le problème du cimetière Saint-Pierre alors on a du patrimoine qui est très différent; c'est du patrimoine funéraire. Tu as aussi bien des tombes simples avec des pierres tombales mais après t'as des édifices en élévation avec à peu près 120 chapelles on les a répertoriées... Après ça c'est l'architecture, après au cimetière Saint-Pierre tu vas retrouver des éléments de personnes qui sont d'intérêt inhumées à l'intérieur, donc ça c'est au niveau de l'histoire. Après ta l'ornementation, un critère on va dire artistique aussi en plus de l'architecture, t'as et après il y a tout le côté social dans un cimetière. Est-ce qu'on le fréquente tous les jours dans notre ville? Le cimetière est très important, ça fait partie de la vie. En Croatie par exemple on peut voir on va illuminer le cimetière la nuit c'est vivant. En Afrique on fait des rituels sur les tombes donc c'est un rituel funéraire qu'il faut voir dans l'histoire parce que le plus grands monuments sont des tombeaux. La grande pyramide c'est pas la plus grande? C'est une grosse tombe en fait t'as la tombe d'alécarnasse aussi qui a disparue, mais on a des éléments racontés par les anciens grecs qui fait partie des merveilles du monde. Après ils sont des

temples principalement. Quand on les regarde au niveau architectural on peut comprendre des éléments sur les techniques mais on peut rentrer en profondeur dans le sens qu'on veut apporter à la tombe. Là ça devient intéressant. Pourquoi dans la grande pyramide on a mis autant d'énergie pour faire un édifice énorme? Parce que il y avait cette volonté de préserver le mort dans la vie au-delà, mais cette partie du cimetière très intéressant parce que c'est la préservation du mort pour son transit vers un autre monde. Ça on en parle jamais, je pense au niveau de tes études c'est "comment on va aménager pour que c'est la dernière maison pour le mort" donc je pense qu'il faudra insister sur ce côté-là. Il y a eu deux types principaux d'enterrer les morts; dis-moi comment tu enterres le mort je te dirai la vision de la société du mort. Tu vois dans la préhistoire on a le principe des inhumations, on a cette vision de dire on va aménager un tombe quel qu'il soit, ce qu'on a cette vision de dire il va partir ailleurs. Qui va dire partir ailleurs il y a une idée qui va se développer par rapport à la vie après la mort

- Est-ce que vous avez travaillé sur ça concernant le cimetière Saint-Pierre?
- Ça c'est autre chose, là je développe pour élargir le sujet après on recentralisera sur le problème du patrimoine. On a 2 types, on a l'inhumation directe sous terre dans un tombeau donc on a un traitement sur le corps, on va aménager une structure autour et on a un lieu d'inhumation par une stèle par exemple pour dire "c'était là". Après il y a une autre pratique qui vient de se greffer dessus, c'est la technique de crémation qui a surgi durant la protohistoire, on va rassembler les cendres dans une urne. Cette pratique elle s'est développée durant la protohistoire dans la Gaule, ici, l'incinération. On a des cas aussi en Grèce les funérailles de Patrocle, qu'est-ce que c'est?
-
- Tu ne connais pas trop ta mythologie? C'est un moment très fort dans l'histoire de la Grèce antique, un grand héros va être incinéré, c'est deux pratiques qu'il faut voir les unes à côté des autres, mais y a un changement des pratiques à l'heure actuelle on revient à une tendance d'incinération. Ça ne prend pas beaucoup de place donc c'est une économie pour l'espace qui est en train de voir le jour depuis quelques années en France; ça reflète aussi des mentalités. Avant il y avait à toute une cérémonie funéraire avec le prêtre qui venait, qui commence au sein de l'Église et qui va continuer jusqu'au cimetière la dernière demeure, le Dies Irae dies illa.. En latin tout ça, bon... Parce que cet aspect religieux par contre avec les changements qui y a eu récemment on va rentrer d'un côté presque laïque de la chose. L'église n'a jamais trop voulu en parler mais c'est une pratique et quelque chose qui pose beaucoup de questions par rapport à la résurrection du défunt après la mort, il faut voir le côté social mais aussi les côté religieux. Le traitement du mort pour sa vie futur, la vie après le jugement dernier. Chez les musulmans il y a aussi cette pratique le dire on va à préserver mais c'est plutôt une tendance d'inhumation. Dans la pratique juive pareil et dans d'autres cultures elle a quelque chose de commun. En Inde on balance tous les cendres dans le fleuve, mais ça reflète une mentalité religieuse, humaine, de dire qu'est-ce qu'on pense nous de vivants de ce qui va devenir du mort après. Chez les égyptiens tu as le livre des morts, un ancien écrit du transit du mort vers l'île des morts. L'île des morts c'est en Bretagne, mais le fondement de cette vision provient de l'Égypte ancienne. L'Atlantide avait cette vision de l'île des morts, parce que c'était le lieu du savoir universel concentré là bas. Donc on est après Platon, cette vision très intéressante qu'on trouve aussi chez les germans de transiter dans un endroit, pas de

solitude, mais vers l'autre monde. Généralement on a des pratiques religieuses qui va se développer aussi, des morts qui vont se lever ; comme les zombies à l'heure actuelle, on a beaucoup des histoires où ils sont des morts qui se réveillent et c'est écrit dans le jugement dernier "à la fin des temps ils vont tous sortir de leurs caveaux". Cette vision est terrible parce qu'on va à l'époque romaine faire des immenses fortifications en temps de paix on est dans la pax romana pour pas que les morts viennent rentrer la nuit c'est incroyable. Alors on va mettre les nécropoles à l'extérieur avant l'entrée de la ville mais cette partie qui est réservée c'est comme là, la campagne, la ruralité, le monde des paysans ; il y a paganus et y a la ville. Y a cette frontière qui est symbolique souvent mais réelle. C'est pour ça qu'à l'époque romaine y avait une heure on fermait les portes pour pas que ceux de l'autre côté viennent. De ce fait que ces nécropoles sont développées à l'extérieur de la ville à l'époque de la christianisation où les premières cérémonies religieuses, ce n'était pas une religion d'État ils étaient dans la clandestinité, ils se sont appropriés ces zones des premiers martyres, les saints, les nécropoles se sont transformées avec des églises qui vont s'implanter dans ce lieu c'est pour ça qu'on voit beaucoup le cimetière à l'extérieur de la ville et la croyance pour éviter que les morts s'en aillent vers les vivants. Et notamment à Paris ce mythe parisien qui a affolé tout le monde c'est qu'à un moment donné y a une immense pluie terrible un mur est tombé les anciens os et les cadavres... on pensait que les maladies venaient du cimetière. La grande peste noire y a une quinzaine en Provence tout les quinze ans elle revenait donc y avait pas beaucoup de gens à l'époque c'était une épuration mais c'était terrifiant alors il y a des principes Nostradamus en parle, il avait traité la peste à la base des roses le cimetière était rempli ils ne savaient pas où mettre le cadavre tous les jours y en avait autant tous les jours. vision terrible quoi c'était l'enfer, les morts étaient omniprésents. Pour revenir sur un autre détail, à l'heure actuelle la mort est un sujet tabou déjà de travailler sur le patrimoine funéraire il y a pas beaucoup d'étudiantes en règle générale qui s'intéressent à ça, mais c'est fantastique c'est très intéressant depuis qu'ils à la télé et en crèche on doit à l'heure actuelle on a cette vision de dire être beau, faire le lifting, la manucure, être viril c'est le mythe de la beauté. Conclusion : on en parle pas du mort le mort est celui là que les petits vers vont dévorer la peau c'est pas une image qu'on montre, qu'on veut montrer. Les anciens le savaient, maintenant on parle des morts une fois par an, à la Toussaint et encore la fête des morts est avant la Toussaint, la Toussaint c'est tous les saints et la fête des morts c'est avant novembre je crois. Ça peut effrayer beaucoup de gens « je veux pas savoir », donc conclusion : on va effleurer une fois par an et encore si on se souvient où elle. Il y a des gens qui vont venir quotidiennement fleurir la tombe et d'autres qui sont passées être à l'abandon par la famille parce qu'il ne vivent pas sur le lieu, mais avec le problème du travail, le problème de famille décomposée, les gens vont s'éparpiller. C'est très précis par la loi quand il y a un abandon physique et manifeste, par exemple tu as un arbre qui va pousser sur le lieu ça c'est de l'abandon mais le fait de ne pas fleurir... Est-ce que c'est quand tu vas te rester dire tu vas avoir une pensée directe sur la personne mais tu n'es pas forcément obligé de mettre une marguerite ou un chrysanthème pour l'entretien. Je peux vivre dans une maison qui est vide. Le problème c'est la pérennité de la tombe parce qu'elle va s'effondrer le lierre va gagner du terrain ils vont récupérer et c'est le problème qui s'est posé sur le cimetière d'Aix maintenant c'est le problème de la reprise des concessions parce qu'il y a plusieurs concessions maintenant il y a celles qu'on paie 5 ans on rassemble ses gros os et on les met

dans un ossuaire y a trois ossuaires au cimetière saint pierre je crois pour les autres ce les concessions perpetuelles jusqu'à ce qu'il y a on appelle ça une désérence du caveau c'est très précis par la loi un abandon physique et manifeste du lieu de concession par exemple t'as un arbe qui va pousser, ça c'est de l'abandon. Mais le fait de ne pas affleurer la tombe est-ce que c'est de l'abandon ? Tu vois les nuances ? Donc c'est pas parce que elle est avec 50000 objets quelle est entretenu et cette question comment choisi qu'elle va très bien faut savoir ce qu'est abandonné ou pas parce que c'est le problème de la récupération de la concession c'est une procédure qui dure 4 ans il y a un procès qui va être mis sur la concession il y a un inspecteur qui arrive on va pouvoir faire une reprise on va chercher les descendant un affichage sur la concessions pour que les descendants puissent se récupérer si personne ne reponde pour 2 ans elle dure encore 2 ans jusqu'à ce qu'il y a ce qu'il y a dans le conseil municipal une déclaration je te la montrerai je l'ai un fichier mais après qu'est ce qu'on fait soit on préserve l'élément bâti la stèle la chapelle mais y a encore les inscriptions anciennes si on les enlève on perd de l'information de savoir que dans ce lieu une autre personne illustre. Deuxièmement si on le preserva pas le lieu on va le raser et c'est une perte irreversible du patrimoine et cest la solution qu'envisagait la mairie d aix recouperer la moitié tout raser pour récupérer et le revendre avec une opération qui montait à deux ou trois millions euros. Donc moi j'ai pu avec Brigitte Lame de faire une réunion que ça aurait été gravissime cette destruction déjà les procédures n'ont pas été respectées faut le savoir ils sont venus avec des pncartes avec des clous déjà y a cette imbecilité des services techniques ou autres administratifs parce qu'ils ne sont pas des gens sérieux. Donc la famille qui arrive ça se trouve y avait rien comment tu peux savoir. Donc déjà y a un problème administratif dans la gestion du cimetière saint-pierre c'est les services techniques qui ont fait ce système. Donc y a eu cette nécessité de dire alt là de dire non déjà la procédure n'est pas dans les normes deuxièmement on ne rase pas du patir comme ça.

- Ça c'était quand vous étiez à la mairie ?
- Ça c'était dans le cadre quand j'étais à la mairie d'Aix, l'autre travail c'est j'ai été appelé par le Comité d'intérêt de la torse. J'aurais du prendre contact avec eux mais la vie est énorme. Ils ont eu l'initiative de valoriser leur quartier ils m'ont demandé de faire l'inventaire
- Ils vous ont demandé spécifiquement pour le cimetière ?
- Eh ben dedans il y avait le cimetière st pierre dans leur zone, ça part de cours gambetta jusqu'à arts et metiers. Faut donner des preconisations très spécifiques. Faire un inventaire c'est gentil mais si on dit oui y a du patrimoine quels sont lse critères de sélection, quel niveau de protection et quels sont les projets qu'on peut développer en plus. Parce qu'on préserve ce bâtiment là oui mais pourquoi quel intérêt en dehors de l'esthétique, quelle restauration pour l'améliorer et comment le valoriser dans le style précis du cimetière saint pierre . Pourquoi on fait pas des visites ?
- Et ça été fait dans le cimetière?
- Alors justement je voulais initier ce processus-là, les premières visites guidées je les ai faites quand y a eu l'article de La Provence ce jour là ; on était pas nombreux mais c'est une possibilité, les gens peuvent être intéressés, parce qu'il y a tout ce côté du cimetière où on a des gens illustres reconnus comme Cézanne, la famille de Cézanne, John Rewald, y a des historiens des religieux aussi, ça c'est rien que pour ls personnes qui sont inhumés. En plus

on a de l'architecture, de l'art de vitro dans certaines chapelles, les techniques de construction le rocaille les romaines l'utilisaient il c'est revenu en fin XXI e siècle animations architecturales fantaisistes on a des illustrations dans cet ouvrage par exemple et y en a des cas très peu parce qu'ils sont des édifices très fragiles.

- Vous avez fait ça dans d'autres cimetières de la ville ?
- Alors les cimetières sur la commune d'aix, y a les milles qui n'est pas inintéressent c'est des petits cimeitères de village, un autre à luynes, à puyricard. Et le dernier qui a été créé c'est le cimetière du grand Saint-Jean, très agréable à se promener à aérer dans la nature, mais il est totalement moderne avec un développement très peu porté sur l'archi mais y a pas plus d'intéret comme ça. Sachant que y a le problème de certains religieons qui ne veulent pas être melangées avec les autres dans le cas du cimetière St Pierre y avait un espace pour les juifs maintenant c'est le carré musulman y a aussi le carré protestant au st pierre c'est à ccôte de la rue à l'époque c'était le carré protestant. Y a un tout petit à Coutheron, généralement à coté des églises... Pourquoi à l'époque ? Parce quon voulait être ad santos après du saint à côté du saint alors on se rapprochait pour avoir leur aura bénéfique. On a récupéré des espaces on a fait un réel cimetière mais après la ville s'est greffée tout autour.
- Vous aviez mobilisé cette carte ?
- Alors très peu, non. Ça m'a pas spécialement aidé, mais c'est pas inintéressent de la prendre en compte justement mais y a plus, j'ai fait tombe par tombe, c'est ça l'inventaire et dire quelle tombe on peut la garder et quelle on peut la bazarder C'est un choix mais je me suis très vite appreçu que finalement y avait tout cet équilibre à préserver dans son ensemble. Là on parle d'urrbanisme d'accord ? T'as une rue XVIIe et tu la casse et tu mets un truc XXE tu casses l'harmonie perte d'équilibre et d'homogénéité de compréhension. On casse la trame urbaine, un cimetière c'est une petite ville... Il faut garder le maximum d'homogénéité dans le cimetière parce que sinon on va avoir un problématique ans les perspectives des allées ça risque de casser la compréhension et puis une homogénéité ça va défigurer d'accord ? C'est ça le drame contemporain des cimetières parce qu'on n'a pas compris que c'est une micro-cité avec des mêmes droits et regis d'une construction d'une ville, il faut presque depot de permis chapelle, t'as des règles de construction t'es limité tu peux faire un édifice quand même. C'est pas dit mais qui va faire un édifice de 10m ? (rires) Faut avoir le sous aussi après y en a aussi qui construisant les propres tombeaux ça c'est amusant... le Palais idéal on en parle jamais, c'est un pauvre facteur qui a construit son palais imaginaire. Il a fait son palais avec du ciment en même temps que Gaudi c'est un truc de fou
- pause – *Après la pause l'interviewé est revenu avec ses archives personnels, des documents de l'association et des ouvrages sur les cimetières.*
- *(En me montrant ses inventaires)* J'ai fait 26 secteurs, je marque à telle adresse, les coordonnées géographiques et l'observation : niveau 1
- Niveau 1 c'est quoi ?
- J'ai mis 4 niveaux parce que déjà était démoli quon peut plus le récupérer. C'est mieux de le préserver, niveau 2 c'est quand même du patrimoine intéressant, il a été peint par Cézanne c'est quasiment niveau 3... Niveau 3 c'est quasiment des monuments historiques, faut préserver pour des générations futures, ils ont intérêt particulier. Là ce le cimetière de Luynes j'avais mis tout le cimetière à niveau 3. Les éléments à préserver pour chaque tombe

- de famille... Le caractère de la personne ses qualités... donc j'avais fait ce système là tu vois
- Et après vous cherchez aussi les généalogies ?
 - Mais justement l'inventaire si tu veux c'est du pre-inventaire, par contre on peut faire un autre travail pour chaque élément on peut faire un mémoire à chaque fois. Je prends ça au hasard, tu vois c'est juste une identification, mais y a un travail à faire par derrière. Ça peut être une raisonnement locale jusqu'à internationale.... Voilà ça c'est un cas particulier pour le cimetière de Luynes, tu vois on a de la rocaille ici donc là on voit très bien que c'est au niveau de l'architecture mais il faut avoir une réflexion après ; il faut développer. Ça c'est le vrai inventaire, mais si le gars il ne comprend rien il comprend rien, il verra pas des éléments sensibles tu vois ? Un mur pour moi peut avoir plus grande valeur, autant qu'un château parce qu'il y aura une information très précises à un moment donné. Donc on a un niveau permis de démolir aussi parce qu'il peut avoir un élément qui gache le paysage et là c'est une autre décision de dire ça il faut pas le garder parce qu'au niveau de la qualité environnementale pour le patrimoine il faut le raser donc y a même une prescription pour démolir. Et la restauration des ruines avec une précision aussi des permis à adopter. Ça peut rassembler critères ou un même critère ça dépend du type de site,... Les critères de sélection c'est l'ancienneté, l'histoire du personnage, le génie / technique de construction, l'intégration dans son ensemble, la rareté – *l'unikum*, la représentativité, le *typikum* ; l'authenticité, intégrité, rester dans son jus. Le socio-culturel : vision sociétale du cimetière, le parc-jardins et le point de vue environnemental. Si c'est dans un périmètre de monument historique dès qu'y a un changement tu changes un volet faut contacter le service d'urbanisme et il faut une validité de l'architecte du patrimoine de France tu vois. Le petit patrimoine qui n'est pas protégé mais protection induite.
 - Et l'association comment ça fonctionne ?
 - Bah c'est du bénévolat oui. J'ai initié ça avec mon professeur faut savoir qu'il est un monsieur assez vieux des soucis de santé, je poursuis ça avec des amis parce que je considère que c'est pas parce que tu paies une adhésion, par exemple le fait que tu es venue en bus t'as participé, donc t'es déjà membre. Tu donnes de ton temps, même de ton argent la plupart du temps.
 - Vous avez pas des réunions ? C'est en fonction des projets ?
 - Non sinon on s'en sort pas ça marche pas comme ça dans la vie..

Il a continué en me présentant des ouvrages sur les cimetières et en me montrant d'autres documents de l'association.

MODES D'ÉVALUATION

La typologie proposée par Lafaye et Thévenot, 1993 Des analogies possibles à mon terrain d'enquête

Mode d'évaluation <i>marchand</i>	Fonction touristique?
Mode d'évaluation <i>traditionnel</i>	<u>Critère</u> : « Provincialité », Religion, <u>Acteur</u> : Association citoyenne, Services municipaux. <u>Opération</u> : Connaissance de l'histoire des individus enterrés au cimetière Saint-Pierre, Mise en carte.
Mode d'évaluation du <i>renom</i>	<u>Critères</u> : Notoriété et notabilité, <u>Acteur</u> : tous, <u>Opération</u> : Inventorisation
Mode d'évaluation d'ordre <i>esthétique</i>	<u>Critère</u> : Style architectural ou profession, <u>Acteurs</u> : Histoire de l'Art, Architecture, APPPA, DMPC, <u>Opération</u> : Formation, inventorisation
Mode d'évaluation <i>paysager*</i>	<u>Critère</u> : Intégration dans l'ensemble, <u>Acteurs</u> : DMPC, APPPA <u>Opération</u> : Ouvrage, organisation de l'espace, inventaire.
Mode d'évaluation <i>technique</i>	<u>Critères</u> : Propreté, ancienneté, <u>Acteur</u> : Loi, Service funéraire, <u>Opération</u> : État d'abandon
Mode d'évaluation <i>démocratique</i>	<u>Critère</u> : Accessibilité, <u>Acteurs</u> : Loi <u>Opération</u> : Législation

*Ce mode d'évaluation n'est pas analysé par Lafaye et Thévenot.

ANNEXE No. 2

- Fiches Concessions
- Autorisation de prise de vues
 - Photographies
 - Plans
 - Borne interactive

Exemple de fiches concessions

Surface concédée <i>100 m²</i>	Terre Concession (1)	DÉCENNIALE TRIBUTENNAIRE INDIVISIBLE PERPETUELLE	ERA annuelle N° 0036
Dimensions 5 x 1.50			
RÉFÉRENCE AU PLAN : <i>5 n 151</i>			
CONCÉDÉE LE 13 février 1837 & 16 mai 1860			
A <u>ANTHÉRAS Alfred</u>			
FERRE			
(1) CAVEAU			
SANS CAVEAU Mode d'ouverture :			
RENOUVELLEMENT :			
1° - Sous le n° , le			
par M.			
2° - Sous le n° , le			
par M.			
3° - Sous le n° , le			
par M.			
CONVERSION :			
RÉTROCESSION :			
REPRISE :			
DÉVOLUTION SUCCESSORALE (après le Décès du Concessionnaire)			
Clément Ve SAMAT & BIZOT épouse CASTINET Héritière universelle			
<i>E A annuelle</i>			
<i>OK 19/01/2002</i>			

(1) Rayer les mentions inutiles

Exemple de fiches concessions

036
d'ALBERTAS

Date	OPÉRATIONS : Inhumations, Exhumations, Réductions (travaux, Etc...	Observations
20 sept	1858 d ALBERTAS (Mortués)	
16 mai	1860 SAMAT Antoine 9 ans x	
1 ^{er} mai	1876 CLÉMENT Marie Ep MEYNIER x	dans RI x
6 mai	1888 VILLEMOT Marie Ep BEC & Fam	PE 871 x
28 janv	1894 MEYNIER Pierre Marie Eugène (70 ans)	dans RI x
26 Février	1914 CASTINEL Léonard Ep ROSAN (58 ans)	dans RI x
11 mai	1919 BIZOT Marie Vve CRISTINEL Jean x	PE 961

N.B. - 1. Mentionner les morts pour la France.
2. Bière hermétique : B. H. - Bière Chêne : CH.

Autorisation de prise de vues



AIX en PROVENCE
LA VILLE

Aix-en-Provence, le 27 / 09 / 2017

Direction Générale Adjointe
Ressources Humaines & Services aux Publics
Direction Services aux Publics
Service des Affaires Civiles
Bureau Funéraire & Cimetières

Mademoiselle Eléni DEMETRIOU
39 Rue Jean Martin
Central FAC – Porte 155
13005 MARSEILLE

O B J E T / Prises de vues au cimetière Saint-Pierre

Par la présente, nous autorisons Mademoiselle Eléni DEMETRIOU à pénétrer dans le cimetière Saint-Pierre afin d'y effectuer des prises de photographies diverses, ce, dans le cadre de ses études en sociologie.

Nous vous précisons que les prises de vues ne devront pas être identifiables (noms et prénoms) en cas de diffusions.

Madame Reine MERGER
Adjoint au Maire délégué
à l'Etat-Civil et aux Cimetières



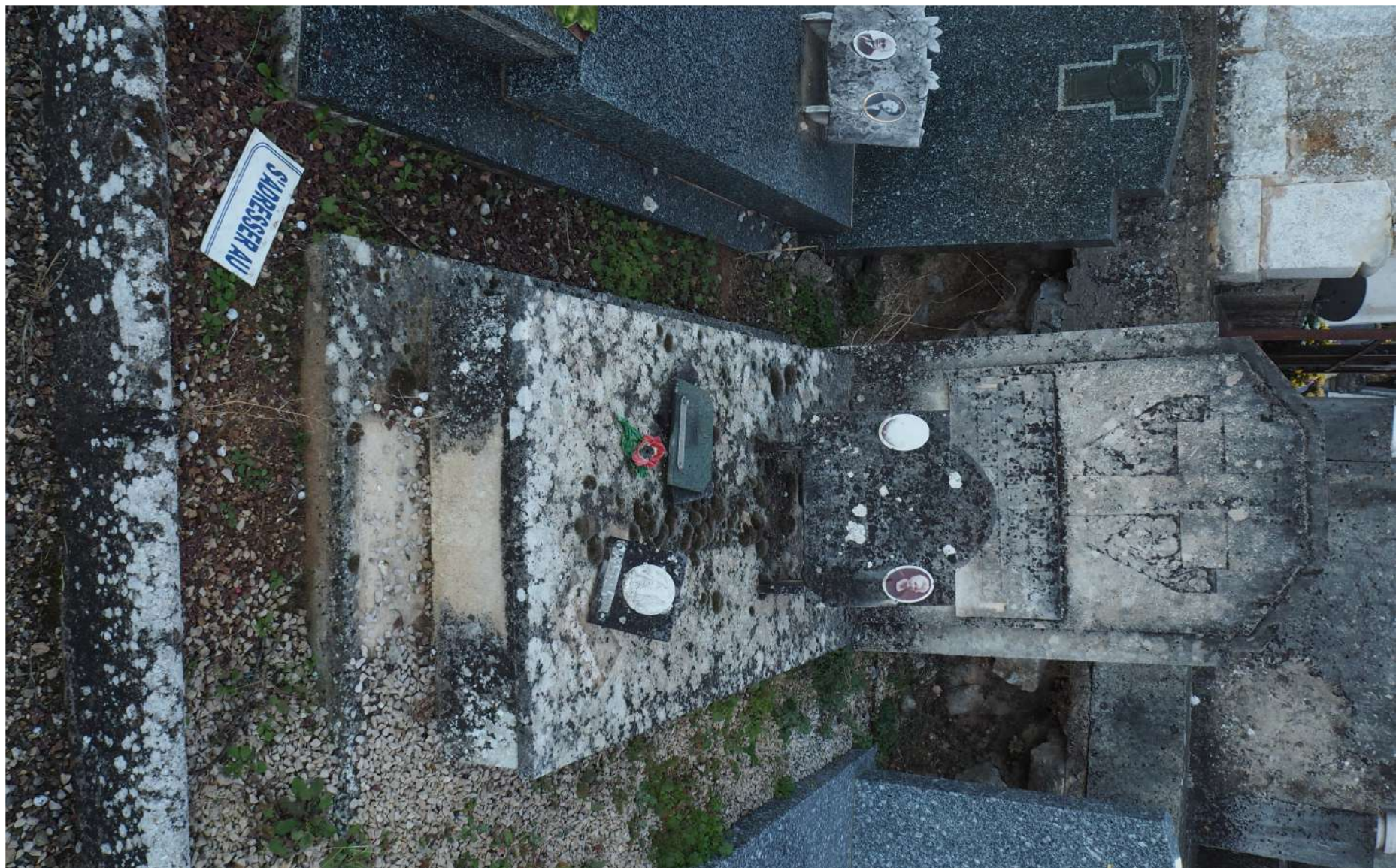
Panneau installé en face de la tombe de Paul Cézanne :



Vue d'ensemble



Exemple de concession en état d'abandon



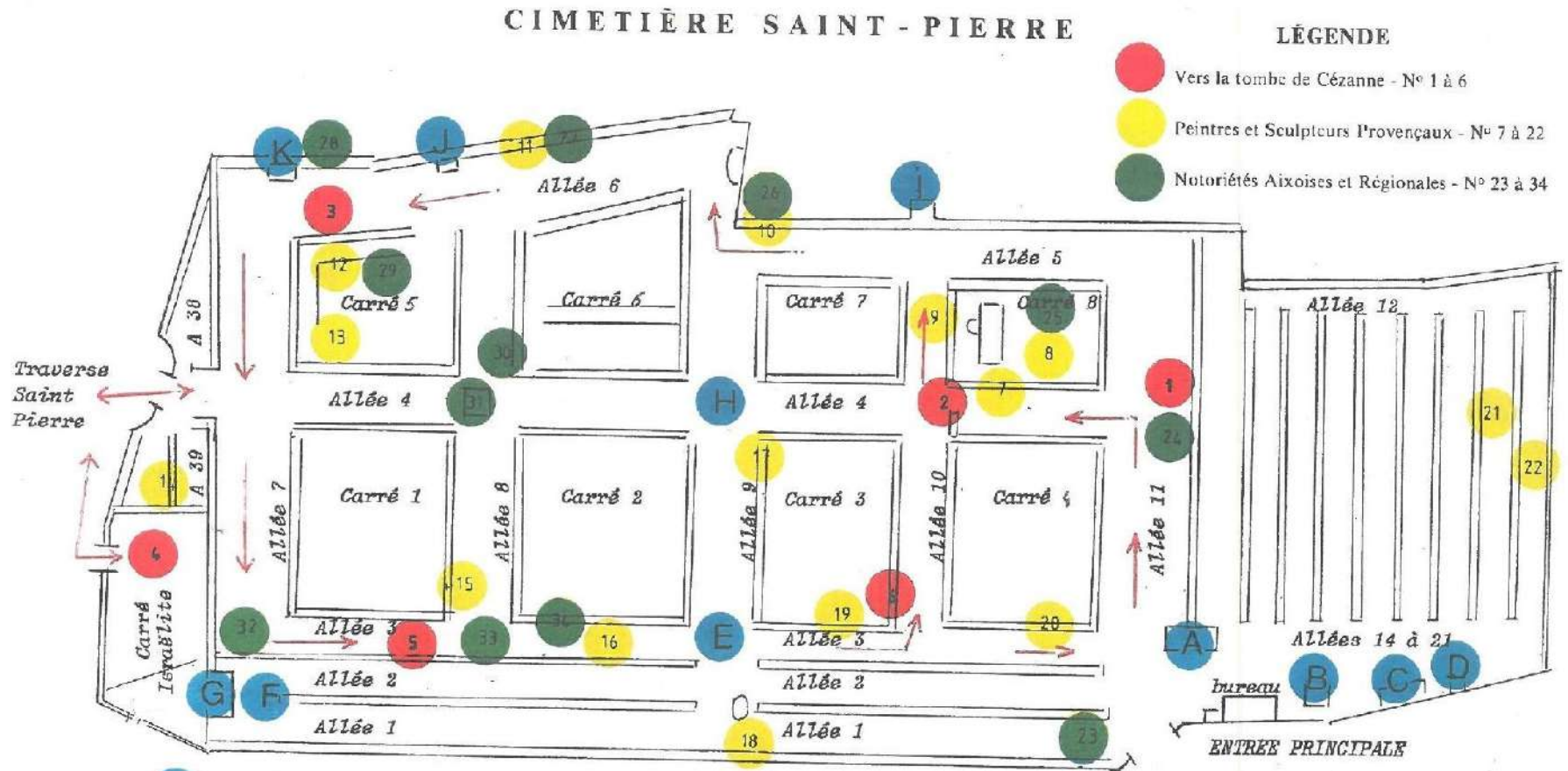
Exemple de concession en état d'abandon



Plan général du cimetière Saint-Pierre,
situé à l'entrée principale



Plan ancien du cimetière Saint-Pierre



MONUMENTS

- A - Mémorial National des Français d'Algérie et Rapatriés d'Outre-Mer
- B - Monument du Souvenir d'Indochine
- C - Monument aux Héros de la Résistance aux Martyrs de la Libération
- D - Monument à "Ceux de Verdun"
- E - Monument à la Mémoire des Aixois morts pour la Patrie

- F - Monument à la Mémoire des Soldats d'Afrique
- G - Monument du Souvenir Français
- H - Monument des Prêtres
- I - Chapelle des Oblats
- J - Monument dédié à la Gendarmerie
- K - Monument de l'Académie d'Aix

VERS LA TOMBE DE PAUL CÉZANNE

(Parcours fléché)

- N° 1 : François ZOLA (Allée 11)
1795-1847
Ingénieur, constructeur du barrage du Tholonet,
Père d'Emile Zola.
- N° 2 : Sextius de MIOLLIS (Allée 10)
1759-1828
Général, combattant pendant la guerre d'indépendance
des Etats-Unis avec l'armée de Rochambeau.
- N° 3 : Paul CÉZANNE (Allée 6)
1839-1906
Peintre.
- N° 4 : Darius MILHAUD (Carré Israélite)
1892-1974
Compositeur de Musique.
- N° 5 : François Auguste MIGNET (Allée 3)
1796-1884
Historien, Acad. Fr.
- N° 6 : Henri BREMOND, Abbé (Allée 10)
1865-1933
Critique et Historien, Acad. Fr.

PEINTRES ET SCULPTEURS PROVENÇAUX

- N° 7 : J. MILON, 1868-1947, Peint. (Allée 4)
- N° 8 : L. GAUTIER, 1855-1947, Peint. (Carré 8)
- N° 9 : B. MARTIN, 1818-1901, Peint. (Allée 10)
- N° 10 : J. GAUT, 1817-1880, Peint. (Allée 5)
- N° 11 : J. CONSTANTIN, 1756-1844, Peint. (Allée 6)
- N° 12 : B. NIOLLON, 1849-1927, Peint. (Carré 4)
- N° 13 : A. EMPERAIRE, 1829-1898, Peint. (Carré 4)
- N° 14 : G. LAURIN, 1901-1973, Peint. (Allée 39)
- N° 15 : L. de MONTIGNY, 1844-1908, Peint. (Allée 8)
- N° 16 : H. PONTIER, 1842-1926, Sculp. (Allée 3)
- N° 17 : P. SOLARI, 1840-1906, Sculp. (Allée 9)
- N° 18 : E. GIRAUD, 1850-1918, Peint. (Allée 1)
J. VILLEVIEILLE, 1829-1916, Peint.
- N° 19 : E. DUCROS, 1856-1936, Peint. (Allée 3)

- N° 20 : H. Romain FERRAT, 1822-1882, (Allée 3)
Ch. FERRAT, 1830-1882, Sculpteurs
J. RAVASOU, 1865-1925, Peint.
- N° 21 : M. ARNAUD, 1877-1956, Peint. (Allée 20)
- N° 22 : L. GERMAIN, 1874-1939, Peint. (Allée 21)

NOTORIÉTÉS AIXOISES ET RÉGIONALES

- N° 23 : E. TAVAN, 1848-1929, (Allée 1)
Musicien.
- N° 24 : F.A.T. ROUX-ALPHERAN, 1776-1858, (Allée 11)
Ecrivain de l'histoire d'Aix
- N° 25 : F. VIDAL, 1832-1911, (Carré 8)
Félibre
- N° 26 : J.B. GAUT, 1819-1891, (Allée 5)
Félibre, inhumé avec son frère (N° 10)
- N° 27 : A. FORBIN, Comte de, 1777-1841, (Allée 6)
Directeur des Musées Royaux sous Louis XVIII, il
créa le Musée pour l'Égyptologie et l'Art Etrusque
et le Musée du Luxembourg.
- N° 28 : L.F. RICHELME, 1804-1845, (Allée 6)
Musicien.
- N° 29 : J. MURAT, 1888-1968, (Carré 4)
Acteur de Cinéma.
- N° 30 : V. LEYDET, 1845-1908, (Allée 8)
Sénateur des B. du Rh., Vice-Président du Sénat.
- N° 31 : M. PROVENCE, 1893-1951,
(croisement des Allées 4 et 8)
Félibre.
- N° 32 : A. MOUREAU, 1766-1842, (Allée 3)
Se distingua, à la Convention, pour sa contribution
à la formation du département de Vaucluse.
- N° 33 : Blanche et Marie ESTIENNE DE SAINT-JEAN
(Allée 3)
- N° 34 : C. GASZINSKY, 1809-1866, (Allée 3)
Poète Polonais

VILLE D'AIX-EN-PROVENCE



Aix en Provence

LA VILLE

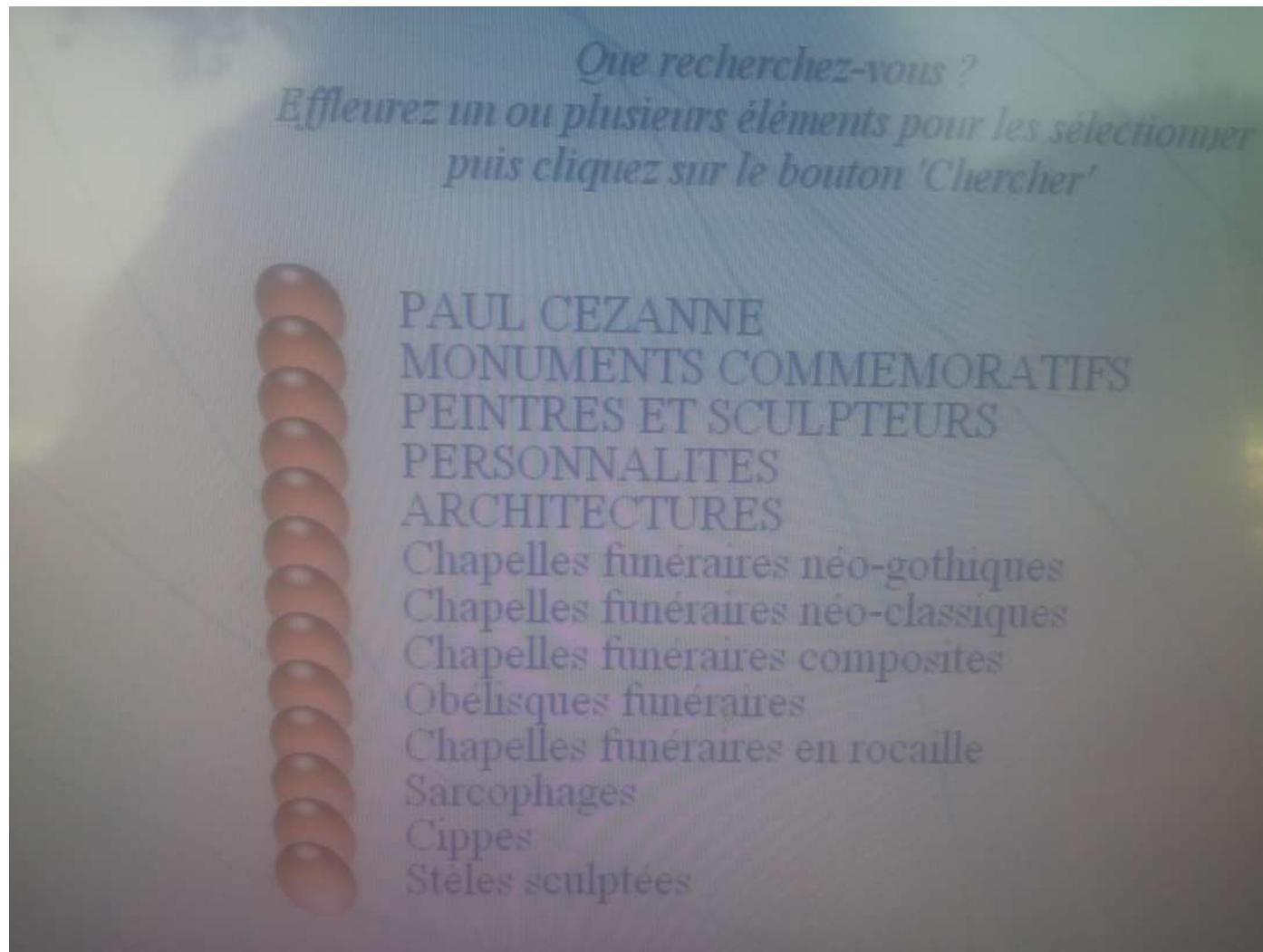
CIMETIÈRE SAINT-PIERRE

Historique : Cette nécropole a été créée en 1824 par acquisition de terrains privés jouxtant deux cimetières déjà existants : le Cimetière Israélite et le Cimetière Protestant. En 1837 a lieu la translation des corps et monuments funéraires des cimetières entourant les églises de la ville ancienne. Le Cimetière Saint-Pierre, qui couvre sept hectares, a pris le nom du quartier dans lequel il se situe.

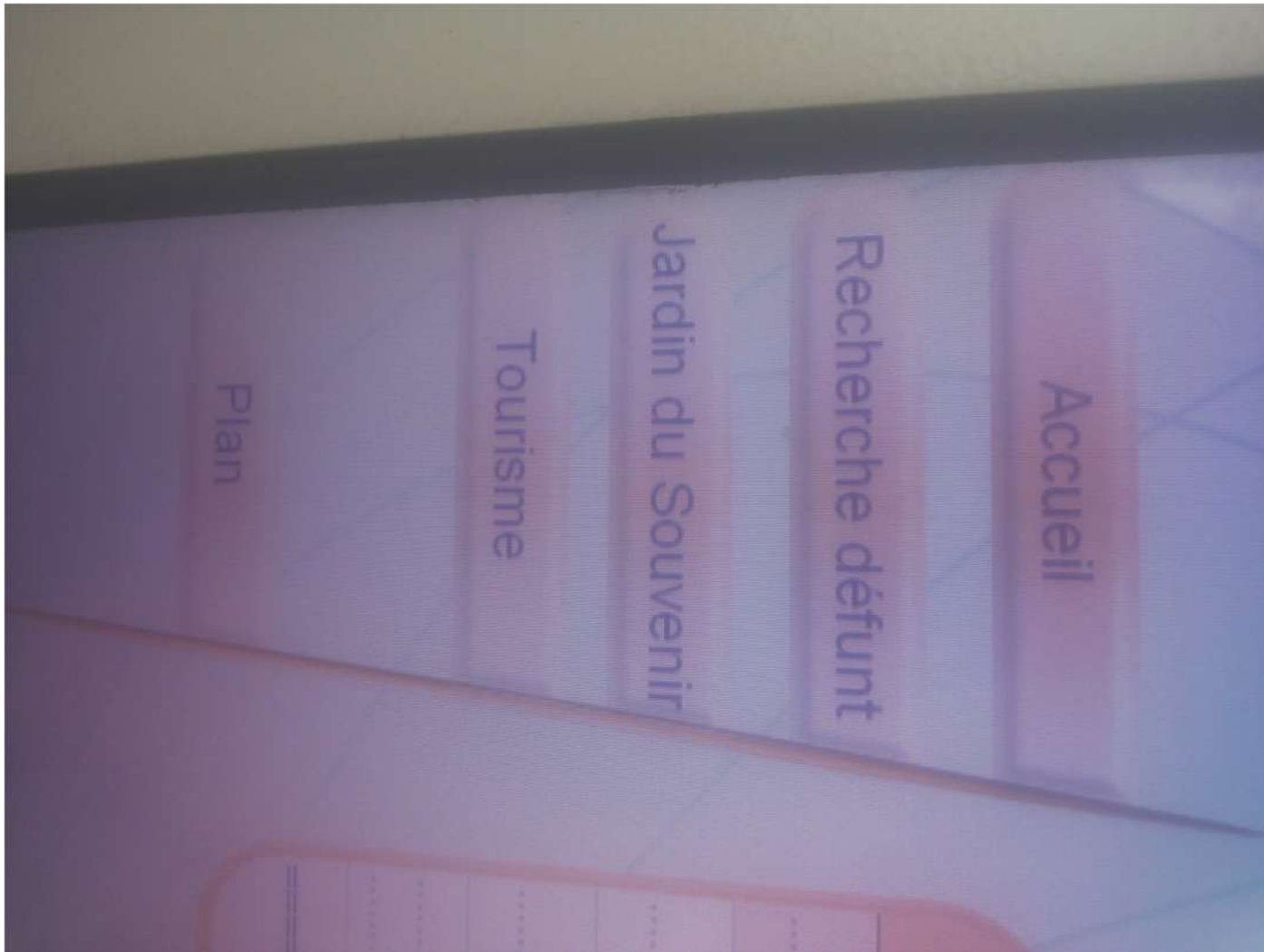
Plan du cimetière intégré dans la borne interactive



Photographie de l'intérieur de la borne interactive



Photographie de l'intérieur de la borne interactive



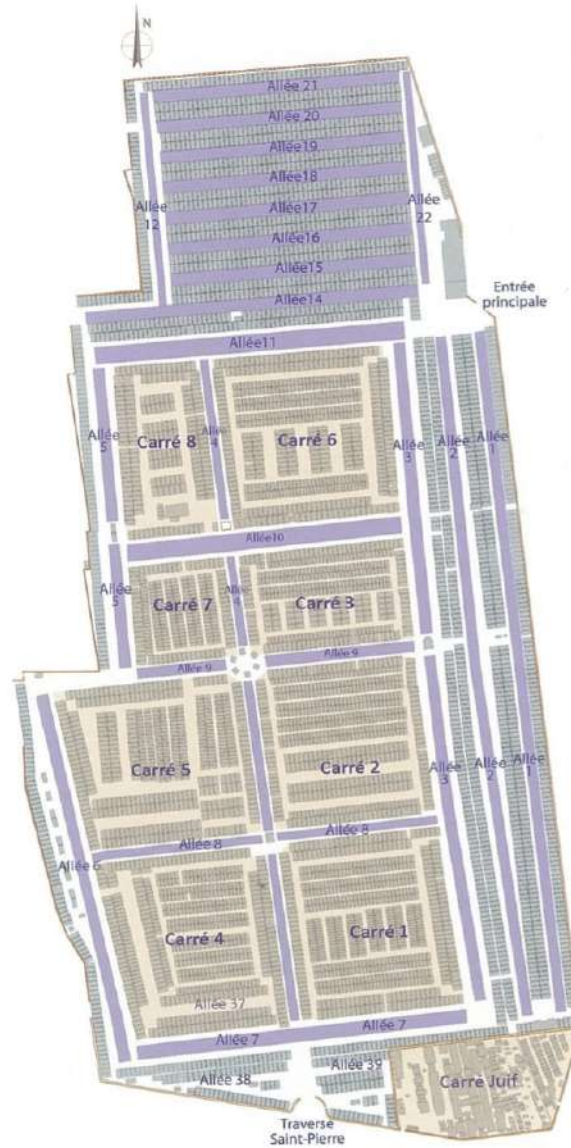
Photographie de l'intérieur de l'ossuaire



Plan du cimetière

Bellet Michel et Turin Cécile, *Le patrimoine funéraire d'Aix-en-Provence, le cimetière Saint-Pierre*. Aix-en-Provence: Direction des Musées et du Patrimoine de la ville d'Aix-en-Provence, 2015

Inventaire des éléments remarquables du patrimoine du cimetière Saint-Pierre



Allée 1



Famille Gianotti



Famille Gastaud



Famille Taggiasco



Monument à la mémoire des soldats d'Afrique



Famille Héritier



Familles Fontaine et Galli



Famille Rousset-Bossy



Emile Tavan



Famille Fontaine



Famille Victor Valentin



Familles Constantin et Roumajon



Emile Giraud et Joseph Ville



Monument du Souvenir français